

ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA DEFENSE 2011-2012

Analyses & Références

INSEE



* 0 0 0 0 2 1 8 0 8 7 1 *

Annuaire statistique de la défense
Ex 00 002 100 871 Cote S FRA 0900
N° Vol : 2011/12 N° : Date du n° :
Reçu le : 13/06/12 Liste n° : 1

BIBL-4150



Ministère de la Défense
Direction des Ressources Humaines

IMPRESSE
EN 4 COULEURS
ET 2012

474 2011-2012-01-01-01

Préface



L'importance de la défense dans l'économie nationale peut s'apprécier par le budget consacré par la Nation à la mission Défense (31,5 Mds€ hors pensions, soit le troisième poste budgétaire de l'Etat après la charge de la dette et l'enseignement scolaire) qui fait du ministère de la Défense le premier acheteur et investisseur public, par les ressources humaines mobilisées, ou encore par le niveau des

technologies développées par l'industrie de défense.

Elaborée par l'Observatoire économique de la défense de la direction des affaires financières en liaison étroite avec l'ensemble des composantes du ministère, cette nouvelle édition de l'annuaire statistique de la défense est un document d'une très grande richesse d'informations, destiné à tous ceux qui s'intéressent à la défense.

Publiée avec une maquette nouvelle, cet annuaire présente l'analyse statistique de l'ensemble des ressources et des activités dédiées au domaine de la défense, qu'il s'agisse des investissements, de la recherche et développement, des effectifs ou de ses aspects industriels. Il mesure la place de la défense dans l'économie au sens des comptes nationaux, ventile les achats du ministère par secteur d'activité, et avance des comparaisons internationales avec les principaux pays de l'OTAN.

Instrument de travail à l'écoute de ses utilisateurs, l'annuaire statistique de la Défense retrace les transformations de l'outil de Défense et les efforts constants réalisés par l'Etat pour assurer la sécurité des Français.

Le Directeur des affaires financières
Hugues Bied-Charreton

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Bied-Charreton'.

Sommaire

1- La défense dans l'économie nationale.....	9
2- Les principales données budgétaires et comptables du ministère de la Défense	21
3- Les moyens de la défense.....	41
4- Les effectifs de la défense	49
5- Les aspects industriels de la défense.....	69
6- Les comparaisons internationales : la défense dans les grands pays industrialisés	85
7- les séries longues	111
8- Glossaire, nomenclature et sigles.....	133

Introduction

L'annuaire statistique de la défense est un document de travail récapitulant les principales informations statistiques concernant la défense.

Les données, provenant de diverses sources et afférentes à des séries périodiques variées, sont actualisées à différents moments de l'année. Les éléments figurant dans cet ouvrage sont ceux qui étaient connus en mars 2012.

Ce document est mis à jour chaque année. On y trouvera des «séries longues» rétrospectives, mais également des tendances récentes sous plusieurs chapitres consacrés à l'environnement économique national et international, aux données budgétaires et comptables du ministère, aux moyens et aux aspects industriels de la défense.

Un glossaire explicitant les sigles et terminologies spécifiques ainsi qu'une bibliographie retraçant les différentes sources utilisées viennent compléter l'annuaire.

L'Observatoire économique de la défense reste à la disposition des utilisateurs pour apporter toute précision complémentaire et pour recueillir d'éventuelles remarques ou suggestions visant à enrichir les éditions ultérieures.

1

[La défense dans l'économie nationale

Ce chapitre présente la place de la défense dans l'économie nationale à travers quelques grandeurs macroéconomiques telles que le produit intérieur brut (PIB), les dépenses publiques et l'emploi.

Les données correspondant au regroupement des trois branches construction navale, construction aéronautique et spatiale et fabrication d'armes et munitions (appelé BA 2000) n'ont pas été reprises dans cette édition. Elles recoupaient des activités à la fois civiles et militaires et ne sont plus exploitables de

manière pertinente dans la nouvelle base (2005) de la comptabilité nationale.

Le compte satellite de la défense recense les masses dépensées par l'État dans l'exécution du budget de la défense (1.4). Il retrace donc des données exclusivement militaires.

Le tableau des entrées-sorties (TES) permet de comparer la défense au reste de l'Économie, les valeurs macroéconomiques des marges correspondent à celles des comptes nationaux.

1- L'évolution du produit intérieur brut (PIB)	10
2- Les dépenses publiques : l'évolution des dépenses des administrations publiques, de l'État et de la défense.....	11
3- L'évolution de l'emploi total, de celui des administrations publiques (APU) et de la défense	15
4- La place de la défense dans l'ensemble de l'économie : le compte satellite de la défense	16
4.1- La production du service de défense	16
4.2- Les achats du ministère de la Défense et des Anciens combattants.....	18
4.3- L'équilibre emplois-ressources, mesuré par le Tableau des entrées-sorties (TES).....	20

1 L'évolution du produit intérieur brut (PIB)

Les comptes nationaux présentent les agrégats dans deux systèmes de prix (valeur et volume). On dispose ainsi de :

- séries en valeur,
- séries en volume, que l'Insee calcule aux prix de l'année précédente et auxquelles est appliquée une opération de « chaînage » à partir d'une année de référence choisie (ici 2005), pour laquelle les données en volume sont, par convention, égales aux données en valeur. De telles séries sont alors dites « aux prix de l'année précédente, chaînés » (voir le glossaire pour plus de détails sur ces questions).

Dans la suite de cet ouvrage, on se contentera de la mention « volume » ou « volume aux prix de l'année n-1 ».

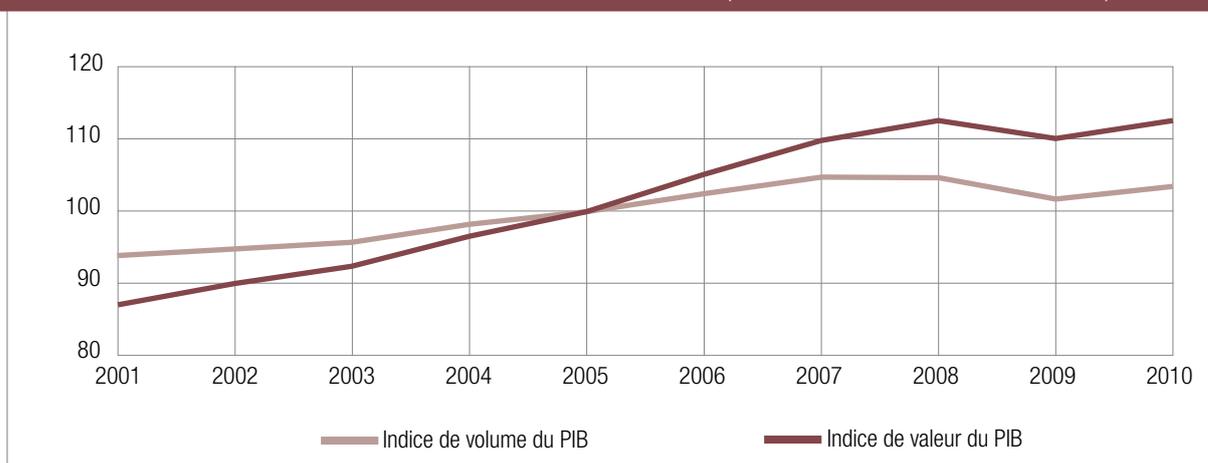
Les données agrégées présentées ici le sont dans le système de comptabilité nationale en base 2005, mis en application par l'Insee.

Les chiffres des comptes nationaux sont révisés tous les ans par l'Insee. Aussi, les chiffres présentés ici diffèrent-ils parfois de ceux publiés dans l'annuaire statistique précédent.

Évolution du Produit intérieur brut (PIB) en valeur et en volume

Année	PIB en valeur	PIB en volume au prix de 2005	Indice de valeur du PIB	Indice de volume du PIB	Évolution en volume du PIB (taux de « croissance ») en %	Évolution du prix du PIB
	(en M€)	(en M€)	(2005 = 100)	(2005 = 100)	année n/n-1 (en %)	(2005 =100)
2001	1 495 554	1 615 685	87,0	94,0	1,8	92,6
2002	1 542 928	1 630 693	89,8	94,9	0,9	94,6
2003	1 587 903	1 645 361	92,4	95,8	0,9	96,5
2004	1 655 572	1 687 230	96,4	98,2	2,5	98,1
2005	1 718 047	1 718 047	100,0	100,0	1,8	100,0
2006	1 798 116	1 760 429	104,7	102,5	2,5	102,1
2007	1 886 792	1 800 659	109,8	104,8	2,3	104,8
2008	1 933 195	1 799 206	112,5	104,7	-0,1	107,4
2009	1 889 231	1 750 092	110,0	101,9	-2,7	108,0
2010	1 932 802	1 775 992	112,5	103,4	1,5	108,8

Évolution du PIB en indices base 100 en 2005 (Indices de valeur et de volume)



2 Les dépenses publiques : l'évolution des dépenses des administrations publiques, de l'État et de la défense

Les dépenses publiques peuvent être évaluées selon deux méthodes : les comptes nationaux, où elles sont retraitées de façon à être rendues homogènes avec les autres agrégats macroéconomiques des comptes, et l'approche budgétaire classique où elles représentent les dépenses exécutées. Ainsi,

l'écart entre les montants de dépenses de l'État tels qu'ils figurent dans les comptes nationaux et dans les budgets exécutés correspond aux cotisations sociales imputées (fictives), aux dotations globales de fonctionnement (transférées aux collectivités locales), et aux comptes spéciaux du Trésor.

Dépenses et recettes publiques au sens des comptes nationaux

Année	en Md€ courants					
	Administrations publiques (APU)			État		
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
2001	772,6	747,9	-24,7	329,9	294,3	-35,5
2002	815,8	765,1	-50,7	350,3	293,1	-57,2
2003	848,0	783,0	-65,0	354,6	293,7	-60,9
2004	881,8	821,9	-59,9	375,6	323,4	-52,2
2005	920,4	869,4	-51,0	386,4	334,9	-51,5
2006	952,6	909,8	-42,7	379,8	331,5	-48,4
2007	992,6	940,7	-51,9	378,9	338,9	-39,9
2008	1 030,0	965,4	-64,6	397,4	333,9	-63,6
2009	1 071,9	928,8	-143,1	405,7	288,6	-117,1
2010	1 094,5	957,6	-136,9	454,0	332,4	-121,5

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

Le solde des dépenses et des recettes des administrations publiques est le déficit public au sens de Maastricht : en 2010, il s'établit à - 136,9 milliards d'euros, soit 7,6 % du PIB.

Dépenses et recettes des budgets exécutés (opérations définitives hors FMI)

Année	en Md€ courants				
	Budget général de l'État			Budget de la défense ¹	Budget défense / Budget État en %
	Dépenses ²	Recettes ³	Solde général d'exécution	Total	
2001	266,0	234,4	-31,6	27,8	10,5
2002	277,5	227,5	-50,0	29,2	10,5
2003	278,3	221,6	-56,7	30,2	10,9
2004	288,4	243,0	-45,4	31,3	10,9
2005	294,3	249,1	-45,2	33,2	11,3
2006	272,9	230,4	-39,0	46,8	17,2
2007 ⁴	337,4	299,2	-34,7	48,2	14,3
2008 ⁴	348,1	291,1	-56,3	48,8	14,0
2009	367,1	237,2	-138,0	43,9 ⁵	12,0
2010	425,7	274,9	-148,8	42,6	10,0

Sources : ministère de l'Economie des finances et de l'emploi, ministère de la défense

1- Jusqu'en 2005 selon les dispositions de l'ordonnance de 1959 (hors pensions), à partir de 2006 selon la Lof (y/c pensions).

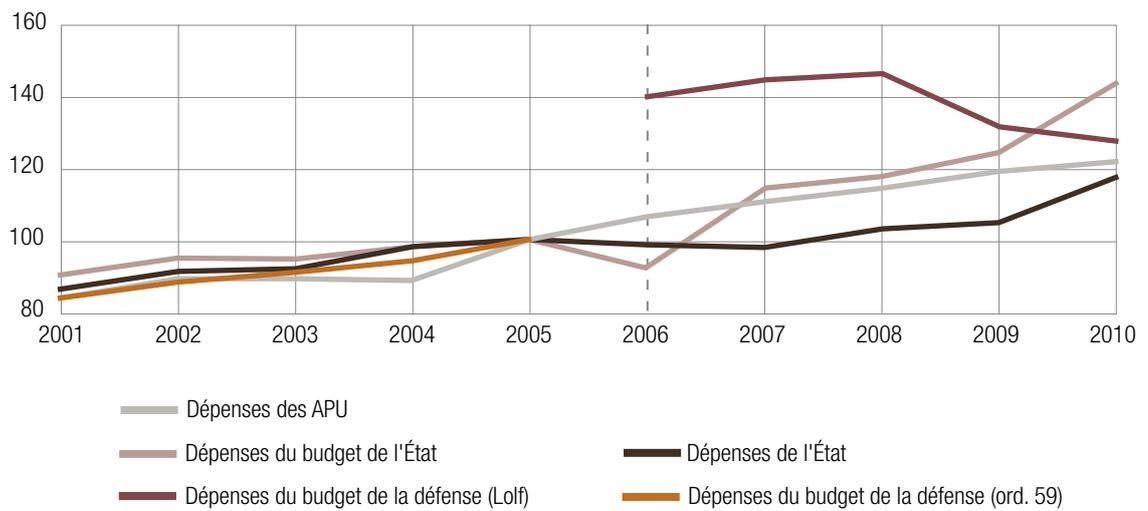
2- Hors remboursements et dégrèvements, y/c prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et des communautés européennes (PSR).

3- Nettes de remboursements et dégrèvements et hors PSR.

4- Les données 2007 et 2008 sont retraitées en nouvelle nomenclature 2009, qui reclasse en recettes fiscales un certain nombre de recettes classées jusqu'alors en recettes non fiscales.

5- Hors Gendarmerie (intégrée au budget du ministère de l'intérieur à compter du 1^{er} janvier 2009).

Évolution des dépenses publiques en euros courants (Indices 2005 = 100)



En comptabilité nationale, les données relatives à la défense figurent dans les dépenses des administrations publiques (État, collectivités locales, organismes de sécurité sociale et leurs extensions) réparties par « fonction » ou domaine d'intervention des pouvoirs publics.

Au niveau le plus agrégé, la classification fonctionnelle des administrations publiques (CFAP)* identifie un poste « Défense » ainsi qu'un poste « Ordre et Sûreté publics » parmi une dizaine d'objectifs de politique publique.

* Cette nomenclature est plus connue sous son acronyme anglais de COFOG pour « *Classification of the Functions of Government* ».

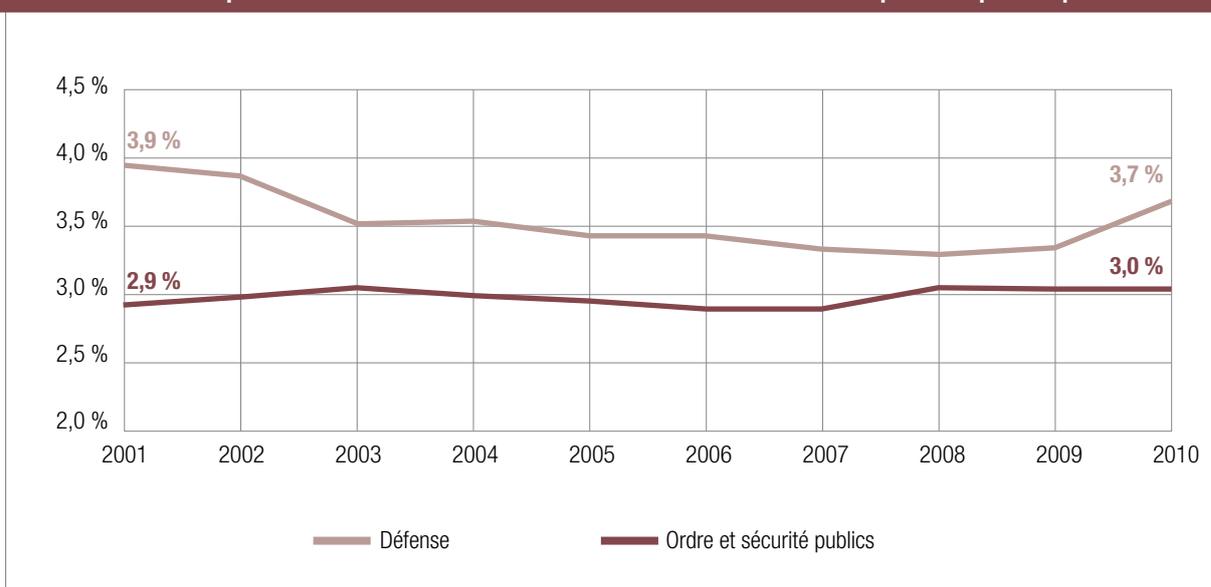
Dépenses des administrations publiques par fonction de dépense

Année	en Md€									
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Services généraux des administrations publiques	114,3	117,0	118,4	123,4	129,0	120,0	129,1	139,8	133,5	132,8
Défense ♦	30,3	31,5	29,7	30,9	31,5	32,5	32,9	33,6	35,4	40,1
Ordre et sûreté publics♦	22,5	24,3	25,6	26,3	27,0	27,5	28,5	24,5	32,4	33,1
Affaires économiques	50,9	55,6	55,2	55,1	58,6	59,8	60,9	55,6	66,3	66,6
Protection de l'environnement	12,1	12,8	14,1	15,2	16,4	17,7	18,0	16,4	20,0	19,9
Logements et développement urbain	26,1	28,3	29,1	31,1	32,4	34,1	36,5	37,1	38,0	36,0
Santé	106,3	113,7	120,9	127,0	133,2	138,6	143,8	147,7	152,5	154,6
Loisirs, culture et religion	16,3	18,0	19,7	20,6	22,0	25,5	26,9	29,7	29,0	28,7
Éducation	88,3	92,9	95,2	96,4	99,2	102,7	104,4	113,8	113,6	115,8
Protection sociale	305,6	321,8	340,0	355,8	371,1	394,3	411,7	426,1	451,2	466,9
Total	772,6	815,8	848,0	881,8	920,4	952,6	992,6	1 030,0	1 071,9	1 094,5

Source : Comptes nationaux - Base 2005, Insee

♦ La gendarmerie est entièrement incluse dans la fonction « Ordre et sécurité publics ».

Poids des dépenses de défense et de sécurité dans la dépense publique

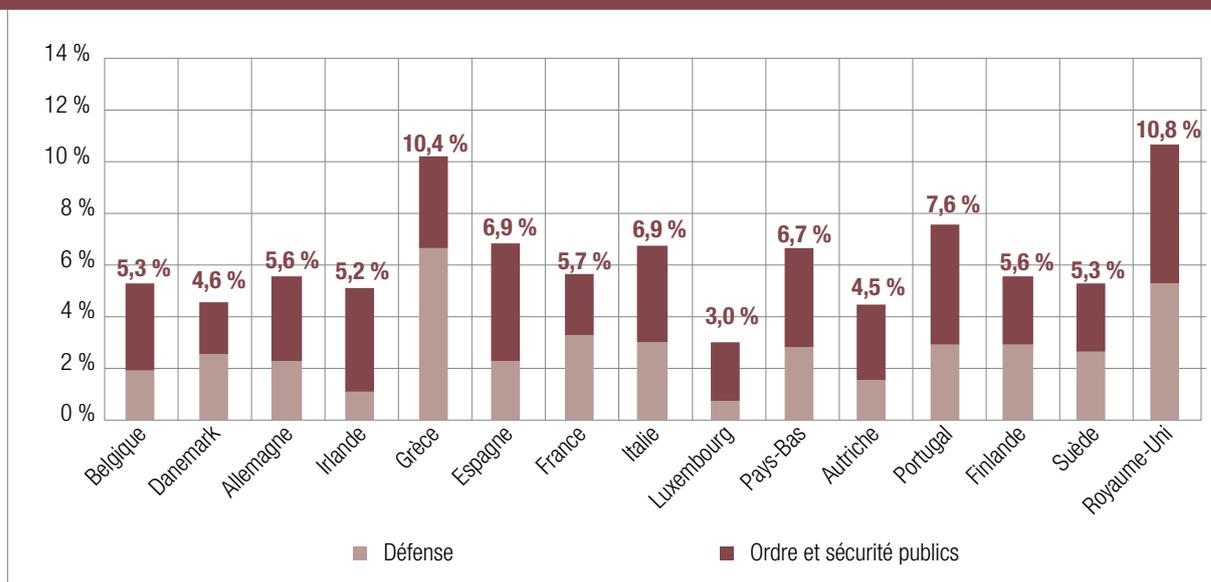


En 2009, l'ensemble des dépenses pour la « Défense et Sécurité » représentaient 5,7% du total de la dépense publique française, moins que la moyenne européenne des 15 pays de l'ancienne UE (6,8%) : dans ce groupe de pays, le Royaume-Uni et la Grèce consacrent la part la plus importante de leurs dépenses publiques aux fonctions de Défense et Sécurité (10,8

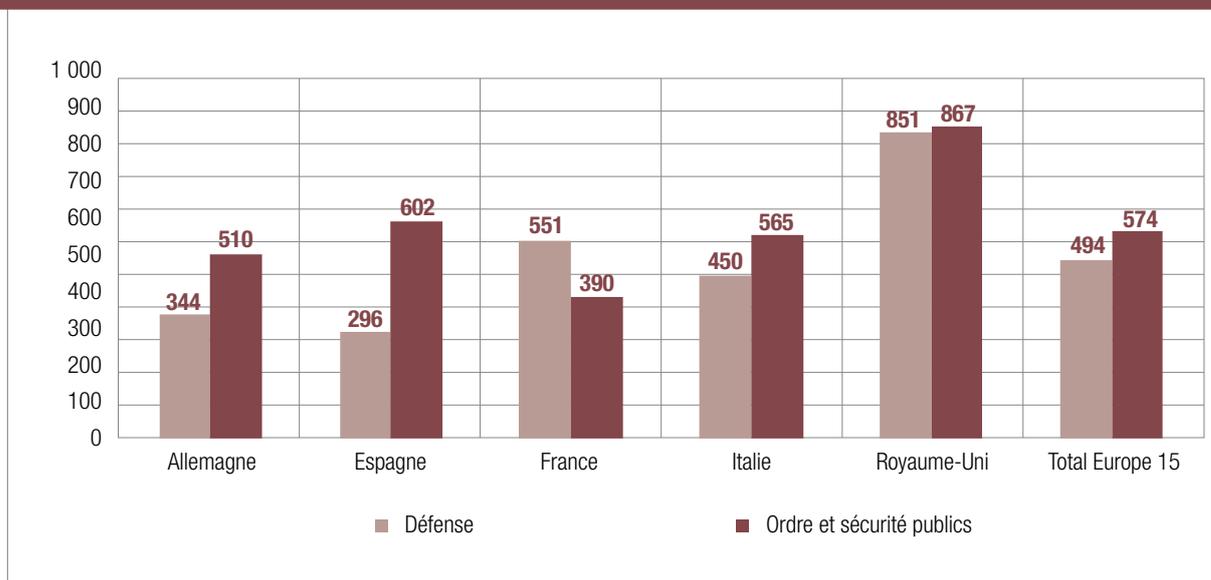
et 10,4%), puis viennent les autres pays du Sud de l'Europe, le Portugal (7,6%), immédiatement après l'Espagne et l'Italie (6,9%).

Le coefficient de dépense de la France s'explique par le niveau relativement faible de ses dépenses de Sécurité (2,4%), contre 3,6% dans l'UE15 et 5,4% au Royaume-Uni.

Dépenses publiques consacrées à la « Défense et sécurité » dans l'Europe des Quinze en 2009



Dépenses publiques de « Défense et sécurité » par habitant en 2009 dans les principaux pays européens (montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat, en euros français)



3 L'évolution de l'emploi total, de celui des administrations publiques (APU) et de celui de la défense

Pour les comptes nationaux, on parle à propos d'effectifs employés de l'emploi intérieur, c'est-à-dire de l'ensemble des personnes physiques, résidentes ou non, ayant un emploi dans une unité de production résidente (voir glossaire). Il s'entend pour la France entière, DOM compris.

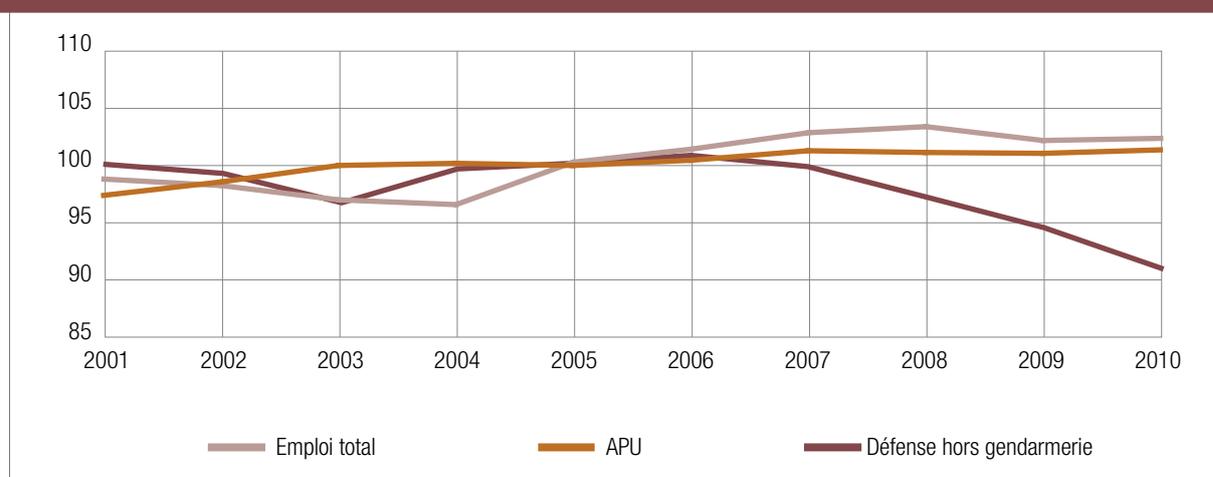
L'emploi intérieur est mesuré en moyenne annuelle, comme la plupart des agrégats issus des comptes. L'emploi de la défense est calculé à partir des statistiques de rémunérations, et comprend l'ensemble du personnel rémunéré par le ministère (y compris les appelés du contingent). La présentation détaillée de ce dernier figure dans le chapitre 3.

Évolution de l'emploi intérieur total, des administrations publiques et de la défense Milliers de personnes en moyenne annuelle (sauf indication contraire)

Année	Emploi intérieur total en valeur	Emploi des administrations publiques	Emploi de la Défense
2001	25 771,6	5 776,1	352,2
2002	25 911,1	5 843,4	338,1
2003	25 944,5	5 926,5	330,1
2004	25 970,3	5 937,4	339,0
2005	26 149,2	5 926,7	340,7
2006	26 436,3	5 952,2	343,7
2007	26 811,4	6 001,2	340,1
2008	26 948,0	5 992,4	331,2
2009	26 635,0	5 987,2	322,3
2010	26 679,1	6 005,1	312,4

Source : Comptes nationaux - Base 2005, Insee et ministère de la défense

Évolution de l'emploi total, des administrations publiques et de la défense (indices base 100 en 2005)



4 La place de la défense dans l'ensemble de l'économie : le compte satellite de la défense

4.1- La production du service de défense

Service public financé par le budget de l'État, la défense a une production évaluée par ses coûts.

Le compte satellite transcrit les masses d'exécution du budget de la défense, ventilées selon les nomenclatures de comptabilité nationale en vigueur, fournies par la direction générale des finances publiques (DGFIP). La production du service de défense est égale à la somme de la consommation intermédiaire et de la valeur ajoutée, constituée presque en totalité de la rémunération des salariés.

La comptabilité assimile l'acquisition des biens militaires à une consommation intermédiaire (voir glossaire) et pas à un investissement, en raison de leur usage unique. Dans l'équilibre du compte satellite, ils sont consommés dans l'année d'acquisition pour produire le service de défense. Seuls les biens duaux, utilisables dans la sphère civile (bâtiments, équipements portuaires et aéroportuaires, véhicules non blindés, matériel technique d'usage général) sont considérés comme de l'investissement (FBCF, formation brute de capital fixe).

La production du service de défense est au total de 28 milliards d'euros en 2009. Ce chiffre est repris dans l'élaboration du Tableau des entrées-sorties (TES) à la fin du chapitre.

L'investissement (pour des biens duaux) s'élève à 1,9 milliard d'euros. Avec les transferts, il permet de rapprocher la production et les données budgétaires.

À partir de 2009, la gendarmerie ne fait plus partie des services du ministère : l'impact de cette mesure affecte principalement les salaires (4 milliards) et les pensions (2 milliards).

Les dépenses exécutées hors pensions s'élèvent à 33,7 milliards d'euros en 2009 et à 42,3 milliards d'euros pensions comprises.

Le tableau ci-dessous donne la répartition du budget exécuté en 2009, selon les rubriques et concepts de comptabilité nationale en vigueur (base 2005).

Le budget de la défense ventilé selon les rubriques de comptabilité nationale (année 2009)

	en M€ courants
Consommation intermédiaire	16 221
Rémunération des salariés ¹	11 611
Impôts sur la production	109
Production du service de défense	27 941
FBCF (investissements duaux)	1 919
Transferts courants ²	3 580
Transferts en capital	251
Remboursement ONU/Coopération internationale	-28
Total	33 663
Pensions ¹ militaires et civiles (y/c ouvriers)	8 674
Total (y compris pensions)	42 337

Source : DGFIP, traitement Observatoire économique de la défense

1- À partir de 2009, les gendarmes ne font plus partie du ministère de la défense.

2- Hors versements aux fonds spéciaux de retraite, au titre des cotisations employeurs.

En 2009, la consommation intermédiaire augmente de 13 % en volume, c'est-à-dire en tenant compte des prix (le déflateur retenu est le prix du PIB). À périmètre constant, l'augmentation ne serait que de 4 %. Car désormais les coûts de développement militaire en cours sont répertoriés avec les dépenses d'acquisition et d'entretien de ces matériels.

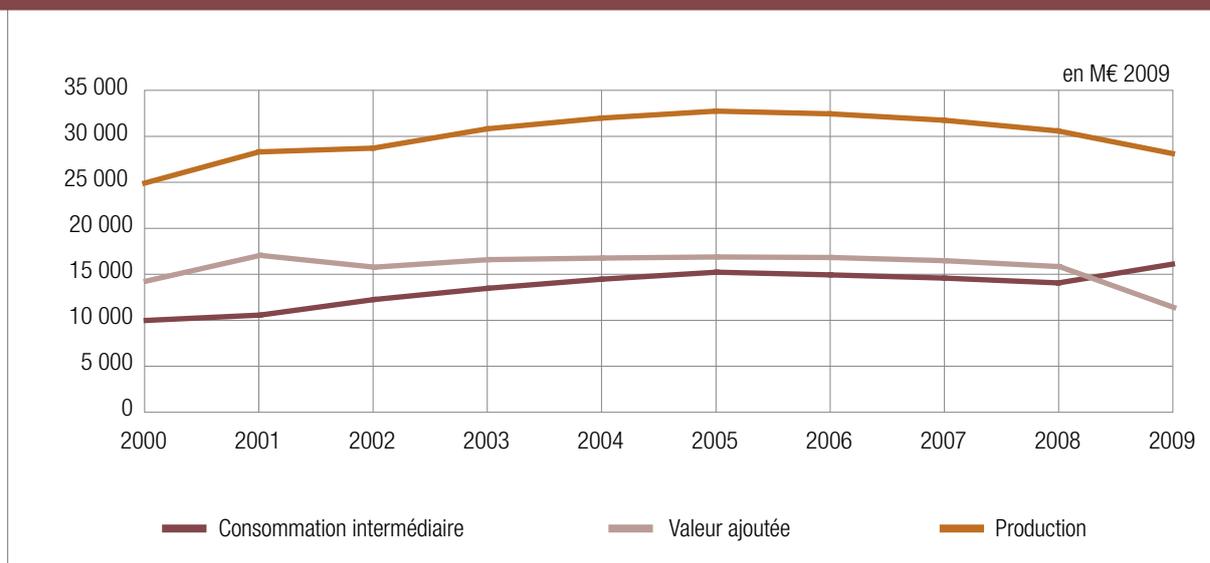
L'année 2009 est la première de la tranche de programmation militaire 2009-2014, marquée par l'optimisation des forces de prévention, la poursuite de la réduction des effectifs et l'accroissement de qualification des personnels. La valeur ajoutée, qui ne comporte plus la rémunération des gendarmes, se maintient, à périmètre constant.

Production du service de Défense (en volume, euros constants 2009)

en M€ 2009			
Année	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée	Production
2000	10 612	14 362	24 975
2001	11 170	16 927	28 097
2002	12 686	15 750	28 437
2003	13 849	16 532	30 381
2004	14 751	16 685	31 436
2005	15 420	16 764	32 183
2006	15 184	16 708	31 892
2007	14 861	16 405	31 267
2008	14 371	15 797	30 168
2009	16 221	11 720	27 941

Source : DGFIP, traitement Observatoire économique de la défense

Production du service de défense de 2000 à 2009



4.2- Les achats du ministère de la défense et des anciens combattants et la NAF révision 2

Les comptes nationaux publient désormais dans la nomenclature d'activité et de produits NAF révision 2.

Le fait majeur, concernant les dépenses du ministère, tient en la séparation des dépenses de maintenance et d'acquisition des matériels. Dans la sphère aéronautique, l'impact est notable.

Les dépenses d'équipement en biens intermédiaires sont incluses dans un ensemble plus vaste dans la nouvelle nomen-

clature : le niveau 88 de publication des comptes est plus large, pour les biens intermédiaires qui concernent le ministère, que celui de l'ancienne nomenclature au niveau G. Maintenance comprise, le champ d'inclusion s'étend de plus d'un tiers.

L'analyse des comptes PCE de la Lof permet de retrouver dans les dépenses budgétaires la part qui revient à l'acquisition des matériels et la part qui revient à leur entretien.

Répartition des dépenses d'équipement par matériel et part de la maintenance par produit, en 2009

Produit	Part de l'acquisition = Titre 5	Part de la maintenance = Titre 3	Total équipement militaire = Titre 3 + 5	Part du produit en % dans la dépense totale
Équipement naval	75	25	100	20
Équipement aéronautique et spatial	54	46	100	30
Armes, munitions, véhicules blindés de combat	76	24	100	21
Électronique, optique et appareils de mesure	64	36	100	10
Recherche, études, développement en cours	70	30	100	19
Ensemble	67	33	100	100

Source : DGFIP, traitement Observatoire économique de la défense

La table de passage ci-dessous récapitule les principales modifications affectant les dépenses spécifiques au ministère de la Défense.

Table de correspondance NAF révision 1 vers NAF révision 2, juillet 2008

Nomenclatures de diffusion, voir annexe

NAF rév. 1	NES	Intitulé de poste	Précision sur le contenu	NAF rév. 2	NES	Intitulé de poste
29.6A	GE28	Fabrication d'armement	Armement hors missiles (voir ci-dessous)	25.40Z	GC25C	Fabrication d'armes et de munitions
			Missiles balistiques intercontinentaux de longue portée	30.30Z	GC30C	Construction aéronautique et spatiale
			Véhicules militaires de combat	30.40Z	GC30D	Construction de véhicules militaires de combat
			Réparation	33.11Z	GC33Z	Réparation d'ouvrages en métaux
			Installation	33.20A		Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
35.1A	GE11	Construction de bâtiments de guerre	Fabrication	30.11Z	GC30A	Construction de navires et de structures flottantes
35.1C		Réparation navale	Transformation et équipement			
			Réparation et maintenance	33.15Z		Réparation et maintenance navale
35.3A	GE13	Construction de moteurs pour avions	Réparation et maintenance	33.16Z	GC33Z	Réparation et maintenance d'avions et d'engins spatiaux
35.3B		Construction de cellules d'avions	Réparation et maintenance			
35.3A		Construction de moteurs pour avions	Fabrication	30.30Z	GC30C	Construction aéronautique et spatiale
35.3B		Construction de cellules d'avions	Fabrication			
35.3C		Construction de lanceurs et engins spatiaux	Fabrication			
36.1A	GC41	Fabrication de sièges	Fabrication	30.11Z	GC30A	Construction de navires et de structures flottantes
			Fabrication	30.30Z	GC30C	Construction aéronautique et spatiale

4.3- L'équilibre emplois-ressources, mesuré par le Tableau des entrées-sorties (TES)

Le tableau des entrées-sorties (TES) retrace l'équilibre macro-économique en ressources et en emplois des biens et des services. Il est constitué de trois tableaux :

- le tableau des ressources en produits, ventilées principalement en production nationale et importations ;
- le tableau des emplois finals qui présente les différentes utilisations des produits par les secteurs institutionnels. Ces utilisations sont la consommation finale et l'investissement (des ménages et des administrations), les variations de stocks, les exportations ainsi que la consommation intermédiaire (le tableau ci-dessous ne détaille que la consommation finale des administrations et les exportations, les achats de

produits d'armement par le ministère n'étant pas classés en investissement mais en consommation intermédiaire) ;

- le tableau des entrées intermédiaires qui ventile l'utilisation intermédiaire des produits par chaque branche d'activité.

Un TES spécifique de la défense peut être établi. Il identifie trois acteurs : le ministère de la défense et des anciens combattants, en tant qu'administration publique (APU), qui fournit un service non marchand de défense, les industries d'armement, qui vendent à l'État le matériel militaire commandé, le reste de l'économie, par solde entre l'ensemble de l'économie et les acteurs de la défense.

Le TES présenté ici porte sur l'année 2009.

Compte satellite de la défense - Tableau des Entrées-Sorties (TES) - Année 2009 (en base 2005)

en Md€												
	Ressources en produits				Consommations intermédiaires				Emplois finals			
	Production	Importations	Impôts sur produits	Total des ressources	Ministère de la défense	Industrie d'armement	Reste de l'économie	TOTAL	CF des APU *	Autres	Exportations	Total des emplois
Services de défense	27,9			27,9					27,9			27,9
Produits d'armement ¹	13,6	1,3	1	15,9	13,5	6,3		19,8		-7,5	3,7	15,9
Reste de l'économie	3 337,4	473,9	183,6	3 994,8	2,7	3,7	1 648,2	1 654,6	439,1	3 138,4	437,2	3 994,9
TOTAL	3 379	475,2	184,7	4 038,8	16,2	10,0	1 648,2	1 674,4	467	3 130,9	440,9	4 038,8
* Consommations finales des administrations publiques												
Valeur ajoutée					11,7	3,6	1 689,2	1 704,5				
dont valeur ajoutée de défense					15,3					Valeurs ajoutées		1 704,5
Production disponible					27,9	13,6	3 337,4	3 379,0	Impôts sur produits		184,7	
dont production de défense					41,5					PIB		1 889,2
Source : Insee/DGA, traitement Observatoire économique de la défense												
1- La production de produits d'armement est estimée à partir de l'indicateur de la DGA (cf 5.1.3).												

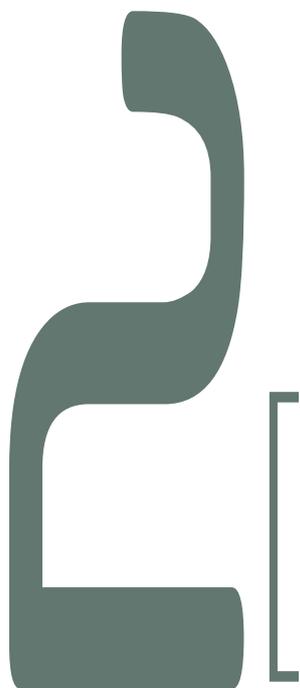
La part du domaine défense dans le PIB peut être appréhendée à partir de la somme des valeurs ajoutées des deux acteurs économiques « défense » que sont le ministère et les industries d'armement.

La valeur ajoutée s'élève à 15,3 Md€ : 11,7 Md€ pour le ministère, et 3,6 Md€ pour l'industrie d'armement. La part de cette somme dans le PIB est de 0,8 % en 2009 : la place de la défense se réduit de 15 %, en raison du départ de la gendarmerie en 2009.

La production de l'ensemble du domaine défense s'élève à 41,5 Md€.

Le TES peut être utilisé pour identifier les branches d'activité les plus impliquées en cas de variation des crédits alloués à la défense. En particulier, il fait apparaître la répartition des dépenses de consommation intermédiaire de défense (soit les commandes de l'État) :

- 13,5 Md€ à l'industrie d'armement (soit 83 %) qui incluent les dépenses en « Études et recherche » ;
- 2,7 Md€ au reste de l'économie, dont 0,5 Md€ dans les industries manufacturières hors armement.



Les principales données budgétaires et comptables du ministère de la défense

Les données budgétaires françaises figurant aux paragraphes 2.1 et 2.2 sont celles des lois de finances initiales. Elles sont présentées dans ces deux paragraphes selon les dispositions de l'ordonnance de 1959 (hors anciens combattants) jusqu'en 2005 puis à partir de 2006 selon le périmètre Mission défense.

Le budget est présenté au format de la Loi organique relative aux lois de finances (Lof) aux paragraphes 2.3 et 2.4.

Les deux nomenclatures coexistent dans ce document afin de conserver la pertinence des séries longues sur dix ans.

Pour 2012, 41,2 milliards d'euros (en crédits budgétaires) sont mis à la disposition du ministre de la Défense. Les quatre programmes de la mission «Défense», mobilisent plus de 92 % des crédits de paiement.

1- Le poids de la défense	22
2- La structure des dépenses de défense en lois de finances initiales	24
2.1- La répartition entre les dépenses hors équipement (personnel et fonctionnement, Titre 3) et les dépenses d'équipement Titres 5 et 6).....	24
2.2- Les dépenses hors équipement (personnel et fonctionnement) et les dépenses d'équipement des trois armées et des services communs.....	25
2.3- L'évolution des composantes des dépenses hors équipement	26
2.4- Les dépenses hors équipement (hors pensions) des trois armées, et des services communs	28
2.5- L'évolution des composantes des dépenses d'équipement.....	29
2.6- Les dépenses d'équipement des trois armées et des services communs	30
3- La présentation du budget du ministère de la défense au format Lof	31
3.1- Les missions, programmes et actions correspondant au budget du ministère de la défense	31
3.2- Le budget du ministère de la défense par destination (missions, programmes) et nature (titres) - crédits budgétaires.....	32
3.3- La répartition des crédits de paiement (CP) du ministère de la défense par mission (pensions comprises).....	34
3.4- La répartition des crédits de paiement (CP) du ministère de la défense par programme et par titre de dépense.....	35
4- L'exécution du budget du ministère de la défense au format Lof	36
4.1- L'exécution du budget du ministère de la défense par destination (missions, programmes) et nature (titres) en crédits de paiement.....	36
5- Les principales données comptables : la Défense dans le bilan de l'Etat.....	38
6- Les surcoûts des opérations extérieures.....	40

Le poids de la défense

Évolution du périmètre défense en France (hors gendarmerie) et mission défense à partir de 2006

en M€					
Année	Périmètre défense, mission défense LFI (hors pensions)		Périmètre défense LFI (y compris pensions)		Indice de prix du PIB*
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	
2003	26 814	27 784	non disponible hors gendarmerie		96,5
2004	28 064	28 601			98,1
2005	28 438	28 438			100,0
2006 ¹	29 145	28 534	35 382	34 640	102,1
2007	29 846	28 483	36 251	34 596	104,8
2008	30 221	28 127	36 866	34 310	107,4
2009 ²	32 984	30 555	39 961	37 018	108,0
2010 ³	32 196	29 584	39 230	36 047	108,8
2011 ⁴	31 173	28 220	38 432	34 792	110,5
2012 ⁴	31 445	27 964	39 094	34 766	112,5

Sources : lois de finances initiales, Comptes nationaux - base 2005, Insee

1- Rupture de série mission défense, nouveau périmètre lié à la loi de programmation militaire 2009-2014.

2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

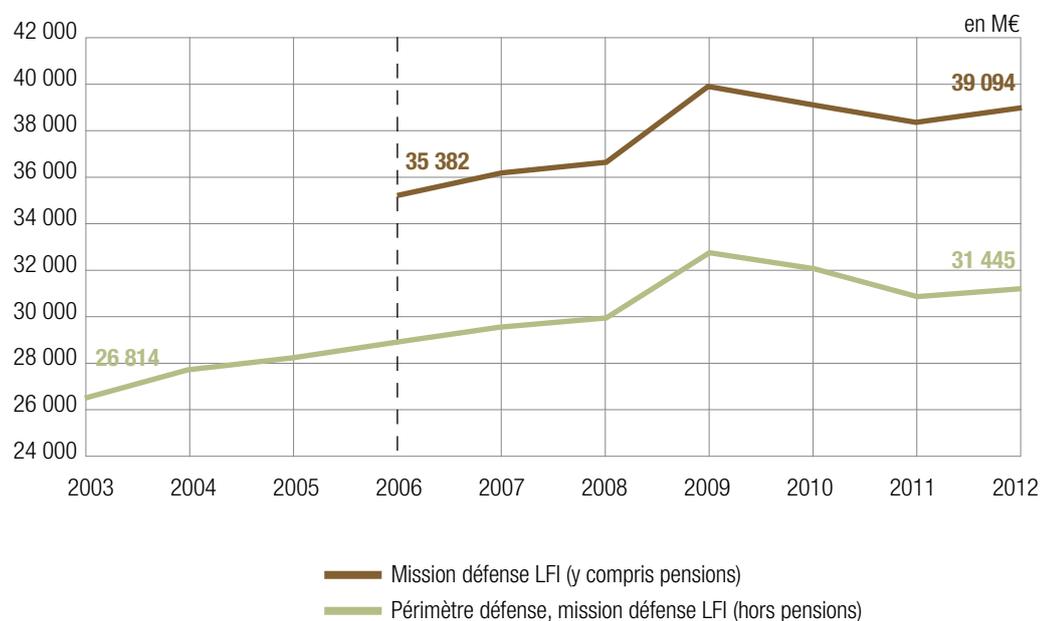
4- Lois de finances initiales pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires).

♦ Le dérateur utilisé pour le calcul des données en volume est l'indice de prix du PIB. Il est présenté ici en prenant pour référence l'année 2005 (2005 = 100).

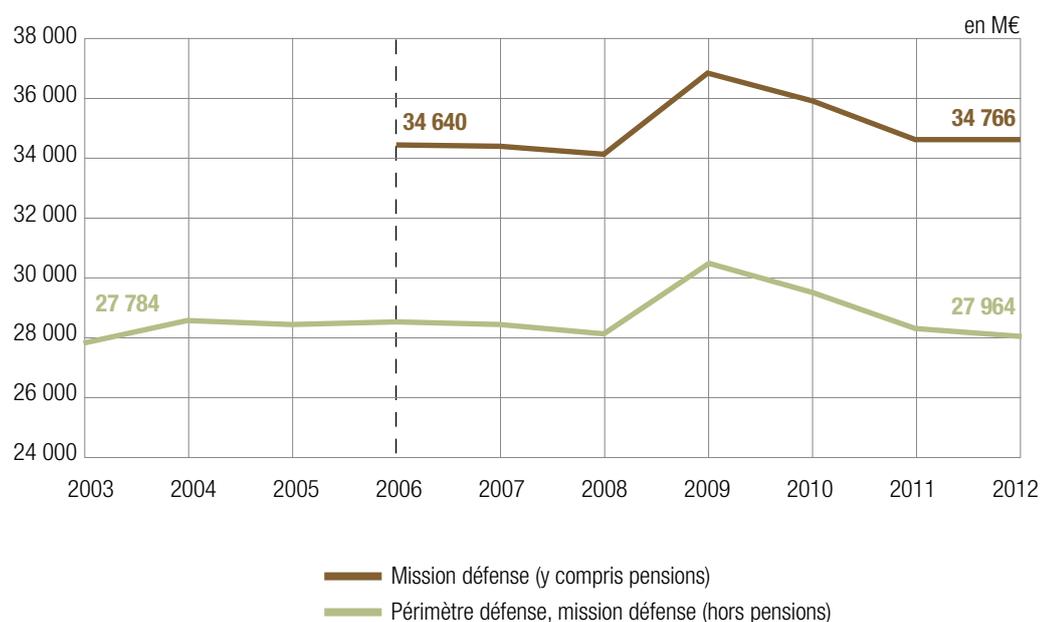
Évolution du périmètre défense et mission défense (LFI - hors pensions)



Périmètre défense et mission défense avec et hors pensions (en valeur)



Périmètre défense et mission défense avec et hors pensions (en volume)



La structure des dépenses de défense en lois de finances initiales

2.1- La répartition entre les dépenses hors équipement (personnel et fonctionnement, Titre 3) et les dépenses d'équipement (Titres 5 et 6)

Dépenses hors équipement et équipement

en M€ courants				Nomenclature budget 2010
Année	Hors équipement (hors pensions)	Équipement	Total (hors pensions)	
2003	13 538	13 276	26 814	HORS ÉQUIPEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale hors pensions • Autres dépenses du ministère (ADM) • Activités et fonctionnement des armées (AFA) • Opérations extérieures (Opex) ÉQUIPEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Dissuasion • Autres opérations d'armement (AOA) • Équipements d'accompagnement (EAC) • Entretien programmé du matériel et du personnel (EPM-EPP) • Programmes à effet majeur (PEM) • Prospective et préparation de l'avenir • Infrastructures de défense
2004	13 611	14 453	28 064	
2005	13 699	14 739	28 438	
2006 ¹	14 270	14 875	29 145	
2007	14 688	15 158	29 846	
2008	14 888	15 334	30 221	
2009 ²	15 097	17 887	32 984	
2010 ³	15 152	17 044	32 196	
2011 ⁴	15 159	16 014	31 173	
2012 ⁴	15 212	16 233	31 445	

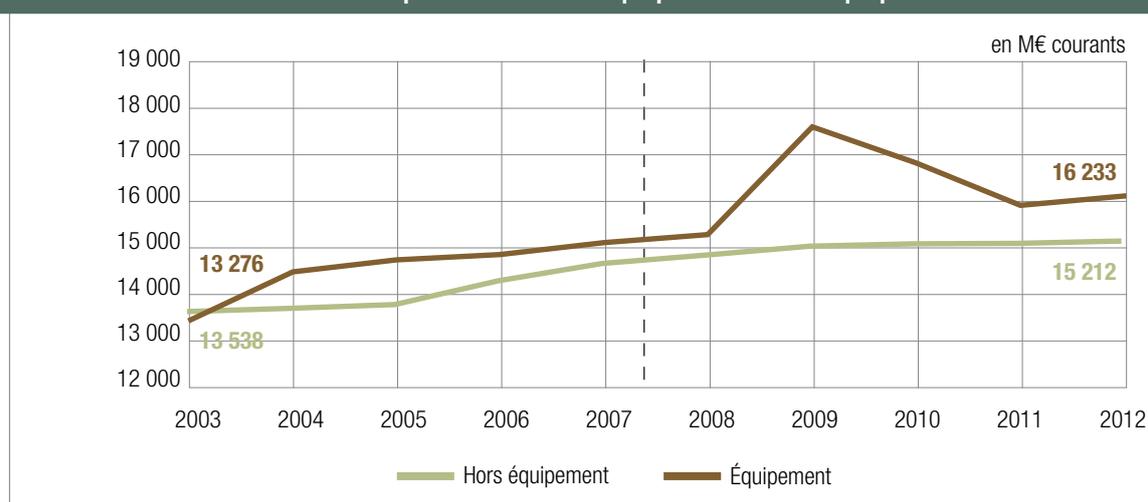
Source : lois de finances initiales

- 1- Rupture de série mission défense, nouveau périmètre lié à la loi de programmation militaire 2009-2014.
 2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).
 3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).
 4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires et extrabudgétaires).

Pour mémoire : nomenclature ordonnance de 1959

HORS ÉQUIPEMENT (Titre III - Moyens des armes et services)	ÉQUIPEMENT (Titre V)
Rémunérations et charges sociales	Recherches et études
Alimentation	Investissements industriels
Fonctionnement résiduel	Fabrication de matériels
Carburant et produits pétroliers	Infrastructures
	Soutien des forces et entretien du matériel
	Entretien du matériel
	ÉQUIPEMENT (Titre VI - Subventions d'investissement accordées par l'État)
	Équipements culturel et social
	Équipements administratif et divers

Évolution des dépenses hors équipement et équipement



2.2- Les dépenses hors équipement (personnel et fonctionnement) et les dépenses d'équipement des trois armées et des services communs

Dépenses hors équipement (héqt) hors pensions et dépenses d'équipement (éqt) des trois armées et des services communs

		en M€ courants									
	Dépenses	2003	2004	2005	2006 ¹	2007	2008	2009 ²	2010 ³	2011 ⁴	2012 ⁴
Air	Héqt	2 465	2 455	2 470	2 588	2 629	2 597	2 557	2 412	1 891	2 039
	Éqt	3 102	3 615	3 635	1 132	1 311	1 279	1 380	1 307	1 444	1 308
	Total	5 567	6 070	6 105	3 720	3 940	3 876	3 938	3 719	3 334	3 347
Terre	Héqt	5 016	4 958	4 972	5 570	5 497	5 571	5 561	5 328	4 807	4 194
	Éqt	2 627	2 997	3 015	991	941	1 009	996	957	1 014	958
	Total	7 644	7 955	7 988	6 561	6 437	6 580	6 557	6 285	5 821	5 152
Marine	Héqt	1 994	1 996	1 975	2 233	2 248	2 246	2 154	2 094	2 201	1 809
	Éqt	3 436	3 838	3 799	1 176	1 348	1 345	1 446	1 258	1 265	1 507
	Total	5 430	5 834	5 774	3 409	3 597	3 591	3 601	3 352	3 465	3 316
Services communs	Héqt	4 062	4 202	4 282	3 879	4 314	4 474	4 824	5 318	6 261	7 171
	Éqt	4 110	4 003	4 290	11 576	11 558	11 701	14 064	13 522	12 292	12 460
	Total	8 172	8 205	8 572	15 455	15 872	16 175	18 888	18 840	18 553	19 630
Total	Héqt	13 538	13 611	13 699	14 270	14 688	14 887	15 096	15 152	15 159	15 212
	Éqt	13 276	14 453	14 739	14 875	15 158	15 334	17 887	17 044	16 014	16 233
	Total	26 814	28 064	28 438	29 145	29 846	30 221	32 983	32 196	31 173	31 445

Source : lois de finances initiales

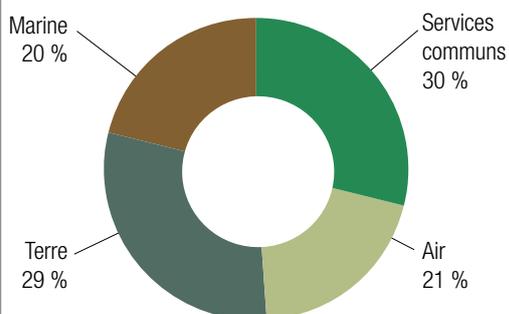
1- À partir de 2006, les montants retenus par armée sont ceux inscrits dans les BOP du P. 178, les crédits d'équipement sont regroupés dans le P. 146.

2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

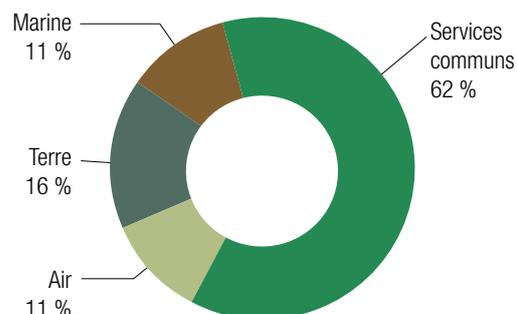
3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires).

Structure en 2003



Structure en 2012



2.3- L'évolution des composantes des dépenses hors équipement

Évolution des dépenses hors équipement

en M€ courants					
Année	Rémunérations et charges sociales	Fonctionnement	Total (hors pensions)	Pensions	Total (y/c pensions)
2003	10 913	2 625	13 538	non disponible hors gendarmerie	
2004	10 941	2 670	13 611		
2005	11 001	2 699	13 699		
2006 ¹	11 447	2 824	14 270	6 237	20 507
2007	11 568	3 119	14 688	6 406	21 093
2008	11 684	3 204	14 888	6 645	21 532
2009 ²	11 692	3 406	15 097	6 977	22 074
2010 ³	11 650	3 502	15 152	7 034	22 186
2011 ⁴	11 703	3 456	15 159	7 259	22 418
2012 ⁴	11 546	3 666	15 212	7 649	22 861

Source : lois de finances initiales

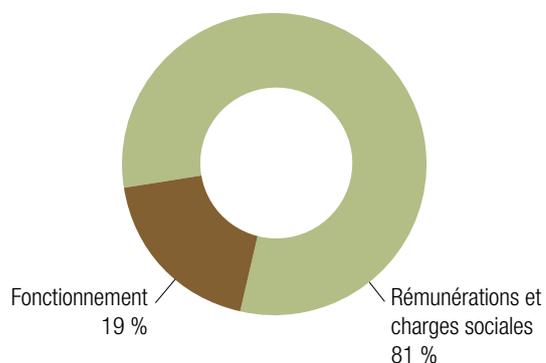
1- À partir de 2006, les montants retenus par armée sont ceux inscrits dans les BOP du P. 178, les crédits d'équipement sont regroupés dans le P. 146.

2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

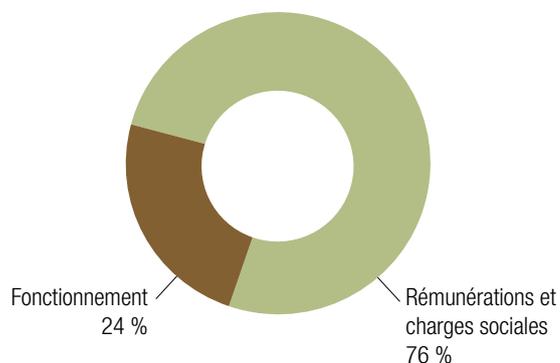
3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires).

Structure en 2003 (hors pensions)



Structure en 2012 (hors pensions)



Évolution des dépenses de fonctionnement

en M€ courants						
Année	Alimentation	Carburants opérationnels	Compensatrice SNCF	Subventions	Autres dépenses de fonctionnement	Total
2003	252	361	110	184	1 718	2 625
2004	234	331	110	211	1 784	2 670
2005	242	347	109	241	1 760	2 699
2006 ¹	234	318	114	148	2 009	2 824
2007	236	383	125	87	2 289	3 119
2008	242	353	130	84	2 394	3 204
2009 ²	248	457	184	nc	2 518	3 406
2010 ³	224	433	184	nc	2 661	3 502
2011 ⁴	204	450	184	nc	2 617	3 456
2012 ⁴	181	525	179	nc	2 781	3 666

Source : lois de finances initiales

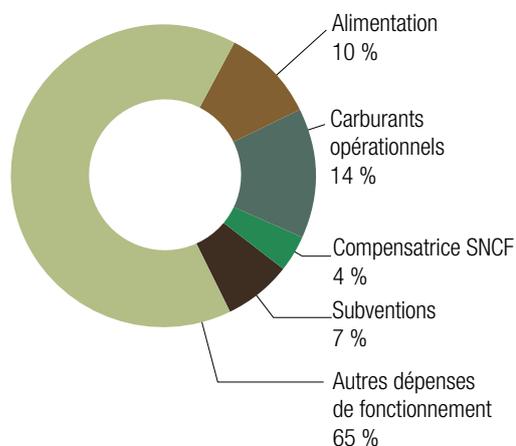
1- À partir de 2006, les montants retenus par armée sont ceux inscrits dans les BOP du P. 178, les crédits d'équipement sont regroupés dans le P. 146.

2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

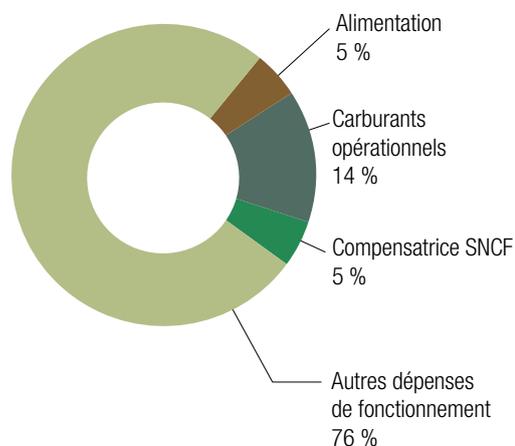
3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires).

Structure en 2003



Structure en 2012



2.4- Les dépenses hors équipement (hors pensions) des trois armées, et des services communs

Dépenses hors équipement (hors pensions) des trois armées et des services communs

en M€ courants					
Année	Air	Terre	Marine	Services communs	Total
2003	2 465	5 016	1 994	4 062	13 538
2004	2 455	4 958	1 996	4 202	13 611
2005	2 470	4 972	1 975	4 282	13 699
2006 ¹	2 588	5 570	2 233	3 879	14 270
2007	2 629	5 497	2 248	4 314	14 688
2008	2 597	5 571	2 246	4 474	14 888
2009 ²	2 557	5 561	2 154	4 824	15 097
2010 ³	2 412	5 328	2 094	5 318	15 152
2011 ⁴	1 891	4 807	2 201	6 261	15 159
2012 ⁴	2 039	4 194	1 809	7 171	15 212

Source : lois de finances initiales

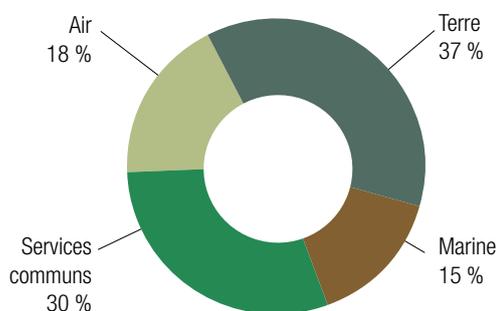
1- À partir de 2006, les montants retenus par armée sont ceux inscrits dans les BOP du P. 178, les crédits d'équipement sont regroupés dans le P. 146.

2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

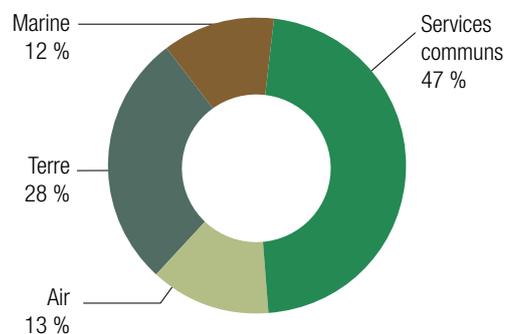
3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires).

Structure en 2003



Structure en 2012



2.5- L'évolution des composantes des dépenses d'équipement

Évolution des dépenses d'équipement

en M€ courants				
Année	Conventionnel	Espace	Nucléaire	Total
2003	9 878	435	2 963	13 276
2004	10 940	402	3 111	14 453
2005	11 126	465	3 148	14 739
2006 ¹	11 063	489	3 323	14 875
2007	11 419	469	3 271	15 158
2008	11 566	393	3 375	15 334
2009 ²	13 956	200	3 731	17 887
2010 ³	13 497	nd	3 547	17 044
2011 ⁴	12 604	nd	3 410	16 014
2012 ⁴	12 890	nd	3 343	16 233

Source : lois de finances initiales

1- À partir de 2006, les montants retenus par année sont ceux inscrits dans les BOP du P. 178, les crédits d'équipement sont regroupés dans le P. 146.

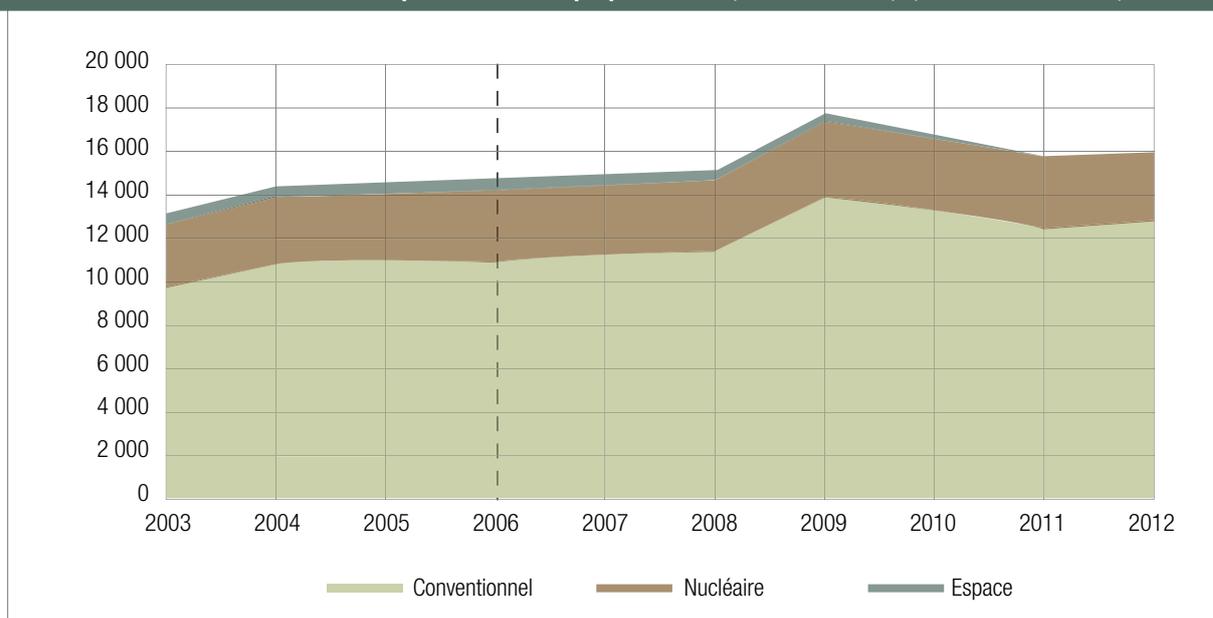
2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires).

29

Évolution cumulée des dépenses d'équipement (données LFI) (en M€ courants)



2.6- Les dépenses d'équipement des trois armées, et des services communs

Dépenses d'équipement des trois armées et des services communs

en M€ courants					
Année	Air	Terre	Marine	Services communs	Total
2003	3 102	2 627	3 436	4 110	13 276
2004	3 615	2 997	3 838	4 003	14 453
2005	3 635	3 015	3 799	4 290	14 739
2006 ¹	1 132	991	1 176	11 576	14 875
2007	1 311	941	1 348	11 558	15 158
2008	1 279	1 009	1 345	11 701	15 334
2009 ²	1 380	996	1 446	14 064	17 887
2010 ³	1 307	957	1 258	13 522	17 044
2011 ⁴	1 444	1 014	1 265	12 292	16 014
2012 ⁴	1 308	958	1 507	12 460	16 233

Source : lois de finances initiales

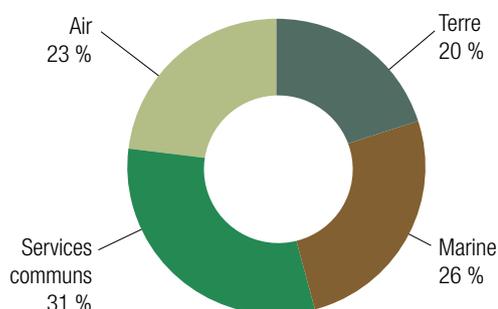
1- À partir de 2006, les montants retenus par armée sont ceux inscrits dans les BOP du P. 178, les crédits d'équipement sont regroupés dans le P. 146.

2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

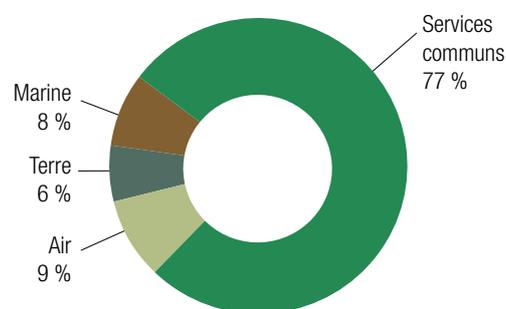
3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires et plan de relance de l'économie).

4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extrabudgétaires).

Structure en 2003



Structure en 2012 par BOP du P.178



La présentation du budget du ministère de la Défense au format Lolf

3.1- Les missions, programmes et actions correspondant au budget du ministère de la Défense

La Loi organique relative aux lois de finances (Lolf) présente le budget selon une ventilation par destinations des crédits, déclinées en missions, programmes et actions.

À ce titre, le ministère de la Défense est concernée par une mission Défense proprement dite, une mission anciens combattants, mémoire et liens avec la nation, enfin, un programme

recherche duale (civile et militaire) s'intègre dans la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.

La mission «Sécurité» est intégrée au budget du ministère de l'intérieur à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le tableau ci-après décline les missions, programmes et actions qui relèvent du budget de la défense.

Budget du ministère de la Défense

Missions	Programmes	Actions
DÉFENSE	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	Analyse stratégique Prospective des systèmes de force Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France Maintien des capacités technologiques industrielles Soutien aux exportations Diplomatie de défense
	Équipement des forces (146)	Dissuasion Commandement et maîtrise de l'information Projection - mobilité - soutien Engagement et combat Protection et sauvegarde Préparation et conduite des opérations d'armement Parts étrangères et programmes civils
	Préparation et emploi des forces (178)	Planification des moyens et conduite des opérations Préparation des forces terrestres Préparation des forces navales Préparation des forces aériennes Logistique et soutien interarmées Surcoûts liés aux opérations extérieures Surcoûts liés aux opérations intérieures
	Soutien de la politique de défense (212)	Direction et pilotage Fonction de contrôle Gestion centrale et organismes extérieurs Politique immobilière Systèmes d'information, d'administration et de gestion Accompagnement de la politique des ressources humaines Promotion et valorisation du patrimoine culturel Communication Restructurations
SÉCURITÉ♦	Gendarmerie nationale (152)	Ordre et sécurité publics Sécurité routière Mission de police judiciaire et concours à la justice Commandement, ressources humaines et logistique Exercice des missions militaires
ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION	Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale (158)♦♦	Indemnisation des orphelins de la déportation et des victimes de spoliations du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation Indemnisation des victimes d'actes de barbarie durant la seconde guerre mondiale
	Lien entre la Nation et son armée (167)	Journée défense et citoyenneté Politique de mémoire
	Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	Administration de la dette viagère Gestion des droits liés aux pensions militaires d'invalidité Solidarité Réparation des conséquences sanitaires des essais nucléaires français
RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Recherche duale (civile et militaire) (191)	Recherche duale en sciences du vivant Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication Recherche duale dans le domaine aérospatial Autres recherches et développements technologiques duaux

♦ Mission « Sécurité » intégrée au budget du ministère de l'Intérieur à compter du 1^{er} janvier 2009.

♦♦ P. 158 transféré au budget du Premier ministre à compter de 2007.

3.2- Le budget du ministère de la défense par destination (missions, programmes) et nature (titres) - crédits budgétaires (y compris pensions)

en M€		2007 (LFI)						2008 (LFI)						2009 (LFI) ¹					
		Titre 2	Titre 3	Titre 5	titre 6	Titre 7	TOTAL	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	TOTAL	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	TOTAL
Mission DÉFENSE																			
Programmes (PRG)	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	537	959	124	42	-	1 661	498	984	131	41	-	1 655	520	1 007	159	49	-	1 735
	Équipement des forces (146)	877	787	8 741	-	-	10 405	892	745	8 783	2	-	10 422	1 860	883	9 464	2	-	12 208
	Préparation et emploi des forces (178)	14 930	5 507	470	114	-	21 021	15 242	5 483	520	104	-	21 350	15 481	5 752	474	125	-	21 822
	Soutien de la politique de défense (212)	1 726	430	1 006	2	-	3 164	1 757	591	1 069	23	-	3 439	806	572	165	23	6	1 573
TOTAL		18 071	7 682	10 341	158	-	36 251	18 390	7 802	10 503	170	-	36 866	18 668	8 204	10 262	199	6	37 339
Mission SÉCURITÉ																			
PRG	Gendarmerie nationale (152)	6 058	965	468	21	-	7 512	6 095	954	386	17	-	7 453	La mission «Sécurité - Gendarmerie nationale» est intégrée au budget du ministère de l'Intérieur à compter du 1 ^{er} janvier 2009					
Mission ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION																			
PRG	Lien entre la Nation et son armée (167)	165	85	2	2	10	265	163	78	3	6	8	258	126	30	4	2	-	163
	Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	59	52	-	3 312	-	3 423	56	56	-	3 250	-	3 361	56	57	0	3 088	-	3 202
TOTAL		224	137	2	3 315	10	3 688	219	134	3	3 256	8	3 619	182	88	5	3 090	-	3 365
Mission RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																			
PRG	Recherche duale (civile et militaire) (191)	-	198	-	-	-	198	-	200	-	-	200	-	200	-	-	-	200	200
TOTAL MISSIONS MINISTÈRE DÉFENSE		24 353	8 983	10 810	3 494	10	47 649	24 704	9 090	10 892	3 444	8	48 138	18 850	8 492	10 267	3 289	6	40 904

1- auxquels s'ajoutent 985 M€ du Plan de relance de l'économie et 1 637 M€ de ressources extrabudgétaires
Pour Mémoire : Programme 158 transféré au budget du Premier ministre à compter de 2007

Titre 2 Dépenses de personnel.

Titre 3 Dépenses de fonctionnement.

Titre 5 Dépenses d'investissement.

Titre 6 Dépenses d'intervention.

Titre 7 Dépenses d'opérations financières.

en M€		2010 (LFI) ²						2011 (LFI) ³						2012 (LFI) ⁴						
		Titre 2	Titre 3	Titre 5	titre 6	Titre 7	TOTAL	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	TOTAL	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	TOTAL	
Mission DÉFENSE																				
Programmes (PRG)	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	542	1 005	181	52	-	1 780	569	1 009	158	55	-	1 792	597	1 004	138	50	-	1 789	
	Équipement des forces (146)	1 842	852	8 648	2	-	11 344	1 870	1 019	7 822	2	-	10 712	1 894	1 244	7 817	8	-	10 963	
	Préparation et emploi des forces (178)	15 404	5 493	455	188	-	21 541	15 491	5 773	418	209	-	21 891	15 534	6 030	434	207	-	22 204	
	Soutien de la politique de défense (212)	895	763	789	27	6	2 480	1 032	874	1 061	40	7	3 014	1 171	894	936	35	9	3 046	
TOTAL		18 684	8 113	10 073	269	6	37 145	18 962	8 676	9 457	307	7	37 409	19 196	9 172	9 325	300	9	38 001	
Mission ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION																				
PRG	Lien entre la Nation et son armée (167)	120	28	3	4		155	102	24	2	7	-	134	87	22	2	7	-	118	
	Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	30	72	0	3 076		3 178	12	76	2 982	-	3 070	0	75	-	2 840	-	2 915	3 202	
TOTAL		151	100	3	3 079		3 334	114	100	2	2 988	-	3 204	87	97	2	2847	-	3 033	
Mission RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																				
PRG	Recherche duale (civile et militaire) (191)		197				197	-	197			-	197	-	33	-		159	193	200
TOTAL MISSIONS MINISTÈRE DÉFENSE		18 835	8 412	10 077	3 346	6	40 675	19 076	8 973	9 459	3 295	7	40 810	19 282	9 302	9 327	3 147	168	41 227	

2- auxquels s'ajoutent 770 M€ du Plan de relance de l'économie et 1 315 M€ de ressources extrabudgétaires

3- auxquels s'ajoutent 1 023 M€ de ressources extrabudgétaires

4- auxquels s'ajoutent 1 093 M€ de ressources extrabudgétaires

Titre 2 Dépenses de personnel.

Titre 3 Dépenses de fonctionnement.

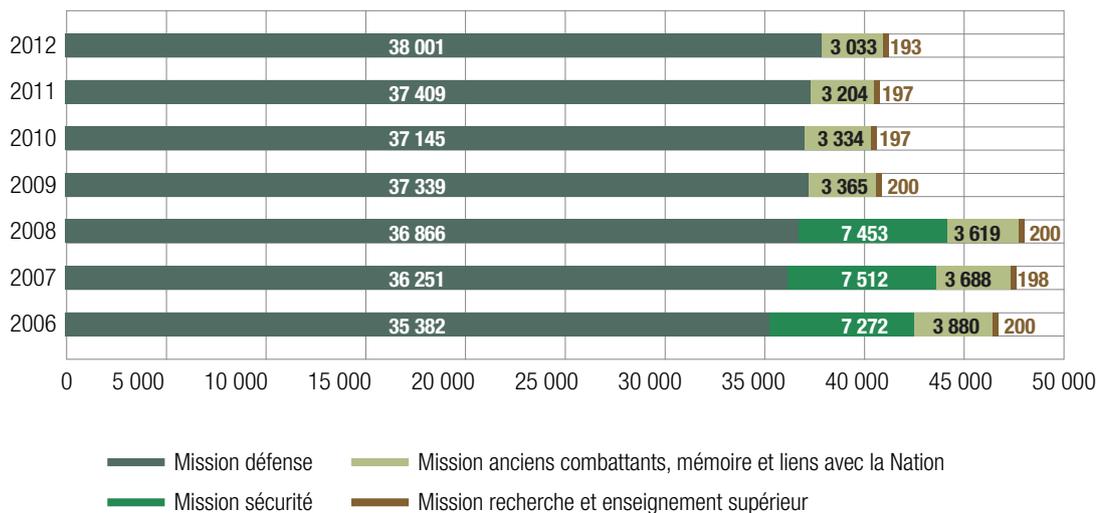
Titre 5 Dépenses d'investissement.

Titre 6 Dépenses d'intervention.

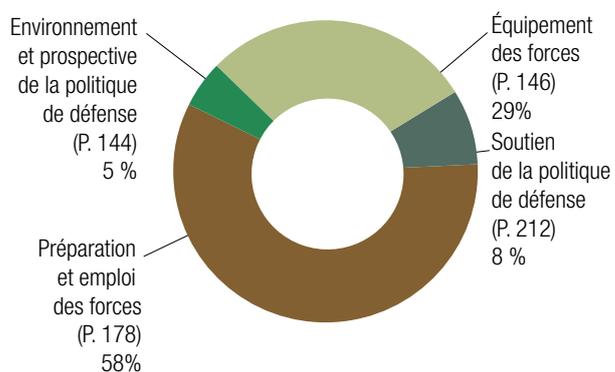
Titre 7 Dépenses d'opérations financières.

3.3- La répartition des crédits de paiement (CP) du ministère de la défense par mission (pensions comprises)

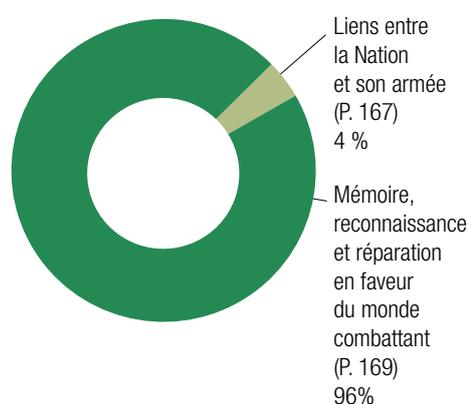
Répartition des crédits de paiement (CP) du ministère de la Défense par mission (pensions comprises)



Répartition par programme des crédits de paiement (CP) de la mission Défense en 2012

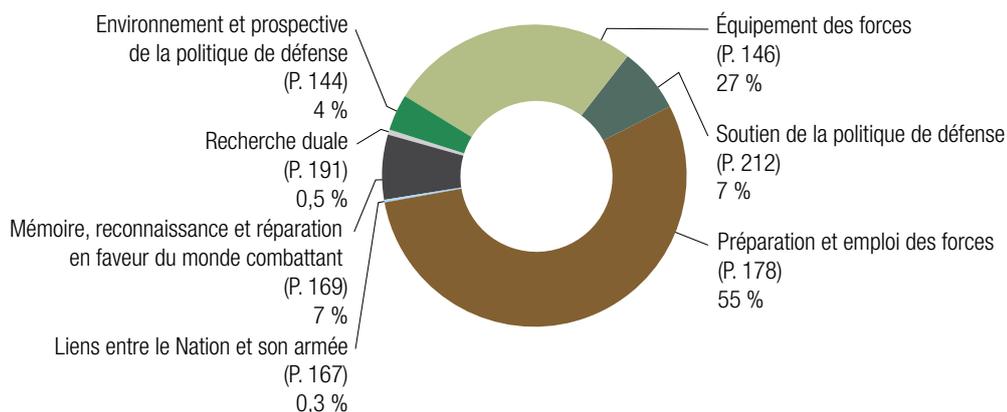


Répartition par programme des crédits de paiement (CP) de la mission Anciens combattants en 2012

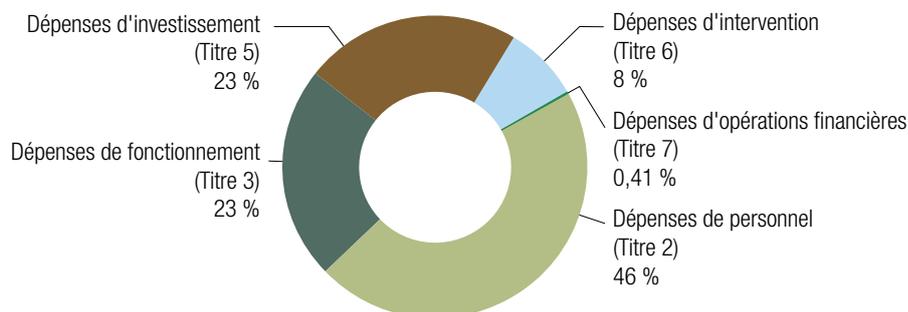


3.4- La répartition des crédits de paiements (CP) du ministère de la défense par programme et par titre de dépense

Répartition des crédits de paiement par programme en 2012



Répartition des crédits de paiement par titre de dépenses en 2012



4 L'exécution du budget du ministère de la Défense au format Lolf

4.1- L'exécution du budget du ministère de la Défense par destination (missions, programmes) et nature (titres) en crédits de paiement

en M€		2007						2008						2009					
		Titre 2	Titre 3	Titre 5	titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Mission DÉFENSE																			
Programmes (PRG)	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	513	957	141	37	0	1 649	507	995	124	40	0	1 665	533	1 017	226	54	0	1 831
	Équipement des forces (146)	890	635	8 671	0	0	10 195	889	733	8 723	0	0	10 346	1 853	1 788	9 914	14	0	13 569
	Préparation et emploi des forces (178)	15 466	5 768	505	164	0	21 903	15 570	5 880	581	208	0	22 239	15 835	6 152	608	282	0	22 877
	Soutien de la politique de défense (212)	1 639	426	1 015	19	0	3 099	1 719	619	1 007	21	0	3 365	838	964	367	13	5	2 188
TOTAL		18 508	7 787	10 332	220	0	36 847	18 685	8 227	10 435	268	0	37 615	19 059	9 921	11 116	363	5	40 465
Mission SÉCURITÉ																			
PRG	Gendarmerie nationale (152)	6 004	1 001	453	7	0	7 465	6 090	950	401	8	0	7 448	La mission «Sécurité - Gendarmerie nationale» (152) est intégrée au budget du ministère de l'Intérieur à compter du 1 ^{er} janvier 2009					
Mission ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION																			
PRG	Lien entre la Nation et son armée (167)	164	83	2	3	14	265	162	76	3	5	7	253	119	30	3	2	0	154
	Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	55	53	0	3 311	0	3 419	55	58	0	3 178	0	3 292	55	58	1	3 074	0	3 188
TOTAL		219	135	2	3 314	14	3 684	217	134	3	3 184	7	3 544	174	88	4	3 076	0	3 342
Mission RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																			
PRG	Recherche duale (civile et militaire) (191)	0	196,18	0	0	0	196	0	195,05	0	0	0	195	0	200	0	0	0	200
TOTAL MISSIONS MINISTÈRE DÉFENSE		24 731	9 119	10 787	3 541	14	48 192	24 992	9 505	10 839	3 460	7	48 802	19 233	9 243	12 137	3 389	5	44 007

Les crédits inscrits au Titre 7 pour le programme 167 correspondent à des subventions d'investissement au profit des musées.

Titre 2 Dépenses de personnel.

Titre 3 Dépenses de fonctionnement.

Titre 5 Dépenses d'investissement.

Titre 6 Dépenses d'intervention.

Titre 7 Dépenses d'opérations financières.

en M€		2010						2011					
		Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	TOTAL	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	TOTAL
Mission DÉFENSE													
Programmes (PRG)	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	542	1 068	155	57	0	1 822	577	990	155	59		1 782
	Équipement des forces (146)	1 835	1 803	8 364	26	0	12 029	1 862	1 892	6 817	31		10 602
	Préparation et emploi des forces (178)	15 946	6 013	374	257	0	22 590	16 055	6 580	561	206		23 401
	Soutien de la politique de défense (212)	959	1 135	575	16	6	2 692	1 035	1 028	808	57	7	2 934
TOTAL		19 283	10 020	9 468	356	6	39 133	19 528	10 490	8 340	353	7	38 718
Mission SÉCURITÉ													
PRG	Gendarmerie nationale (152)	La mission «Sécurité - Gendarmerie nationale» (152) est intégrée au budget du ministère de l'Intérieur à compter du 1 ^{er} janvier 2009											
Mission ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION													
PRG	Lien entre la Nation et son armée (167)	107	24	0	8	0	138	100	23	0	10	0	133
	Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	31	78	0	3 066	0	3 176	12	78	0	2 926	0	3 016
TOTAL		138	102	0	3 074	0	3 314	112	101	0	2 935	0	3 149
Mission RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR													
PRG	Recherche duale (civile et militaire) (191)	0	194	0	0	0	194		189				189
TOTAL MISSIONS MINISTÈRE DÉFENSE		19 421	10 316	9 468	3 430	6	42 640	19 640	10 780	8 340	3 288	7	42 056

Les crédits inscrits au Titre 7 pour le programme 212 correspondent à une dotation en fonds propres pour le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM).

Titre 2 Dépenses de personnel.

Titre 3 Dépenses de fonctionnement.

Titre 5 Dépenses d'investissement.

Titre 6 Dépenses d'intervention.

Titre 7 Dépenses d'opérations financières.

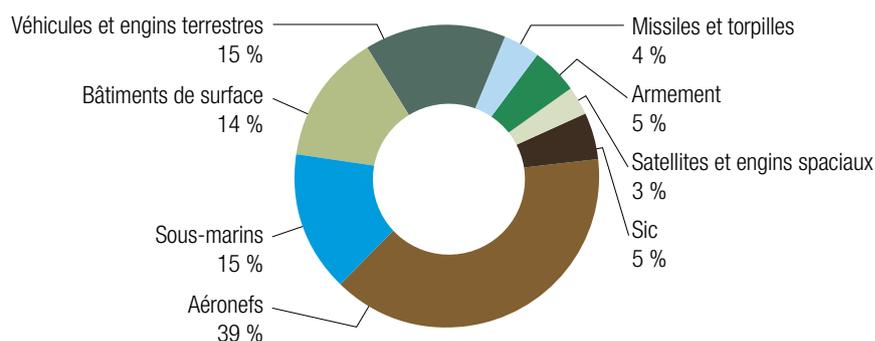
Les principales données comptables : la défense dans le bilan de l'État

Les actifs et passifs de la défense dans le bilan de l'État

Actif (en M€) (hors CEA)	Bilan de clôture - 31 décembre 2010			31 décembre 2009
	Valeur brute	Amortissement et dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
• Immobilisations incorporelles	33 753	11 549	22 204	22 812
- Logiciels acquis et produits en interne	639	242	397	683
- Brevets			0	0
- Développements militaires qualifiés	21 639	11 307	10 332	10 423
- Développements militaires encours	11 475	0	11 475	11 705
• Immobilisations corporelles	130 451	54 345	76 106	76 723
- Parc immobilier	14 955		14 955	16 555
- Parc immobilier en cours	2 767		2 767	2 669
- Matériel technique, industriel et outillage	6 684	3 048	3 636	3 606
- Matériels militaires	86 304	48 941	37 363	35 384
- Equipement militaire encours	16 744		16 744	16 382
- Autres immobilisations corporelles	2 997	2 356	641	2 127
• Stocks	33 778	3 813	29 965	29 162
• Trésorerie				1 250
• Comptes de régularisation actif				76
Total	197 981	69 706	128 275	130 023
Passif (en Md€)				31 décembre 2009
• Provisions pour risques	136			72
• Provisions pour charges	7 515			5 613
- Provisions pour charge de personnel	6 263			4 535
- Provisions pour du domaine immobilier	282			324
- Provisions pour charge de démantèlement	970			753
• Dettes - Charges à payer	1 637			1 969
• Comptes de régularisation - Passif	273			47
Total	9 561			7 701

Source : DAF/SDFFC

Décomposition de l'équipement militaire complet (en valeur brute au 31 décembre 2010)



Par rapport au bilan général de l'Etat, le poids de la Défense est prépondérant.

Il représente (en valeur nette) :

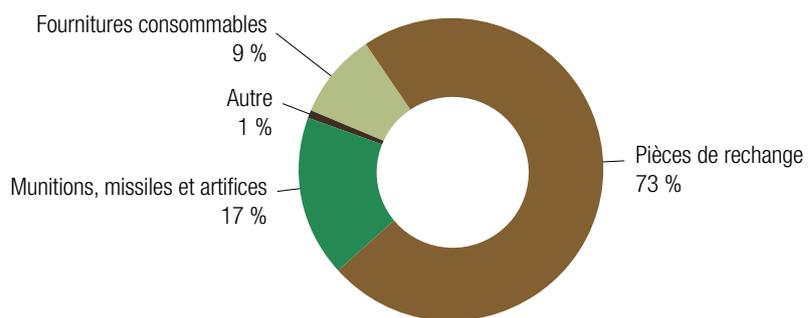
- 67 % des immobilisations incorporelles de l'État
- 74 % des immobilisations corporelles (matériels militaires et autres immobilisations corporelles)
- 98 % des stocks

Poids du ministère de la Défense par rapport au bilan général de l'État

En Md€ (Valeur nette)			
Actif	État au 31 décembre 2010	Mindef au 31 décembre 2010	Part du Mindef dans l'Etat en %
• Immobilisations incorporelles	33	22	67
- Logiciels et brevets	1	0	37
- Développements militaires qualifiés	10	10	100
- Développements militaires encours	13	11	90
- Autres	9		
• Immobilisations corporelles	441	76	17
Total parc immobilier	363	18	5
- Matériel technique, industriel et outillage et autres immobilisations corporelles	4	4	85
- Matériels militaires	37	37	100
- Equipement militaire encours	36	17	46
Total hors parc immobilier	78	58	74
• Stocks	31	30	98

Source : DAF/SDFFC

Composition des stocks par nature (en valeur brute au 31 décembre 2010)



Les surcoûts des opérations extérieures

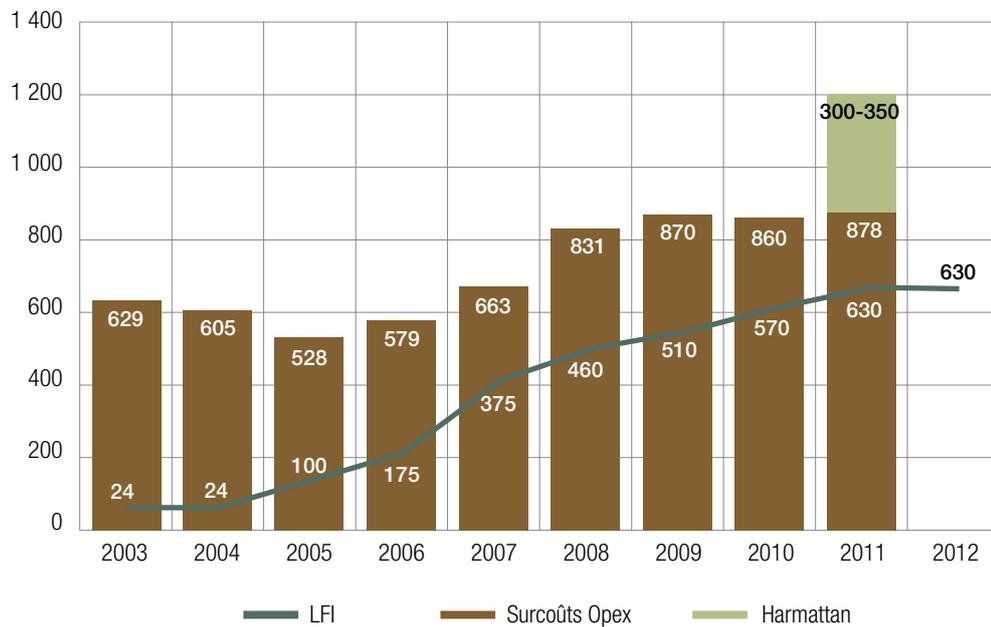
Hors opérations HARMATTAN (engagement français en Libye) la prévision des surcoûts des OPEX pour 2011 s'élevé actuellement à 878 M€.

À activité constante, on constate une stabilisation des surcoûts par rapport aux années antérieures (870 M€ en 2009 et 860 M€ en 2010).

Le surcoût de l'opération Harmattan est évalué entre 300 et 350 M€ au 30 septembre 2011.

En 2012 comme en 2011 et conformément à la LPM, le financement résiduel des surcoût OPEX ne pèsera pas sur les crédits d'équipement de la défense, mais devrait bénéficier d'un abondement interministériel.

Les surcoûts des opérations extérieures (en M€ courants)



3 [Les moyens de la défense

Ce nouveau chapitre est consacré aux moyens de la défense. Il regroupe des données sur les principaux équipements des trois armées (3.1), le domaine immobilier de la défense en métropole (3.2) et sur les bases de défense (3.3).

La réduction du patrimoine immobilier de défense amorcée ces dernières années se confirme en 2011 (70 biens en moins représentant une superficie de 1 161 hectares).

1- Le parc des principaux équipements des trois armées en 2011	42
1.1- Les principaux équipements de l'armée de terre	42
1.2- Les principaux équipements de l'armée de l'air.....	43
1.3- Les principaux équipements de la marine nationale.....	44
2- Le domaine immobilier de la défense en métropole	45
2.1- La répartition du domaine par classe d'utilisation au 31 décembre 2011	45
2.2- La répartition du domaine par attributaire au 31 décembre 2011	46
2.3- La répartition du domaine immobilier de la défense en métropole par région militaire au 31 décembre 2011	47
3- Les bases de défense	48

1 Le parc des principaux équipements des trois armées en 2011

1.1- Les principaux équipements de l'armée de terre

Les principaux équipements de l'armée de terre

Équipements	Nombre	Équipements	Nombre
Blindés	7 570	Artillerie classique	388
Chars de combat		Canons de 155 mm (Caesar, AUF1 & TRF1)	157
Leclerc	254	VOA AMX 10	39
Blindés chenillés		Mortiers de 120 mm	192
VHM	53		
DCL (dépanneurs)	18	Equipement du combattant	3 117
AMX 30D	58	Félin	
AMX 10P	331		
EBG & SDPMAC [♦]	5 (42+12)	Systèmes d'armes antichar	1 138
		Poste de tir Milan	540
		Hot	30
Blindés à roues		Eryx	492
AMX 10 RCR	256	Javelin	76
ERC 90 Sagaie	160		
VBCI	272	Hélicoptères	312
Transport de troupes (VAB tous types)	3 585	Gazelle tout type	153
Petits véhicules protégés (PVP)	900	Tigre	36
Véhicules blindés légers (VBL-VB2L)	1 610	Cougar	23
Aravis	14	Puma SA 330	92
Buffalo	5	Caracal	8
		Systèmes d'armes sol-air	234
		Hawk	8
		Poste de tir Mistral	226

Source : SIRPA terre

♦ Système de déminage pyrotechnique pour mines antichars

1.2- Les principaux équipements de l'armée de l'air

Les principaux équipements de l'armée de l'air

Équipements	Nombre	Équipements	Nombre
Avions de combats	234	Avions de liaison	27
Rafale (Polyvalents)	59	A330, Falcon 7X, Falcon 900 et Falcon 50 (Avions à usage gouvernemental)	7
Mirage 2000 N (Nucléaire et assaut conventionnel)	26	TBM 700 et DHC6 (Avions de liaison)	20
Mirage D et Mirage F1 CT (Assaut conventionnel)	67		
		Avions de formation et d'entraînement	88
Mirage 2000-5 et Mirage 2000 C (Défense aérienne)	56	Alphajet (Formation des pilotes de chasse)	65
		Xingu (Formation des pilotes de transport)	23
Mirage F1 CR (Reconnaissance tactique)	17		
Mirage 2000 B et Mirage F1 B (Transformat°)	9	Equipes de présentation	15
		Alphajet (Patrouille de France)	12
		Extra 300 (Avions de voltige)	3
Flotte d'expérimentation	16		
Rafale	5		
Mirage 2000	8	Hélicoptères	80
Alpha-Jet	3	Fennec (Défense aérienne - Mesures actives de sûreté aérienne)	41
Avions de transport	87	Caracal et Cougar (Recherche et sauvetage au combat)	9
Airbus 340 et Airbus 310 (Transport stratégique)	5	Super Puma/Puma (Transport)	30
C160 et C130 (Transport tactique)	62	Drones	4
CN 235 (Cargos légers)	20	Harfang	
Avions de support opérations	20	Systèmes d'armes sol-air	18
C135 FR et KC 135 R (Avions ravitailleurs)	14	Crotale NG	12
E-3F SDCA (Détection, commandement et contrôle aéroportés)	4	SAMP/T	6
C 160G (Recueil de renseignement électromagnétique)	2		

Source : SIRPA air

1.3- Les principaux équipements de la marine nationale

Les principaux équipements de la marine nationale

Équipements	Nombre	Équipements	Nombre
Bâtiments de combat et de soutien	75	Groupe aérien embarqué	60
Sous-marin nucléaire lanceur d'engins	4	Super-Étendard modernisé	27
Sous-marins nucléaires d'attaque	6	Rafale (dont 10 F1)	30
Porte-avions	1	Hawkeye - E2C	3
Bâtiments de projection (BPC/TCD)	4		
Frégates de premier rang ¹	16	Aviation de patrouille maritime	22
Frégates de surveillance	6	Atlantique 2	
Patrouilleurs de haute mer ²	19		
Patrouilleur austral	1	Surveillance maritime	9
Bâtiments de guerre des mines	11	Falcon 200	5
Bâtiments de soutien logistique ³	4	Falcon 50	4
Bâtiments de transport légers	3		
		Hélicoptères de combat et de sauvetage	47
Moyens amphibies	23	Lynx	22
CDIC, CTM, EDA		Panther/HC4	16
		Dauphin Pedro	3
Police et surveillance	30	Caïman	6
Patrouilleurs et vedettes de gendarmerie ⁴			
		Hélicoptère de service public	9
Information nautique	5	EC225	2
Bâtiments océanographiques et hydrographiques		Dauphin SP	7
		Aviation de soutien maritime	58
Déminage surveillance des chenaux	7	Alouette III	25
Bâtiments bases pour plongeurs-démineurs, bâtiments remorqueurs de sonar		Falcon 10	6
		Xingu	11
		Rallye	9
Bâtiments auxiliaires	13	Cap 10	7
Bâtiments d'assistance, de sauvetage, de soutien, anti-pollution et remorqueurs de haute mer ⁵			
Formation et entraînement	15		
Bâtiments écoles et voiliers ⁶			
Bâtiments scientifiques	3		
Bâtiments d'essais et d'expérimentation			

1- 2 frégates de défense aérienne Horizon, 2 frégates anti-aériennes, 7 frégates anti-sous-marines, 5 frégates *La Fayette*.
2- 9 Avisos, 5 P400, 5 patrouilleurs de service public.
3- 3 bâtiments de commandement et de ravitaillement et 1 pétrolier ravitailleur.
4- 5 patrouilleurs (gendarmerie), 25 vedettes côtières (gendarmerie).
5- 4 remorqueurs d'intervention pour l'assistance et le sauvetage, 2 remorqueurs de haute mer, 3 bâtiments de soutien région, 4 bâtiments de soutien d'assistance et de dépollution,
6- 8 bâtiments écoles, 2 bâtiments d'instruction navale, 4 voiliers, 1 frégate anti-sous-marine.

Source : SIRPA marine

Le domaine immobilier de la défense en métropole

Le nombre d'immeubles gérés par le ministère de la défense et des anciens combattants est passé de 3 834 à 3 764 entre le bilan établi pour l'annuaire statistique de la défense 2010 et celui de 2011, soit une réduction nette de 70 biens représentant une superficie de 1 161 hectares.

A la seule lecture du nombre de biens relevant du patrimoine Défense, il semblerait qu'une forte réduction du patrimoine ait été opérée. Le nombre de biens sortant s'est accru de près de 170 % sur un an. En revanche, la surface cédée s'est quant à elle contractée. La Défense se sépare donc d'emprises nombreuses mais de petite surface.

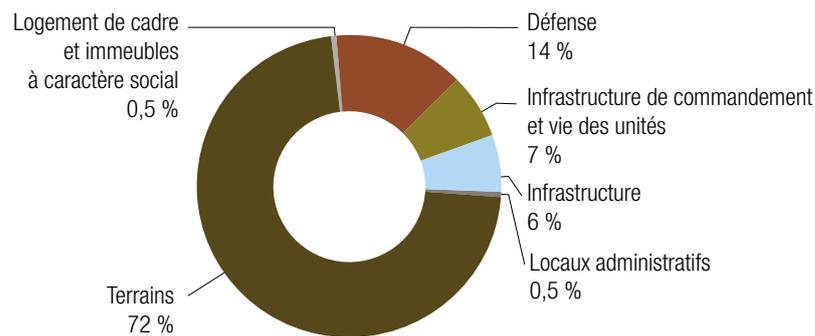
Ce bilan confirme par conséquent, à périmètre constant, la poursuite de la réduction du patrimoine immobilier de la défense.

Ce constat ne doit pas cependant occulter les mouvements suivants engendrés par la poursuite des travaux de fiabilisation des données menés depuis 2008 :

- La diminution de 70 immeubles est la traduction de 62 entrées dans le patrimoine de la défense et la sortie de 132 biens.
- La répartition par « attributaire » (on continue de parler d'« attributaire » par commodité de langage bien que cette notion connaisse une profonde évolution au profit de celle d'utilisateur) montre que la baisse du nombre d'emprises affecte également chacun d'entre eux, l'armée de Terre conservant sa prééminence en occupant près de 69 % des emprises de la défense.

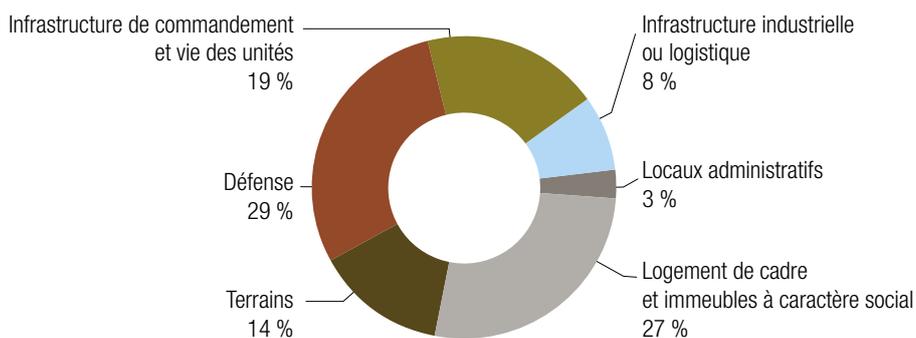
2.1- La répartition du domaine par classe d'utilisation au 31 décembre 2011

Répartition de la surface par classe d'utilisation - Surface totale : 248 676 ha



Source: ministère de la défense, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, (G2D)

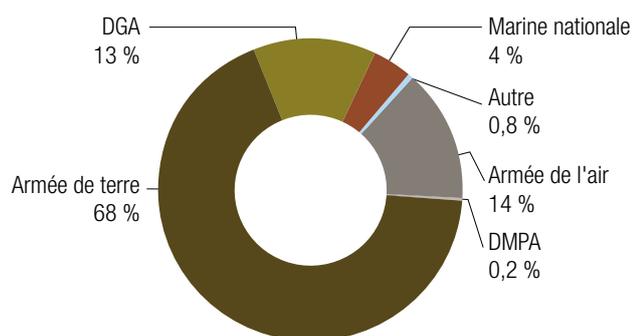
Répartition des immeubles par classe d'utilisation - Nombre total d'immeubles : 3 764



Source: ministère de la défense, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, (G2D)

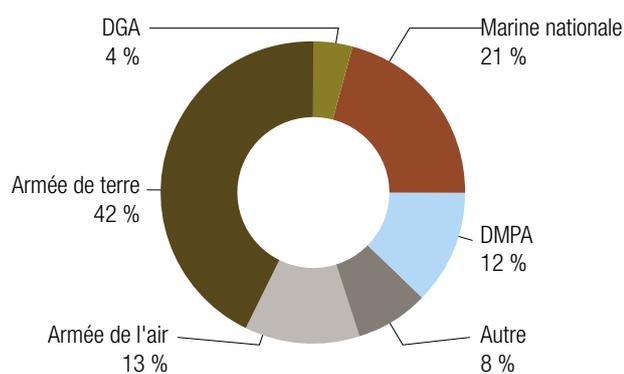
2.2- La répartition du domaine par attributaire au 31 décembre 2011

Répartition de la surface d'emprise occupée par « attributaire » - Surface totale 248 676 ha



Source: ministère de la défense, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, (G2D)

Répartition du nombre d'immeubles par « attributaire » unique ou prépondérant Nombre total d'immeubles : 3 764

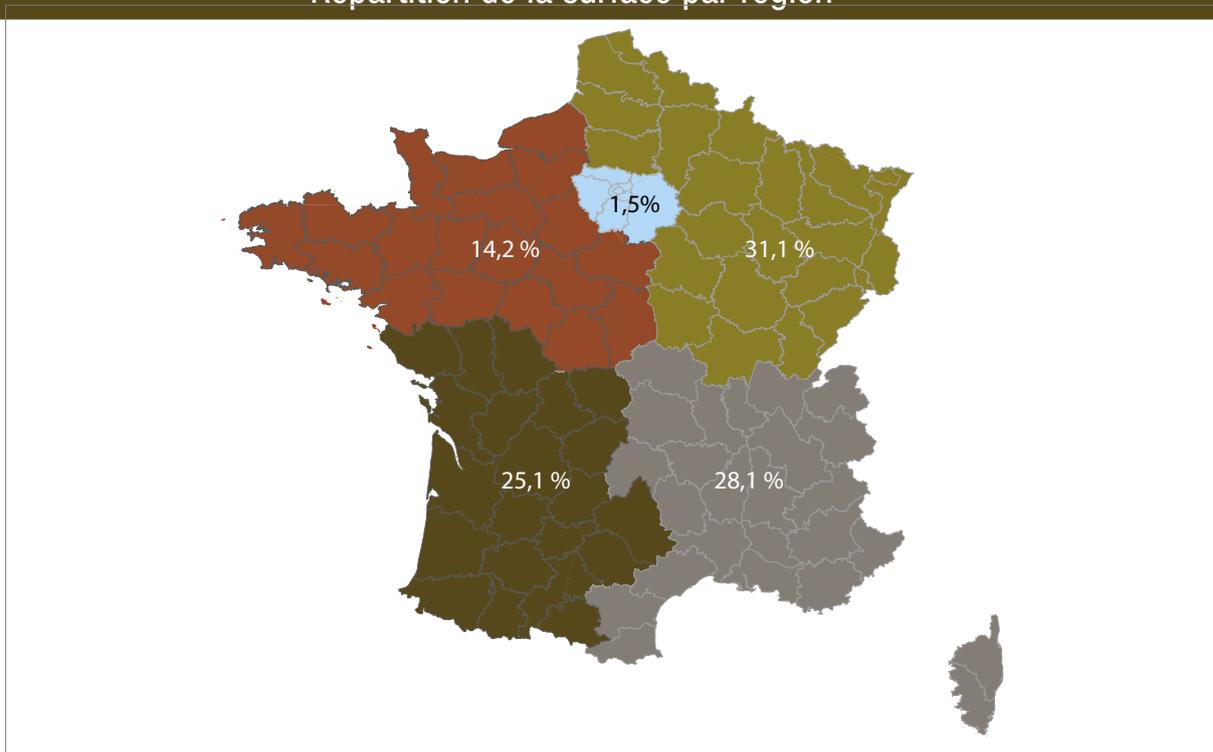


Source: ministère de la défense, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, (G2D)

2.3- La répartition du domaine immobilier de la défense en métropole par région militaire au 31 décembre 2011 ♦

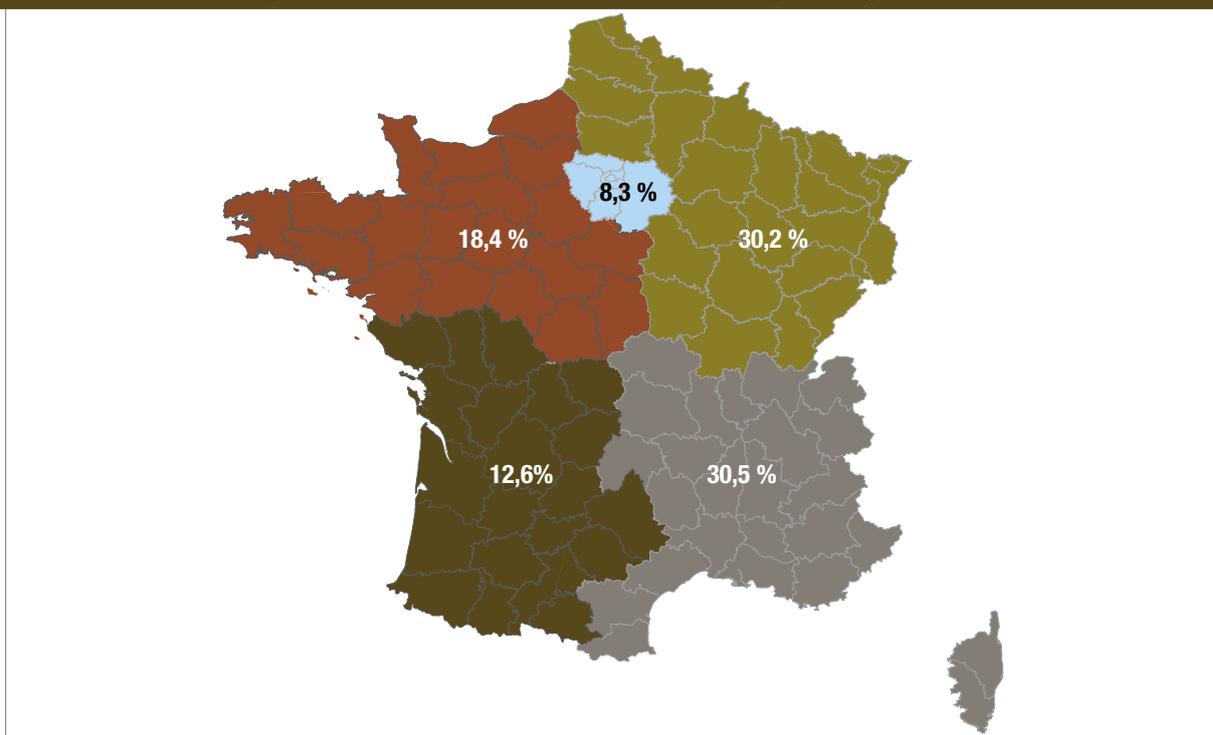
♦ Découpage géographique des régions terre, tous attributaires confondus.

Répartition de la surface par région



Source: ministère de la défense, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, (G2D)

Répartition du nombre d'immeubles par région



Source: ministère de la défense, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, (G2D)

3 Les bases de défense

La base de défense est l'unique formation administrative de la défense à l'échelle locale. Elle a pour mission d'assurer l'administration générale et le soutien commun (AGSC) des formations implantées dans son secteur de responsabilité. Une BdD est commandée par un chef militaire qui est le commandant de la base de défense. Le commandant de la BdD est le responsable de la préparation opérationnelle de son personnel.

Les services d'administration générale et de soutien commun (actes administratifs, ressources humaines, action sociale, budget de fonctionnement courant, une partie du maintien en condition, transports, carburants, moyens généraux, alimentation, loisirs, infrastructure, habillement, informatique courant, moyens communs d'instruction, service général, accueil/filtrage) sont exercés par le groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) dont le chef peut être un cadre supérieur militaire ou civil. En fonction de l'importance et du nombre de formations à soutenir, leur effectif peut varier d'une BdD à l'autre. Sur les

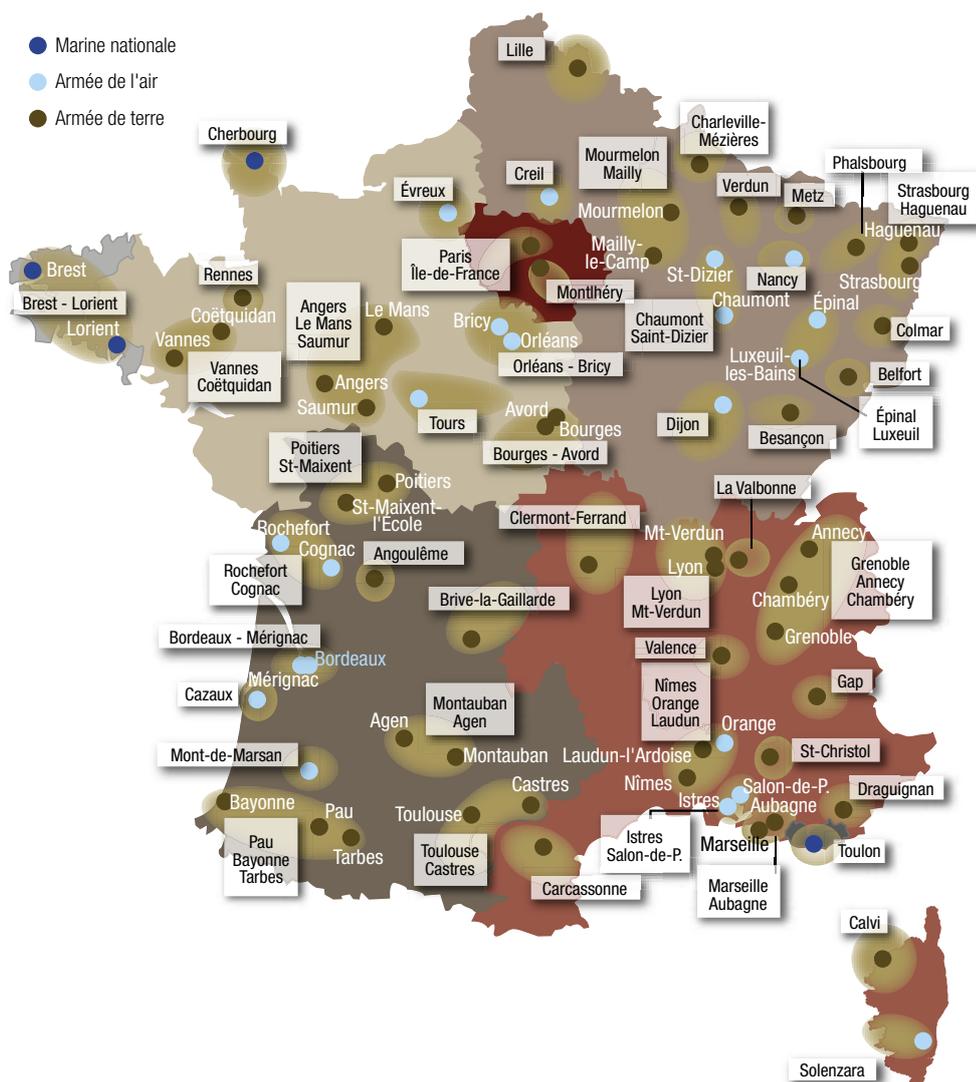
sites les plus étendus, le GSBdD dispose d'antennes détachées au sein des formations éloignées.

Une BdD regroupe également des organismes de soutien spécialisés comme le centre médical des armées (CMA), l'unité de soutien d'infrastructure de la Défense (USID) ou le centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (CIRISI) dont l'activité est coordonnée et arbitrée par le Com BdD au profit des formations soutenues.

Les 60 BdD mises en oeuvre en 2011 sont réparties en 4 types :

- Type 1 : 8 BdD constituées d'une seule formation majeure.
- Type 2 : 40 BdD constituées de plusieurs organismes importants pouvant être très composites ou avec une dominante d'armée.
- Type 3 : 3 BdD aux effectifs de plus de 10 000 personnes.
- Type 4 : 9 BdD situées outre-mer ou à l'étranger.

Répartition des bases de défense en Métropole



4 [Les effectifs de la défense

Les résultats exposés sont issus de plusieurs traitements dont le principal est le recensement des agents de la défense, réalisé par la cellule statistique de l'Observatoire économique de la défense.

Le thème de l'environnement économique et social de la défense est développé avec une cartographie de l'environnement économique des revenus des militaires dans les régions françaises.

1- L'évolution des effectifs du ministère de la Défense.....	50
1.1- Les effectifs du ministère de la Défense : personnel civil, personnel militaire en activité et appelés.....	50
1.2- Les effectifs militaires : personnel en activité	51
1.3- Les effectifs civils.....	53
2- La démographie du personnel militaire de la défense.....	54
2.1- La pyramide des âges du personnel militaire en activité en 2010.....	54
3- Les rémunérations.....	56
3.1- Les rémunérations moyennes imposable du personnel militaire en activité en 2010.....	56
3.2- La cartographie des rémunérations du personnel militaire en activité en 2010.....	59
4- Les retraites et les pensions.....	61
4.1- L'évolution des effectifs de pensionnés militaires et civils (ayants droit).....	61
4.2- Le poids des effectifs de pensionnés par rapport aux actifs.....	62
5- La réserve militaire.....	63
5.1- La réserve opérationnelle.....	63
5.2- La réserve citoyenne	65
6- La géographie des moyens de la défense.....	67
6.1- La répartition géographique des effectifs de la défense	67
6.2- Le récapitulatif du poids de la défense par région.....	68

L'évolution des effectifs du ministère de la Défense en France

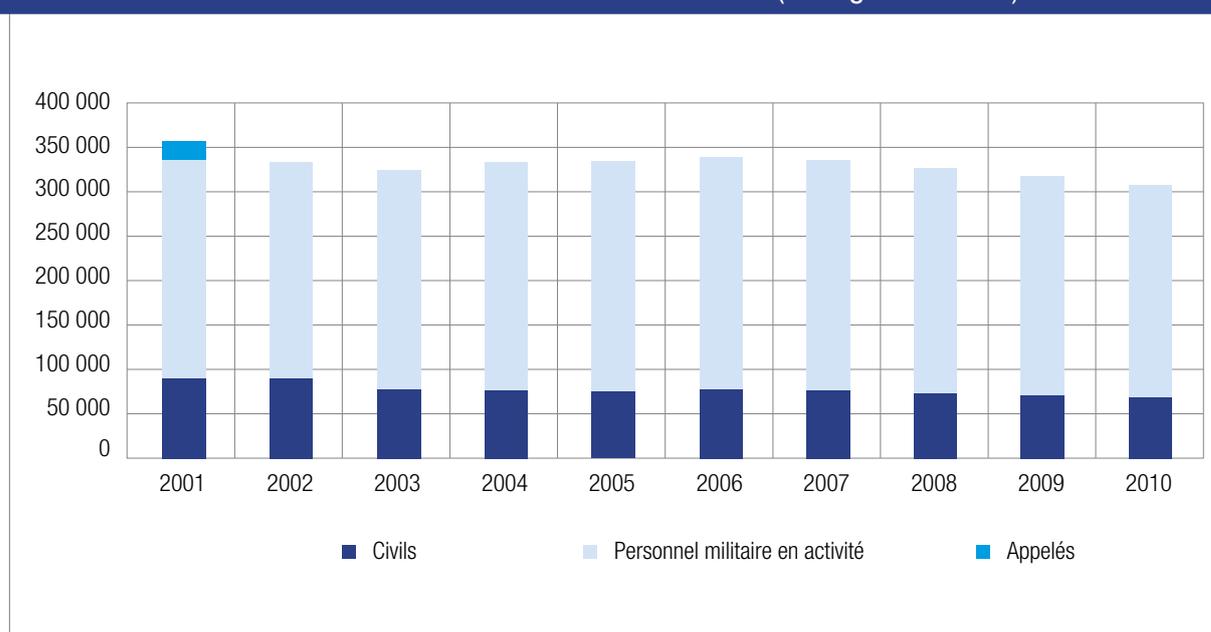
1.1- Les effectifs du ministère de la Défense : personnel civil, personnel militaire en activité et appelés

Évolution des effectifs totaux de la défense (hors gendarmerie)

Année	Civils	Personnel militaire en activité	Appelés	Total
2001	91 771	248 803	11 654	352 228
2002	91 726	246 414	0	338 140
2003	79 417 ¹	250 724	0	330 141
2004	78 692	260 259	0	338 951
2005	77 616	263 112	0	340 728
2006	78 813	264 876	0	343 689
2007	77 779	262 353	0	340 132
2008	74 728	256 466	0	331 194
2009	72 407	249 866	0	322 273
2010	69 990	242 366	0	312 356

Sources : ministère de la Défense, DRH-MD/SPGRH/EP (civils), Observatoire économique de la défense (militaires)
1- hors ouvriers DCN.

Évolution des effectifs totaux de la défense (hors gendarmerie)



Effectif moyen du personnel militaire en activité des trois armées, de la DGA et des autres services, par catégorie de grade en 2010

Catégorie	Terre	Marine	Air	DGA	Autres ¹	Total
Officiers	15 969	4 554	8 429	1 939	4 770	35 661
Sous-officiers	42 472	23 241	31 853	100	9 974	107 640
Militaires du rang	62 834	9 090	16 207	18	10 916	99 065
Total	121 275	36 885	56 489	2 057	25 660	242 366

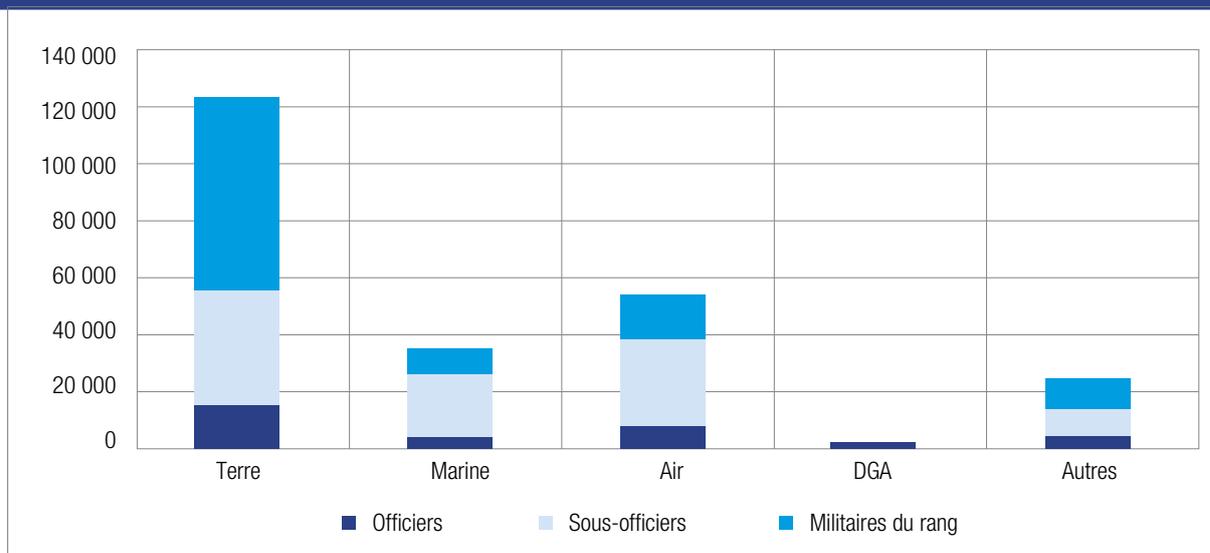
Source : ministère de la défense, observatoire économique de la défense

1- Administration centrales, affaires pénales, SSA, SEA, PPE, CGA et hors budget

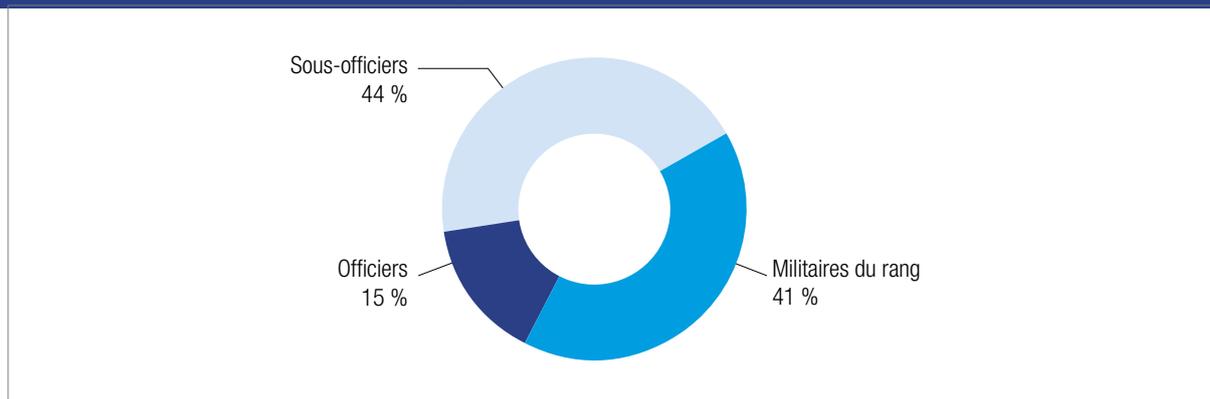
NB : Les nombres ont été arrondis à l'unité supérieure.

51

Effectifs militaires en activité



Ensemble du personnel militaire en activité



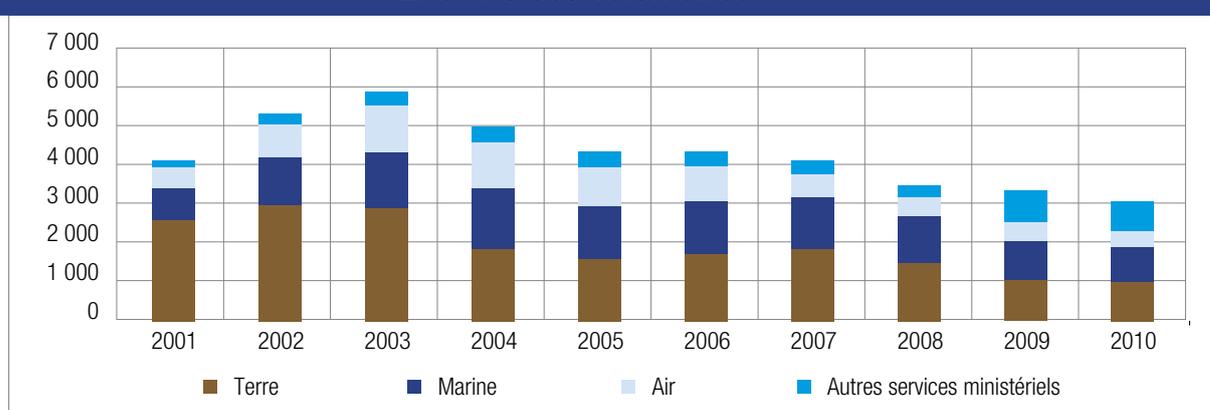
Évolution des volontaires des trois armées et des autres services

Année	Terre	Marine	Air	Autres services ministériels ¹	Total
2001	2 635	841	553	151	4 180
2002	3 031	1 252	841	270	5 394
2003	2 951	1 441	1 210	361	5 963
2004	1 889	1 592	1 171	392	5 044
2005	1 631	1 369	1 001	403	4 404
2006	1 752	1 369	930	367	4 418
2007	1 905	1 328	594	353	4 180
2008	1 517	1 220	506	289	3 612
2009	1 057	1 037	487	802	3 383
2010	1 026	909	403	773	3 111

Source : DRH-MD/SPGRH/PRH

1- SSA, DGA, pour 2009 et 2010 sont pris en compte les effectifs militaires de la Gendarmerie placés sous PMEAM du ministère de la Défense

Effectifs des volontaires



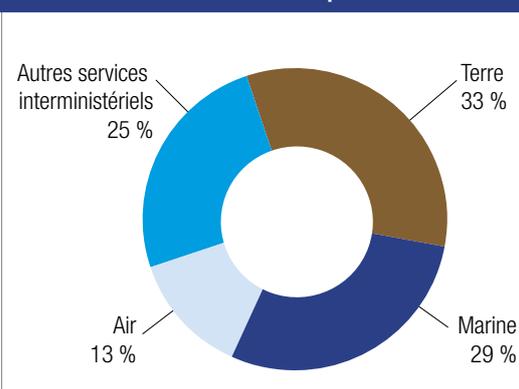
Répartition des volontaires des trois armées et des autres services par catégorie de grade en 2010

Catégorie	Terre	Marine	Air	Autres services ministériels ¹	Total
Officiers	3	114	62	15	194
Sous-officiers	0	0	0	30	30
Militaires du rang	1 023	795	341	728	2 887
Total	1 026	909	403	773	3 111

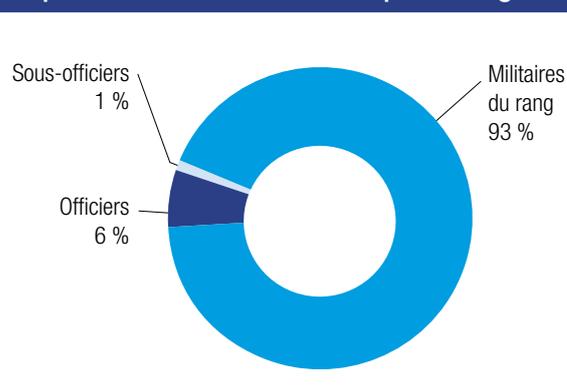
Source : DRH-MD/SPGRH/PRH

1- Administration centrales, affaires pénales, SSA, SEA, PPE, CGA et hors budget

Répartition des volontaires par institution



Répartition des volontaires par catégorie



Évolution du personnel civil par statut

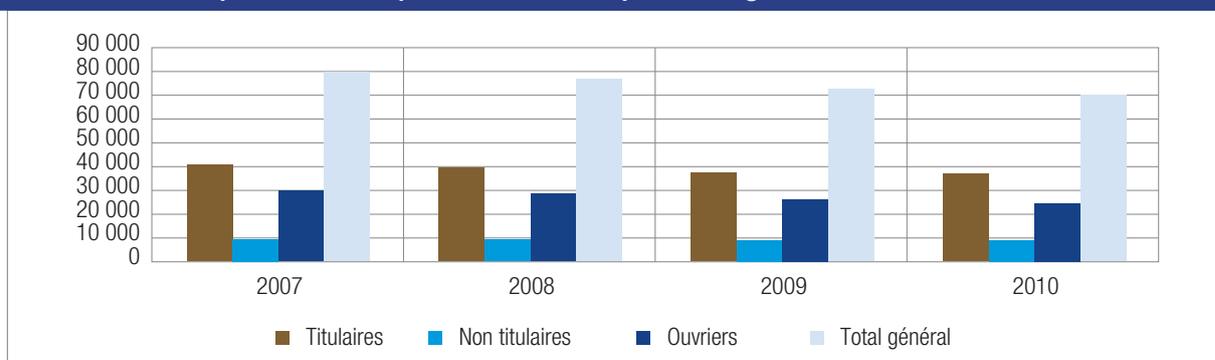
Catégo-ries	en ETPt moyens annuels												
	2007			2008			2009			2010			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Titulaires	Cat. A	3 615	1 470	5 085	3 812	1 403	5 215	3 975	1 268	5 243	4 241	1 367	5 608
	Cat. B	6 751	5 009	11 760	6 504	4 608	11 112	6 363	4 195	10 558	6 090	4 075	10 165
	Cat. C	7 251	16 520	23 771	7 528	15 432	22 960	8 566	13 016	21 582	7 160	13 782	20 942
	Sous-total	17 617	22 999	40 616	17 844	21 443	39 287	18 904	18 479	37 383	17 491	19 224	36 715
Non titulaires	Niv. I	2 324	813	3 137	2 405	850	3 255	2 484	781	3 265	2 633	883	3 516
	Niv. II	944	368	1 312	912	346	1 258	967	250	1 217	920	259	1 179
	Niv. III	2 812	2 014	4 826	3 505	1 069	4 574	3 374	1 077	4 451	2 978	1 247	4 225
	Sous-total	6 080	3 195	9 275	6 822	2 265	9 087	6 824	2 109	8 933	6 531	2 389	8 920
Total	23 696	26 194	49 890	24 666	23 708	48 374	25 728	20 588	46 316	24 022	21 613	45 635	
Ouvriers	24 479	5 268	29 747	23 397	4 816	28 213	21 656	4 434	26 090	20 326	4 029	24 355	
Total général	48 176	31 461	79 637	48 063	28 524	76 587	47 384	25 023	72 407	44 348	25 642	69 990	

Source : DRH-MD/SPGRH/PRH

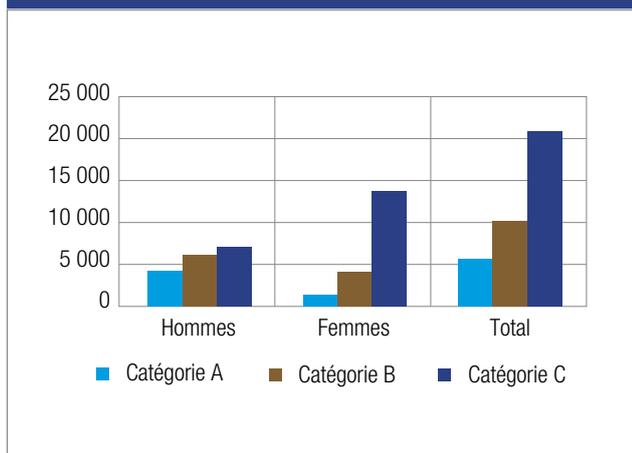
NB : l'écart marginal parfois constaté dans les totaux est dû aux arrondis

53

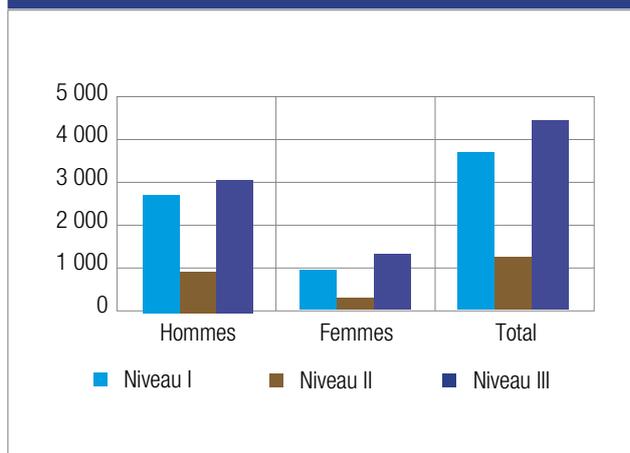
Répartition du personnel civil par catégorie statutaire



Répartition du personnel civil titulaire par niveau hiérarchique en 2010



Répartition du personnel civil non titulaire par niveau hiérarchique en 2010



La démographie du personnel militaire de la défense

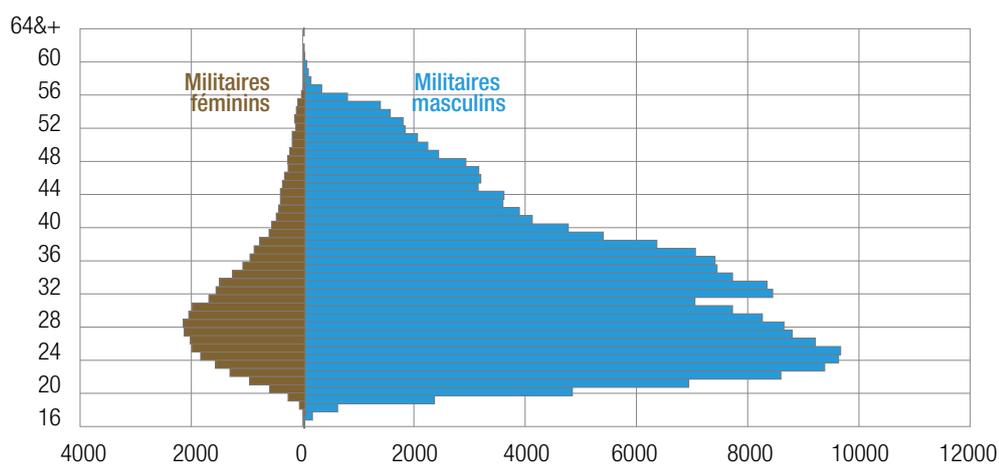
2.1- La pyramide des âges du personnel militaire en activité en 2010

Répartition par tranche d'âge et par sexe du personnel militaire en activité (effectif moyen)

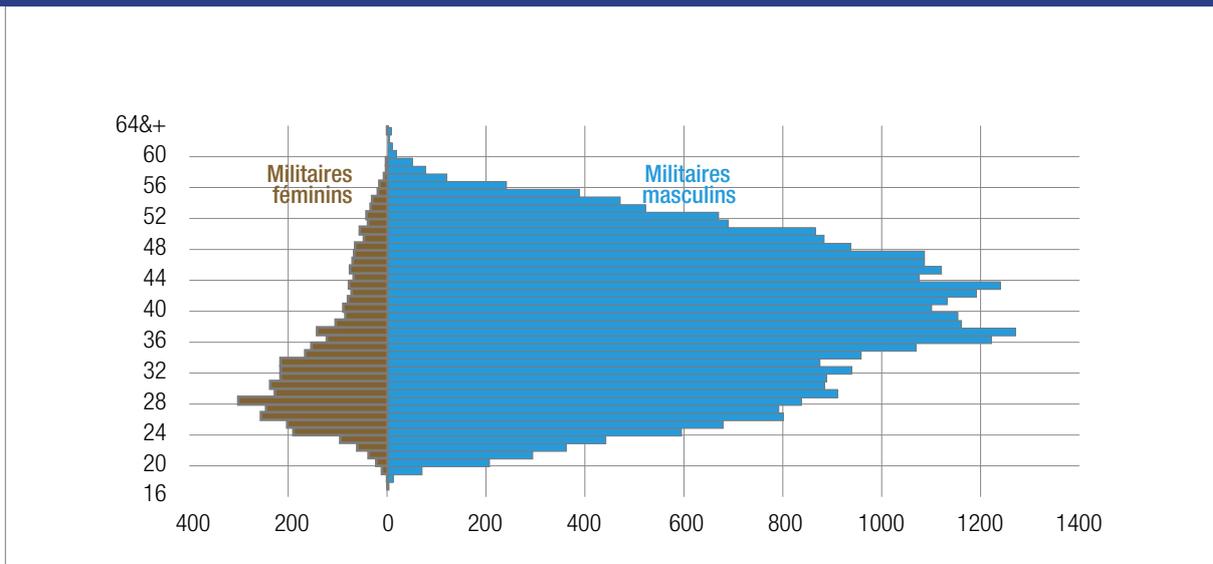
Âge	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
de 16 à 20 ans	7 963	3,9	1 074	3,0	9 036	3,7
de 21 à 25 ans	44 152	21,3	7 882	22,2	52 034	21,5
de 26 à 30 ans	42 579	20,6	10 553	29,7	53 131	21,9
de 31 à 35 ans	38 954	18,8	7 298	20,5	46 252	19,1
de 36 à 40 ans	30 939	15,0	3 974	11,2	34 913	14,4
de 41 à 45 ans	18 317	8,9	2 291	6,4	20 608	8,5
de 46 à 50 ans	13 908	6,7	1 505	4,2	15 412	6,4
de 51 à 55 ans	8 593	4,2	860	2,4	9 453	3,9
de 56 à 60 ans	1 375	0,7	113	0,3	1 488	0,6
plus de 60 ans	36	0	1	0	36	0,01
Total	206 815	100,0	35 550	100,0	242 365	100,0

Source : ministère de la Défense, observatoire économique de la défense

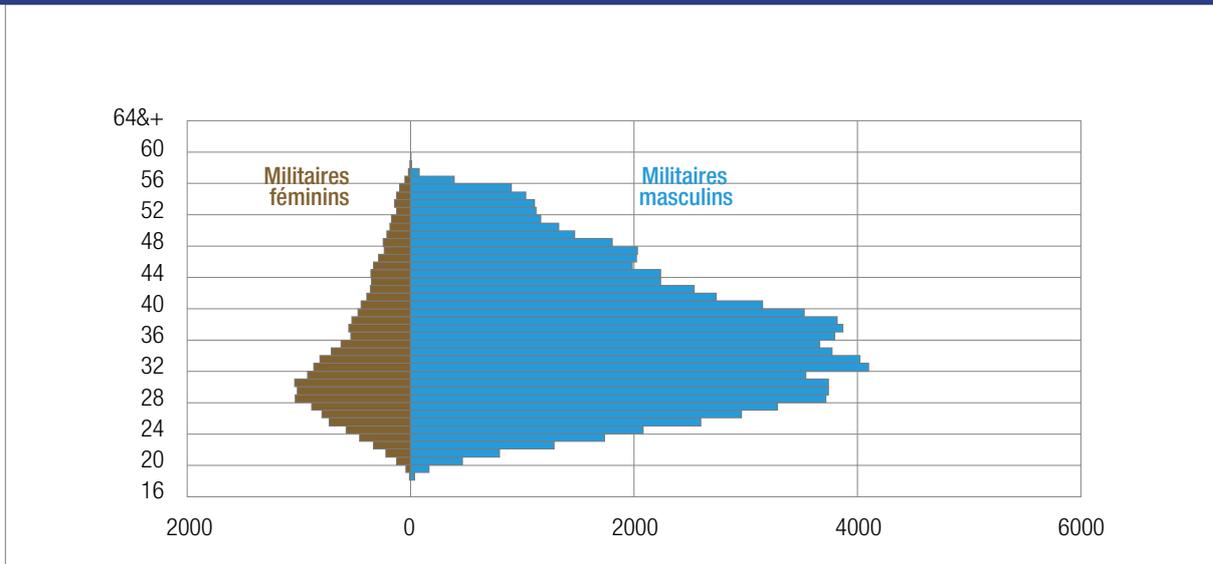
Pyramide des âges des militaires



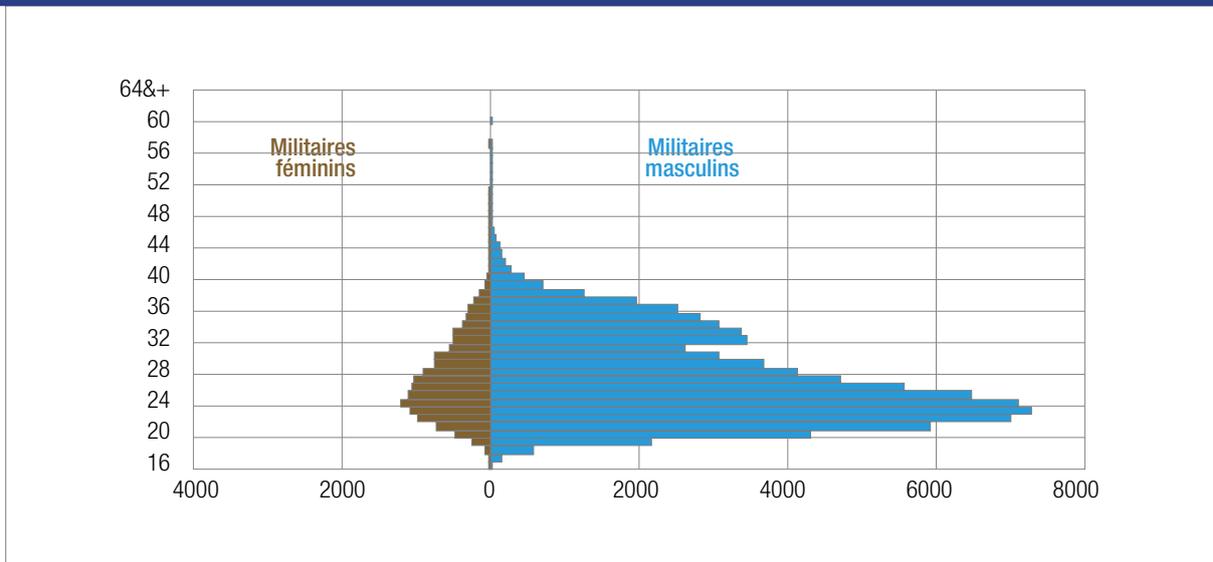
Pyramide des âges des officiers



Pyramide des âges des sous-officiers



Pyramide des âges des militaires du rang



Les rémunérations

3.1- Les rémunérations moyennes imposables du personnel militaire en activité

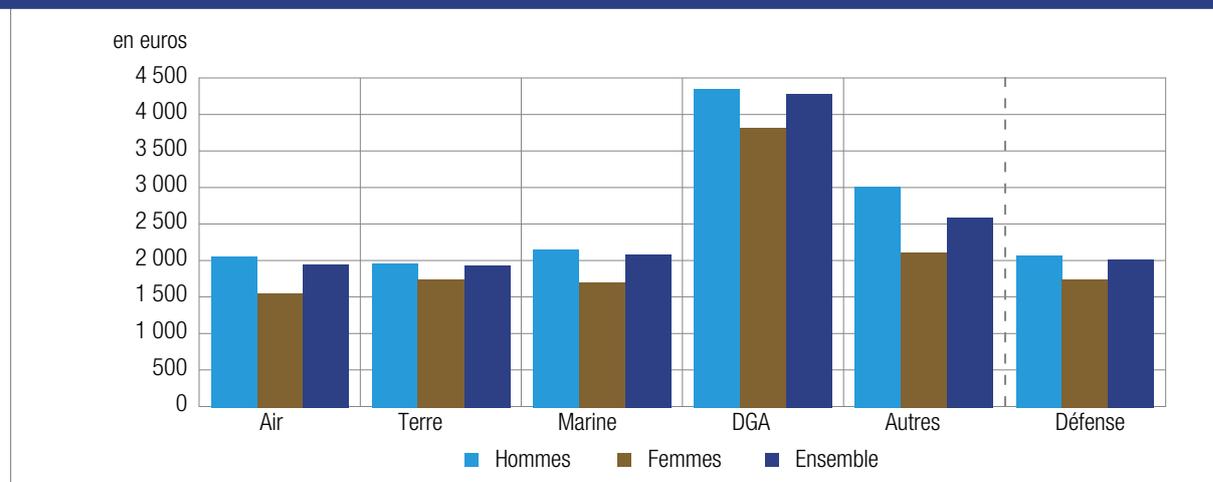
Rémunération mensuelle moyenne imposable du personnel militaire en activité par armée et service en 2010

Année	Par sexe		Par grade			Ensemble
	Hommes	Femmes	Officiers	S/Officiers	Mdr	
Air	2 066	1 562	3 514	1 866	1 324	1 956
Terre	1 977	1 749	3 382	2 055	1 523	1 954
Marine	2 160	1 711	3 569	2 073	1 450	2 104
DGA*	4 362	3 829	4 429	2 111	1 433	4 290
Autres	3 022	2 120	4 195	2 038	1 286	2 598
Ensemble	2 081	1 748	3 579	2 000	1 475	2 030

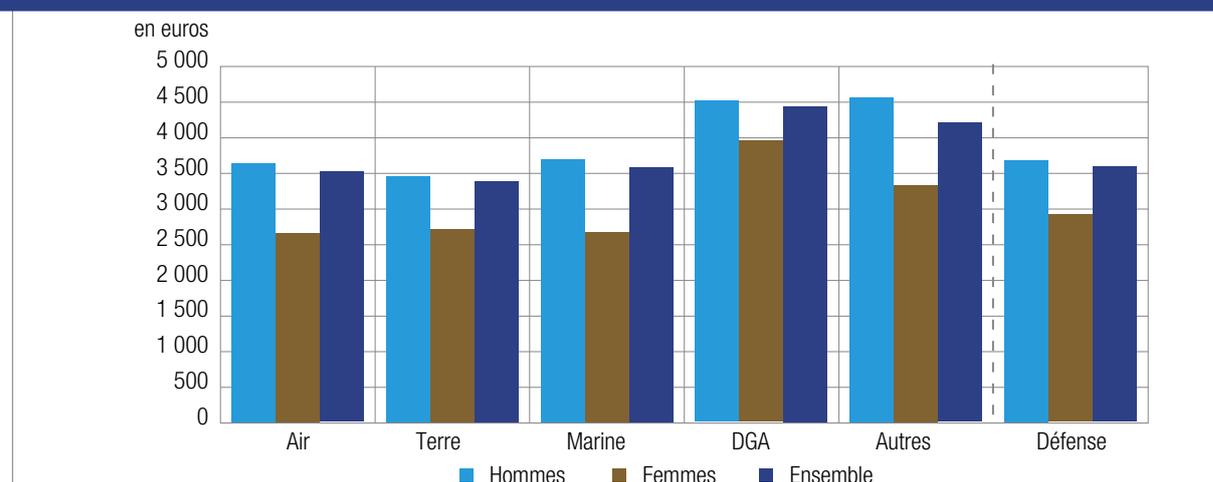
Source: ministère de la défense, observatoire économique de la défense

* Pour la DGA, le revenu est le salaire moyen net (toutes les indemnités, y comprises les non imposables, sont incluses).

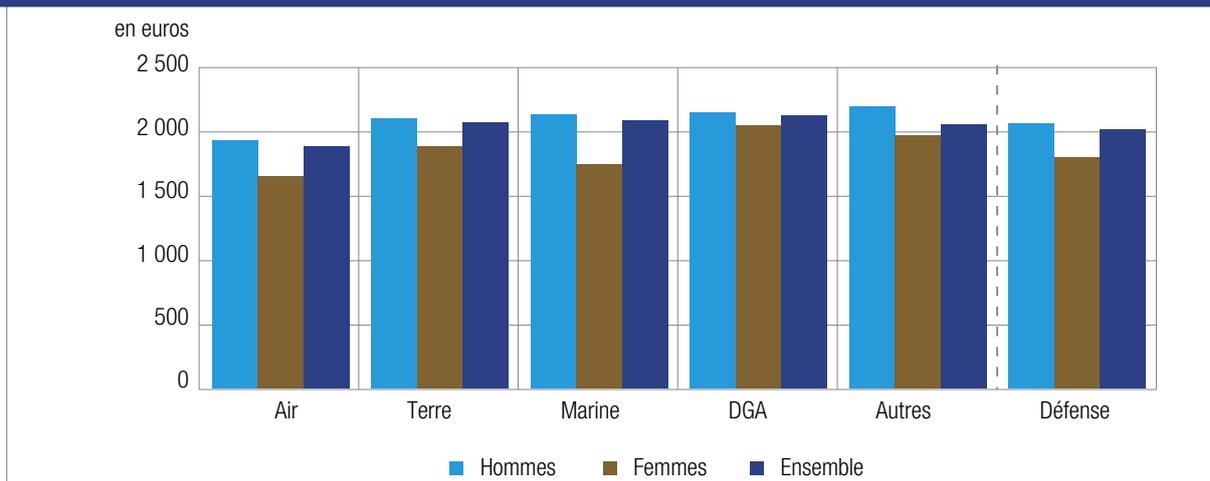
Ensemble des militaires en activité



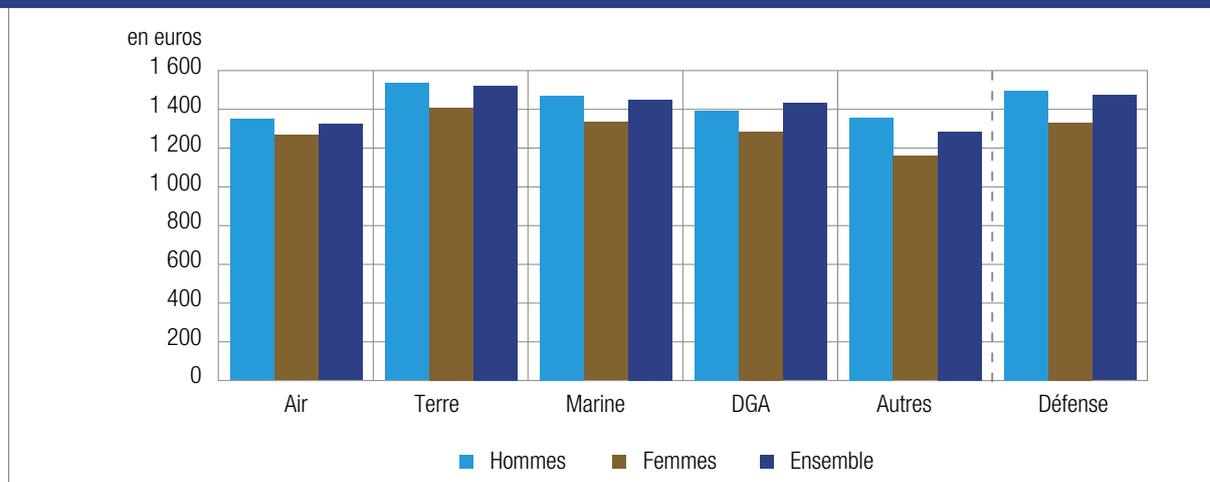
Officiers



Sous-officiers



Militaires du rang

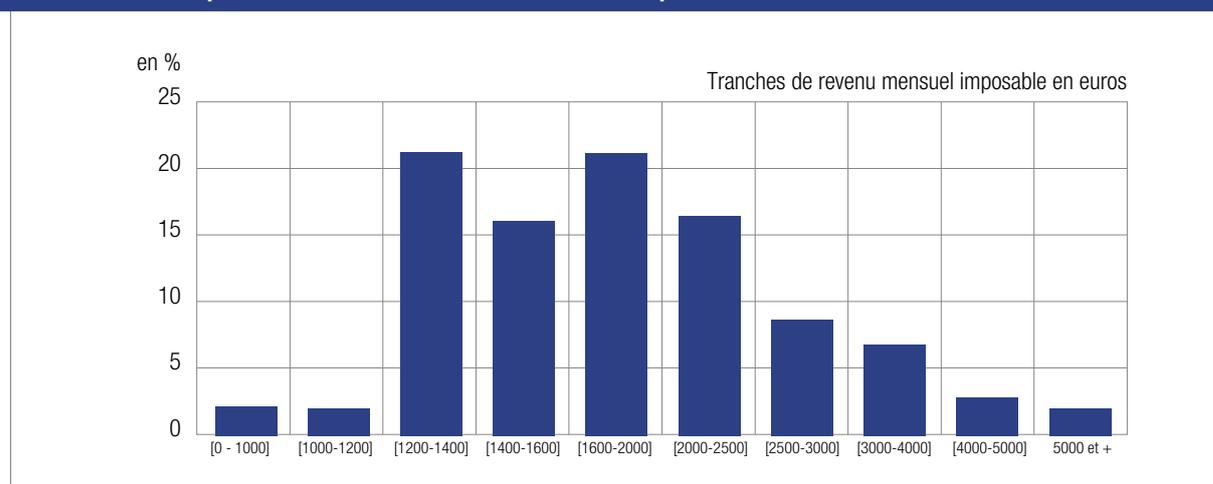


Répartition du personnel militaire par tranche de revenu imposable en 2010

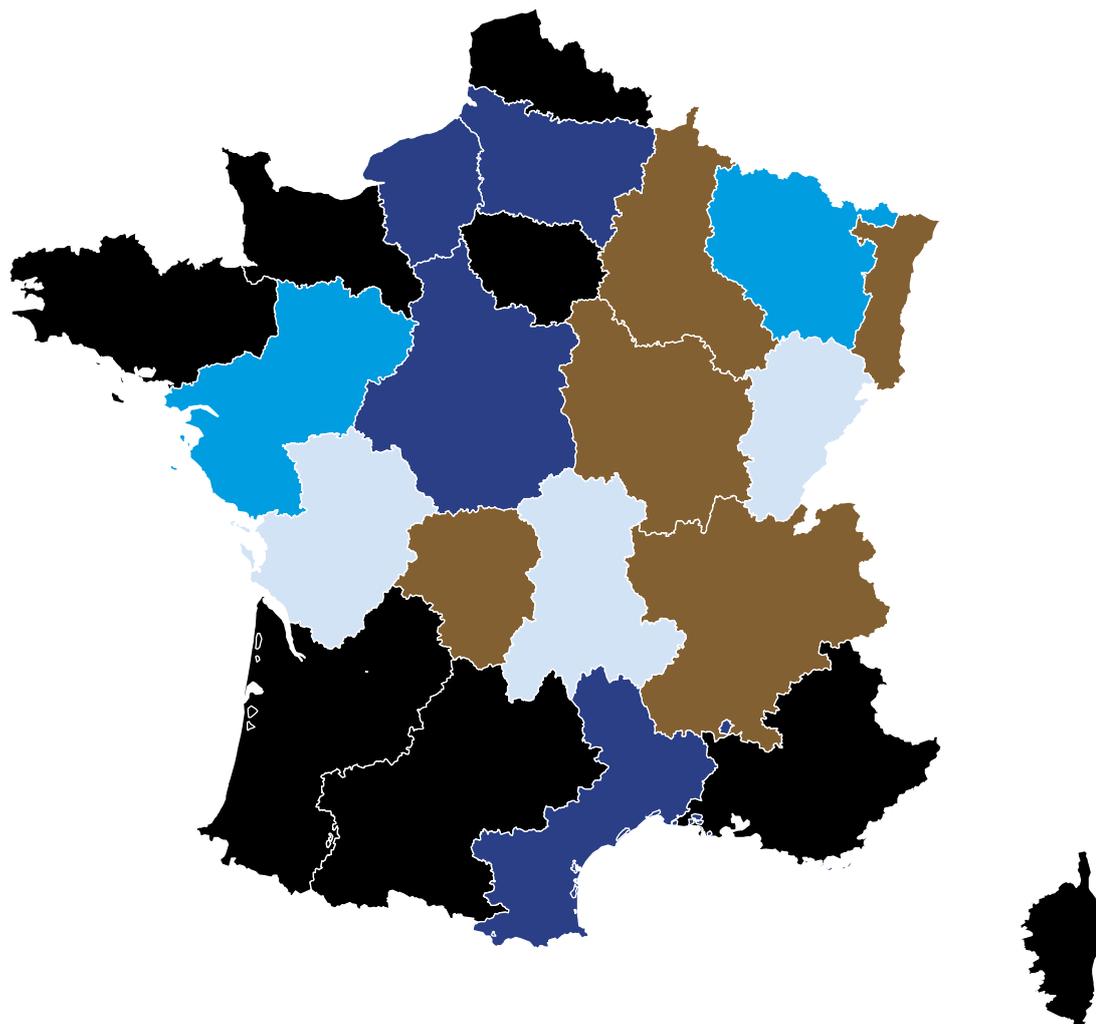
En €			
Rémunération mensuelle imposable	Effectifs moyens	Part des effectifs (en %)	Pourcentages cumulés (en %)
inférieure à 1000 €	5 370	2,2	2,2
de 1 001 à 1 200 €	4 932	2,0	4,3
de 1 201 à 1 400 €	51 687	21,3	25,6
de 1 401 à 1 600 €	39 125	16,1	41,7
de 1 601 à 2 000 €	51 503	21,2	63,0
de 2 001 à 2 500 €	39 956	16,5	79,5
de 2 501 à 3 000 €	21 143	8,7	88,2
de 3 001 à 4 000 €	16 678	6,9	95,1
de 4 001 à 5 000 €	7 027	2,9	98,0
plus de 5 000 €	4 945	2,0	100,0
Total	242 366	100,0	

Source: ministère de la défense, observatoire économique de la défense

Répartition des effectifs militaire par tranche de revenu



Revenu mensuel moyen imposable des militaires par région en 2010

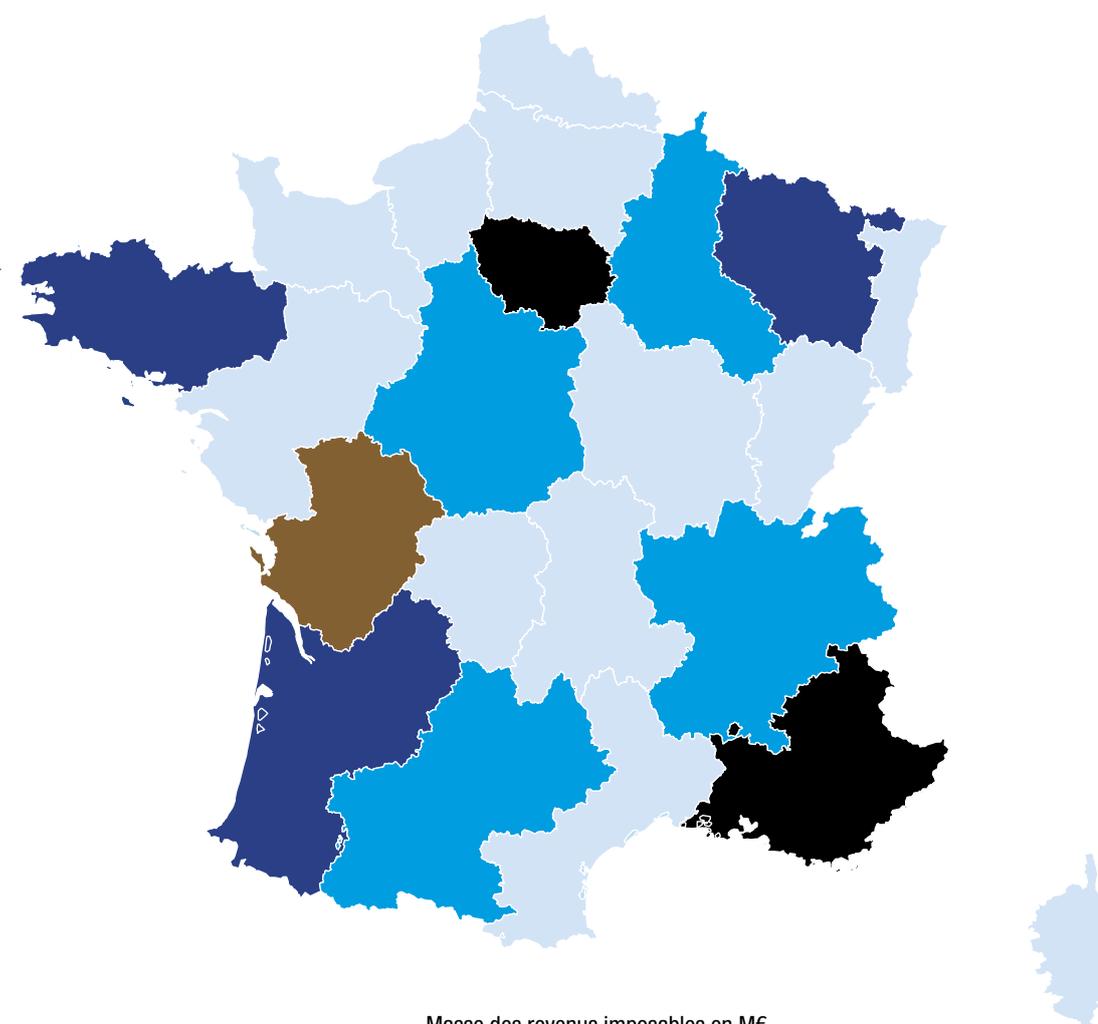


Tranches des revenus moyens

moins de 1 750 €
de 1 750 € à moins de 1 850 €
de 1 850 € à moins de 1 900 €
de 1 900 € à moins de 2 000 €
2 000 € et plus

Source: ministère de la défense, observatoire économique de la défense

Masse des revenus imposables des militaires (en M€) en 2010



Masse des revenus imposables en M€

- moins de 150 M€
- de 150 M€ à moins de 210 M€
- de 210 M€ à moins de 350 M€
- de 350 M€ à moins de 800 M€
- 800 M€ et plus

Source: ministère de la défense, observatoire économique de la défense

Les retraites et les pensions

4.1- L'évolution des effectifs de pensionnés militaires et civils (ayants droit)

Évolution des effectifs de pensionnés militaires et civils (ayants droits)

Catégories	Effectifs physiques									
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 ¹
Officiers	60 111	60 406	60 310	60 797	60 981	60 835	60 077	60 140	60 038	60 109
Sous-officiers	263 964	265 561	267 237	270 300	271 456	271 706	269 221	269 598	271 095	272 941
Militaires du rang (et non-assimilés*)	28 162	28 610	29 176	27 856	28 679	29 762	30 560	32 439	34 369	36 668
Total des militaires	352 237	354 577	356 723	358 953	361 116	362 303	359 858	362 177	365 502	369 718
Fonctionnaires	20 590	20 563	21 007	23 429	23 579	23 990	24 473	24 809	25 110	25 486
Ouvriers	65 502	64 515	64 034	62 696	62 024	61 677	61 241	61 801	61 747	61 674
Total des civils	86 092	85 078	85 041	86 125	85 603	85 667	85 714	86 610	86 857	87 160
Total pensionnés	438 329	439 655	441 764	445 078	446 719	447 970	445 572	448 787	452 359	456 878

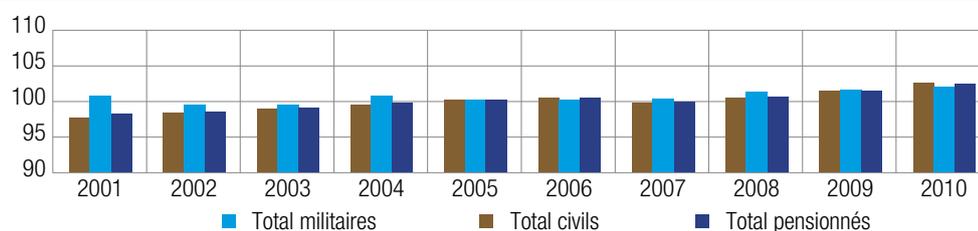
Sources : DRH-MD/SA2P/P

1- Chiffres non consolidés

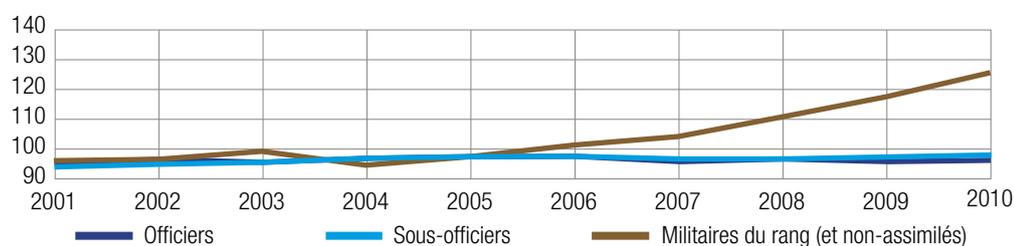
Ces chiffres sont ceux hors pensions cristallisées : ils ne prennent pas en compte les pensions versées à des militaires ou à des civils ayant servi l'Etat français et appartenant à des pays ayant accédé à l'indépendance.

◆ Les «non-assimilés» appartiennent à la catégorie militaire, mais n'ont pas de grade; ils ont servi durant la dernière guerre dans des emplois fonctionnels.

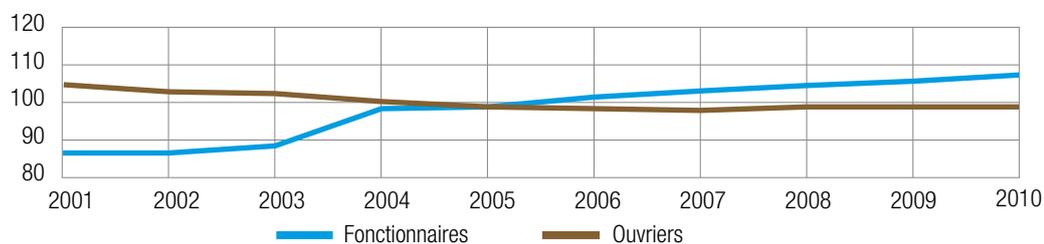
Évolution du nombre total des pensionnés (base 100 en 2005)



Évolution du nombre de pensionnés militaires (base 100 en 2005)



Évolution du nombre de pensionnés civils (base 100 en 2005)



4.2- Le poids des effectifs de pensionnés par rapport aux actifs

Effectifs de pensionnés et d'actifs

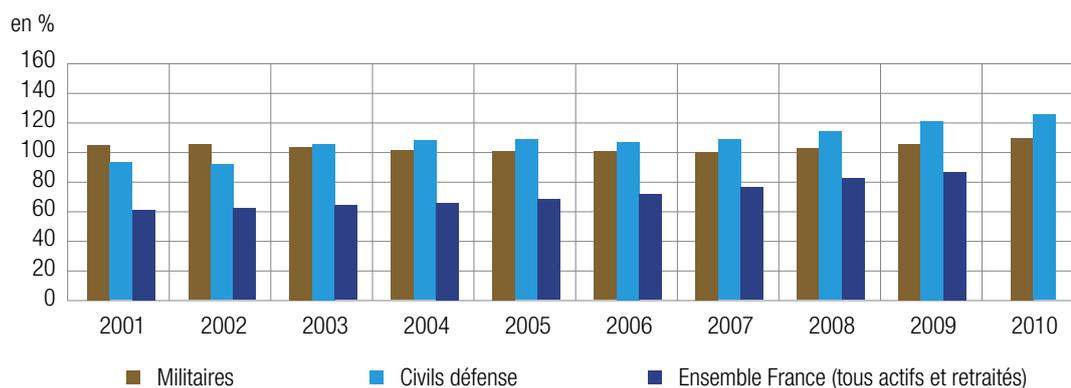
Ligne	Catégorie	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*
L1	Militaires d'active (en milliers) ¹	339,0	339,5	347,5	358,1	361,1	364,0	362,5	357,1	349,1	340,6
L2	Personnel civil défense (en milliers) ²	93,5	93,4	81,2	80,6	79,5	80,7	79,6	76,6	72,4	70,0
L3	Nombre total agents État (en milliers) ³	2 293	2 317	2 326	2 331	2 314	2 273	2 194	2 106	2 041	nc
L4	Emploi intérieur total (en milliers) ³	25 771,6	25 911,1	25 944,5	25 970,3	26 149,2	26 436,3	26 811,4	26 948,0	26 635,0	26 679,1
L5	Pensionnés militaires (ayants droit) (en milliers) ²	352,2	354,6	356,7	359,0	361,1	362,3	359,9	362,2	365,5	369,7
L6	Pensionnés civils défense (ayants droit) (en milliers) ²	86,1	85,1	85,0	86,1	85,6	85,7	85,7	86,6	86,9	87,2
L7	Pensionnés civils État (droits directs) ⁴	1 011,6	1 047,1	1 093,9	1 142,2	1 180,5	1 227,3	1 280,4	1 335,5	1 373,7	1 410,3
L8	Total pensionnés État (droits directs) ⁴	1 385,7	1 423,3	1 470,2	1 519,7	1 564,8	1 609,3	1 659,4	1 719,4	1 749,6	1 788,2
L9	Retraités (au niveau national) (en millions) ⁵	12,7	12,8	12,8	13,0	13,3	13,6	14,0	14,4	14,7	15,1
Ratio L5/L1	Pensionnés militaires/militaires d'active (en %)	103,9	104,4	102,7	100,2	100,0	99,5	99,3	101,4	104,7	108,6
Ratio L6/L2	Pensionnés civils défense/effectif civil défense - (en %)	92,1	91,1	104,7	106,9	107,7	106,1	107,6	113,1	120,0	124,5
Ratio L6/L7	Pensionnés civils défense /pensionnés civils État - (en %)	8,5	8,1	7,8	7,5	7,3	7,0	6,7	6,5	6,3	6,2
Ratio L8/L4	Total pensionnés État/emploi intérieur total - (en %)	5,4	5,5	5,7	5,9	6,0	6,1	6,2	6,4	6,6	6,7
Ratio L7/L3	Total pensionnés État/total agents État (en %)	60,4	61,4	63,2	65,2	67,6	70,8	75,6	81,6	85,7	nc

Sources

- 1- ministère de la défense, observatoire économique de la défense
- 2- DRH du ministère de la défense, Sous-direction des études et de la prospective
- 3- Insee
- 4- DGFIP, Service des retraites de l'État
- 5- ministère de l'emploi et de la solidarité (DREES)

◆ chiffres provisoires

Ratios effectifs pensionnés / actifs (en %)



5 La réserve militaire

La réserve militaire mise en place par la loi du 22 octobre 1999 a vu son régime complété par la loi d'avril 2006 améliorant la réactivité de la réserve et ses conditions d'emploi. La réserve militaire est destinée à «renforcer les capacités des forces armées dont elle est une des composantes, entretenir l'esprit de défense et contribuer au maintien du lien entre la nation et ses forces armées».

Ce dispositif comprend deux ensembles :

- la réserve opérationnelle, composée à la fois des volontaires ayant souscrit un engagement à servir dans la réserve (ESR)

et d'anciens militaires d'active ayant quitté le service depuis moins de 5 ans, dits «disponibles» et assujettis aux obligations de disponibilité si les besoins opérationnels l'exigeaient (rappel par décret de tout ou partie des disponibles),

- la réserve citoyenne, composée de volontaires agréés par l'autorité militaire en raison de leurs compétences, de leur expérience ou de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Ils sont collaborateurs bénévoles du service public.

5.1- La réserve opérationnelle

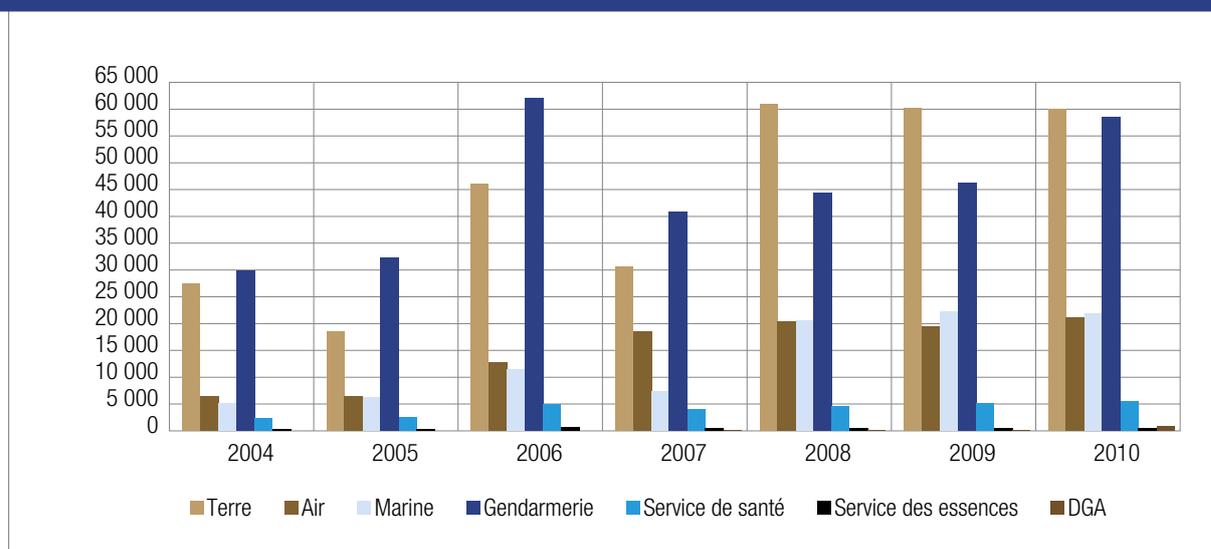
Effectifs totaux (disponibles et volontaires sous ESR) réalisés par armée direction ou service au 31 décembre

Armées, direction, service	2004	2005	2006	2007		2008			2009			2010			
	Total	Total	Total	Disp	Volont	Total	Disp	Volont	Total	Disp	Volont	Total	Disp	Volont	Total
Terre	27 381	18 443	45 824	12 204	18 249	30 453	42 500	18 348	60 848	42 810	17 225	60 035	42 871	16 987	59 858
Air	6 400	6 400	12 800	12 549	5 824	18 373	14 990	5 362	20 352	14 153	5 259	19 412	15 975	5 045	21 020
Marine	5 162	6 293	11 455	1 140	6 199	7 339	14 053	6 372	20 425	16 198	6 012	22 210	15 289	6 477	21 766
Gendarmerie	29 697	32 103	61 800	15 566	25 179	40 745	17 921	26 372	44 293	20 346	25 823	46 169	33 511	24 725	58 236
Santé	2 291	2 558	4 849	714	3 216	3 930	1 053	3 500	4 553	1 327	3 780	5 107	1 647	3 869	5 516
Essences	291	275	566	282	97	379	315	90	405	332	91	423	340	78	418
DGA	0	28	28	0	63	63	0	81	81	0	117	117	612	148	760
Total	71 222	66 100	137 322	42 455	58 827	101 282	90 832	60 125	150 957	95 166	58 307	153 473	110 245	57 329	167 574

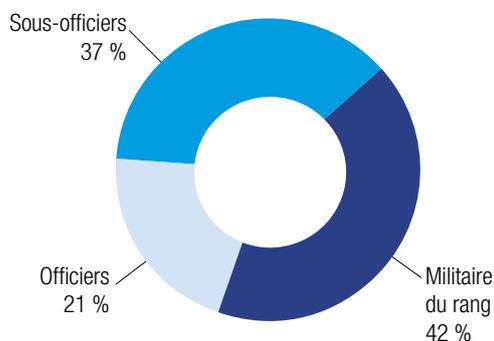
Source: Conseil supérieur de la réserve militaire

Disp. : disponibles - Volont. : volontaires

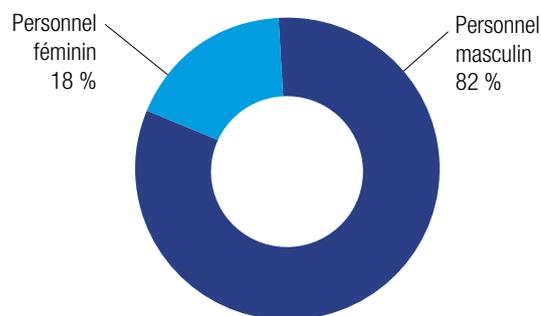
Évolution des effectifs totaux réalisés par armée, direction ou service au 31 décembre



Répartition par catégorie de grade des réservistes opérationnels volontaires sous ESR en 2010



Féminisation de la réserve opérationnelle volontaire sous ESR en 2010



Répartition des volontaires sous ESR par origine et par armée, direction ou services au 31 décembre

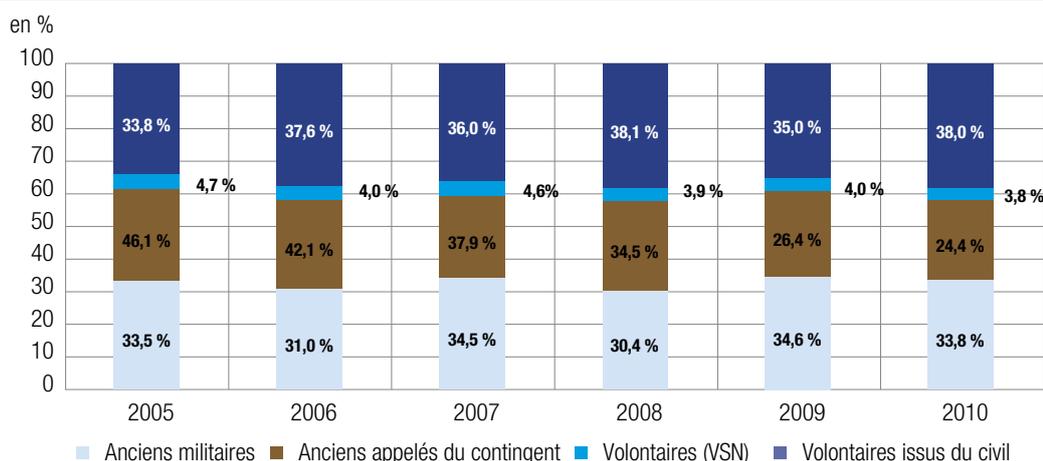
Origine	Terre					Air					Marine				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Anciens militaires	6 172	6 931	6 319	6 056	6 112	2 880	3 192	1 152	2 889	2 802	2 787	3 386	3 579	3 469	3 118
Anciens appelés du contingent	6 444	3 994	5 934	5 555	4 624	911	987	1 285	718	600	1 229	126	506	454	572
Volontaire (VSN)	47	56	93	90	41	35	56	37	89	14	249	575	60	57	98
Volontaires issus du civil	4 339	7 264	6 002	5 523	6 210	1 434	1 622	2 888	1 563	1 629	1 395	2 112	2 227	2 032	2 689
Total	17 002	18 245	18 348	17 224	16 987	5 260	5 857	5 362	5 259	5 045	5 660	6 199	6 372	6 012	6 477

Source: Conseil supérieur de la réserve militaire

	Gendarmerie					Service de santé					Service des essences				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Anciens militaires	5 755	6 217	6 498	6 665	6 367	415	447	628	956	827	66	70	70	71	66
Anciens appelés du contingent	8 753	8 462	7 793	7 566	7 190	995	1 032	1 033	1 101	1 008	31	27	20	19	11
Volontaire (VSN)	1 620	2 035	2 165	2 040	1 966	218	8	14	43	85	0	0	0	0	0
Volontaires issus du civil	6 375	8 464	9 916	9 552	9 203	1 079	1 672	1 825	1 680	1 949	0	0	0	1	1
Total	22 503	25 178	26 372	25 823	24 725	2 707	3 159	3 500	3 780	3 869	97	97	90	91	78

Source: Conseil supérieur de la réserve militaire

Répartition des volontaires sous ESR par origine



Répartition des volontaires par armée, direction, délégation ou services au 31 décembre

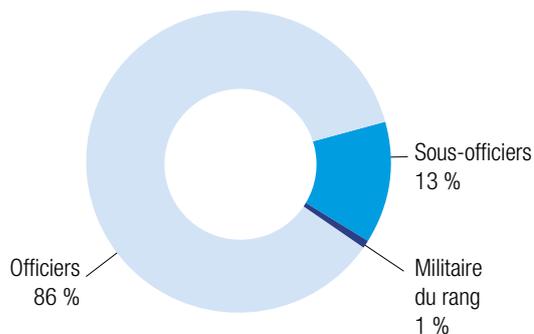
Ar-mées	2004	2005	2006 *	2007	2008				2009				2010			
					Off	S/off	MDR	Total	Off	S/off	MDR	Total	Off	S/off	MDR	Total
Terre	291	370	396	570	576	61	4	641	627	70	5	702	596	71	6	673
Air	1 696	584	607	628	349	175	62	586	443	205	47	695	500	184	24	708
Marine	14 013	26 437	10 719	12 414	252	68	13	333 ¹	292	71	15	378	177	15	0	192
Gendarmerie	2 586	2 716	525	374	253	44	10	307	400	29	1	430	579	34	1	614
Santé	642	265	944	974	284	69	23	376	236	44	7	287	239	43	7	289
Essence	1	0	1	2	2	0	0	2	3	0	0	3	3	0	0	3
DGA	6	0	6	0	11	0	0	11	41	0	0	41	97	0	0	97
Total	19 235	30 372	13 198	14 962	1 727	417	112	2 256¹	2 042	419	75	2 536	2 191	347	38	2 576

Source: Conseil supérieur de la réserve militaire

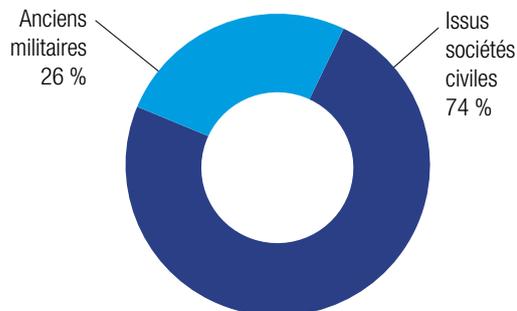
◆ Depuis la modification de l'organisation de la réserve en 2006, elle ne comporte plus que les seuls volontaires agréés par l'autorité militaire en raison de leurs compétences, de leur expérience, soucieux d'apporter leur soutien à la défense nationale, sans pour autant agir en qualité de militaire.

1- Ce chiffre marque une baisse significative due en majeure partie aux volontaires de l'institution marine qui ne disposaient pas d'un agrément, d'où ce différentiel entre 2007 et 2008.

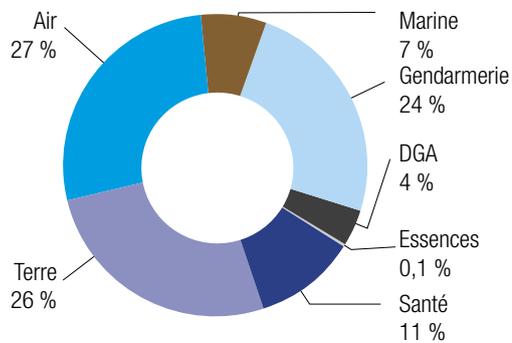
Répartition par catégorie de grade des réservistes citoyens en 2010



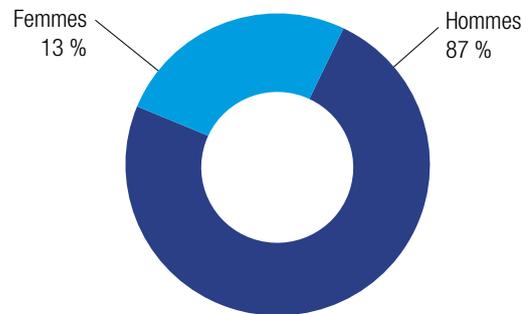
Origine des réservistes citoyens en 2010



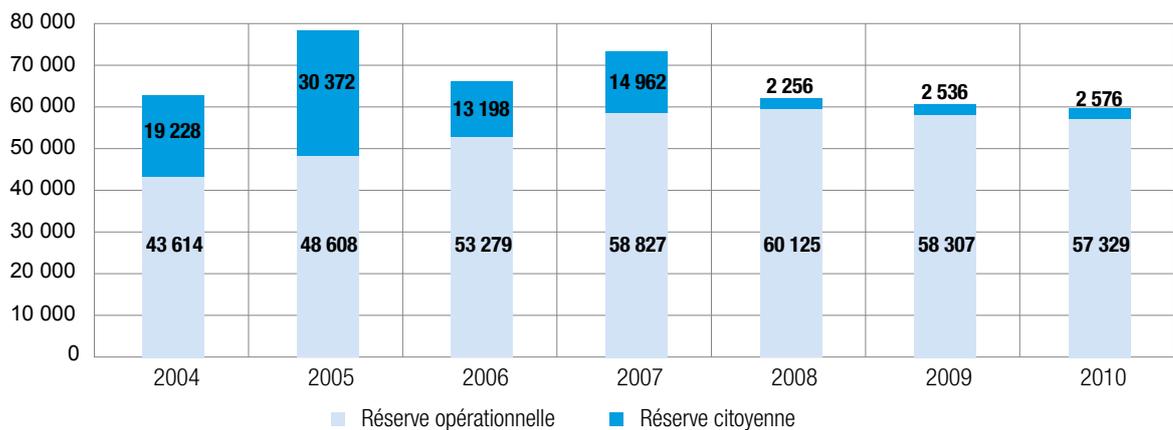
Répartition par armée, direction ou services en 2010



Féminisation de la réserve citoyenne en 2010



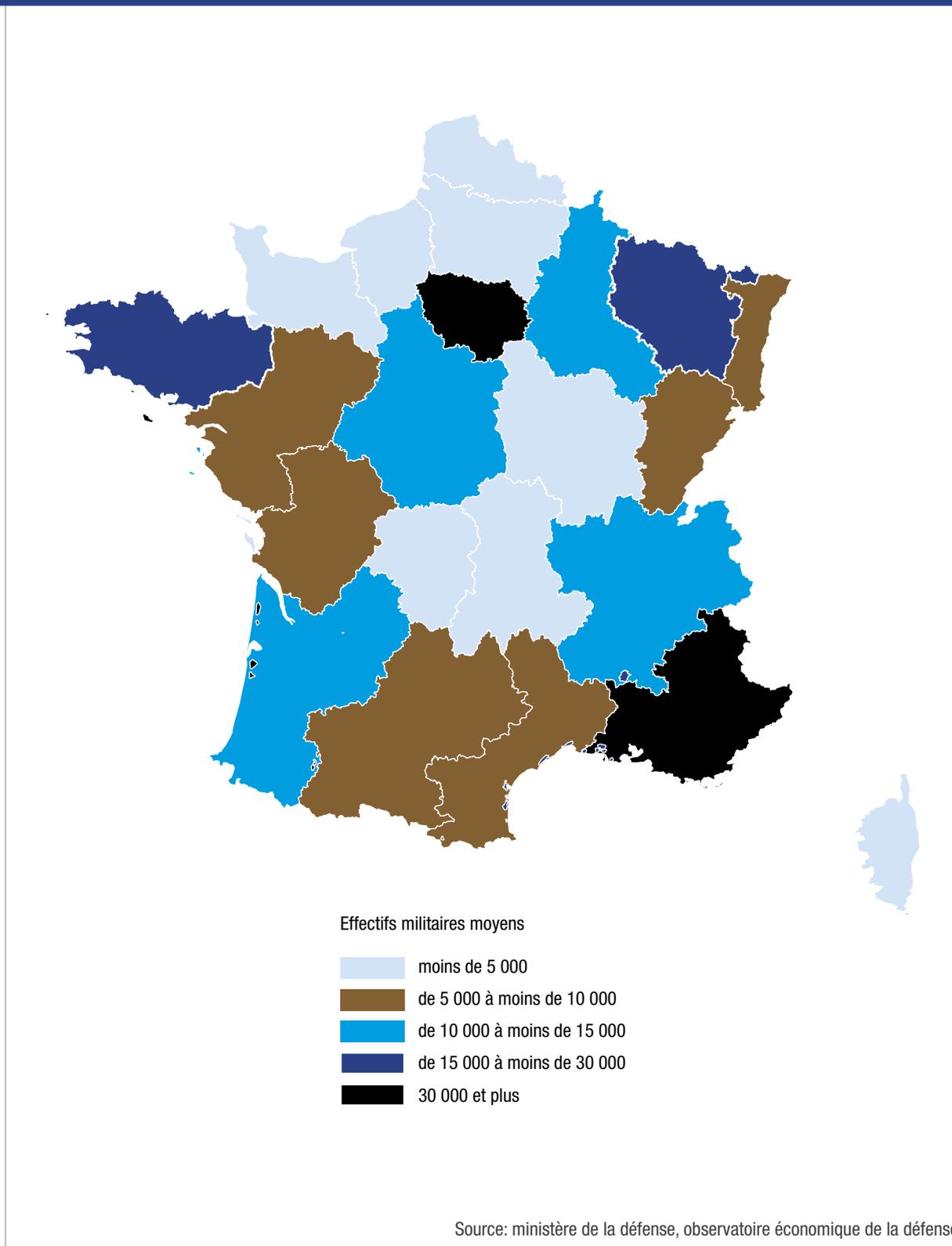
Évolution des effectifs de volontaires de la réserve militaire



La géographie des moyens de la défense

6.1- La répartition géographique des effectifs de la défense

Répartition des effectifs militaires moyens par région en 2010,
France métropolitaine : 226 308 militaires

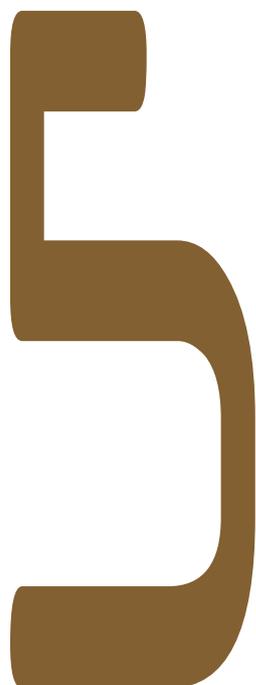


6.2- Le récapitulatif du poids de la défense par région

Poids de la défense par région

Région	Rémunération mensuelle moyenne imposable (en €)	Masse de rémunérations imposables (en M€)	Effectifs militaires moyens)
Alsace	1 710	136	6 447
Aquitaine	2 007	364	14 903
Auvergne	1 651	50	2 458
Basse-Normandie	1 940	47	1 931
Bourgogne	1 776	69	3 171
Bretagne	2 024	546	22 125
Centre	1 895	300	13 063
Champagne-Ardenne	1 710	212	10 042
Corse	2 033	51	2 110
Franche-Comté	1 719	143	6 865
Haute-Normandie	1 925	39	1 660
Ile-de-France	2 362	965	33 818
Languedoc-Roussillon	1 911	148	6 441
Limousin	1 791	35	1 641
Lorraine	1 804	391	17 623
Midi-Pyrénées	2 099	224	8 764
Nord-Pas de Calais	2 039	104	4 096
Pays de la Loire	1 860	129	5 807
Picardie	1 866	98	4 191
Poitou-Charentes	1 676	176	8 601
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 946	913	38 093
Rhône-Alpes	1 789	273	12 459
France métropolitaine	1 962	5 413	226 308

Source: ministère de la défense, observatoire économique de la défense



Les aspects industriels de la défense

L'industrie française d'armement est principalement composée d'une dizaine de grands groupes donneurs d'ordre de taille européenne. Le marché export représente 32 % de l'activité des entreprises basées en France.

En 2010, les achats du ministère de la défense aux entreprises marchandes se sont élevés à 13,3 Md€, dont 11,1 Md€ aux entreprises de la base industrielle et technologique de défense.

Les importations et les exportations sont présentées (chapitre 5.2) à partir de différentes sources : les statistiques des Douanes, de la DGA et issues de l'application Chorus.

Les commandes à l'exportation se sont élevées à 6,5 Md€ en 2008, 8,16 Md€ en 2009 et 5,12 Md€ en 2010. La France se maintient au 4^e rang des exportateurs mondiaux d'armement

La recherche-développement de défense est mesurée par l'agrégat budgétaire du ministère de la défense et par le système d'enquêtes sur la recherche du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

1- La Structure et les acteurs de l'industrie de défense	70
1.1- Présentation simplifiée des principaux maîtres d'œuvre de défense	70
1.2- Les paiements aux entreprises marchandes en 2010	71
1.3- Le niveau d'activité de l'industrie de défense - chiffre d'affaires de l'industrie de défense	74
2- Les importations et les exportations d'armement	75
2.1- Les échanges extérieurs de matériels militaires au sens des douanes	75
2.2- Les importations et exportations françaises d'armement au sens du ministère de la Défense	76
2.3- La répartition des prises de commandes françaises par type de matériel	77
2.4- La répartition des prises de commandes et livraisons françaises par région géographique	78
3- La recherche & développement	81
3.1- L'effort de recherche & développement de défense	81
3.2- La place de la R & D de défense dans l'économie	82
4- Les marchés publics de défense	83
4.1- Le recensement des marchés publics de l'État, du secteur public local et de la défense en 2010	83
4.2- La répartition des marchés recensés par organisme contractant	84

1 La structure et les acteurs de l'industrie de la défense

1.1- Présentation simplifiée des principaux maîtres d'œuvre de défense

Principaux maîtres d'œuvre de la défense

Entreprise	CA 2010 total (en M€)	CA 2010 Défense (en %)	Effectif	Activités principales (en % du CA 2010)	Programmes en cours
Groupe Dassault Aviation	4 187	23	11 491	23% avions militaires 77% avions civils	X, Avions militaires : ATL2, Mirage 2000, Mirage F1, Alphajet, Rafale, «démonstrateur UCAV (nEUROn)» Avions civils : Falcon7X, Falcon 50 / 900 / 900 EX / 2000 / 900DX.
DCNS	2 503	98	12 266	50 % navires armés 30 % services de maintien en condition opérationnelle (MCO) 20 % équipements	Bâtiment de Projection et de Commandement; frégates FREMM (France et Maroc); frégate Horizon; Gowind (France); IPER PACdG, IPER adaptation M51; Prosub (Brésil); sous-marins Agosta (Pakistan); sous-marins Scorpène (Chili, Malaisie, Inde, Brésil); Sous-marins SNA type Barracuda; Sous-marins SNLE NG Terrible; torpilles MU 90 et F21; SYLVER, ARTEMIS; patrouilleurs Skjold (Norvège);.
Nexter	1 076	100	2 688	84 % systèmes 14 % munitions 2 % maintien en condition opérationnelle (MCO)	Artillerie et équipements : CAESAR (155 mm), canon léger tracté de 105 mm LG1 MkII; canons et tourelles de moyen calibre (usage terrestre, naval ou aéronautique); équipement du FELIN (notamment FAMAS surbaissé); systèmes d'autoprotection pour véhicules blindés; tourelle ARX20. Véhicules blindés et génie : Char Leclerc; valorisation AMX-10 RC; VBCI (versions VPC et VCI), ARAVIS (transport blindé); dépanneur Leclerc, char de déminage AMX-30B2 DT téléopéré, disperseur de mines antichar MINOTAUR et engins du génie. Munitions : moyen calibre (20, 25, 30 et 40 mm CTA en qualification); gros calibre (90, 100, 105, 120 mm) et artillerie (155 mm); Obus BONUS, munitions intelligentes et insensibles. Systèmes d'information terminaux SIT et FINDERS (aide au commandement).
Safran	10 760	11	54 256	52 % propulsion aérospatiale 27 % équipements aérospatiaux 21 % défense et sécurité	Système de navigation SIGMA; Armement air-sol AASM; Drones SPERWER/SDTI; Système du combattant Felin; Participation au Laser Méga Joule (LMJ); Viseurs Strix; Système de communication SITEL, jumelles multifonction JIM LR Moteurs civils : CFM56, SaM 146, GP7000, GE90; Moteurs militaires : M 53 (Mirage 2000), M 88 (Rafale), TP400 (A400M); Propulsion spatiale : Vulcain (Ariane), HM7, Mistral, Vinci; Propulseur des missiles balistiques (M51). Turbomoteur (Turbomeca) : Arrius, Arriel, MTR390, RTM 322; Trains d'atterrissage (Messier Dowty) des A320, D787, Falcon, Rafale, A400M; Nacelle et inverseurs de poussée (Aircelle) : A380, A320.
SNPE	543	46	2 912	43,3 % matériaux énergétiques de propulsion 21,6 % chimie fine 22,1 % poudre et explosifs 12,7 % spécialités chimique 0,3% autres	Propulsion : stratégique : M45, M51; spatiale : Ariane 5; tactique : ASMP-A, Aster, Mica, GM LRS, Exocet, MdcN; Poudres : Leclerc, CAESAR, moyens calibres, douilles combustibles Explosifs : Mica, Exocet, Scalp EG, 76mm marine, bombes aéroportées
Groupe Thales	13 125	57	63 734	57,5 % défense et sécurité 42 % aéronautique et transport 0,5 % autres	Plus de 600 M€ : Frégates Fremm (France, Italie), Rafale (France) Entre 400 et 600 M€ : Signalisation du métro de Londres (R-U); Systèmes de défense aérienne FSAF (France/Italie); Entre 200 et 400 M€ : Hélicoptère NH90, Porte-avions CVF (R-U), Rocade nord d'Alger, Satellites Sentinel 3, Syracuse 3 (France), Yahsat (Emirats Arabes-Unis), Systèmes de défense aérienne ADAPT (R-U), système de drone Watchkeeper (R-U)
Renault Trucks Défense	309	100	526	100 % terrestre	Cabines blindées SEA et armée de Terre, CAESAR, Commission gestion configuration (VAB), MCO VAB, OTAN/NAMSA, SYRACUSE 3, VAB, VBCI, Sherpa range.

Sources : Délégation générale pour l'armement, service des affaires industrielles et de l'intelligence économique, calepin international mars 2012)

1.2- Les paiements aux entreprises marchandes en 2010

En 2010, le ministère de la Défense a versé 13,3 milliards d'euros TTC à des entreprises du secteur marchand.

La plus grande partie des paiements est versée à des entreprises appartenant à des secteurs industriels liés à l'armement. Avec le secteur des activités spécialisées (ingénierie

et recherche), ces industries perçoivent 79 % des montants totaux. En particulier, les fabricants de matériel de transport (naval, aéronautique et terrestre) reçoivent 35 % des montants versés et ne représentent que 1 % des entreprises.

Paiements aux entreprises marchandes

Activité principale de l'entreprise recevant le paiement	Montants en M€	Nombre d'entreprises
C4 Fabrication de matériels de transport	4697	217
C3 Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques – fabrication de machines	2244	1141
C5 Fabrication d'autres produits industriels (dont armes et munitions, maintenance hors ordinateurs et automobile)	2085	3261
MN Activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien (dont recherche, holdings, interprètes)	1122	4413
FZ Construction et LZ Activités immobilières	981	5594
GZ Commerce (tous produits) - réparation d'automobiles et motocycles	751	9674
HZ Transport et entreposage (dont poste et courrier)	494	725
JZ Information et communication (dont services informatiques)	370	1302
DE Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution et C2 cokéfaction et raffinage	367	620
Autres activités (agriculture et industries agro-alimentaires, hébergement et restauration, enseignement, santé, financier, services personnels, réparation de PC)	170	3477
Total général	13 282	30 424

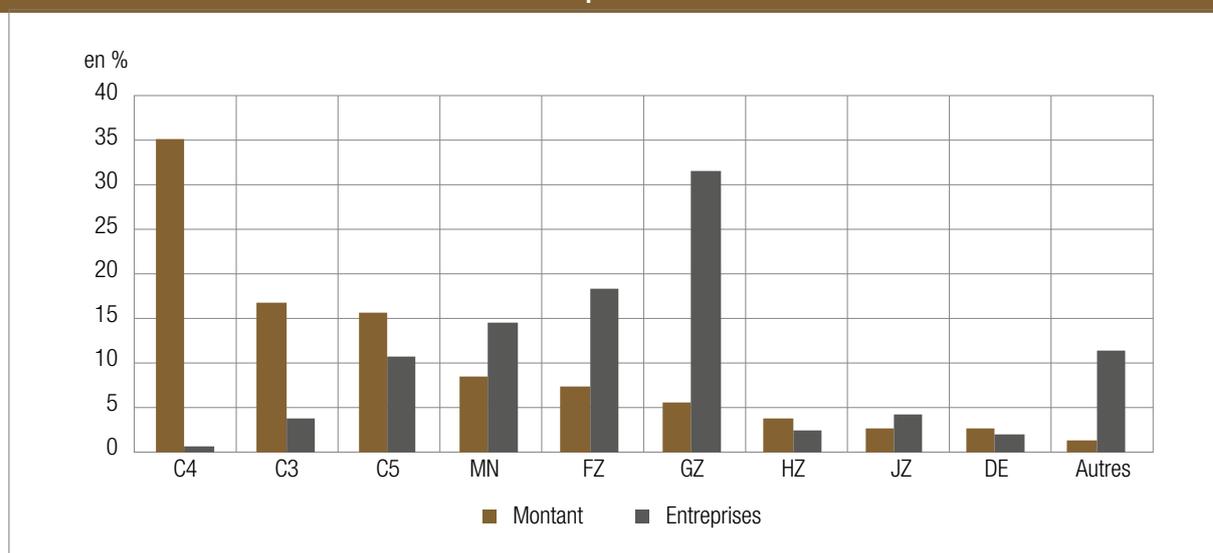
Source : Chorus, retraitement OED/DAF

1- Administration centrales, affaires pénales, SSA, SEA, PPE, CGA et hors budget
NB : Les nombres ont été arrondis à l'unité supérieure.

Le secteur d'activité uniquement civil dont le poids est le plus notable est la construction. Il représente 18 % des entreprises. Le commerce (qui inclut le négoce inter-entreprise, les conces-

sionnaires et garages automobile) a le plus gros contingent d'entreprises, avec 32 %.

Paiements aux entreprises marchandes



Concentration des dépenses

La concentration des dépenses est forte puisque 2 % des entreprises reçoivent 90 % des montants versés en 2010 par le ministère.

En raison même de leur nature, les fournisseurs d'armement comportent quelques entreprises de grande taille qui reçoivent des versements importants : même à l'échelle de l'unité légale (repérée par le SIREN) l'essentiel des versements concerne peu d'entreprises. Une plus grande concentration serait constatée à l'échelle des groupes d'entreprises.

A l'inverse, il y a davantage d'émission de contrats pour la construction, et dans une moindre mesure pour le commerce (hors produits pétroliers).

Les services non spécialisés (interprètes, conseil pour les affaires et la gestion, services personnels, agriculteurs et industries alimentaires...) sont peu dispersés.

Paiements aux entreprises marchandes

Activité principale de l'entreprise recevant le paiement	Entreprises percevant 90% des dépenses (en %)	Entreprises percevant 10% des dépenses (en %)	Total (en %)	Répartition du nombre d'entreprises (en %)
Industries (C3 C4 C5 + activités spécialisées et recherche)	1	99	100	20
Transport et courrier	2	98	100	2
Énergie (dont négoce des carburants)	4	96	100	2
Informatique, information et communication	7	93	100	4
Commerce (sauf carburants, matériel pour la construction)	9	91	100	28
Construction (y compris fournitures et services)	18	82	100	26
Autres (alimentaire, services non spécialisés aux entreprises, services personnels)	5	95	100	17
Total	2	98	100	100

Source : Chorus, retraitement OED/DAF

Tous secteurs confondus, 1 entreprise concentre 10 % des versements, les 10 entreprises suivantes en reçoivent 40% .

La moitié des dépenses du ministère vers les entreprises marchandes est donc versée à 11 entreprises.

605 entreprises ont reçu 90 % des versements du ministère en 2010 : 71 % des 13,3 milliards d'euros concernent l'arme-

ment et les services spécialisés qui lui sont liés (200 entreprises). Les autres 19 % visent surtout des factures d'énergie, de transport et de construction.

À l'opposé, 10 % des versements sont répartis entre 30 000 entreprises dont 1 % entre 23 300 entreprises.

Les paiements aux entreprises marchandes de la base industrielle et technologique de défense en 2010

La base industrielle et technologique de défense (BITD) est composée des unités qui concourent à la production des systèmes d'armes et des équipements létaux, de la R&D jusqu'à l'entretien¹. Elle est estimée à 2 717 unités, dont 2 600 sont

des entreprises. Parmi ces dernières, 2 257 ont reçu un versement du ministère de la Défense en 2010. Ces paiements se sont élevés à 11,1 milliards d'euros.

1- Cf. le Bulletin d'économie de la Défense Ecodéf 58 DAF/QEFI/OED

Paiements aux entreprises marchandes

Activité principale de l'entreprise recevant le paiement	Montants (en M€)	Nombre d'entreprises
C4 Fabrication de matériels de transport	4 686	95
C3 Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques – fabrication de machines	2 209	308
C5 Fabrication d'autres produits industriels (dont armes et munitions, maintenance hors ordinateurs et automobile)	1 890	303
MN Activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien (dont recherche, holdings, interprètes)	753	343
FZ Construction et LZ Activités immobilières	299	232
GZ Commerce (tous produits) - réparation d'automobiles et motocycles	325	733
HZ Transport et entreposage (dont poste et courrier)	391	28
JZ Information et communication (dont services informatiques)	272	157
DE Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution et C2 cokéfaction et raffinage	283	33
Autres activités (agriculture et industries agro-alimentaires, hébergement et restauration, enseignement, santé, financier, services personnels, réparation de PC)	11	25
Total général	11 118	2 257

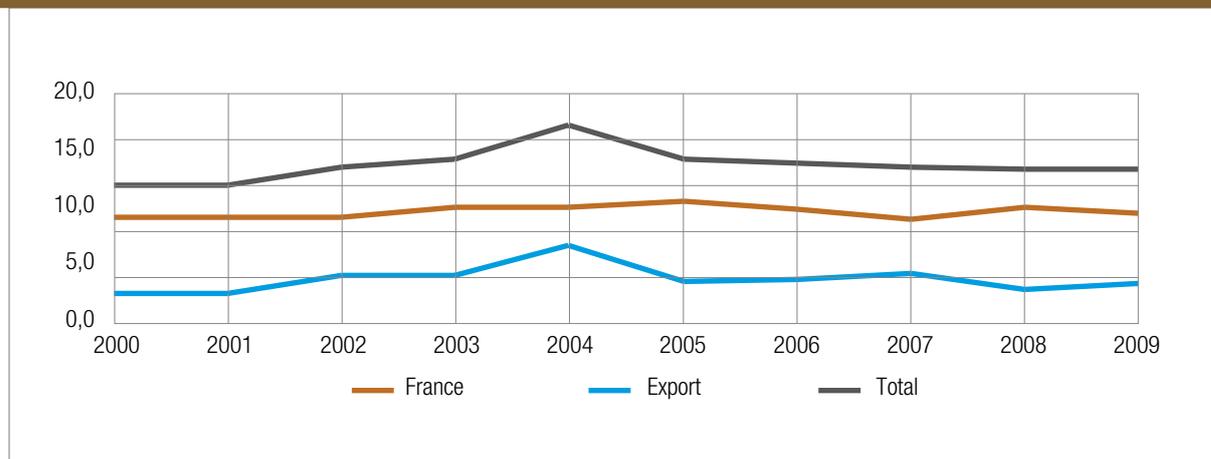
Source : Chorus, retraitement OED/DAF

1.3- Le niveau d'activité de l'industrie de défense - chiffre d'affaires de l'industrie de défense

L'indicateur calculé par la délégation générale pour l'armement pour la France est une mesure des dépenses d'armement de

l'État (hors taxes) plus qu'un véritable chiffre d'affaires comptable.

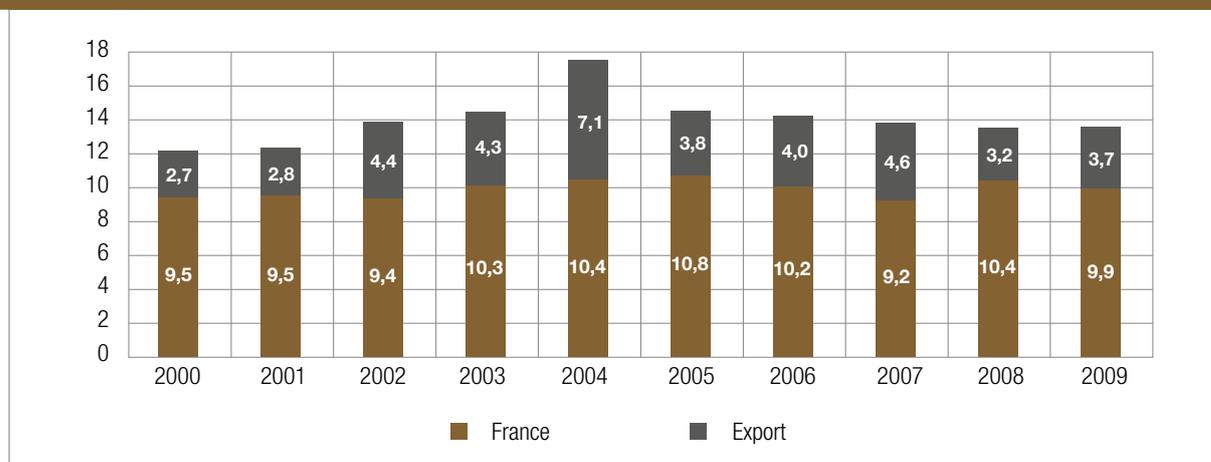
Les composantes du chiffre d'affaires armement de l'industrie* (en Md€ courants)



Source : délégation générale pour l'armement, direction du développement international

* Le chiffre d'affaires France correspond ici au flux des dépenses de l'année auquel est retranché le report de charges N-1 sur N et ajouté le report de charges de N sur N+1.

Les composantes du chiffre d'affaires armement de l'industrie (en Md€ courants)



Source : délégation générale pour l'armement, direction du développement international

2 Les importations et les exportations d'armement

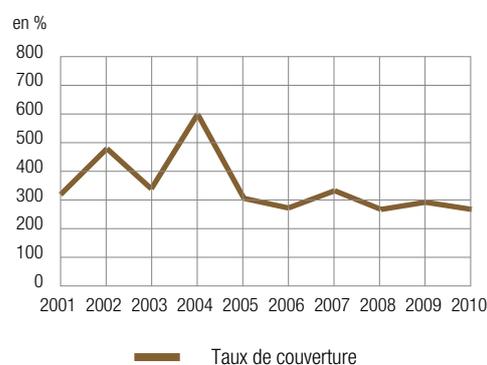
2.1- La pyramide des âges du personnel militaire en activité

Les douanes intègrent dans le périmètre «armement» les «matériels militaires» qui sont constitués uniquement de biens dénis selon le critère de leur nature physique. La valeur des

importations et exportations est comptabilisée au moment du passage des frontières (voir le glossaire pour plus de précisions).

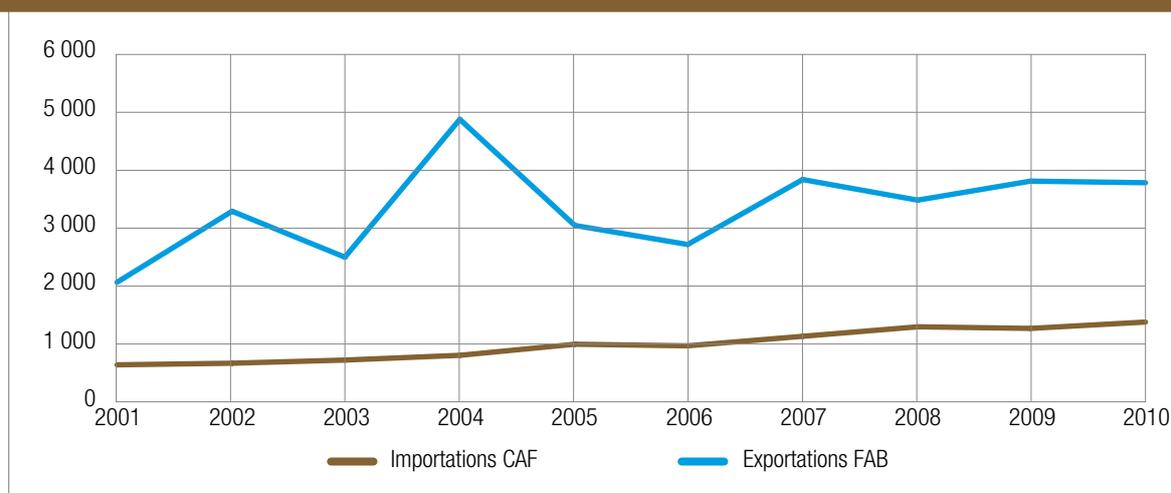
Évolution du taux de couverture de 2001 à 2010 (données douanes)

Données brutes, en M€ courants			
Année	Importations CAF	Export. FAB	Taux de couverture en %
2001	647	2 076	321
2002	685	3 287	480
2003	737	2 499	339
2004	810	4 873	602
2005	1 006	3 060	304
2006	985	2 719	276
2007	1 141	3 839	336
2008	1 297	3 480	268
2009	1 294	3 810	294
2010	1 404	3 789	270



Source: direction générale des douanes et des droits indirects

Importations et exportations françaises de matériels militaires au sens des douanes (en M€ courants CAF-FAB)



2.2- Les importations et exportations françaises d'armement au sens du ministère de la Défense

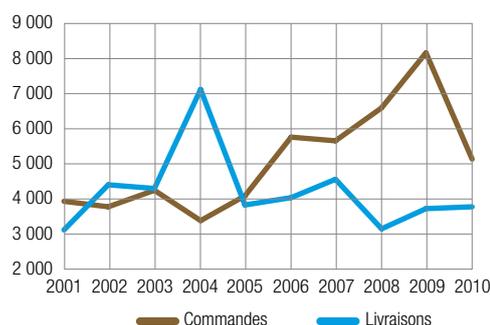
Le ministère de la Défense (direction générale de l'armement, direction du développement international) définit un périmètre «armement» qui comprend à la fois des biens et des services, et qu'il ventile selon des critères liés à leur nature physique mais aussi en fonction du destinataire «armée». Les exportations

sont comptabilisées à la commande et à la livraison, c'est-à-dire lors de l'entrée en vigueur du contrat (date du premier versement) pour les commandes, et à la réception du matériel militaire par le client pour les livraisons.

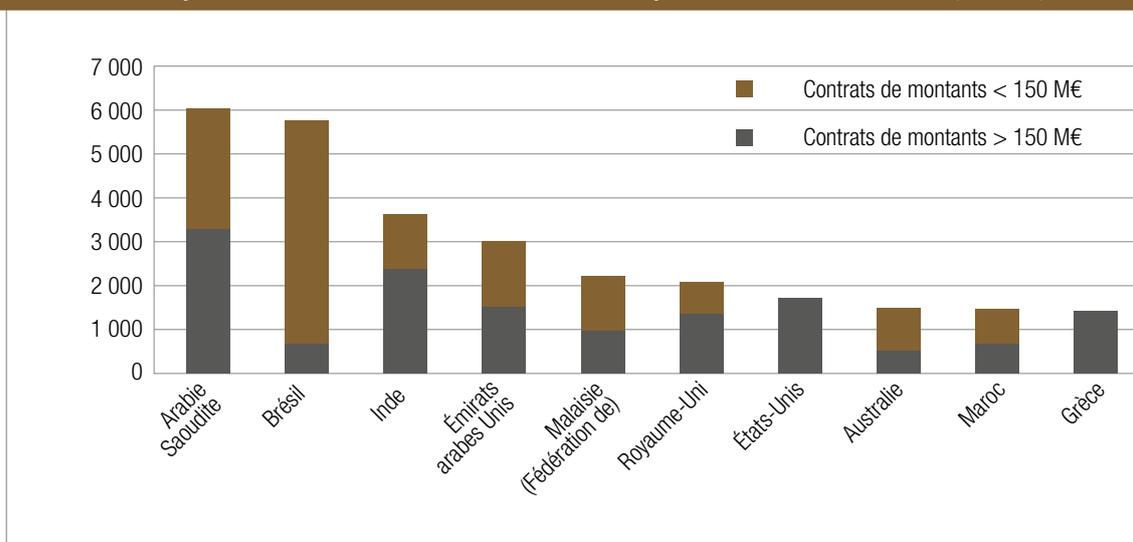
Exportations françaises d'armement au sens de la DGA (commandes et livraisons)

en M€ courants		
Année	Commandes	Livraisons
2001	3 930	3 117
2002	3 754	4 429
2003	4 224	4 301
2004	3 382	7 125
2005	4 114	3 815
2006	5 754	4 034
2007	5 660	4 540
2008	6 584	3 173
2009	8 164	3 726
2010	5 118	3 783

Source: direction générale de l'armement, direction du développement international



Principaux clients de la France sur la période 2001-2010 (en M€)



Source : DGA/DI

2.3- La répartition des prises de commandes françaises par type de matériel

Répartition des commandes par type de matériel

Type de matériel*	en M€ courants									
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Armes Munitions	77	113	62	60	69	405	124	158	189	334
Missiles radars	850	384	623	1 004	1 115	1 218	1134	564	1035	590
Véhicules Chars	225	181	53	105	33	70	116	231	109	179
Détection, protection NBC	12	16	19	12	13	15	48	4	4	4
Navires sous-marins	368	1 137	582	166	640	463	451	973	4286	908
Avions, Hélicoptères, Drones	1 544	1 168	1 632	1 281	1 235	2 740	2177	3446	1672	1886
Transmissions, contre mesures	560	496	861	532	741	488	1304	581	563	652
Autres	294	259	391	223	268	345	306	626	307	565
Total	3 930	3 754	4 224	3 382	4 114	5 744	5 660	6 584	8 164	5 118

Source : Direction générale de l'armement, direction du développement international (Rapport au Parlement sur les exportations de la France en 2010)

- ♦ *Armes Munitions* : ML1 : Armes légères < 12,7mm; ML2 canons > 12,7mm, mortiers, armes antichars; ML3 : Munitions; ML8 : Explosifs ou matériaux de propulsion.
Missiles et radars : ML4 : Missiles (hors antichars); ML5 : Conduites de tir, radars.
Autres : ML13 : Matériaux de blindage, casques, gilets; ML14 : Entraînement, simulateurs; ML15 : Imagerie, optronique; ML16 : Pièces de forge ou de fonderie; ML17 : Appareils de plongée, matériel du génie, robots; ML18 : Matériaux de production d'armement; ML19 : Armes à énergie dirigée; ML20 : Matériel cryogénique; ML21 : Logiciels; ML22 : Technologies.

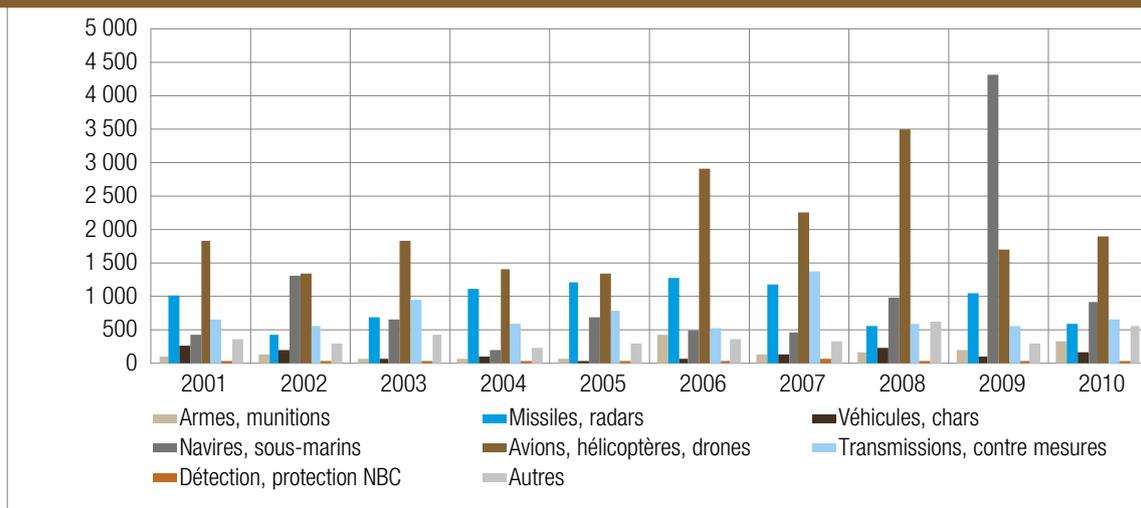
77

Répartition des commandes par type de matériel

Type de matériel	en M€ constants 2010									
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Armes Munitions	92	129	69	65	74	429	129	160	190	334
Missiles radars	1 016	438	696	1 098	1 198	1 290	1 182	571	1 044	590
Véhicules Chars	269	207	59	114	36	74	121	234	110	179
Détection, protection NBC	14	18	22	13	14	16	50	4	4	4
Navires sous-marins	440	1 297	650	181	687	490	470	986	4 321	908
Avions, Hélicoptères, Drones	1 846	1 332	1 823	1 401	1 327	2 901	2 268	3 492	1 686	1886
Transmissions, contre mesures	669	566	962	582	796	517	1 358	589	567	652
Autres	352	296	437	244	288	365	319	635	309	565
Total	4 697	4 279	4 716	3 699	4 419	6 082	5 896	6 672	8 231	5 118

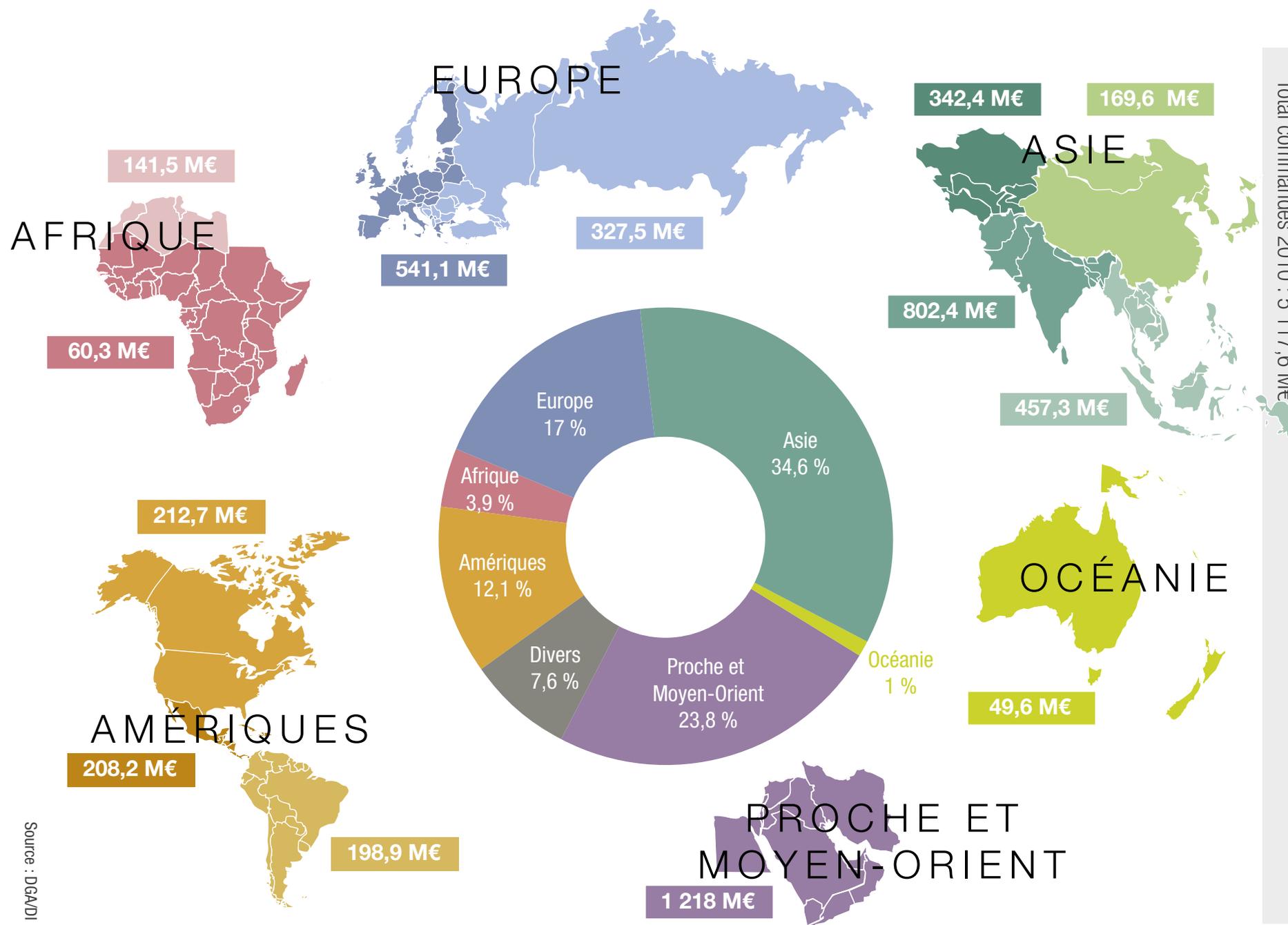
Source : Direction générale de l'armement, direction du développement international (Rapport au Parlement sur les exportations de la France en 2010)

Répartition des commandes par type de matériel (en M€ constants)

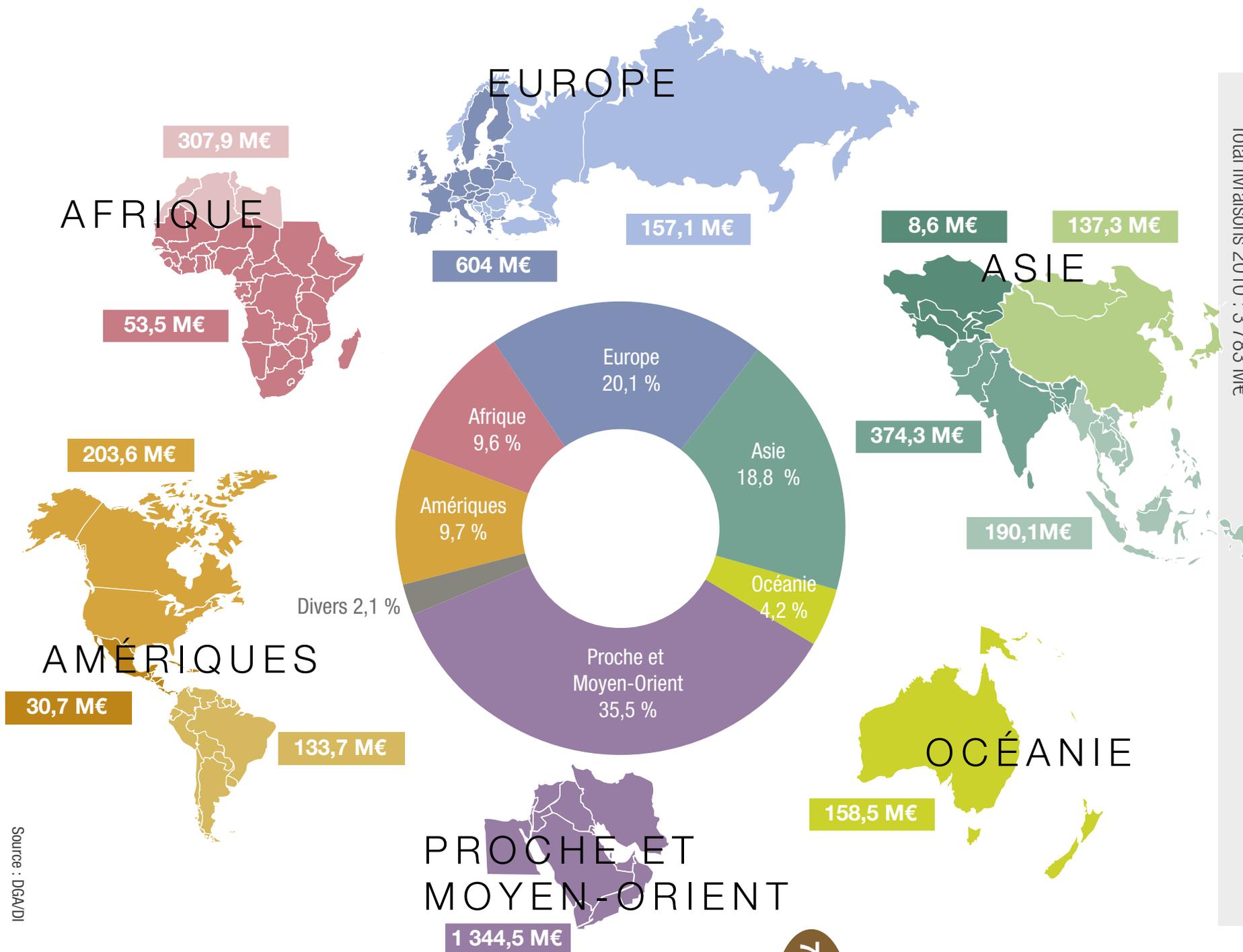


2.4- La répartition des prises de commandes et livraisons françaises par région géographique

Total commandes 2010 : 5 117,6 M€



Total livraisons 2010 : 3 783 M€



Source : DGA/DI

Répartition du total des prises de commandes et des livraisons françaises de 2001 à 2010 par régions géographiques

en M€ constants 2010

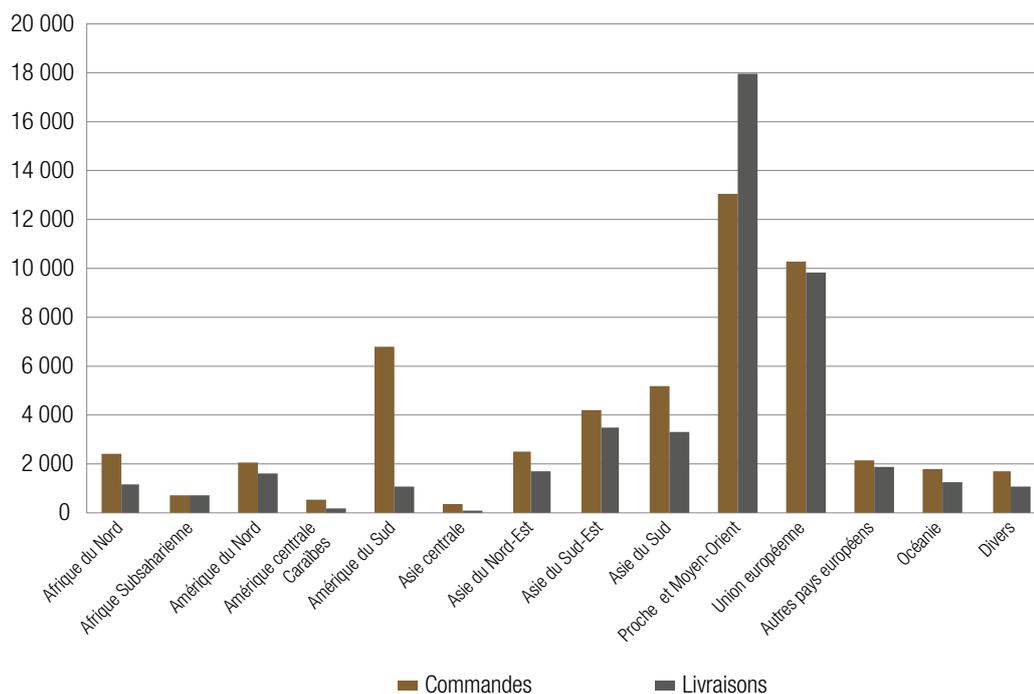
Zones géographiques ¹	Commandes		Livraisons	
	Total	%	Total	%
Afrique du Nord	2 395,3	4,45	1 170,2	2,59
Afrique subsaharienne	756,6	1,41	671,7	1,49
Amérique du Nord	2 035,1	3,78	1 562,9	3,46
Amérique centrale et Caraïbes	578,5	1,08	198,0	0,44
Amérique du Sud	6 754,0	12,55	1 041,4	2,31
Asie centrale	392,9	0,73	96,5	0,21
Asie du Nord-Est	2 543,2	4,73	1 728,2	3,83
Asie du Sud-Est	4 192,0	7,79	3 456,9	7,65
Asie du Sud	5 216,0	9,69	3 339,7	7,40
Proche et Moyen-orient	13 069,3	24,29	17 906,4	39,65
Union européenne	10 233,9	19,02	9 809,4	21,72
Autres pays européens	2 182,2	4,06	1 854,9	4,11
Océanie	1 805,2	3,35	1 243,9	2,75
Divers [♦]	1 655,0	3,08	1 083,6	2,40
Total	53 809,3	100,00	45 161,5	100,00

Source : Direction générale de l'armement, direction du développement international (Rapport au Parlement sur les exportations de la France en 2010)

1- Les zones géographiques prises en compte correspondent à celles définies en commun avec nos partenaires européens dans le cadre du groupe de coopération en matière d'armement (COARM) et incluent tous les États membres ou associés à l'ONU.

♦ Organisations internationales, États non membres de l'ONU

Répartition du total des prises de commandes et des livraisons françaises de 2001 à 2010 par régions géographiques (en M€ constants 2010)



3 La recherche & développement

3.1- L'effort de recherche & développement de défense

L'effort de recherche-développement du ministère de la Défense est appréhendé de deux façons, correspondant à des périmètres différents :

- 1- l'agrégat R&T (recherche & technologie) mesure l'effort consenti en amont des programmes d'armement. Il correspond à l'activité qui permet, en s'appuyant sur les travaux réalisés dans le secteur civil, d'acquérir l'expertise, les connaissances et les capacités scientifiques, techniques et industrielles nécessaires à la définition et au lancement des programmes d'armement ;
- 2- l'agrégat études de défense concerne seulement la recherche et pas le développement ;

3- l'agrégat R&D (recherche & développement) comprend la R&T/études de Défense et les travaux de développement des matériels, dont ceux des programmes d'armement déjà lancés.

Les montants correspondant à la R&T et la R&D sont inscrits en crédits de paiement de la loi de finances initiale du budget de la Défense. Ils sont estimés TTC par la DGA et comprennent la contribution du ministère de la Défense à la mission interministérielle "recherche et enseignement supérieur" (MIREs) (nommée "Budget civil de recherche & développement" jusqu'en 2005).

Effort de recherche & développement de défense

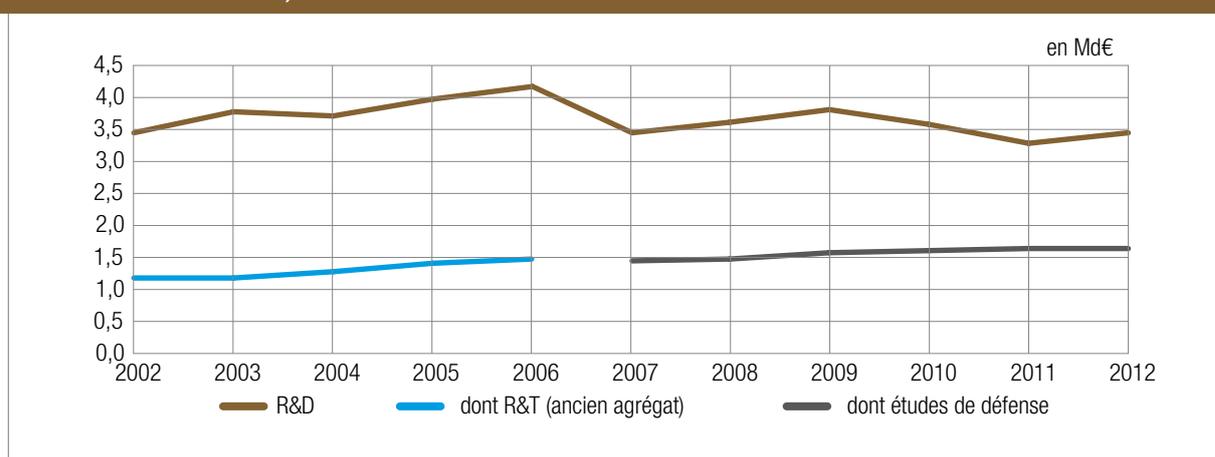
Années	R & D	en Md€ TTC		
		dont R & D (ancien agrégat)	dont études de défense	dont contribution à la MIREs
2002	3,45	1,17		0,19
2003	3,79	1,18		0,19
2004*	3,70	1,27		0,20
2005*	3,98	1,41		0,20
2006	4,16	1,47		0,20
2007	3,46		1,45	0,20
2008	3,61		1,48	0,20
2009*	3,82		1,57	0,20
2010	3,57		1,62	0,20
2011	3,28		1,65	0,20
2012 ¹	3,45		1,65	0,20

Sources :Mindef, DGA/D4S/SRTS et SGA/DAF

1- Projet de Loi de finances.

* Y compris LFR de l'année précédente.

R&D, R&T et études de défense de 2002 à 2012



Sources :Mindef, DGA/D4S/SRTS et SGA/DAF

3.2- La place de la R&D de défense dans l'économie

La R&D totale exécutée en France (au sens de la définition internationale dite de "Frascati", qui couvre la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental) est mesurée par les enquêtes du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces enquêtes déterminent notamment, sans double compte et hors taxes, la DNRD (dépenses nationale de recherche et développement), c'est-à-dire la R&D du point de vue de son financement (quel que soit le lieu d'exécution).

La R&D mesurée par la DNRD (dépense nationale = financements)

Années	en M€					
	DNRD	dont entreprises (DNRD)	dont administrations civiles (DNRDAC)	dont défense (DNRDD) ¹	DNRDD/DNRD en %	DNRD/PIB en %
1999	29 885	16 618	10 760	2 507	8,4	2,2
2000	31 438	17 166	11 738	2 534	8,1	2,2
2001	33 570	18 897	12 163	2 510	7,5	2,2
2002	34 759	19 082	12 896	2 781	8,0	2,2
2003	34 395	18 505	13 060	2 830	8,2	2,2
2004 ^{r*}	35 327	19 088	13 330	2 909	8,2	2,1
2005 [*]	36 654	19 733	13 813	3 108	8,5	2,1
2006	38 738	21 193	14 650	2 895	7,5	2,1
2007	40 106	22 116	15 360	2 630	6,6	2,1
2008	42 190	22 866	16 223	3 101	7,3	2,2
2009 ^{sd}	44 351	24 481	17 204	2 666	6,7	2,3
2010 ^e	45 326	24 498	17 943	2 885	6,4	2,3

Source : ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

1- La DNRDD diffère du montant de R&D donné au tableau 5.3.1 du fait de la TVA et d'un mode de collecte différent.
r : révisé - * changement de périmètre - sd : semi-définitif - e : estimé

Les dépenses de R&D financées par le ministère de la Défense se décomposent en R&D exécutée par les laboratoires de la défense (ou dépense intérieure de R&D de défense) et en R&D effectuée en dehors du ministère (ou dépense extérieure de R&D de défense). Cette dernière est essentiellement réalisée par

le secteur des entreprises, en général à travers des contrats. Ces financements s'élèvent, en 2009, à 1,537 milliard d'euros. Le deuxième secteur d'exécution est le secteur de l'État qui rassemble les grands établissements publics civils effectuant des travaux de recherche au profit du ministère de la Défense.

Dépenses extérieures de R&D du ministère de la Défense

	en M€									
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 ^{sd}
Dépenses totales	2 534	2 510	2 781	2 830	2 909	3 108	2 895	2 630	3 101	2 666
Dépenses extérieures du ministère de la défense	1 757	1 662	1 907	1 837	1 834	1 933	2 010	1 745	2 216	1 781
DONT EXÉCUTÉES PAR :										
• Le secteur des entreprises	1 497	1 432	1 604	1 608	1 680	1 790	1 845	1 595	2 068	1 537
• Le secteur de l'État (hors Défense)	234	206	278	205	130	119	142	125	124	210
• Le secteur de l'enseignement supérieur	7	6	7	8	6	6	5	7	7	15
• Le secteur des associations	0	0	0	0	1	1	1	1	0	1
• Le secteur de l'étranger	18	17	18	15	18	17	17	17	17	18

Source : ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

sd : semi-définitif

4 Les marchés publics de la défense

4.1- Le recensement des marchés publics de l'État, du secteur public local et de la défense en 2010

Le recensement des marchés publics de l'État, du secteur public local et de la défense

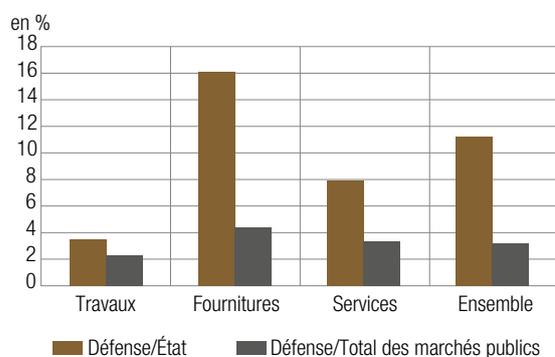
	État		Collectivités territoriales		Total des marchés publics	
	Nombre	Montant (en K€)	Nombre	Montant (en K€)	Nombre	Montant (en K€)
Travaux	9 015	5 742 731	34 974	13 086 394	43 989	18 829 125
Fournitures	8 186	18 105 828	21 568	7 549 164	29 754	25 654 991
Services	12 197	16 749 652	16 306	6 047 722	28 503	22 797 374
Total	29 398	40 598 211	72 848	26 683 280	102 246	67 281 490

	Défense		Défense / État		Défense / Total des marchés publics	
	Nombre	Montant (en K€)	Nombre (en %)	Montant (en %)	Nombre (en %)	Montant (en %)
Travaux	1 018	754 418	3,5	13,1	2,3	4,0
Fournitures	1 320	10 736 002	16,1	59,3	4,4	41,8
Services	959	3 528 543	7,9	21,1	3,4	15,5
Total	3 297	15 018 963	11,2	37,0	3,2	22,3

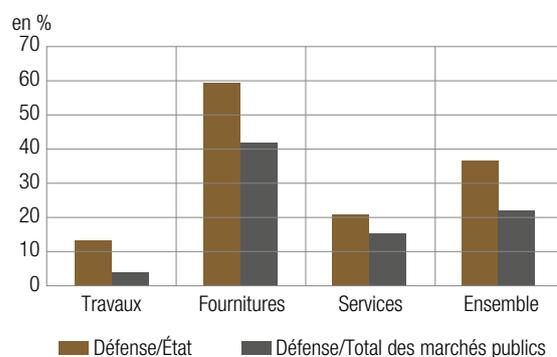
Source : Recensement des marchés publics Minefi, Observatoire économique de l'achat public.

83

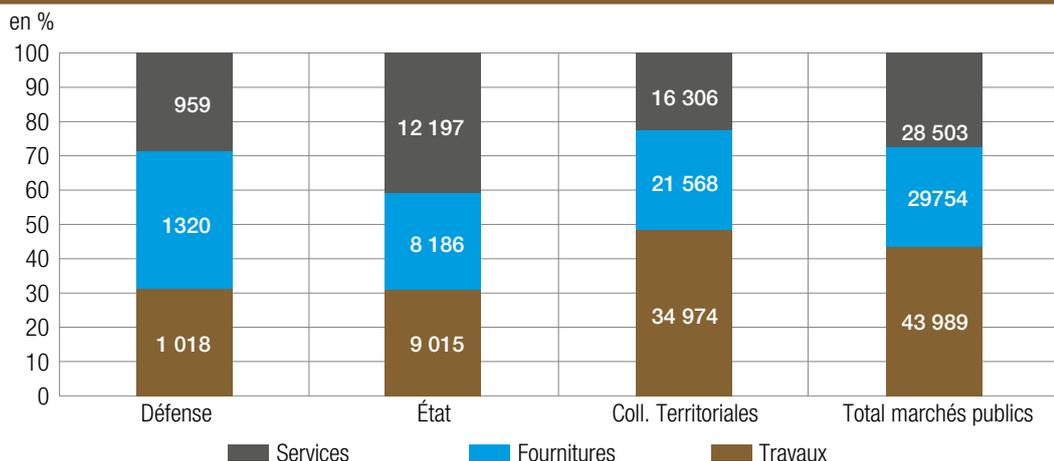
Part des marchés de la défense dans les marchés de l'État et le total des marchés publics (en nombre)



Part des marchés de la défense dans les marchés de l'État et le total des marchés publics (en montant)



Répartition des marchés par nature (en nombre)



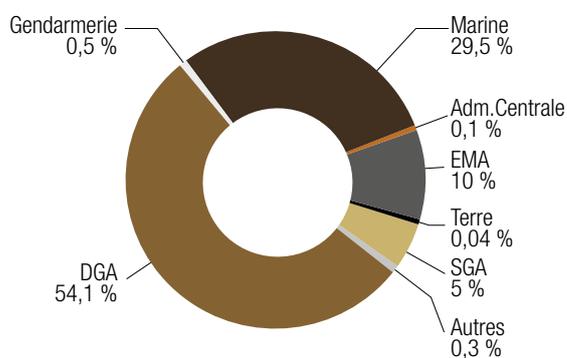
4.2- La répartition des marchés recensés par organisme contractant

Montant et nombre des marchés par organisme contractant

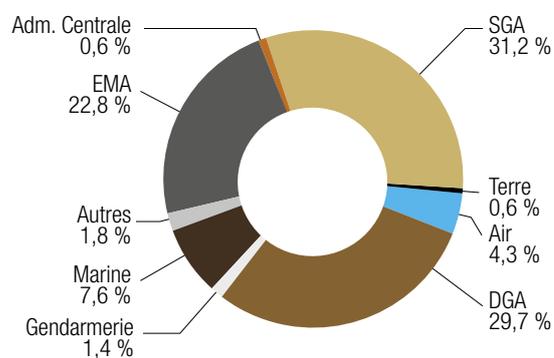
Organisme	Montants des contrats					Nombre des contrats				
	Fournitures	Services	Travaux	Total	%	Fournitures	Services	Travaux	Total	%
DGA	6 941	1 091	96	8 128	54,12	485	393	100	978	29,66
Marine	2 387	2 040	0	4 426	29,47	184	65	2	251	7,61
EMA	1 248	246	12	1 506	10,03	448	278	27	753	22,84
SGA	60	72	618	750	4,99	50	101	878	1 029	31,21
Air	35	36	-	71	0,47	95	48	-	143	4,34
Gendarmerie	61	9	-	70	0,47	33	13	-	46	1,40
Autres	1	31	20	52	0,35	6	46	6	58	1,76
Adm. Centrale	2	3	5	10	0,07	15	4	1	20	0,61
Terre	1	2	3	6	0,04	4	11	4	19	0,58
Total Générale	10 736	3 529	754	15 019	100	1 320	959	1 018	3 297	100

Source : Recensement des marchés public, Observatoire économique de l'achat public

Part de chaque organisme dans le montant total des marchés de la défense en 2010



Part de chaque organisme dans le nombre total des marchés de la défense en 2010



6 [Les comparaisons internationales : la défense dans les grands pays industrialisés

Ce chapitre présente une comparaison des dépenses et des effectifs de défense des principaux partenaires de la France (Allemagne, Espagne, États-Unis, Italie et Royaume-Uni).

Plusieurs définitions de l'« effort de défense » sont possibles. Elles peuvent être plus ou moins pertinentes lorsqu'il s'agit de procéder à des comparaisons internationales.

Il existe, au moins, trois périmètres différents pour mesurer l'effort français en 2011¹ :

- l'ensemble du périmètre du ministère de la défense : 40,8 milliards d'euros, soit 2 % du PIB ;

- le périmètre Otan (c'est-à-dire défense hors anciens combattants), pensions comprises (dit V1) : 38,4 milliards d'euros, soit 1,9 % du PIB ;

- le périmètre Otan, hors pensions (dit V2) : 31,2 milliards d'euros, soit 1,6 % du PIB.

Dans le but de comparer les pays sur leurs activités strictement militaires, et du fait de régimes de pension différents entre pays, on retient dans ce chapitre le périmètre le plus restreint.

En France, toutes dépenses confondues, la défense selon cette définition représente 1,6 % du PIB, soit environ 478 euros par habitant. L'effort de dépense en France reste moins important qu'aux États-Unis (4,4 % du PIB) et qu'au Royaume-Uni (2,4 %).

¹ - au 31/12/2011

1- Les dépenses de défense en norme Otan.....	86
1.1- L'évolution des dépenses de fonctionnement en norme Otan.....	89
1.2- L'évolution des dépenses en capital en norme Otan.....	93
2- Comparaison internationale des dépenses recherche & développement de 2008 à 2010.....	97
3- Comparaison internationale des effectifs de défense : personnel civil et militaire.....	98
3.1- Les effectifs militaires en norme Otan.....	99
3.2- Les effectifs civils en norme Otan.....	100
4- La cartographie européenne de l'effort de défense.....	101
5- Les principaux programmes en coopération.....	109
6- Les forces françaises déployées hors du territoire métropolitain.....	110

Les dépenses de défense en norme Otan

Nota : Les séries historiques concernant la France ont été réétalonnées « Hors gendarmerie ». Pour l'Italie, les dépenses correspondant au budget des forces de polices à statut militaire (carabiniers) sont prises en compte à hauteur de 15 %.

Évolution des budgets de la défense en volume et en structure Otan (hors pensions)

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en Md€ français constants 2011

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni*	Espagne	Italie	États-Unis*
2002	30,0	28,9	39,5	11,9	17,2	373,6
2003	31,2	28,4	40,5	11,3	17,1	428,1
2004	32,5	27,8	40,0	11,7	16,2	467,0
2005	31,4	27,5	42,5	11,4	15,8	490,3
2006	32,3	28,1	43,1	12,2	14,2	499,0
2007	32,0	28,2	45,2	12,7	16,0	511,6
2008	31,2	29,7	47,5	12,9	16,9	629,8
2009	32,9	30,5	46,9	12,0	15,6	619,7
2010	32,7	31,1	47,7	11,3	14,9	638,2
2011	31,2	30,2	47,5	10,2	13,6	583,9

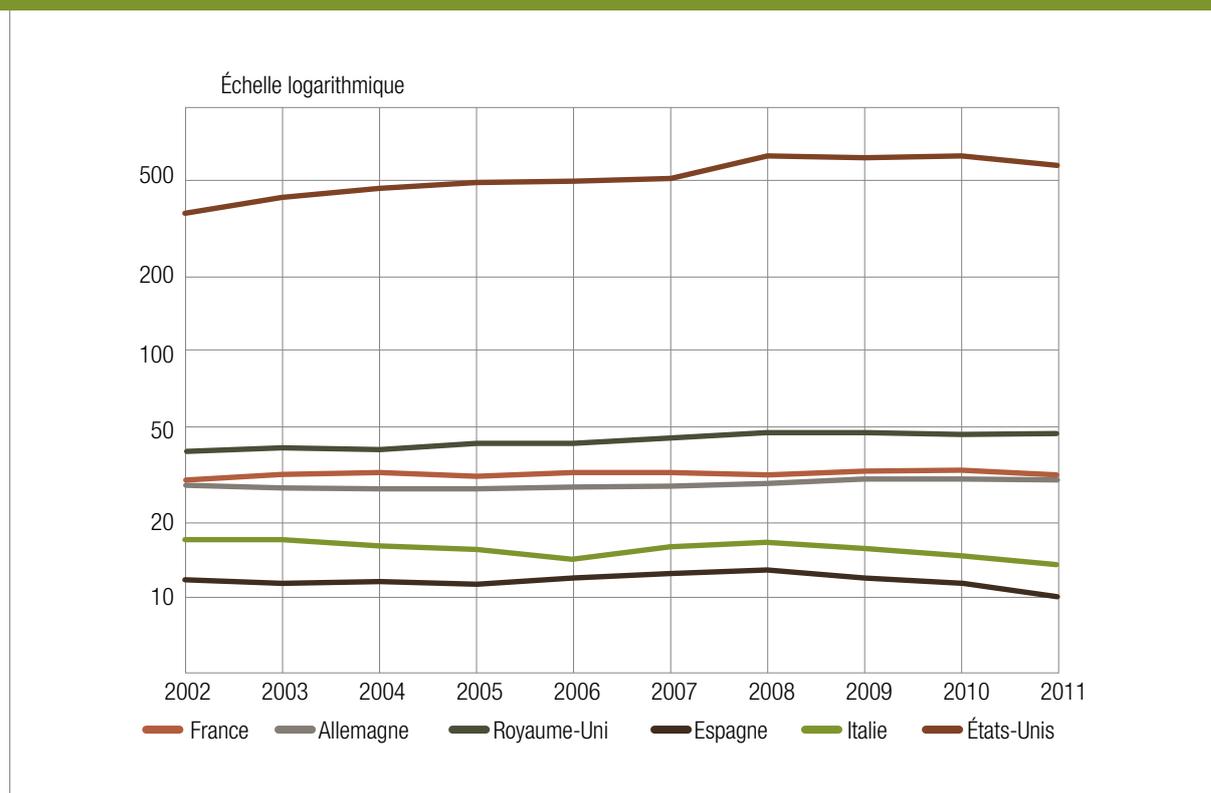
Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

◆ Deux pays ont un exercice financier différent de l'année civile (janvier-décembre) : ce sont le Royaume-Uni (avril-mars) et les États-Unis (octobre-septembre).

NB : Toutes les données monétaires sont converties en parité de pouvoir d'achat (voir glossaire) de l'euro en France. Les données concernant les dépenses de défense représentent les paiements effectués ou devant l'être au cours de l'exercice financier.

Évolution des budgets de la défense en norme Otan (hors pensions)

Montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en Md€ français constants 2011



Part des dépenses de défense (hors pensions) dans le PIB en norme Otan

à partir des monnaies courantes, en %

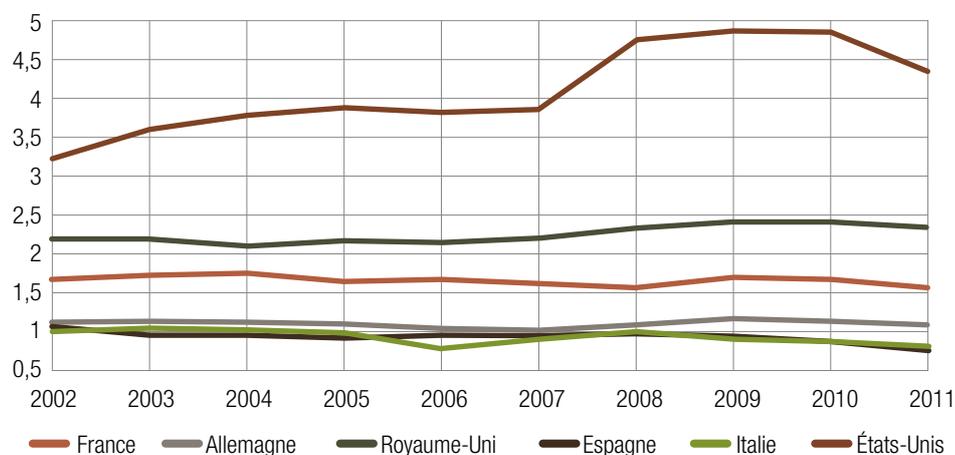
Année	France	Allemagne	Royaume-Uni*	Espagne	Italie	États-Unis*
2002	1,66	1,15	2,22	1,05	1,02	3,23
2003	1,72	1,13	2,19	0,97	1,02	3,61
2004	1,74	1,10	2,11	0,97	0,95	3,80
2005	1,65	1,08	2,19	0,92	0,91	3,87
2006	1,66	1,06	2,16	0,94	0,81	3,84
2007	1,61	1,03	2,20	0,94	0,89	3,86
2008	1,57	1,08	2,33	0,96	0,96	4,77
2009	1,70	1,17	2,41	0,92	0,93	4,86
2010	1,67	1,15	2,41	0,87	0,87	4,86
2011	1,56	1,08	2,38	0,78	0,79	4,37

Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

◆ Deux pays ont un exercice financier différent de l'année civile (janvier-décembre) : ce sont le Royaume-Uni (avril-mars) et les États-Unis (octobre-septembre).

NB : Toutes les données monétaires sont converties en parité de pouvoir d'achat (voir glossaire) de l'euro en France. Les données concernant les dépenses de défense représentent les paiements effectués ou devant l'être au cours de l'exercice financier.

Part de dépenses de défense (hors pensions) dans le PIB en norme Otan à partir des monnaies courantes, en %



Dépenses de défense par habitant (hors pensions) en norme Otan

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en € français constants 2011

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni*	Espagne	Italie	États-Unis*
2002	487	350	666	287	301	1 297
2003	503	344	680	269	297	1 472
2004	520	337	668	273	279	1 591
2005	499	333	705	264	269	1 655
2006	510	341	711	277	241	1 669
2007	501	343	741	282	269	1 694
2008	487	361	774	284	283	2 066
2009	511	373	759	260	259	2 015
2010	505	380	770	246	247	2 058
2011	478	370	762	220	223	1 868

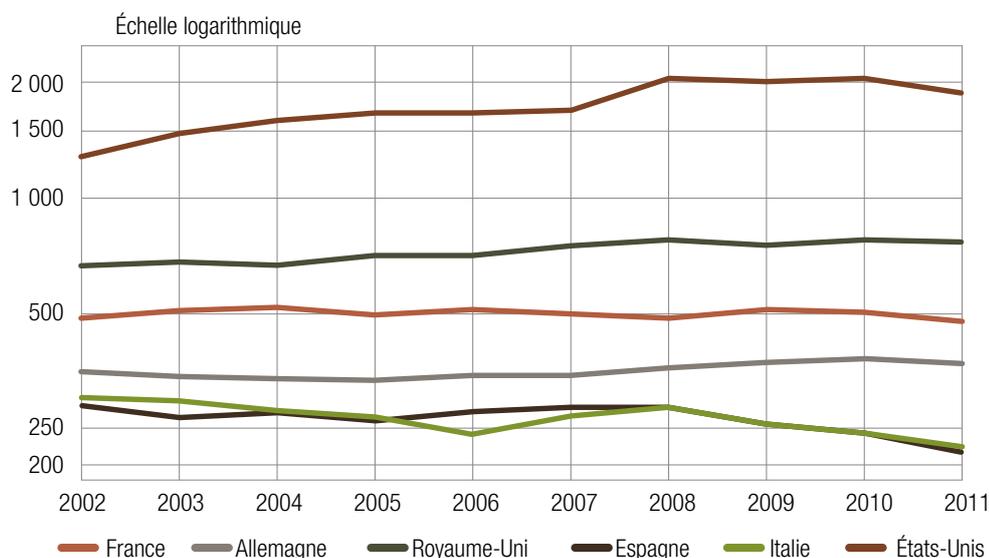
Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

◆ Deux pays ont un exercice financier différent de l'année civile (janvier-décembre) : ce sont le Royaume-Uni (avril-mars) et les États-Unis (octobre-septembre).

NB : Toutes les données monétaires sont converties en parité de pouvoir d'achat (voir glossaire) de l'euro en France. Les données concernant les dépenses de défense représentent les paiements effectués ou devant l'être au cours de l'exercice financier.

Dépenses de défense par habitant (hors pensions) en norme Otan

Montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en € français constants 2011



1.1- L'évolution des dépenses de fonctionnement en norme Otan

Nota : Les séries historiques concernant la France ont été rétropolées « Hors gendarmerie ». Pour l'Italie, les dépenses correspondant au budget des forces de polices à statut militaire (carabinieri) sont prises en compte à hauteur de 15 %.

Le Royaume-Uni et l'Espagne n'ont pas communiqué le détail de leurs chiffres pour 2011

Dépenses de fonctionnement en volume et en norme Otan (hors pensions)

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en Md€ français constants 2011

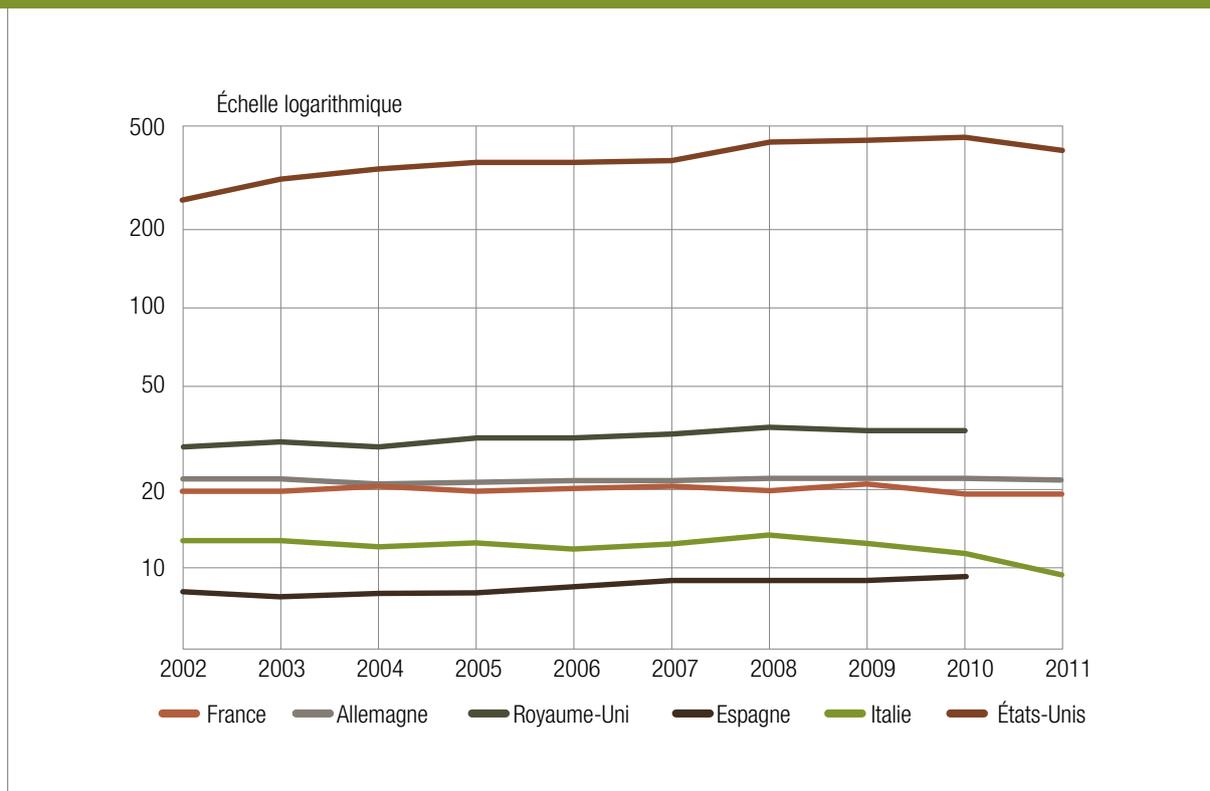
Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis*
2002	19,8	22,1	29,3	8,1	12,9	261,7
2003	19,9	21,9	30,4	7,8	12,5	313,7
2004	20,3	21,2	29,5	8,0	12,2	342,1
2005	19,6	21,2	31,3	8,0	12,6	361,3
2006	20,1	21,7	31,5	8,5	11,8	364,2
2007	20,4	21,7	32,6	9,0	12,3	368,0
2008	20,1	21,9	34,5	8,9	13,3	441,9
2009	21,2	22,1	34,3	9,0	12,5	446,1
2010	19,4	22,1	33,9	9,2	11,4	459,6
2011	19,3	21,5	nc	nc	9,5	405,3

Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

Dans la définition Otan, les dépenses de "fonctionnement" regroupent les dépenses ordinaires (ici, hors pensions) de plus elles reprennent des rubriques que la définition française (liée à l'ordonnance de 1959) classait en dépenses en capital : munitions, EPP (entretien programmé du personnel), EPM (entretien programmé du matériel).

Dépenses de fonctionnement en norme Otan (hors pensions)

Montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en Md€ français constants 2011



Part des dépenses de fonctionnement (hors pensions) dans le PIB en norme Otan

à partir des monnaies courantes, en %

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2002	1,10	0,88	1,64	0,72	0,77	2,26
2003	1,09	0,87	1,65	0,67	0,74	2,64
2004	1,09	0,84	1,55	0,67	0,71	2,78
2005	1,03	0,83	1,61	0,64	0,73	2,85
2006	1,03	0,82	1,58	0,66	0,67	2,80
2007	1,02	0,80	1,58	0,67	0,69	2,78
2008	1,01	0,79	1,69	0,66	0,75	3,35
2009	1,10	0,85	1,76	0,69	0,74	3,50
2010	0,99	0,82	1,71	0,71	0,67	3,50
2011	0,97	0,77	nc	nc	0,55	3,03

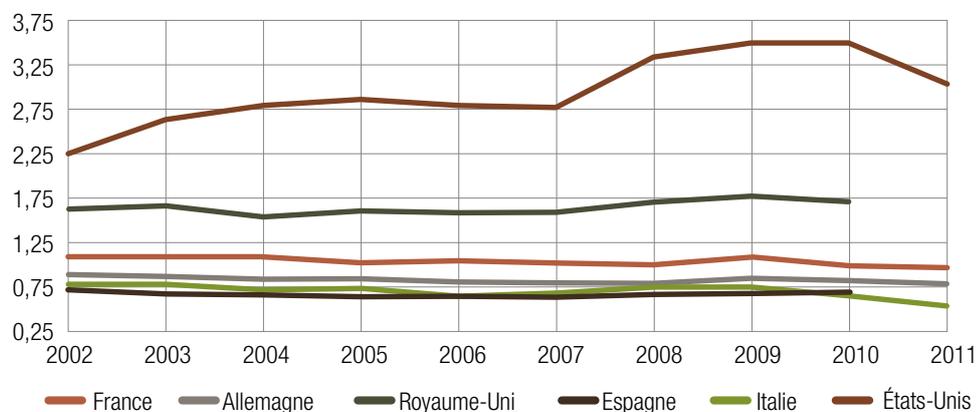
Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

Le Royaume-Uni et l'Espagne n'ont pas communiqué leurs chiffres pour 2011.

Dans la définition Otan, les dépenses de « fonctionnement » regroupent les dépenses ordinaires (ici, hors pensions), de plus elles reprennent des rubriques que la définition française

(liée à l'ordonnance de 1959) classait en dépenses en capital : munitions, EPP (entretien programmé du personnel), EPM (entretien programmé du matériel).

Part des dépenses de fonctionnement (hors pensions) dans le PIB en norme Otan à partir des monnaies courantes, en %



Dépenses de fonctionnement par habitant (hors pensions) en norme Otan

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en € français constants 2011

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2002	321	268	493	197	226	908
2003	320	265	511	186	217	1 078
2004	325	257	492	188	209	1 166
2005	311	257	520	184	215	1 220
2006	318	263	520	193	200	1 218
2007	320	264	535	200	208	1 218
2008	313	267	562	195	222	1 450
2009	329	270	555	195	208	1 451
2010	300	270	547	200	188	1 482
2011	296	264	nc	nc	156	1 297

Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

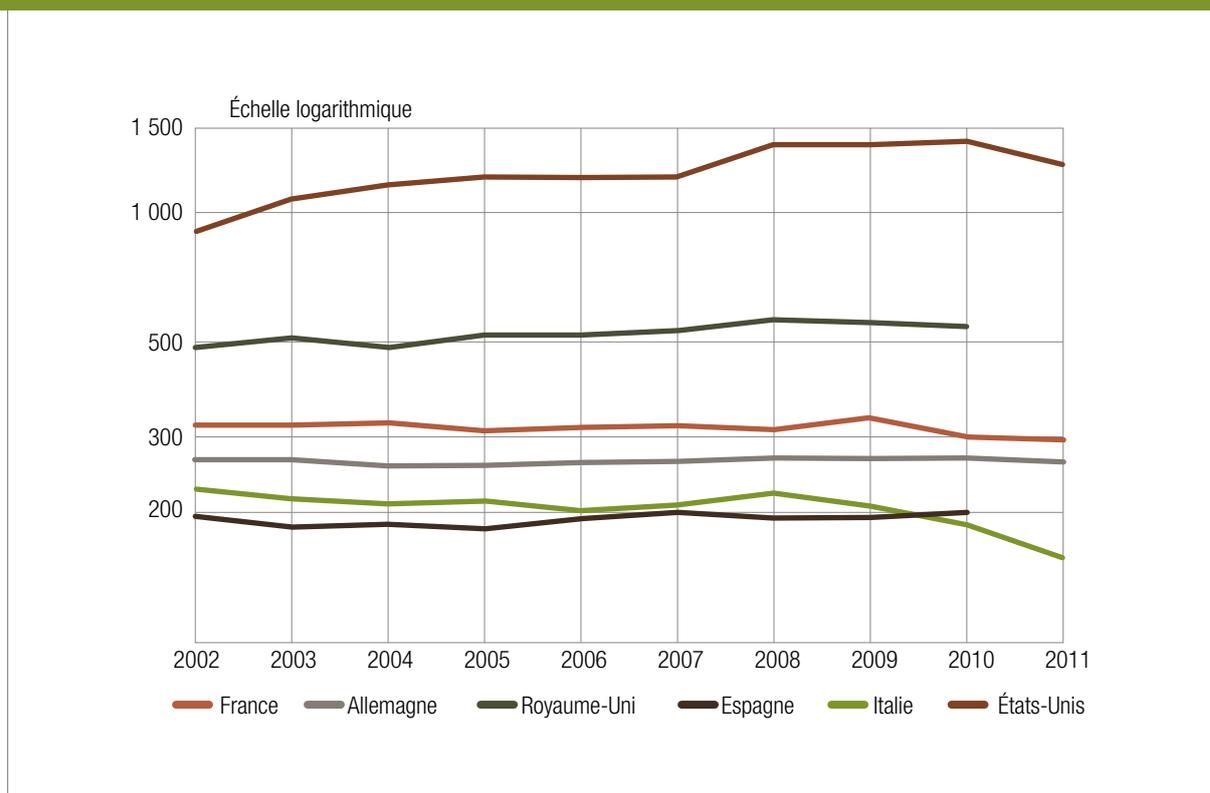
Le Royaume-Uni et l'Espagne n'ont pas communiqué leurs chiffres pour 2011.

91

Dans la définition Otan, les dépenses de « fonctionnement » regroupent les dépenses ordinaires (ici, hors pensions), de plus elles reprennent des rubriques que la définition française

(liée à l'ordonnance de 1959) classait en dépenses en capital : munitions, EPP (entretien programmé du personnel), EPM (entretien programmé du matériel).

Dépenses de fonctionnement par habitant (hors pensions) en norme Otan Montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en € français constants 2011



Dépenses de fonctionnement rapportées aux effectifs totaux de la défense budget en norme Otan (hors pensions)

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en K€ français constants 2011

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2002	58,2	51,9	92,1	46,5	41,7	118,7
2003	58,3	53,3	97,0	47,4	46,4	147,4
2004	59,9	54,7	93,2	50,4	46,7	161,8
2005	57,9	55,2	102,0	52,4	49,2	173,0
2006	58,9	57,6	106,7	54,3	47,5	172,9
2007	60,5	59,1	114,7	57,1	54,1	179,2
2008	61,4	61,0	123,9	57,2	58,5	209,0
2009	66,7	62,3	121,2	56,2	54,6	205,6
2010	64,5	62,4	119,7	58,6	50,7	209,7
2011	65,9	73,0	nc	nc	42,2	181,9

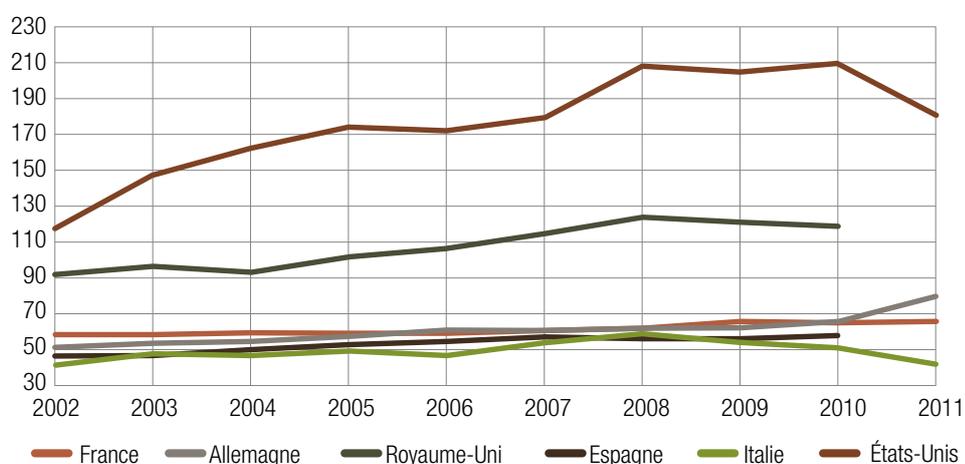
Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

Le Royaume-Uni et l'Espagne n'ont pas communiqué leurs chiffres pour 2011.

Dans la définition Otan, les dépenses de « fonctionnement » regroupent les dépenses ordinaires (ici, hors pensions), de plus elles reprennent des rubriques que la définition française

(liée à l'ordonnance de 1959) classait en dépenses en capital : munitions, EPP (entretien programmé du personnel), EPM (entretien programmé du matériel).

Dépenses de fonctionnement rapportées aux effectifs totaux de la défense en norme Otan (hors pensions) en K€ français constants 2011 PPA



1.2- L'évolution des dépenses en capital en norme Otan

Nota : Les séries historiques concernant la France ont été réétalonnées « hors gendarmerie ». Pour l'Italie, les dépenses correspondant au budget des forces de polices à statut militaire (carabiniers) sont prises en compte à hauteur de 15%

Dépenses en capital en volume et en norme Otan

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en Md€ français constants 2011

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2002	10,2	6,8	10,2	3,7	4,3	112,0
2003	11,4	6,5	10,1	3,5	4,6	114,5
2004	12,2	6,6	10,5	3,7	4,1	124,9
2005	11,9	6,3	11,2	3,4	3,2	129,1
2006	12,2	6,4	11,5	3,7	2,4	134,7
2007	11,6	6,5	12,6	3,7	3,6	143,6
2008	11,1	7,8	13,0	4,0	3,6	188,0
2009	11,7	8,4	12,6	3,0	3,1	173,6
2010	13,3	9,0	13,8	2,1	3,5	178,6
2011	11,9	8,7	nc	nc	4,1	178,5

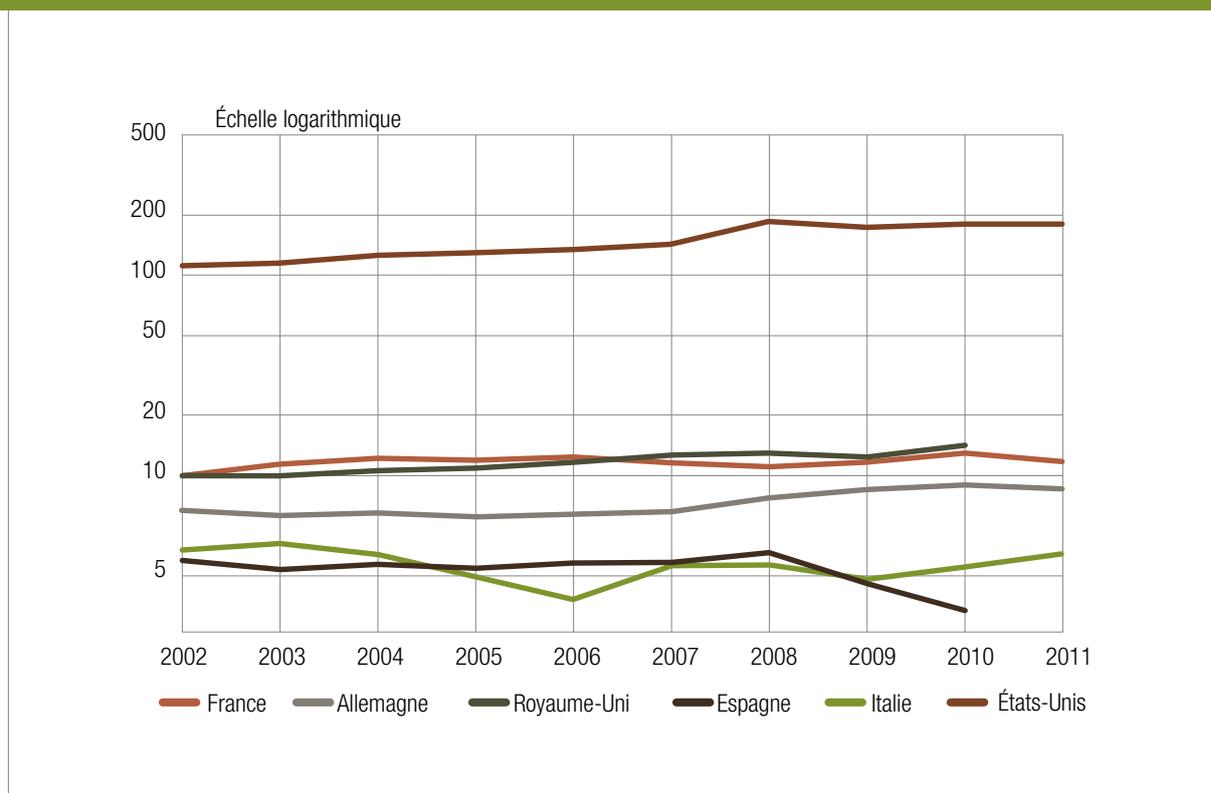
Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)
Le Royaume-Uni et l'Espagne n'ont pas communiqué leurs chiffres pour 2011.

Les dépenses en capital comprennent les acquisitions d'équipements d'importance majeure (missiles conventionnels, armes nucléaires, avions, artillerie, véhicules de combat, armement léger, navires, etc.), les constructions de bâtiments et d'infrastructures

militaires, les transferts à l'Otan ainsi que les dépenses de recherche-développement pour les équipements d'importance majeure.

Dépenses en capital en norme Otan

Montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en Md€ français constants 2011



Part des dépenses en capital dans le PIB en norme Otan

à partir des monnaies courantes, en %

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2002	0,57	0,27	0,57	0,33	0,26	0,97
2003	0,62	0,26	0,55	0,30	0,28	0,96
2004	0,65	0,26	0,55	0,30	0,24	1,02
2005	0,62	0,25	0,58	0,28	0,18	1,02
2006	0,63	0,24	0,58	0,29	0,14	1,04
2007	0,58	0,24	0,61	0,27	0,20	1,08
2008	0,56	0,28	0,64	0,30	0,20	1,42
2009	0,60	0,32	0,65	0,23	0,18	1,36
2010	0,68	0,33	0,70	0,16	0,21	1,36
2011	0,59	0,31	nc	nc	0,24	1,34

Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

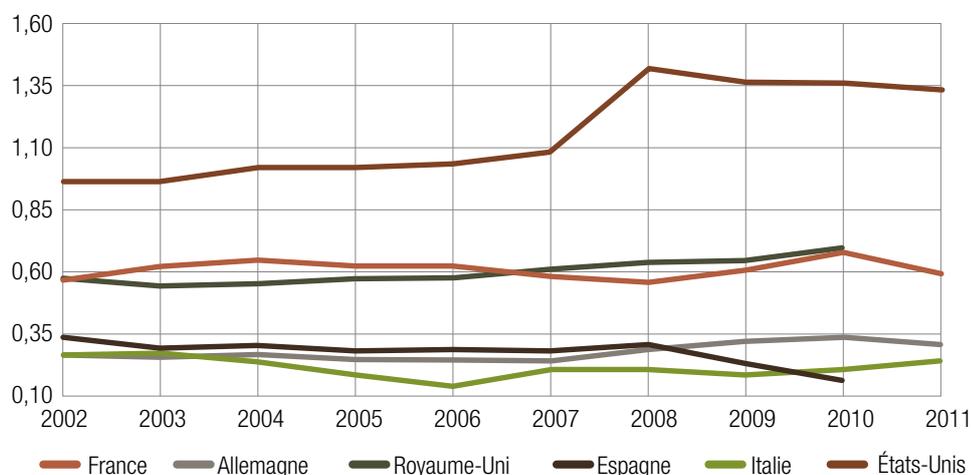
Le Royaume-Uni et l'Espagne n'ont pas communiqué leurs chiffres pour 2011.

Les dépenses en capital comprennent les acquisitions d'équipements d'importance majeure (missiles conventionnels, armes nucléaires, avions, artillerie, véhicules de combat, armement léger, navires, etc.), les constructions de bâtiments et d'infrastructures

militaires, les transferts à l'Otan ainsi que les dépenses de recherche-développement pour les équipements d'importance majeure.

Part des dépenses en capital dans le PIB en norme Otan

à partir des monnaies courantes, en %



Dépenses en capital par habitant en norme Otan

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en € français constants 2011

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2002	166	82	173	91	76	389
2003	183	78	169	82	80	394
2004	195	80	176	86	70	426
2005	189	76	185	79	54	436
2006	192	78	190	84	41	451
2007	182	79	206	82	61	475
2008	173	95	212	89	61	617
2009	181	103	204	65	51	565
2010	205	110	223	46	58	576
2011	182	107	nc	nc	68	571

Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

Le Royaume-Uni et l'Espagne n'ont pas communiqué leurs chiffres pour 2011.

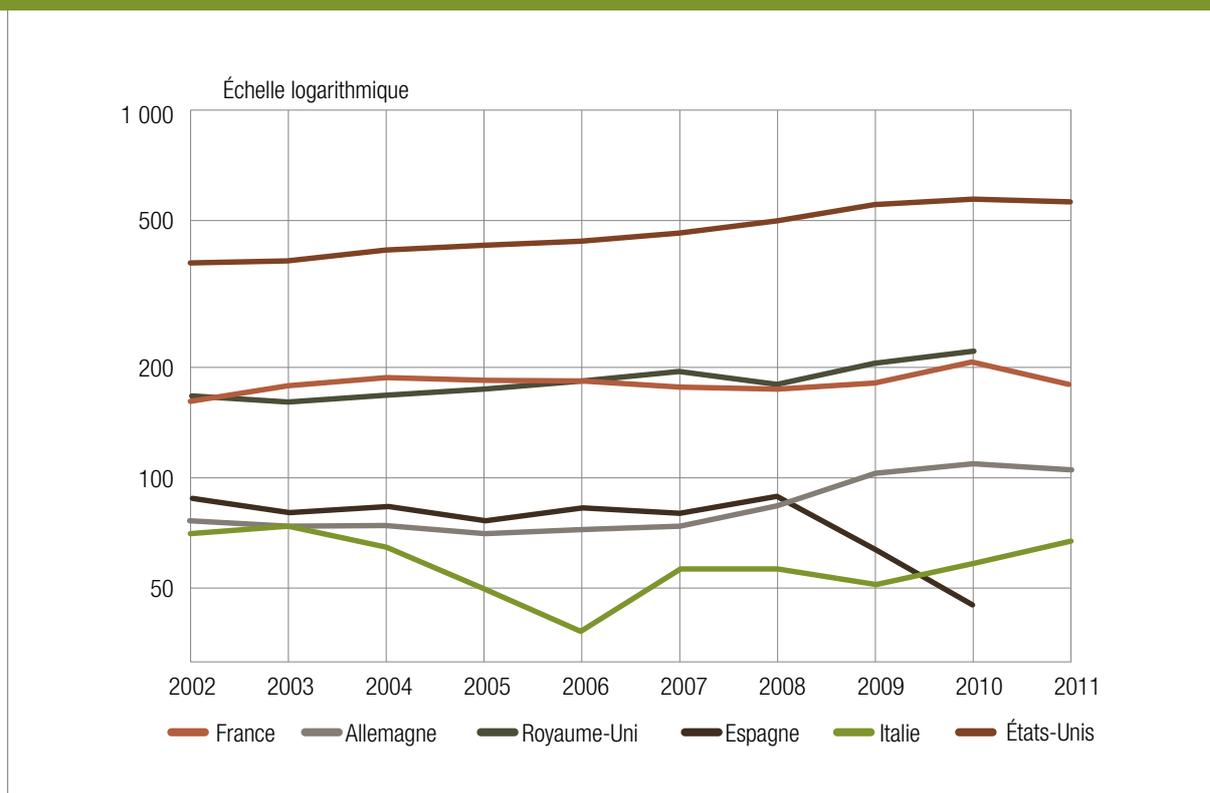
95

Les dépenses en capital comprennent les acquisitions d'équipements d'importance majeure (missiles conventionnels, armes nucléaires, avions, artillerie, véhicules de combat, armement léger, navires, etc.), les constructions de bâtiments et d'infrastructures

militaires, les transferts à l'Otan ainsi que les dépenses de recherche-développement pour les équipements d'importance majeure.

Dépenses en capital par habitant en norme Otan

Montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en € français constants 2011



Dépenses en capital rapportées aux effectifs totaux de la défense budget en norme Otan (hors pensions)

montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat en K€ français constants 2011

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis
2002	30,0	15,9	32,2	21,5	14,0	50,8
2003	33,4	15,7	32,1	20,9	17,2	53,8
2004	35,9	16,9	33,3	23,1	15,6	59,1
2005	35,1	16,3	36,4	22,5	12,4	61,8
2006	35,7	17,1	39,0	23,7	9,8	64,0
2007	34,4	17,7	44,2	23,4	15,9	69,9
2008	34,0	21,7	46,6	26,0	16,0	88,9
2009	36,7	23,7	44,5	18,7	13,5	80,0
2010	44,1	25,4	48,8	13,4	15,7	81,5
2011	40,4	29,5	nc	nc	18,3	80,1

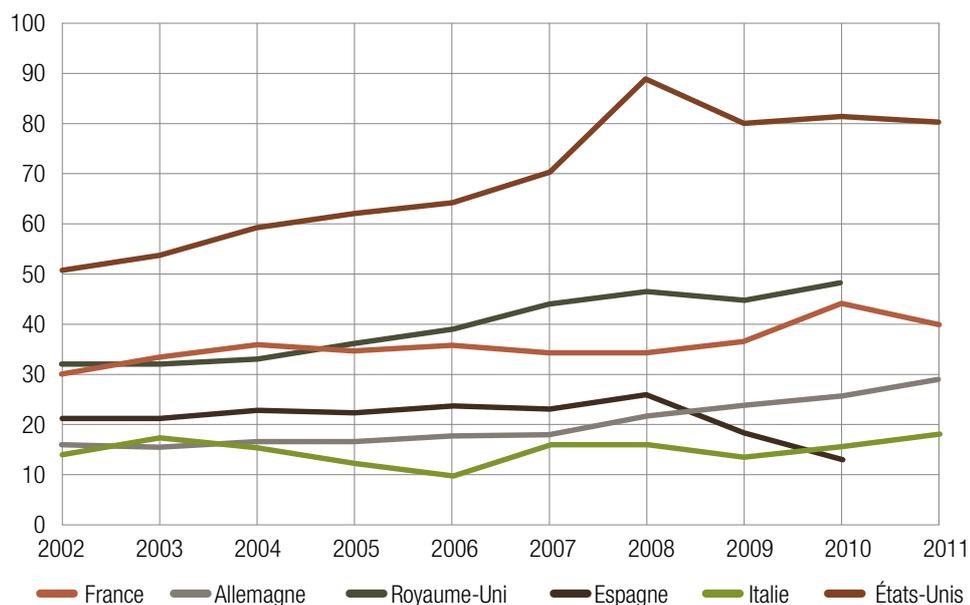
Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

Le Royaume-Uni et l'Espagne n'ont pas communiqué leurs chiffres pour 2011.

Les dépenses en capital comprennent les acquisitions d'équipements d'importance majeure (missiles conventionnels, armes nucléaires, avions, artillerie, véhicules de combat, armement léger, navires, etc.), les constructions de bâtiments et d'infrastructures

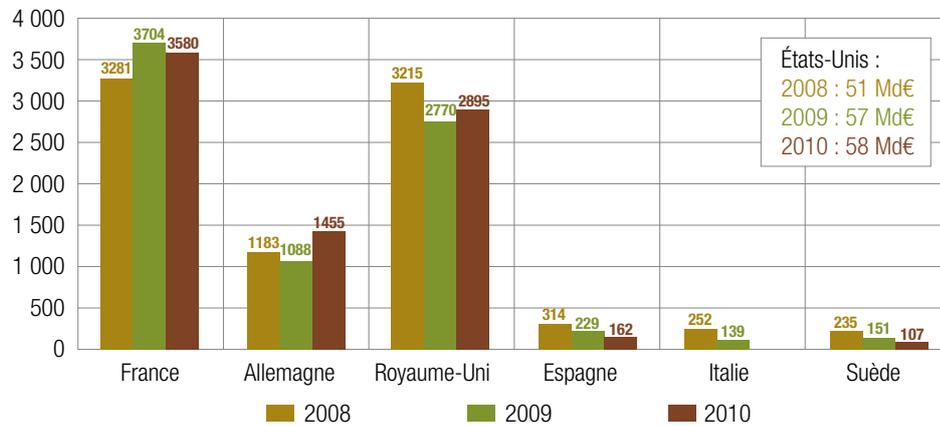
militaires, les transferts à l'Otan ainsi que les dépenses de recherche-développement pour les équipements d'importance majeure.

Dépenses en capital rapportées aux effectifs totaux de la défense en norme Otan (hors pensions) en K€ français constants 2011 PPA



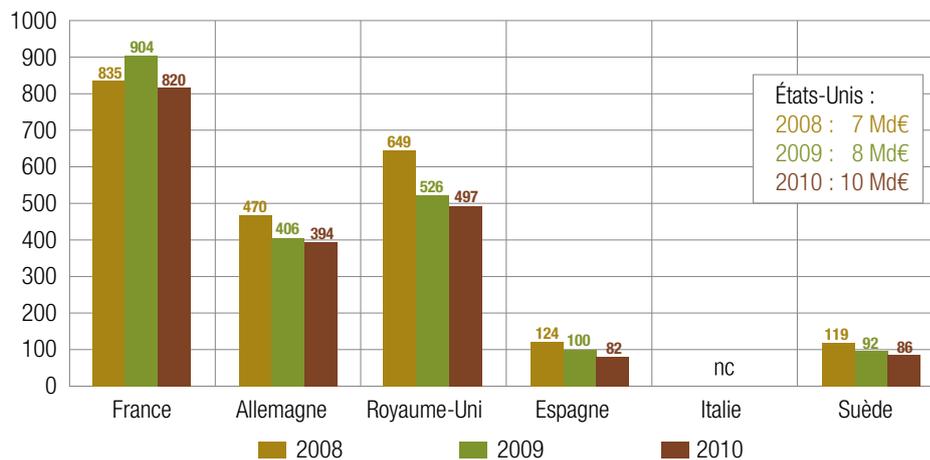
Comparaison internationale des dépenses de recherche & développement de 2008 à 2010

Dépenses de recherche & développement (R & T incluse) en M€



Source : Agence européenne de défense

Dépenses de recherche & technologie (R & T) en M€



Source : Agence européenne de défense

NB : la recherche sur le nucléaire n'est pas comptabilisée ici, sauf pour les États-Unis

La recherche-développement de défense européenne est relativement limitée : ensemble, les pays européens réalisent un effort de R&D de défense 7 fois inférieur à celui des États-Unis. Surtout, cette recherche est l'apanage de quelques pays seulement. Les 6 grands pays européens présentent environ

97 % de l'effort. Le constat est le même, si l'on s'en tient à l'effort de recherche et technologie, qui exclut les dépenses de développement et correspond aux phases les plus amont de la recherche de défense.

Comparaison internationale des effectifs de défense : personnel civil et militaire

Évolution des effectifs totaux de la défense au sens de l'Otan

Année	France ¹	Allemagne		Royaume-Uni	Espagne	Italie		États-Unis
		y/c appelés	hors appelés [♦]			y/c appelés	hors appelés [♦]	
2002	340 106	435 461	328 407	317 700	174 540	309 071	221 171	2 205 000
2003	340 270	421 169	326 669	313 600	165 420	269 118	227 503	2 127 649
2004	339 315	412 370	323 070	316 100	158 715	260 510	232 375	2 114 262
2005	337 999	384 272	319 472	307 090	152 661	255 997	251 818	2 087 835
2006	341 563	376 079	316 679	295 480	156 700	248 165		2 107 004
2007	336 818	367 548	310 048	284 470	157 403	228 097		2 053 685
2008	327 221	358 687	301 187	278 550	155 297	227 455		2 114 197
2009	318 455	355 073	297 573	283 070	159 747	229 256		2 170 051
2010	301 070	354 197	296 697	283 360	157 374	224 552		2 191 699
2011	293 495	294 896		277 910	155 003	224 552		2 228 385

Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

1- hors comptes de commerce

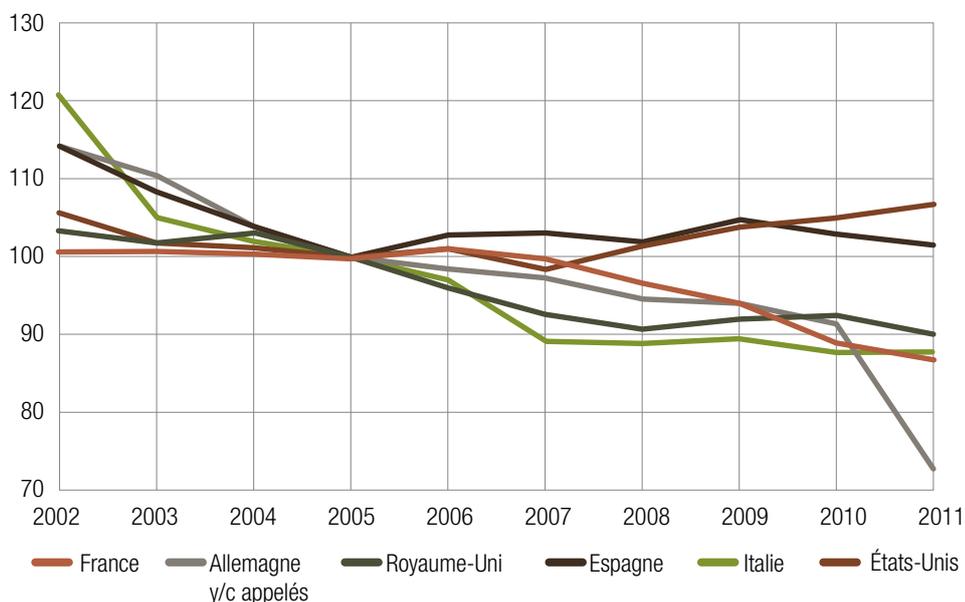
NB : En 2011 l'Allemagne ne compte plus d'appelés

♦ Les données sont bien sûr très différentes, selon que l'on compte ou non les appelés. Les données Otan comptabilisent ces derniers. Les États-Unis et le Royaume-Uni n'ont plus d'appelés depuis longtemps (avant 1992).

Les chiffres reposent en général sur les données budgétaires nationales. Pour la France, l'Otan a strictement retenu les données LFI. (Les chiffres diffèrent donc de ceux réellement observés (recensement des agents de la défense) qui figurent dans le chapitre 4).

Les séries historiques concernant la France ont été rétropolées « Hors gendarmerie ». Les forces de police à statut militaire (carabiniers en Italie) sont prises en compte à hauteur de 15 %, afin de ne retenir que les effectifs liés à des activités strictement militaires.

Évolution des effectifs totaux de la défense (2005 = 100)



Évolution des effectifs militaires au sens de l'Otan

Année	France*	Allemagne		Royaume-Uni	Espagne	Italie		États-Unis	Europe à 27
		y/c appelés	hors appelés*			y/c appelés	hors appelés*		
2002	259 111	304 832	197 778	214 400	134 540	266 655	178 686	1 506 000	2 152 234
2003	258 802	293 994	199 494	206 400	130 420	228 805	187 203	1 421 792	1 927 849
2004	258 278	288 743	199 443	207 590	123 726	219 485	191 290	1 414 198	1 845 872
2005	257 721	264 124	199 324	200 940	119 832	218 775	214 518	1 376 538	1 811 126
2006	257 081	258 779	199 379	196 300	124 767	213 730		1 387 815	1 806 377
2007	254 203	258 089	200 589	191 910	126 599	195 000		1 339 932	1 766 701
2008	248 027	258 132	200 632	191 580	127 112	195 400		1 401 430	1 719 824
2009	242 977	257 660	200 160	196 870	132 486	197 000		1 418 166	1 720 859
2010	233 559	257 675	200 175	197 770	130 726	192 600		1 426 964	1 766 798
2011	227 710	200 164		194 910	128 955	192 600		1 427 181	1 605 529

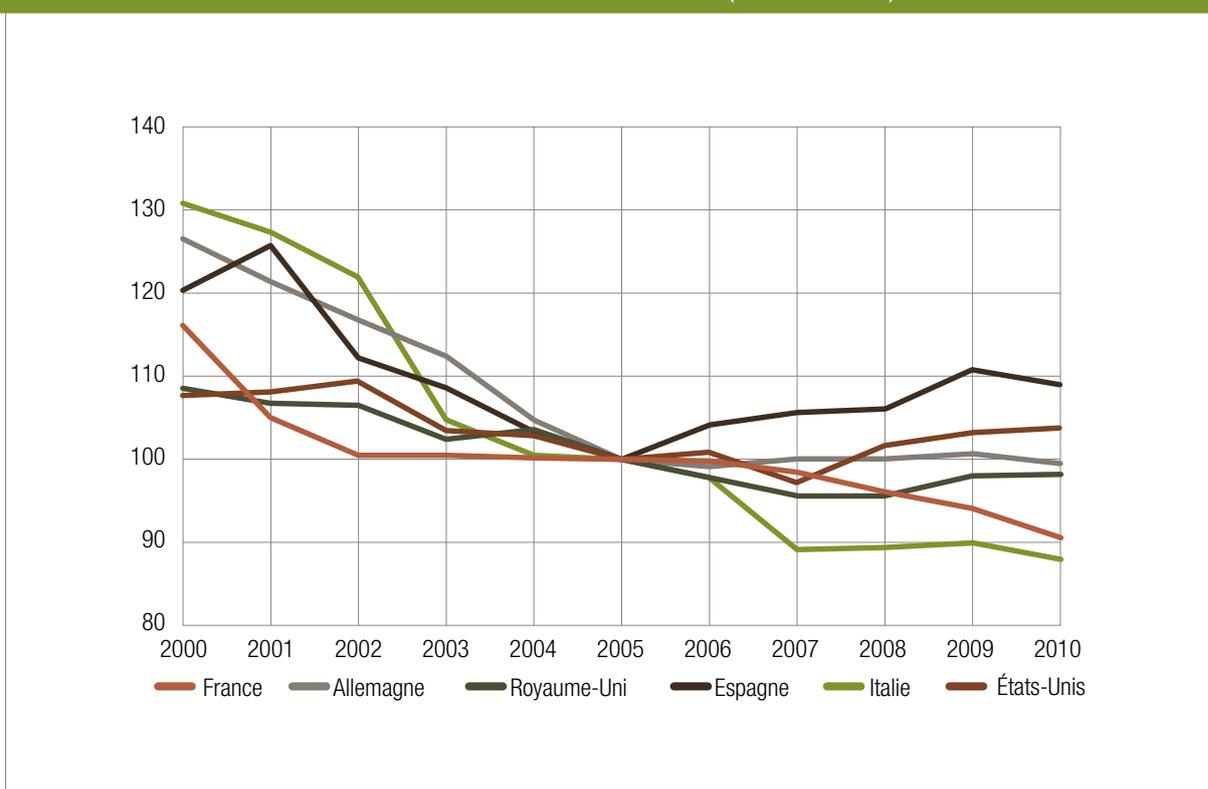
Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

NB : En 2011 l'Allemagne ne compte plus d'appelés

* Voir notes de la page précédente

Les séries historiques concernant la France ont été rétopolées « Hors gendarmerie ». Les forces de police à statut militaire (carabiniers en Italie) sont prises en compte à hauteur de 15 % afin de ne retenir que les effectifs liés à des activités strictement militaires.

Évolution des effectifs militaires (2005 = 100)



3.2- Les effectifs civils en norme Otan

Évolution des effectifs civils au sens de l'OTAN

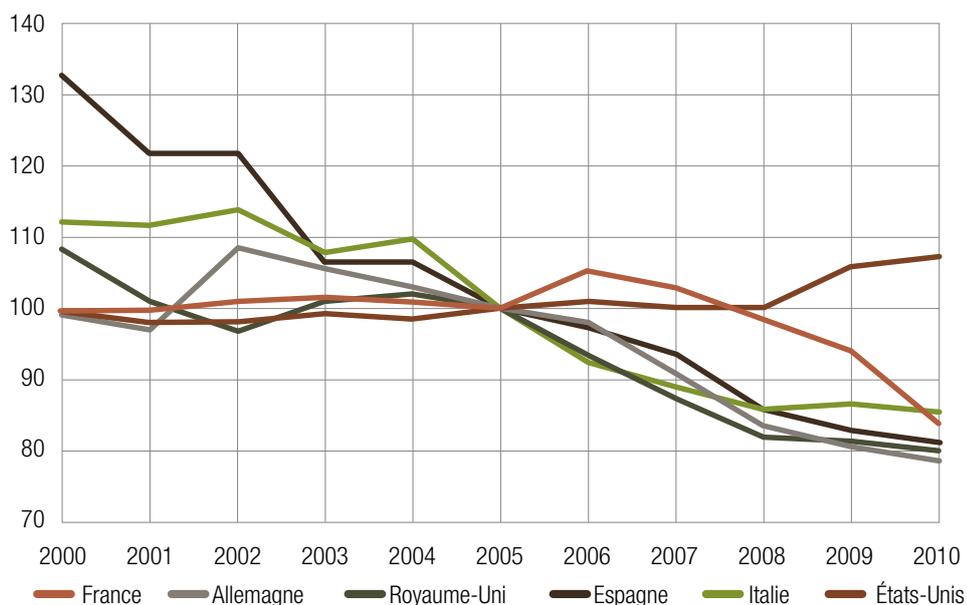
Année	France ¹	Allemagne	Royaume-Uni*	Espagne	Italie	États-Unis*
2002	80 995	130 629	103 300	40 000	42 427	699 000
2003	81 468	127 175	107 200	35 000	40 287	705 857
2004	81 037	123 627	108 510	34 989	41 044	700 064
2005	80 278	120 148	106 150	32 829	37 307	711 297
2006	84 482	117 300	99 180	31 933	34 505	719 189
2007	82 615	109 459	92 560	30 804	33 136	713 753
2008	79 194	100 555	86 970	28 185	32 057	712 767
2009	75 478	97 413	86 200	27 261	32 278	751 885
2010	67 511	96 522	85 590	26 648	31 952	764 735
2011	65 785	94 732	83 000	26 048	31 952	801 204

Sources : Otan - Memorandum statistique de mars 2012 (retraitement DAF)

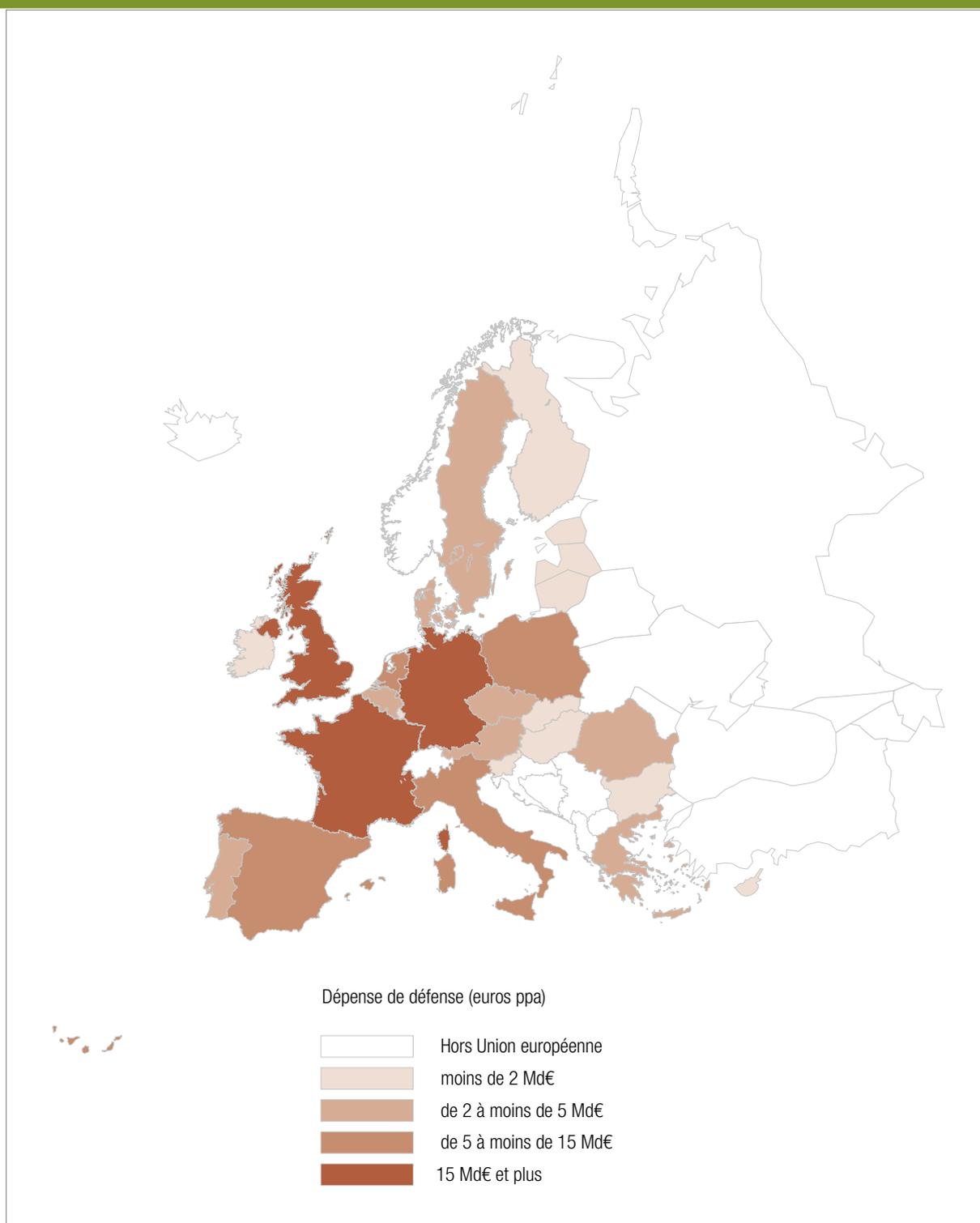
1- Hors comptes de commerce

NB : À partir de 2002 rupture de série pour l'Allemagne, chiffres de l'état-major des forces armées allemand

Évolution des effectifs civils (2005 = 100)

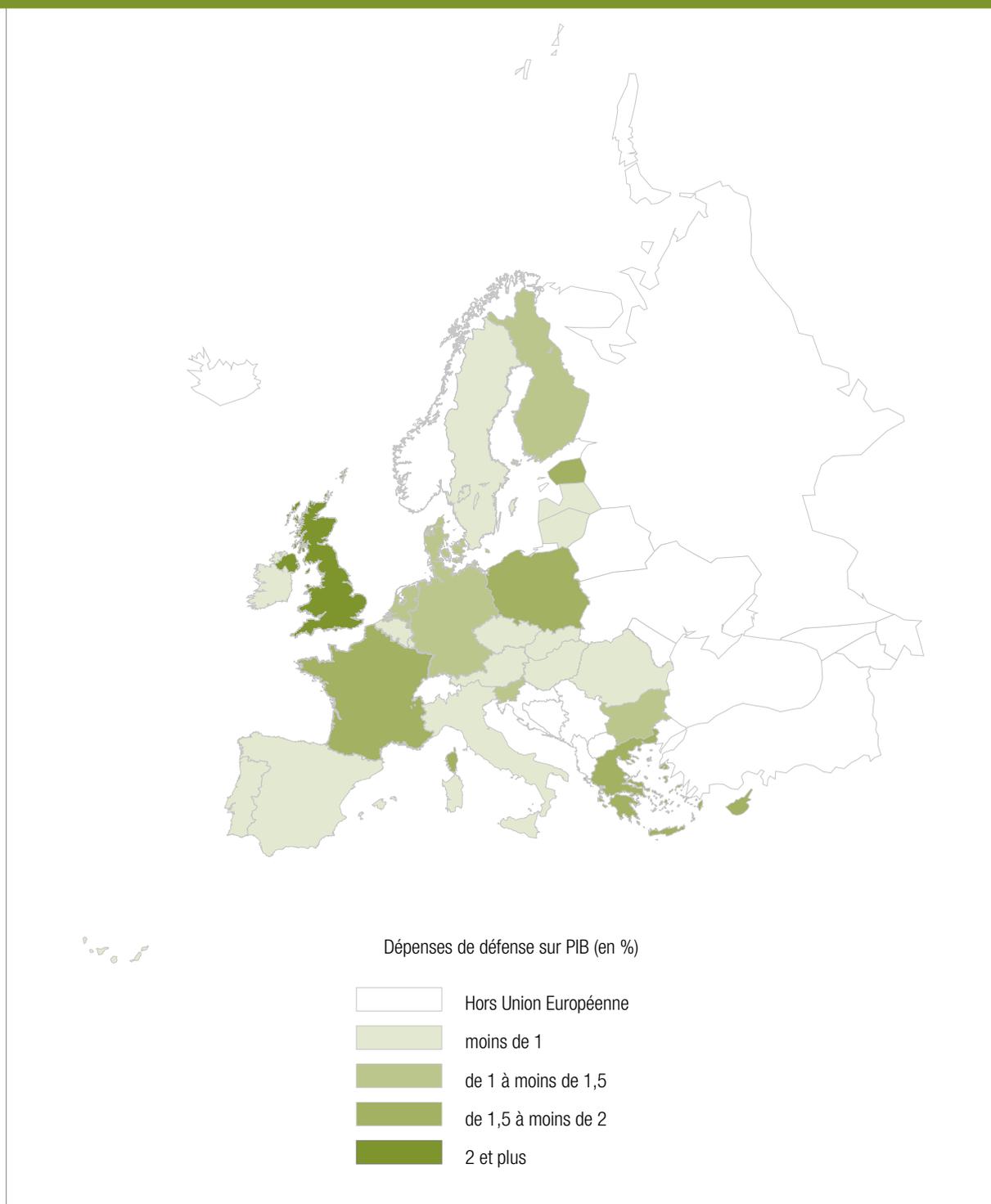


Les dépenses de défense (hors pensions) en 2011

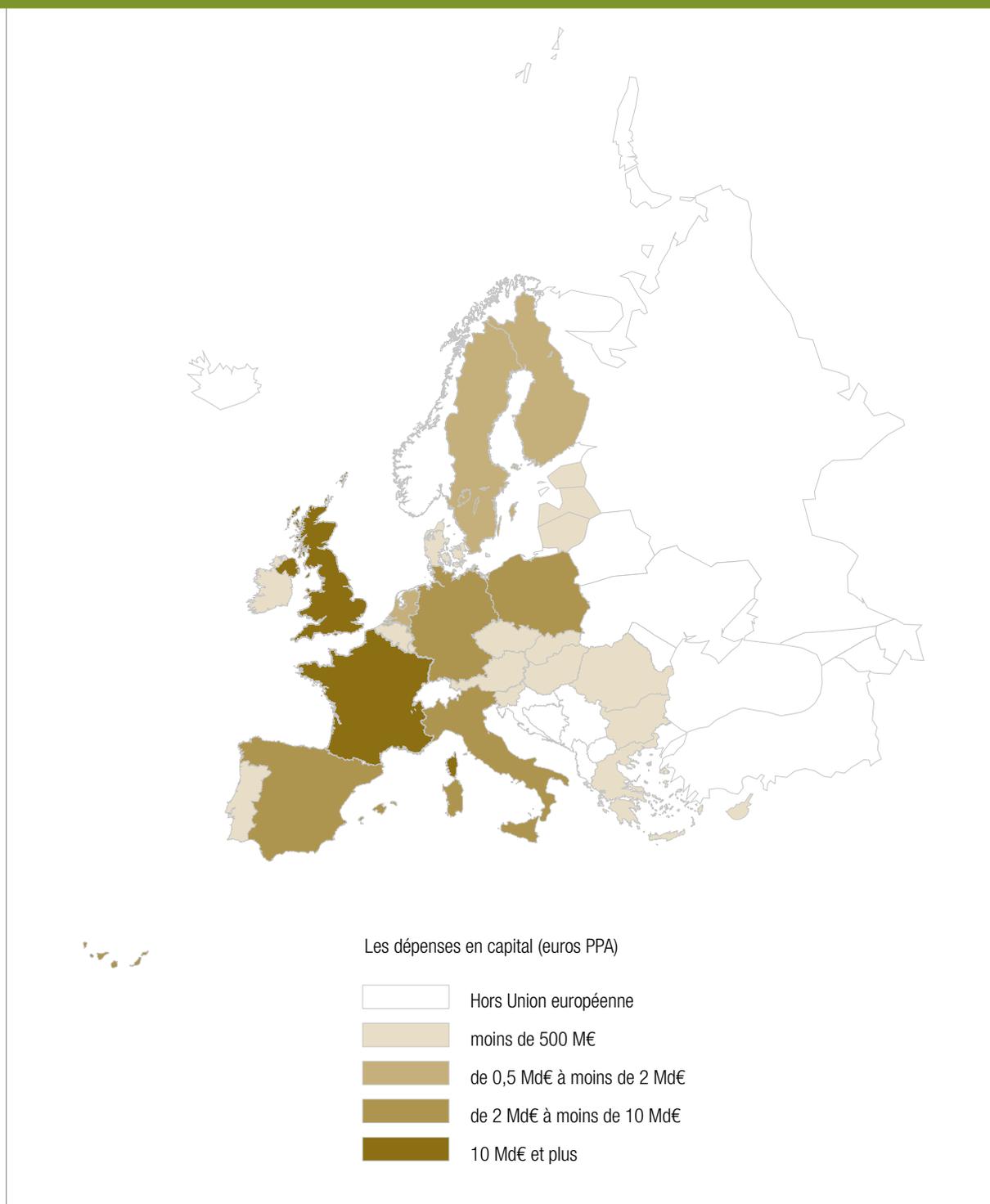


Sources : Mindef, Observatoire économique de la défense

Les dépenses de défense (hors pensions) en % du PIB en 2011

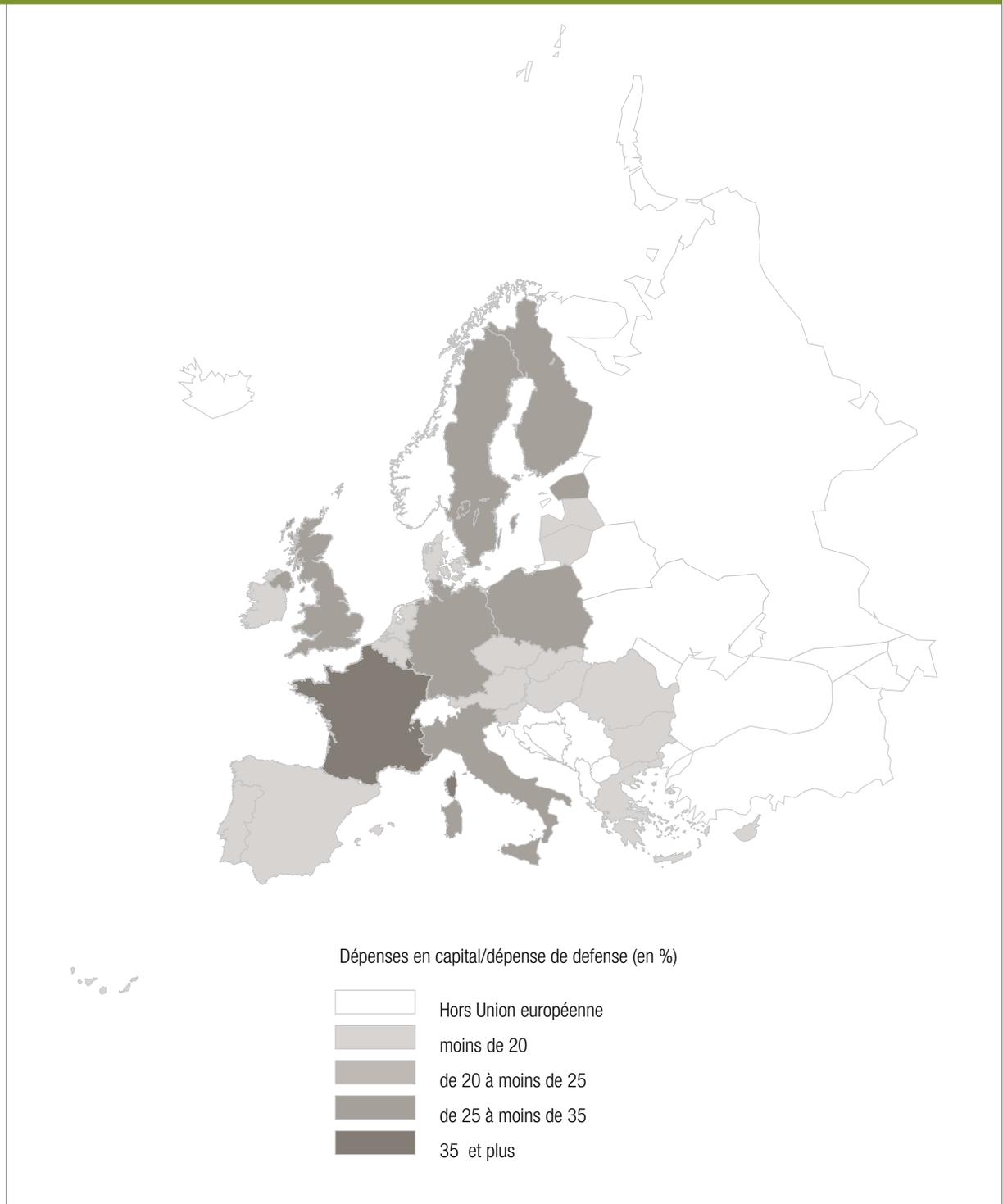


Les dépenses d'équipement en 2011

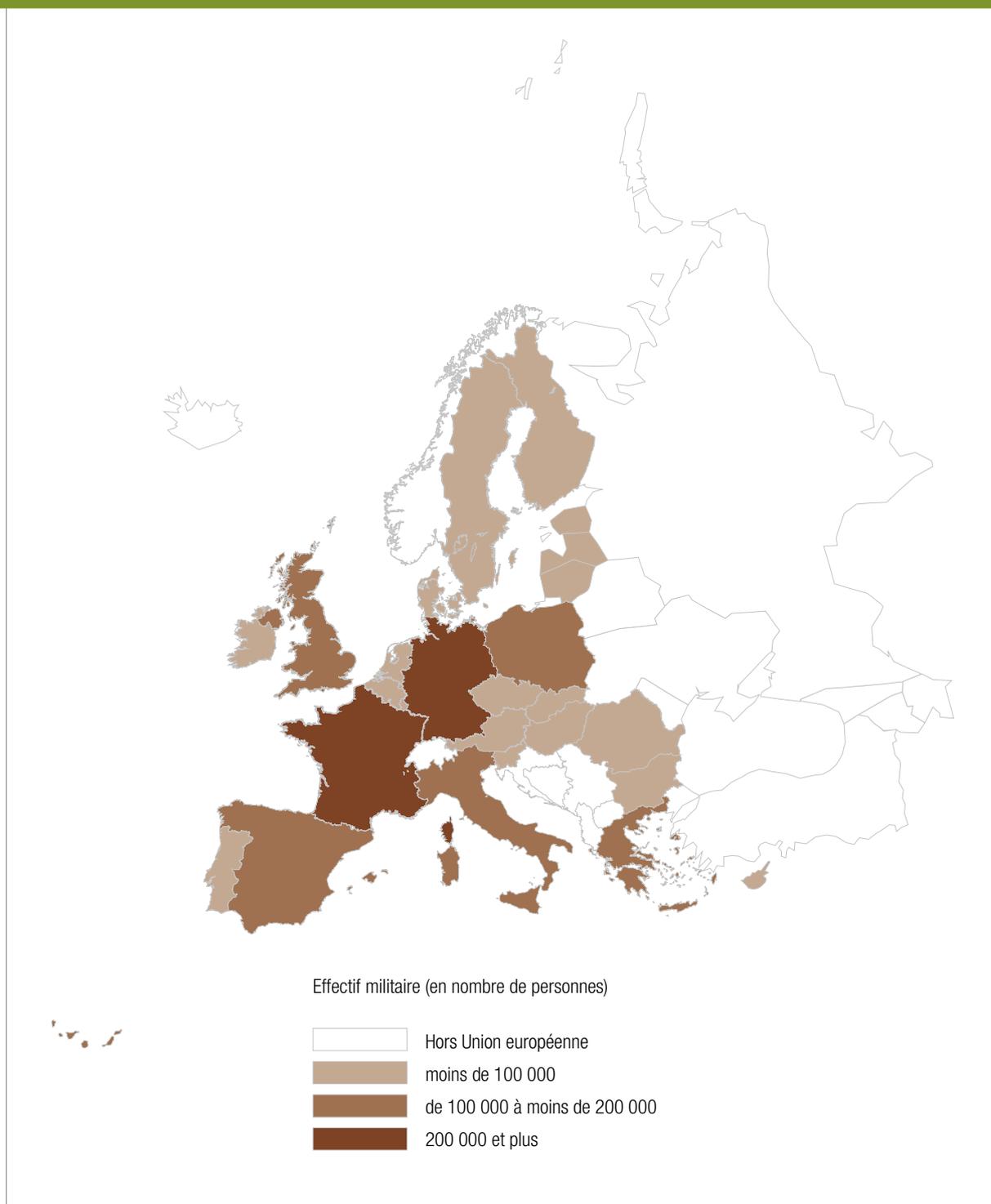


Sources : Mindef, Observatoire économique de la défense

Les dépenses d'équipement de défense en % de la dépense totale de défense en 2011

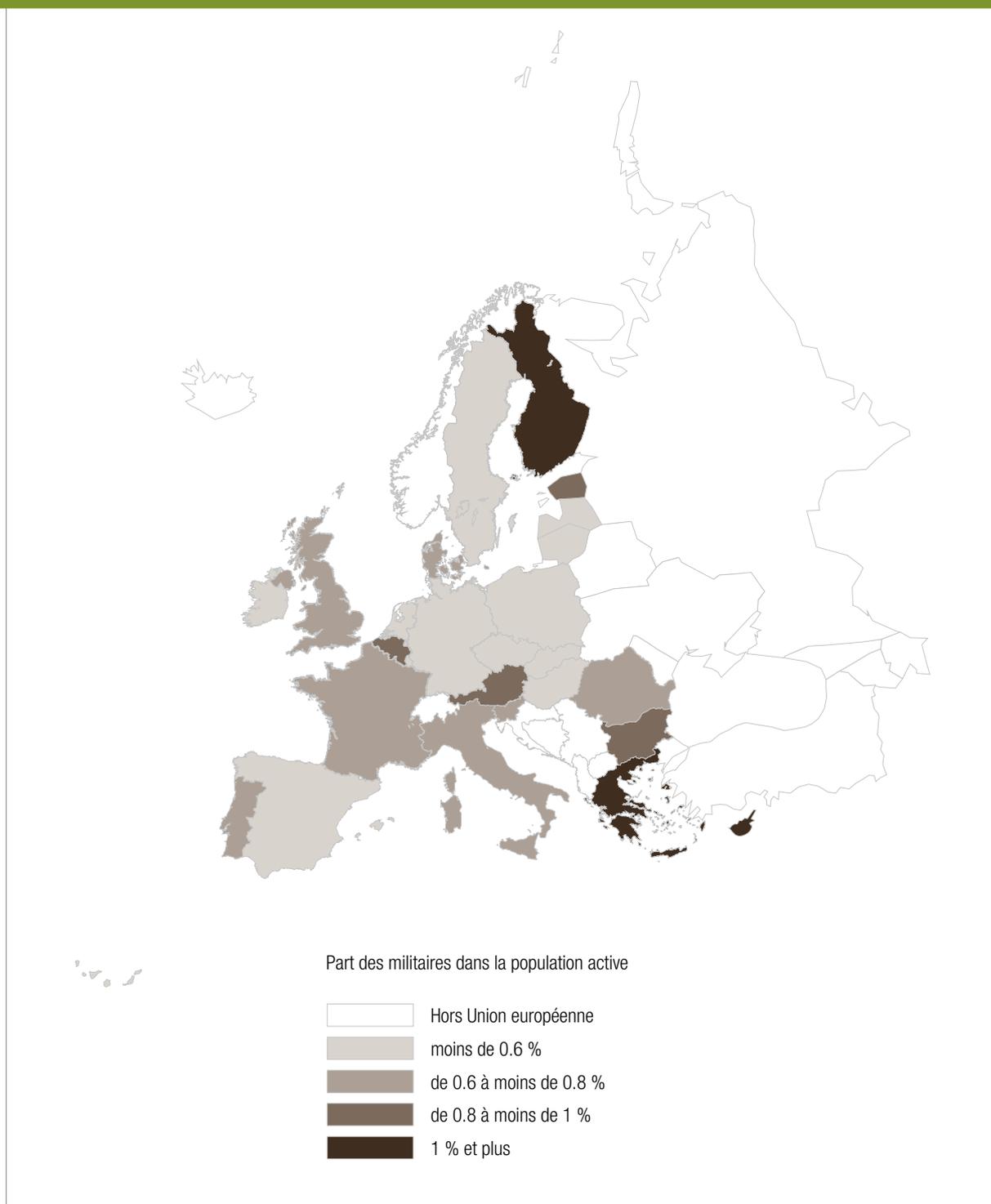


L'effectif militaire en 2011

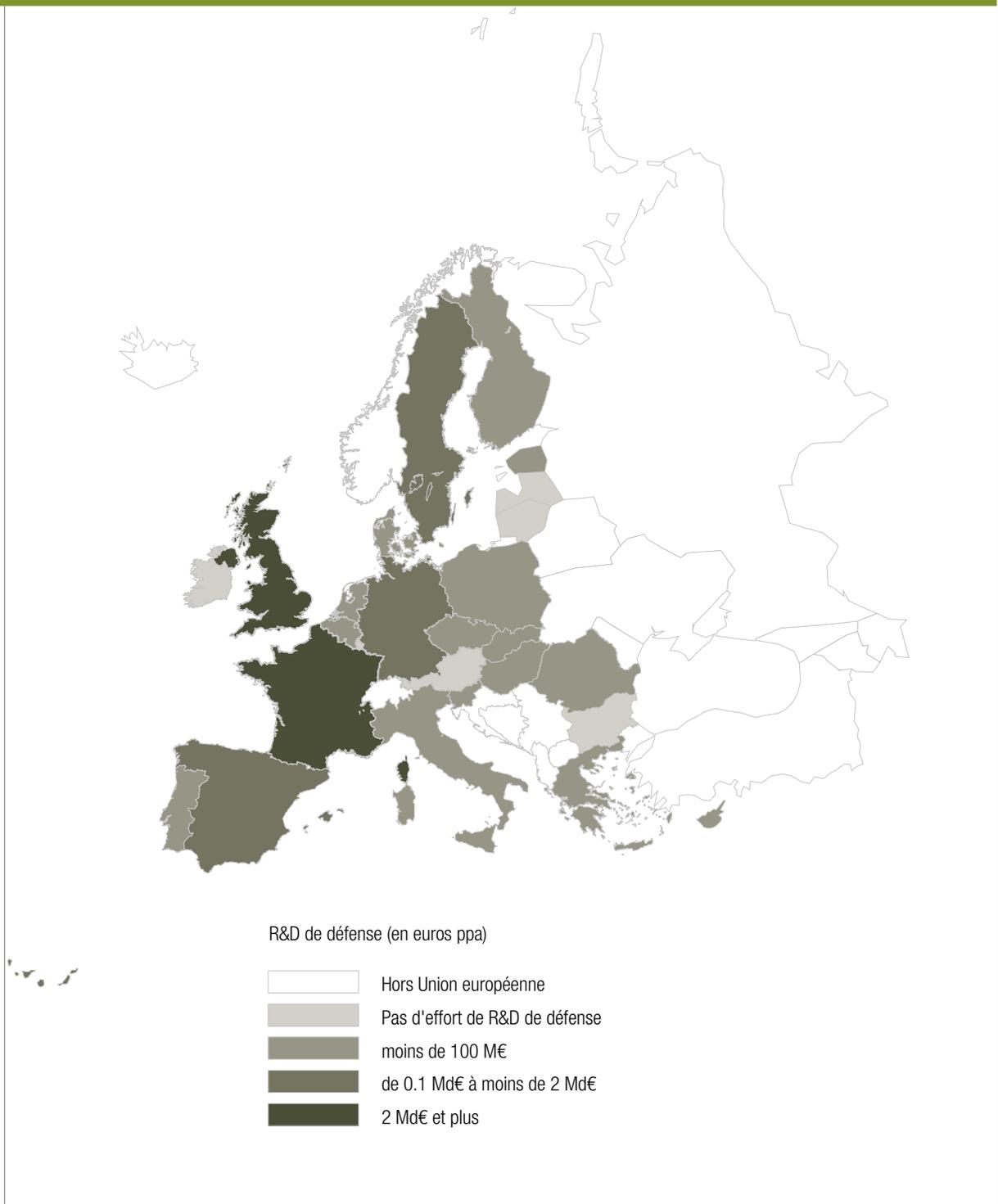


Sources : Mindef, Observatoire économique de la défense

L'effectif militaire dans la population active en 2011

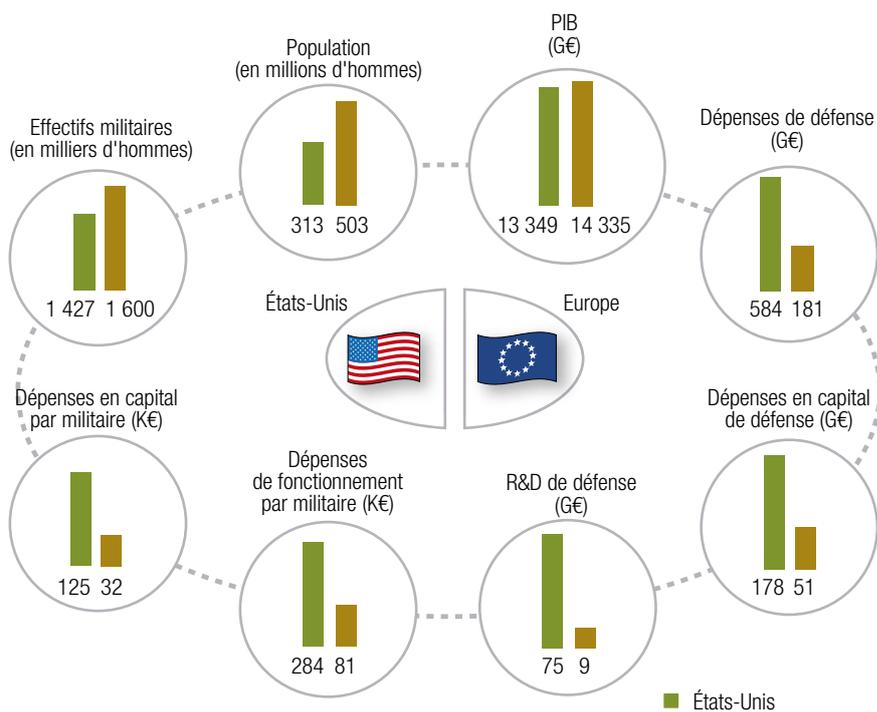


L'effort de R & D de défense en 2011



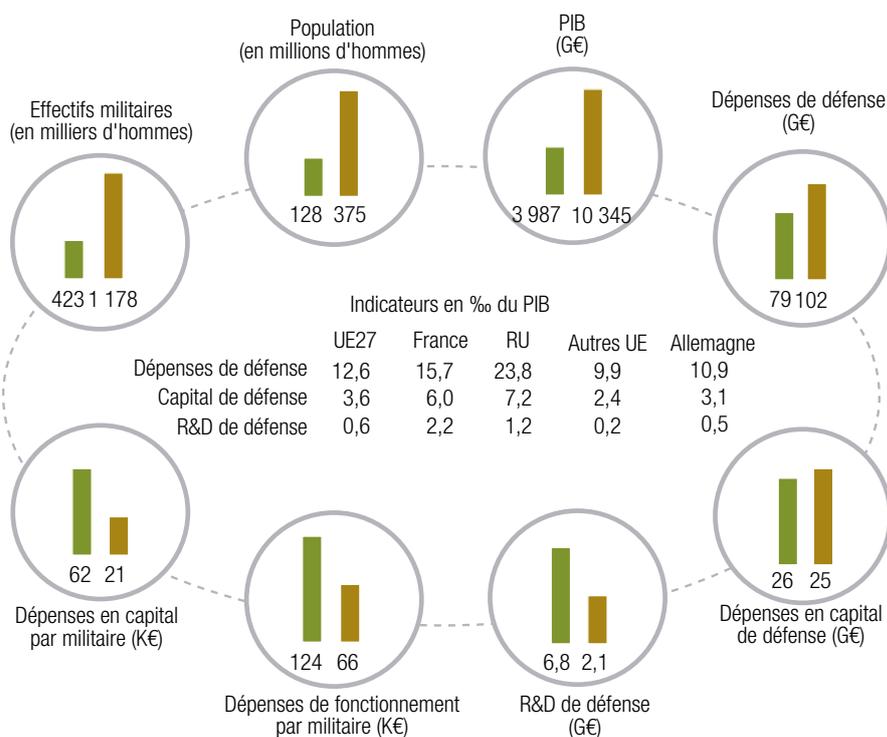
Sources : Mindef, Observatoire économique de la défense

L'asymétrie de l'effort de défense entre l'Union européenne et les États-Unis



Données 2011 exprimées en parité de pouvoir d'achat en France hors pensions

La disparité de l'effort de défense des pays de l'Union européenne



Données 2011 exprimées en parité de pouvoir d'achat en France hors pensions

Les principaux programmes en coopération

Principaux programmes en coopération (en grisé, les programmes intégrés à l'OCCAR)

Programmes	PLF 2012 en M€		Pays partenaires								
	AE	CP	Alle- magne	Belgique	Espagne	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume- Uni	Suède	Autres
Avion de transport futur (A400M)	608,86	172,89	X	X ¹	X				X		Turquie
Famille de système sol-air futurs (FSAF)	331,83	116,6				X					
Frégates antiaériennes HORIZON	3,36	22,16				X					
Frégates multimiages (FREMM)	2,29	556,67				X					
Hélicoptère TIGRE (HAP-HAD)	98,29	179,46	X		X						
COMCEPT (satellite)	0	0				X					
HELIOS II (satellite)	0	3,7		X	X	X					
SYRACUSE III (satellite)	0	0				X					
MUSIS (satellite)	0	133,51				X					
Lance roquette unitaire (LRU)	8,18	37	X			X					
Missile d'interception à domaine élargi (MIDE)	0	0,96	X		X	X			X ²	X	
Hélicoptère NH 90	835,12	457,3	X	X		X	X	X ³			
Système principal de missiles anti-aériens (PAAMS) ⁴	1	11,1				X			X		
Torpille MU 90	0	3,15				X					

1- La Belgique agit également pour le compte du Luxembourg
 2- Programme piloté par le Royaume-Uni
 3- Uniquement pour la production
 4- Coopération OCCAR uniquement pour la partie missiles

Forces françaises déployées hors du territoire métropolitain*

(au 1^{er} août 2011)
Total : 22 520 hommes



OPEX MULTINATIONALES 6 950 hommes (h)

- EX-YOUGOSLAVIE 300 h
Kosovo (KFOR / MINUK)
Divers Balkans et Bosnie (EUPM/ALTHEA)
- ASIE CENTRALE 4 000 h
Afghanistan (FIAS/OEF) et hors Afghanistan
(Tadjikistan, Kirghizistan, océan Indien)
- LIBAN Finul 1 300 h
- LUTTE CONTRE LA PIRATERIE 150 h
Atalante
- CÔTE-D'IVOIRE Onuci 10 h
- AUTRES PARTICIPATIONS 90 h
Sahara occidental, Sinai, RD Congo, Liberia,
EUTM Somalia, Géorgie, Soudan, Haïti, Air Baltic
- LIBYE 1 100 h
Harmattan – Opération Unified Protector

FORCES DE PRÉSENCE 4 150 hommes (h)

- ZONE MARITIME OCÉAN INDIEN 100 h
- ZONE MARITIME OCÉAN PACIFIQUE 200 h
- SÉNÉGAL 400 h
- GABON 850 h
- DJIBOUTI 2 300 h
- EAU 400 h

FORCES DE SOUVERAINÉTÉ 8 010 hommes (h)

- RÉUNION / MAYOTTE 1 700 h
- NOUVELLE-CALÉDONIE 1 500 h
- POLYNÉSIE 1 400 h
- GUYANE 2 100 h
- ANTILLES 1 300 h
- SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON 10 h

OPEX À TITRE NATIONAL 3 410 hommes (h)

- LIBYE Harmattan - TF 473 1 300 h
- LUTTE CONTRE LA PIRATERIE 70 h
protection des thoniers français
- TCHAD Épervier 950 h
- RCA Boali - Fomuc 240 h
- GOLFE DE GUINÉE Cormybe 150 h
- CÔTE-D'IVOIRE Licorne 700 h

Les opérations extérieures en 2011

6 Les forces françaises déployées hors du territoire métropolitain

* Personnel militaire uniquement

7

[Les séries longues

ANNEXE 1

1- Le PIB et les principaux agrégats des comptes nationaux.....	112
1.1- Le PIB et les principaux agrégats des comptes nationaux en valeur.....	112
1.2- Le PIB et les principaux agrégats des comptes nationaux en volume.....	113
1.3 Les indices de prix.....	114
2- La production des branches.....	115
2.1- La production des branches en valeur.....	115
2.2- La production des branches en volume.....	116
2.3- Les indices de prix de la production.....	117
3- Le compte satellite de la défense.....	118
4- L'emploi intérieur salarié par branche.....	120
4.1- L'emploi intérieur salarié par branche (nombre de personnes « en équivalent temps plein »).....	120
4.2- L'emploi intérieur salarié par branche (nombre de personnes).....	121
4.3- L'emploi intérieur total par branche (nombre de personnes « en équivalent temps plein »).....	122
4.4- L'emploi intérieur total par branche (nombre de personnes).....	123

ANNEXE 2

1- Les dépenses et les recettes des administrations publiques au sens des comptes nationaux.....	124
2- Le budget de l'État : lois de finances initiales (LFI) et exécution budgétaire.....	125
3- Le budget de la défense.....	126
3.1- La répartition du budget de la défense par nature de dépense et par armée et service en LFI.....	126
3.2- Le budget de la défense par armée et service.....	127
3.3- Le budget de la défense par catégorie de dépenses en LFI.....	128
4- Les comparaisons internationales.....	129

ANNEXE 3

1- L'évolution du chiffre d'affaires de l'industrie de défense.....	130
2- La destination des exportations françaises d'armement par région géographique.....	131
2.1- Répartition des prises de commandes françaises par région géographique.....	131
2.2- Répartition des prises de livraisons françaises par région géographique.....	131

1 Le PIB et les principaux agrégats des comptes nationaux

1.1 - Le PIB et les principaux agrégats des comptes nationaux en valeur en M€ courants

Année	PIB	FBCF ⁺		Consommation finale				Variations de stocks	Exportations de biens et services	Importations de biens et services
		FBCF totale	dont FBCF des SNFEI ⁺⁺	Dépense de conso. finale totale	dont Dépense de conso. finale des ménages	dont Dépense de conso. finale des APU ⁺⁺⁺	dont Dépense de conso. finale des instit. ss but lucratif au serv. des ménages			
1980	444 706	98 264	49 162	347 482	245 544	95 104	6 835	5 615	95 167	102 177
1981	501 425	107 545	53 862	403 545	284 621	111 170	7 754	-2 420	112 419	120 051
1982	575 686	119 393	60 614	467 668	328 348	130 530	8 790	2 856	125 834	140 452
1983	639 445	124 020	62 831	518 735	363 251	145 876	9 608	-1 749	146 378	148 457
1984	695 042	129 484	65 535	565 443	395 366	159 817	10 260	-989	169 116	168 546
1985	744 465	137 895	70 708	609 987	427 559	171 676	10 753	-661	177 277	180 606
1986	800 920	149 070	77 709	649 102	455 487	182 358	11 257	3 732	166 611	168 193
1987	841 068	161 151	84 906	686 484	484 233	190 432	11 820	2 886	168 394	178 458
1988	909 152	181 520	95 800	727 855	513 337	201 893	12 624	6 040	189 190	196 112
1989	979 417	200 333	106 942	775 794	550 123	212 124	13 548	10 243	216 897	224 619
1990	1 032 780	213 112	115 651	818 007	578 933	224 455	14 620	9 989	221 854	231 021
1991	1 071 173	218 894	118 937	852 003	598 853	237 786	15 364	3 840	233 636	237 993
1992	1 107 985	214 588	114 840	888 182	618 486	252 585	17 111	-2 063	241 630	235 054
1993	1 119 833	201 590	104 905	913 385	627 364	268 307	17 715	-13 961	237 384	219 251
1994	1 157 881	205 636	107 183	937 336	644 513	274 162	18 661	-1 932	255 118	238 960
1995	1 196 181	208 936	109 717	964 261	660 972	282 812	20 477	4 643	274 587	256 959
1996	1 226 607	211 855	110 450	997 849	682 412	293 502	21 936	-3 668	286 874	266 999
1997	1 264 843	213 793	111 535	1 015 561	690 453	302 560	22 549	-1 653	327 919	291 568
1998	1 321 104	229 337	122 114	1 047 746	718 097	305 576	24 073	9 654	349 666	316 190
1999	1 367 005	249 333	133 702	1 080 734	738 884	316 583	25 267	6 776	360 267	331 111
2000	1 439 603	271 953	147 635	1 138 911	782 187	329 904	26 820	13 367	414 805	400 475
2001	1 495 554	282 433	154 553	1 186 090	816 336	340 976	28 778	8 994	424 143	407 144
2002	1 542 928	281 089	151 394	1 232 540	840 599	361 851	30 090	4 791	424 375	400 837
2003	1 587 903	290 657	152 379	1 280 560	872 487	377 986	30 087	1 751	411 442	397 232
2004	1 655 572	309 191	159 810	1 330 732	906 609	393 362	30 761	8 121	432 826	426 132
2005	1 718 047	332 319	169 659	1 385 833	946 116	408 147	31 570	9 806	452 871	463 750
2006	1 798 116	360 376	181 990	1 441 776	986 594	421 742	33 440	13 733	485 914	504 713
2007	1 886 792	394 622	203 211	1 501 588	1 030 452	435 652	35 484	18 741	506 724	535 937
2008	1 933 195	411 879	214 005	1 549 583	1 063 662	449 934	35 987	11 496	520 974	561 663
2009	1 889 231	373 032	187 476	1 562 609	1 057 772	467 002	37 835	-12 705	440 944	475 175
2010	1 932 802	373 304	193 181	1 604 096	1 084 823	479 894	39 379	154	492 153	537 498

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

L'euro n'existant pas avant le 1^{er} janvier 1999, les séries antérieures à cette date sont des séries en francs, divisées par le taux fixe euro/franc (6,55957).

◆ Formation brute de capitale fixe - ◆◆ Sociétés non financières et entrepreneurs individuels - ◆◆◆ Administrations publiques

Année	PIB	FBCF		Consommation finale				Variations de stocks	Exportations de biens et services	Importations de biens et services
		FBCF totale	dont FBCF des SNFEI**	Dépense de conso. finale totale	dont Dépense de conso. finale des ménages	dont Dépense de conso. finale des APU***	dont Dépense de conso. finale des instit. ss but lucratif au serv. des ménages			
1980	1 032 187	199 711	91 290	831 735	573 229	241 558	15 761	6 692	139 903	145 587
1981	1 042 292	195 952	89 390	850 842	585 381	248 590	15 780	-9 400	146 692	143 634
1982	1 067 489	192 957	89 774	880 745	604 265	259 534	15 997	80	145 039	148 831
1983	1 080 640	185 985	86 428	892 486	609 410	266 202	16 153	-7 415	151 865	144 909
1984	1 096 791	183 191	85 495	902 619	614 102	271 949	16 057	-6 436	162 193	149 904
1985	1 114 452	187 490	88 542	922 468	625 999	280 007	16 120	-6 082	165 500	157 103
1986	1 139 594	196 060	93 913	952 597	648 442	287 391	16 219	-180	163 878	167 663
1987	1 166 813	205 598	99 728	981 984	669 180	295 201	16 941	-145	168 533	180 584
1988	1 221 276	224 825	109 576	1 014 325	690 201	305 725	17 815	2 812	182 848	195 858
1989	1 272 420	241 562	118 855	1 040 606	711 096	310 035	18 480	6 288	200 832	211 645
1990	1 305 760	251 085	125 923	1 067 916	727 827	319 824	19 461	5 775	209 064	222 173
1991	1 319 332	250 417	126 288	1 082 003	731 063	330 696	20 242	-1 976	221 855	228 621
1992	1 338 830	245 472	122 766	1 099 169	736 949	341 005	21 931	-5 448	234 761	232 479
1993	1 329 896	230 727	113 234	1 108 580	735 303	352 952	22 108	-18 160	235 303	224 493
1994	1 359 784	234 634	115 789	1 121 336	746 004	353 894	22 936	-4 430	254 045	244 321
1995	1 387 623	238 845	118 812	1 134 365	757 530	353 538	24 422	2 178	274 947	262 330
1996	1 402 437	240 425	119 254	1 154 362	769 034	361 015	25 590	-8 996	284 889	268 224
1997	1 433 064	241 638	121 333	1 161 003	771 423	365 385	25 670	-4 360	321 454	289 350
1998	1 481 477	259 417	133 417	1 188 610	799 466	362 922	26 908	6 689	347 779	323 031
1999	1 530 247	281 571	146 127	1 222 476	826 861	368 160	27 842	5 494	363 719	344 473
2000	1 586 562	300 656	156 006	1 258 401	854 446	375 019	29 178	12 495	408 694	395 566
2001	1 615 685	307 244	161 866	1 284 458	874 310	379 919	30 362	7 510	419 196	404 462
2002	1 630 693	301 255	157 211	1 309 643	889 641	387 084	33 011	3 857	425 970	411 472
2003	1 645 361	307 957	158 272	1 332 811	906 538	394 380	31 933	-1 361	420 286	414 875
2004	1 687 230	318 293	163 542	1 357 304	922 816	403 077	31 434	9 834	440 321	439 282
2005	1 718 047	332 319	169 659	1 385 833	946 116	408 147	31 570	9 806	452 871	463 750
2006	1 760 429	345 467	176 061	1 413 128	967 089	413 789	32 251	11 782	476 348	487 193
2007	1 800 659	367 327	192 042	1 443 256	989 609	420 041	33 593	15 686	487 451	514 009
2008	1 799 206	368 473	197 077	1 451 100	992 240	425 387	33 476	11 588	485 942	518 745
2009	1 750 092	335 162	173 076	1 462 594	992 971	435 103	34 604	-10 275	425 566	462 539
2010	1 775 992	331 288	177 283	1 481 918	1 006 322	440 405	35 276	-577	466 996	503 160

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

L'euro n'existant pas avant le 1^{er} janvier 1999, les séries antérieures à cette date sont des séries en francs, divisées par le taux fixe euro/franc (6,55957).

◆ Formation brute de capitale fixe - ◆◆ Sociétés non financières et entrepreneurs individuels - ◆◆◆ Administrations publiques

Année	PIB	FBCF		Consommation finale				Exportations de biens et services	Importations de biens et services
		FBCF totale	dont FBCF des SNFEI**	Dépense de conso. finale totale	dont Dépense de conso. finale des ménages	dont Dépense de conso. finale des APU	dont Dépense de conso. finale des instit. ss but lucratif au serv. des ménages		
1980	43,1	49,2	53,9	41,8	42,8	39,4	54,8	68,0	70,2
1981	48,1	54,9	60,3	47,4	48,6	44,7	59,2	76,6	83,6
1982	53,9	61,9	67,5	53,1	54,3	50,3	65,7	86,8	94,4
1983	59,2	66,7	72,7	58,1	59,6	54,8	69,5	96,4	102,4
1984	63,4	70,7	76,7	62,6	64,4	58,8	72,9	104,3	112,4
1985	66,8	73,5	79,9	66,1	68,3	61,3	73,9	107,1	115,0
1986	70,3	76,0	82,7	68,1	70,2	63,5	73,9	101,7	100,3
1987	72,1	78,4	85,1	69,9	72,4	64,5	75,3	99,9	98,8
1988	74,4	80,7	87,4	71,8	74,4	66,0	77,1	103,5	100,1
1989	77,0	82,9	90,0	74,6	77,4	68,4	78,3	108,0	106,1
1990	79,1	84,9	91,8	76,6	79,5	70,2	78,6	106,1	104,0
1991	81,2	87,4	94,2	78,7	81,9	71,9	80,7	105,3	104,1
1992	82,8	87,4	93,5	80,8	83,9	74,1	79,2	102,9	101,1
1993	84,2	87,4	92,6	82,4	85,3	76,0	79,1	100,9	97,7
1994	85,2	87,6	92,6	83,6	86,4	77,5	80,7	100,4	97,8
1995	86,2	87,5	92,3	85,0	87,3	80,0	79,1	99,9	98,0
1996	87,5	88,1	92,6	86,4	88,7	81,3	79,7	100,7	99,5
1997	88,3	88,5	91,9	87,5	89,5	82,8	79,6	102,0	100,8
1998	89,2	88,4	91,5	88,1	89,8	84,2	78,5	100,5	97,9
1999	89,3	88,6	91,5	88,4	89,4	86,0	77,1	99,1	96,1
2000	90,7	90,5	94,6	90,5	91,5	88,0	77,7	101,5	101,2
2001	92,6	91,9	95,5	92,3	93,4	89,7	78,4	101,2	100,7
2002	94,6	93,3	96,3	94,1	94,5	93,5	78,0	99,6	97,4
2003	96,5	94,4	96,3	96,1	96,2	95,8	78,3	97,9	95,7
2004	98,1	97,1	97,7	98,0	98,2	97,6	96,5	98,3	97,0
2005	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2006	102,1	104,3	103,4	102,0	102,0	101,9	103,4	102,0	103,6
2007	104,8	107,4	105,8	104,0	104,1	103,7	102,5	104,0	104,3
2008	107,4	111,8	108,6	106,8	107,2	105,8	105,7	107,2	108,3
2009	108,0	111,3	108,3	106,8	106,5	107,3	103,7	103,6	102,7
2010	108,8	112,7	109,0	108,2	107,8	109,0	103,8	105,4	106,8

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

L'euro n'existant pas avant le 1^{er} janvier 1999, les séries antérieures à cette date sont des séries en francs, divisées par le taux fixe euro/franc (6,55957).

◆ Formation brute de capitale fixe - ◆◆ Sociétés non financières et entrepreneurs individuels - ◆◆◆ Administrations publiques

2 La production des branches

2.1 - La production des branches en valeur (Base 2005) - en millions d'euros courants

Année	Industrie								Construc- tion	Services prin- cipale- ment marchands	Services prin- cipale- ment non marchands	Ensemble
	Agriculture	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	Fabrication denrées alimentaires, boissons, produits à base de tabac	Cokéfac- tion et raffinage	Fabrication équipements électriques, électro- niques, informatiques; fabrication de machines	Fabrication de matériels de transport	Fabrication d'autres produits industriels	Total Industrie				
	Code AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	BE				
1980	39 423	27 979	52 848	23 644	39 925	27 477	135 148	307 022	73 562	323 038	103 033	846 077
1981	43 969	32 924	60 383	28 965	44 579	30 760	146 535	344 145	80 246	366 325	119 984	954 669
1982	53 017	37 461	68 062	29 980	48 575	35 281	162 745	382 104	88 108	416 334	140 260	1 079 822
1983	55 862	42 019	73 863	30 836	52 616	38 503	176 653	414 489	90 497	463 316	156 734	1 180 898
1984	58 172	46 581	81 282	33 460	55 754	42 417	193 304	452 798	94 438	510 711	171 223	1 287 342
1985	61 338	50 786	85 713	33 755	59 308	43 924	206 020	479 506	97 768	552 014	183 479	1 374 104
1986	62 256	50 437	88 664	20 549	61 813	46 542	205 344	473 348	106 064	592 254	194 635	1 428 557
1987	62 751	49 758	89 990	16 965	62 483	49 298	209 292	477 786	113 157	629 530	203 842	1 487 066
1988	63 347	50 123	94 748	15 435	65 915	55 024	226 363	507 607	125 308	683 159	217 571	1 596 991
1989	69 483	52 815	101 039	17 473	70 256	61 463	246 079	549 125	134 855	756 512	228 785	1 738 761
1990	71 853	55 569	105 853	19 463	73 215	65 254	250 514	569 868	142 250	800 906	242 539	1 827 415
1991	66 902	60 231	108 608	20 076	75 238	66 132	251 551	581 834	146 390	834 610	256 467	1 886 203
1992	68 069	61 458	112 193	17 911	74 094	67 827	249 112	582 596	150 300	862 028	271 951	1 934 943
1993	64 930	62 446	110 669	18 005	70 628	62 503	236 396	560 646	141 065	876 039	287 897	1 930 577
1994	68 866	62 578	111 329	16 335	72 835	67 043	248 183	578 303	139 368	899 004	295 250	1 980 790
1995	71 729	64 566	114 745	16 912	79 158	67 878	268 174	611 432	141 640	935 468	305 107	2 065 376
1996	72 851	67 042	114 957	20 540	79 958	69 421	262 875	614 791	138 148	962 946	318 800	2 107 537
1997	74 170	67 389	118 855	22 292	84 255	78 557	276 725	648 072	137 576	999 557	328 740	2 188 114
1998	75 450	68 810	118 713	18 070	90 506	88 650	289 495	674 244	141 901	1 057 738	333 498	2 282 830
1999	74 670	70 178	119 037	20 697	94 712	101 227	294 519	700 370	151 615	1 127 716	344 429	2 398 800
2000	75 911	76 051	122 351	34 451	107 180	110 189	322 297	772 519	169 244	1 228 233	358 938	2 604 845
2001	77 509	81 014	128 374	31 022	105 784	120 005	328 946	795 145	177 678	1 298 927	370 335	2 719 593
2002	77 301	83 382	129 217	27 883	96 869	117 833	322 610	777 794	182 741	1 353 542	389 098	2 780 475
2003	72 704	87 941	128 504	28 537	92 179	112 510	318 656	768 326	190 527	1 393 855	404 305	2 829 717
2004	74 821	90 791	131 132	33 604	93 013	117 200	329 274	795 014	204 850	1 460 475	421 913	2 957 073
2005	74 705	101 833	130 589	42 038	92 575	122 934	339 856	829 824	222 125	1 528 605	438 965	3 094 223
2006	72 455	112 610	134 173	47 142	96 292	126 255	357 073	873 544	245 919	1 616 328	455 388	3 263 634
2007	78 723	130 241	143 462	47 306	99 389	126 776	373 970	921 144	269 888	1 696 926	472 862	3 439 543
2008	80 452	135 639	150 971	56 580	98 849	125 092	375 280	942 411	284 173	1 747 806	489 000	3 543 843
2009	74 215	130 350	140 881	35 158	80 387	109 184	313 700	809 660	267 349	1 719 341	508 393	3 378 957
2010	78 186	141 762	143 130	40 892	81 800	121 308	336 317	865 210	256 841	1 774 304	522 927	3 497 470

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

2.2 - La production des branches en volume - millions d'euros 2005 aux prix de l'année précédente, chaînes

Année	Industrie									Construc- tion	Services prin- cipale- ment marchands	Services prin- cipale- ment non marchands	Ensemble
	Agriculture	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	Fabrication denrées alimentaires, boissons, produits à base de tabac	Cokéfac- tion et raffinage	Fabrication équipements électriques, électro- niques, informatiques; fabrication de machines	Fabrication de matériels de transport	Fabrication d'autres produits industriels	Total Industrie					
	Code	AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	BE				
1980	58 950	55 888	91 645	60 115	38 699	52 700	238 027	517 298	173 824	715 704	269 732	1 743,809	
1981	58 698	55 704	94 072	54 303	40 073	54 142	233 550	515 023	172 179	728 641	276 337	1 756,479	
1982	63 842	55 217	96 064	48 072	40 344	56 878	232 756	513 563	169 422	748 405	286 930	1 786,154	
1983	61 938	56 798	96 385	46 479	41 633	57 654	234 237	518 099	162 346	764 419	294 075	1 803,547	
1984	63 571	58 434	99 741	47 043	42 260	59 062	236 753	527 830	159 666	785 175	299 518	1 839,049	
1985	65 763	60 264	102 320	45 764	43 862	58 612	238 484	534 656	159 132	800 921	307 662	1 871,110	
1986	66 087	62 345	104 418	44 131	45 372	59 803	239 246	541 233	166 444	832 051	314 689	1 920,593	
1987	69 180	63 704	106 217	40 609	46 290	61 171	241 657	547 375	171 856	864 762	323 990	1 975,406	
1988	68 345	64 535	109 629	40 095	48 717	65 909	251 712	569 290	184 247	913 648	336 295	2 068,206	
1989	68 418	66 494	112 424	38 579	51 478	71 236	262 204	592 809	193 539	970 929	340 638	2 162,745	
1990	71 631	67 913	116 184	38 997	53 988	71 160	268 236	607 618	198 174	1 005 833	350 746	2 230,155	
1991	68 046	71 802	118 122	40 035	56 429	68 950	270 616	617 185	196 833	1 014 821	361 916	2 253,702	
1992	72 442	71 917	119 783	40 267	56 528	69 751	270 198	619 572	198 445	1 030 920	372 252	2 287,559	
1993	69 974	71 747	119 562	41 500	56 308	64 273	261 582	605 364	183 296	1 027 350	383 781	2 261,886	
1994	70 649	71 407	121 241	40 496	59 637	68 381	271 741	624 987	180 057	1 046 155	385 933	2 301,670	
1995	72 118	73 587	123 850	42 325	64 950	69 253	283 119	649 603	181 701	1 082 159	385 277	2 366,649	
1996	74 284	75 907	124 732	45 553	65 927	70 779	280 394	654 117	175 096	1 103 365	395 362	2 398,243	
1997	75 328	75 758	125 927	45 785	71 018	80 074	293 452	684 554	170 869	1 142 495	399 652	2 470,962	
1998	76 739	78 393	128 070	46 141	78 459	91 253	309 449	726 194	174 375	1 198 373	398 302	2 574,189	
1999	78 499	81 310	130 032	44 322	84 727	104 598	318 786	761 303	183 424	1 263 041	403 367	2 690,347	
2000	78 809	85 589	128 932	44 740	96 438	111 637	336 553	803 911	198 978	1 345 861	410 491	2 838,816	
2001	76 592	88 242	129 296	45 695	97 434	119 200	341 011	820 851	203 771	1 396 258	414 517	2 912,632	
2002	78 276	90 602	130 293	42 810	92 746	115 812	336 954	809 273	203 518	1 421 866	420 139	2 933,102	
2003	69 141	93 440	129 185	42 540	90 516	113 447	331 980	800 784	206 121	1 439 783	424 840	2 940,030	
2004	76 765	95 389	130 619	42 952	92 836	117 960	336 441	816 059	211 934	1 485 262	434 002	3 023,974	
2005	74 705	101 833	130 589	42 038	92 575	122 934	339 856	829 824	222 125	1 528 605	438 965	3 094,223	
2006	73 266	104 353	132 303	41 778	95 707	124 740	348 673	847 554	233 390	1 591 760	444 327	3 190,296	
2007	73 937	117 458	135 841	40 742	98 249	122 027	356 939	871 653	245 773	1 640 909	451 022	3 283,474	
2008	75 253	115 403	133 815	41 020	97 525	119 408	348 617	856 259	243 455	1 655 031	454 691	3 284,465	
2009	75 359	109 820	132 533	34 067	80 164	104 545	302 609	765 135	228 656	1 609 056	463 494	3 139,384	
2010	74 470	114 700	134 312	31 216	83 459	116 151	318 292	799 555	215 970	1 638 291	468 365	3 192,617	

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

Année	Industrie											Ensemble
	Agriculture	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	Fabrication denrées alimentaires, boissons, produits à base de tabac	Cokéfaction et raffinage	Fabrication équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	Fabrication de matériels de transport	Fabrication d'autres produits industriels	Total Industrie	Construction	Services principalement marchands	Services principalement non marchands	
	Code	AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	BE	FZ	GU	
1980	67	50	58	39	103	52	57	59	42	45	38	48,519
1981	75	59	64	53	111	57	63	67	47	50	43	54,351
1982	83	68	71	62	120	62	70	74	52	56	49	60,455
1983	90	74	77	66	126	67	75	80	56	61	53	65,476
1984	92	80	81	71	132	72	82	86	59	65	57	70,000
1985	93	84	84	74	135	75	86	90	61	69	60	73,438
1986	94	81	85	47	136	78	86	87	64	71	62	74,381
1987	91	78	85	42	135	81	87	87	66	73	63	75,279
1988	93	78	86	38	135	83	90	89	68	75	65	77,216
1989	102	79	90	45	136	86	94	93	70	78	67	80,396
1990	100	82	91	50	136	92	93	94	72	80	69	81,941
1991	98	84	92	50	133	96	93	94	74	82	71	83,694
1992	94	85	94	44	131	97	92	94	76	84	73	84,585
1993	93	87	93	43	125	97	90	93	77	85	75	85,353
1994	97	88	92	40	122	98	91	93	77	86	77	86,059
1995	99	88	93	40	122	98	95	94	78	86	79	87,270
1996	98	88	92	45	121	98	94	94	79	87	81	87,878
1997	98	89	94	49	119	98	94	95	81	87	82	88,553
1998	98	88	93	39	115	97	94	93	81	88	84	88,682
1999	95	86	92	47	112	97	92	92	83	89	85	89,163
2000	96	89	95	77	111	99	96	96	85	91	87	91,758
2001	101	92	99	68	109	101	96	97	87	93	89	93,372
2002	99	92	99	65	104	102	96	96	90	95	93	94,796
2003	105	94	99	67	102	99	96	96	92	97	95	96,248
2004	97	95	100	78	100	99	98	97	97	98	97	97,788
2005	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100,000
2006	99	108	101	113	101	101	102	103	105	102	102	102,299
2007	106	111	106	116	101	104	105	106	110	103	105	104,753
2008	107	118	113	138	101	105	108	110	117	106	108	107,897
2009	98	119	106	103	100	104	104	106	117	107	110	107,631
2010	105	124	107	131	98	104	106	108	119	108	112	109,549

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

à prix courants				
Ressources en produits				
	Production	Importations	Impôts sur produits	Total des ressources
Services de défense	29,6			29,6
Produits d'armement	14,6	1,3	0,6	16,5
Reste de l'économie	3 052,2	461,5	177,8	3 691,5
Total	3 096,3	462,9	178,3	3 737,6

Valeur ajoutée
dont valeur ajoutée de défense
Production disponible
dont production de défense

Année 2005			
base 2000			
Consommations intermédiaires			
Ministère de la Défense	Industrie d'armement	Reste de l'économie	Total
7,8	6,3		14,1
6,3	5,7	1 530,6	1 542,6
14,2	12,0	1 530,6	1 556,7

15,4	2,6	1 521,6	1 539,6
18,0			
29,6	14,6	3 052,1	3 096,3
44,2			

en Md€			
Emplois finals			
CF des APU*	Autres	Exportations	Total des emplois
29,6			29,6
	-1,4	3,8	16,5
378,7	1 326,7	443,5	3 691,5
408,3	1 325,3	447,3	3 737,6

* Consommation finale des administrations publiques

Valeurs ajoutées	1 539,6
Impôts sur produits	178,3
PIB	1 717,9

Source : Insee/traitement OED

à prix courants				
Ressources en produits				
	Production	Importations	Impôts sur produits	Total des ressources
Services de défense	30,0			30,0
Produits d'armement	14,4	1,3	0,5	16,3
Reste de l'économie	3 231,7	506,0	192,2	3 929,8
Total	3 276,1	507,3	192,7	3 976,1

Valeur ajoutée
dont valeur ajoutée de défense
Production disponible
dont production de défense

Année 2006			
base 2000			
Consommations intermédiaires			
Ministère de la Défense	Industrie d'armement	Reste de l'économie	Total
10,6	6,2		16,9
3,7	5,0	1 635,8	1 644,5
14,3	11,3	1 635,8	1 661,4

15,7	3,1	1 595,8	1 614,7
18,9			
30,0	14,4	3 231,7	3 276,1
44,4			

en Md€			
Emplois finals			
CF des APU*	Autres	Exportations	Total des emplois
30,0			30,0
	-4,7	4,1	16,3
392,6	1 412,3	480,4	3 929,8
422,6	1 407,6	484,5	3 976,1

* Consommation finale des administrations publiques

Valeurs ajoutées	1 614,7
Impôts sur produits	192,7
PIB	1 807,4

Source : Insee/traitement OED

à prix courants				
Ressources en produits				
	Production	Importations	Impôts sur produits	Total des ressources
Services de défense	30,3			30,3
Produits d'armement	17,0	1,5	0,4	18,9
Reste de l'économie	3 407,8	536,1	196,9	4 140,8
Total	3 455,1	537,6	197,3	4 190,0

Valeur ajoutée
dont valeur ajoutée de défense
Production disponible
dont production de défense

Année 2007			
base 2000			
Consommations intermédiaires			
Ministère de la Défense	Industrie d'armement	Reste de l'économie	Total
10,3	9,0		19,3
4,1	4,4	1 729,8	1 738,4
14,4	13,5	1 729,8	1 757,7

15,9	3,5	1 678,1	1 697,4
19,4			
30,3	17,0	3 407,8	3 455,1
47,3			

en Md€			
Emplois finals			
CF des APU*	Autres	Exportations	Total des emplois
30,3			30,3
	-5,3	4,8	18,9
406,6	1 498,3	497,5	4 140,8
436,9	1 493,0	502,3	4 190,0

* Consommation finale des administrations publiques

Valeurs ajoutées	1 697,4
Impôts sur produits	197,3
PIB	1 894,6

Source : Insee/traitement OED

à prix courants				
Ressources en produits				
	Production	Importations	Impôts sur produits	Total des ressources
Services de défense	30,0			30,0
Produits d'armement	13,6	1,3	1,0	15,9
Reste de l'économie	3 519,8	561,9	194,9	4 276,6
Total	3 563,4	563,2	196,0	4 322,6

Valeur ajoutée
dont valeur ajoutée de défense
Production disponible
dont production de défense

Année 2008			
base 2000			
Consommations intermédiaires			
Ministère de la Défense	Industrie d'armement	Reste de l'économie	Total
10,9	6,9		17,8
3,4	3,9	1 785,8	1 793,1
14,3	10,8	1 785,8	1 810,9

15,7	2,8	1 734,0	1 752,5
18,5			
30,0	13,6	3 519,8	3 563,4
43,6			

en Md€			
Emplois finals			
CF des APU*	Autres	Exportations	Total des emplois
30,0			30,0
	-5,0	3,2	15,9
421,4	3 356,3	516,7	4 276,6
451,4	3 351,3	519,9	4 322,6

* Consommation finale des administrations publiques

Valeurs ajoutées	1 752,5
Impôts sur produits	196,0
PIB	1 948,5

Source : Insee/traitement OED

4 L'emploi intérieur salarié par branche

4.1 - L'emploi intérieur salarié par branche (Nombre de personnes « en équivalent temps plein ») - en milliers de personnes

Année	Industrie									Construc- tion	Services prin- cipale- ment marchands	Services prin- cipalement non marchands	Ensemble
	Agriculture	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	Fabrication denrées alimentaires, boissons, produits à base de tabac	Cokéfac- tion et raffinage	Fabrication équipements électriques, électro- niques, informatiques; fabrication de machines	Fabrication de matériels de transport	Fabrication d'autres produits industriels	Total Industrie					
	Code	AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	BE				
1980	376,5	267,5	500,9	12,4	581,6	377,3	2 394,6	4 850,6	1 351,2	7 868,9	5 654,4	17 922,3	
1981	361,8	266,9	499,2	13,3	578,4	365,9	2 358,3	4 703,3	1 345,8	7 921,9	5 764,1	17 952,5	
1982	350,6	263,8	500,3	14,2	586,8	364,0	2 377,6	4 633,4	1 286,3	7 960,9	5 860,8	18 059,7	
1983	336,7	259,8	501,8	14,2	605,3	358,7	2 389,3	4 554,9	1 218,5	7 890,6	5 951,9	18 059,3	
1984	326,5	256,6	498,9	13,3	606,5	349,4	2 338,4	4 419,3	1 187,7	8 021,0	6 061,6	17 988,8	
1985	319,8	255,0	491,3	12,9	589,1	334,8	2 247,8	4 306,2	1 186,3	8 153,2	6 121,5	17 972,1	
1986	314,4	250,8	492,0	12,3	555,1	318,5	2 127,6	4 229,8	1 156,3	8 219,2	6 186,1	18 101,7	
1987	308,9	252,5	497,3	11,6	539,6	302,6	2 055,2	4 134,5	1 129,0	8 382,6	6 232,8	18 311,9	
1988	307,7	254,1	506,1	11,2	542,6	297,3	2 051,2	4 082,0	1 123,9	8 684,8	6 285,1	18 566,9	
1989	308,2	255,2	513,8	11,1	539,6	294,1	2 018,6	4 106,7	1 145,4	9 089,6	6 368,1	19 005,0	
1990	315,4	256,5	526,7	10,4	533,1	291,7	1 988,0	4 129,2	1 197,6	9 561,7	6 431,8	19 318,9	
1991	316,1	255,8	533,1	9,1	537,1	291,5	1 976,1	4 063,1	1 234,4	9 914,8	6 466,2	19 411,1	
1992	313,4	256,7	534,3	8,4	534,4	290,2	1 959,2	3 930,9	1 262,2	10 145,8	6 481,6	19 352,3	
1993	313,5	268,9	537,2	9,3	539,9	300,0	1 958,5	3 756,3	1 271,1	10 197,0	6 532,8	19 130,9	
1994	322,9	274,4	536,5	9,1	542,8	303,8	1 972,4	3 658,9	1 295,2	10 268,1	6 557,9	19 251,9	
1995	330,9	272,7	546,4	8,5	510,1	300,5	1 927,2	3 662,5	1 345,7	10 369,5	6 609,7	19 454,5	
1996	339,1	268,8	554,3	8,7	491,0	295,8	1 875,8	3 632,3	1 404,0	10 527,7	6 695,0	19 533,1	
1997	348,9	271,9	537,3	8,8	470,0	285,1	1 811,8	3 606,5	1 464,5	10 750,7	6 757,5	19 699,8	
1998	356,8	272,9	535,6	8,5	451,1	285,9	1 764,4	3 602,7	1 501,2	10 845,9	6 821,4	20 053,3	
1999	367,9	272,5	539,4	8,5	443,0	279,1	1 719,9	3 583,2	1 471,9	10 563,4	6 879,5	20 554,1	
2000	378,6	276,2	535,5	8,4	441,4	273,2	1 695,9	3 613,9	1 444,4	10 662,8	6 921,6	21 183,5	
2001	390,1	275,9	533,4	8,4	439,3	266,9	1 665,0	3 639,0	1 234,4	9 914,8	6 466,2	21 644,5	
2002	396,7	278,9	524,4	8,1	419,6	257,0	1 578,1	3 565,5	1 262,2	10 145,8	6 481,6	21 851,9	
2003	398,3	282,7	521,8	7,8	396,7	242,6	1 506,5	3 494,4	1 271,1	10 197,0	6 532,8	21 893,7	
2004	396,6	271,9	537,3	8,8	470,0	285,1	1 811,8	3 385,0	1 295,2	10 268,1	6 557,9	21 902,9	
2005	401,5	272,9	535,6	8,5	451,1	285,9	1 764,4	3 318,4	1 345,7	10 369,5	6 609,7	22 044,8	
2006	403,8	272,5	539,4	8,5	443,0	279,1	1 719,9	3 262,3	1 404,0	10 527,7	6 695,0	22 292,8	
2007	413,6	276,2	535,5	8,4	441,4	273,2	1 695,9	3 230,6	1 464,5	10 750,7	6 757,5	22 616,9	
2008	414,6	275,9	533,4	8,4	439,3	266,9	1 665,0	3 188,9	1 501,2	10 845,9	6 821,4	22 771,8	
2009	416,3	278,9	524,4	8,1	419,6	257,0	1 578,1	3 066,1	1 471,9	10 563,4	6 879,5	22 397,2	
2010	413,9	282,7	521,8	7,8	396,7	242,6	1 506,5	2 958,1	1 444,4	10 662,8	6 921,6	22 400,8	

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

Année	Industrie								Construc- tion	Services prin- cipale- ment marchands	Services prin- cipale- ment non marchands	Ensemble
	Agriculture	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	Fabrication denrées alimentaires, boissons, produits à base de tabac	Cokéfac- tion et raffinage	Fabrication équipements électriques, électro- niques, informatiques; fabrication de machines	Fabrication de matériels de transport	Fabrication d'autres produits industriels	Total Industrie				
	Code AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	BE				
1980	253,4	273,1	526,8	17,2	701,0	488,4	3 096,3	5 102,8	1 561,0	7 151,1	4 966,5	19 034,9
1981	244,1	275,6	532,1	16,3	683,3	469,4	2 965,0	4 941,7	1 532,8	7 236,4	5 098,4	19 053,5
1982	236,5	280,8	536,0	15,3	676,1	463,4	2 895,6	4 867,2	1 497,1	7 357,8	5 215,7	19 174,1
1983	226,9	288,9	539,7	14,3	662,2	458,0	2 820,5	4 783,7	1 433,4	7 444,7	5 307,4	19 196,1
1984	219,3	287,4	539,0	13,2	642,9	444,0	2 710,9	4 637,4	1 332,1	7 506,7	5 440,5	19 135,9
1985	215,4	283,3	535,3	12,6	628,5	427,3	2 630,5	4 517,5	1 287,8	7 545,2	5 587,5	19 153,5
1986	213,2	280,1	534,6	12,5	621,0	411,1	2 577,1	4 436,5	1 293,7	7 671,8	5 688,4	19 303,6
1987	209,9	277,5	533,6	12,9	605,1	392,5	2 508,6	4 330,2	1 306,1	7 883,0	5 804,0	19 533,2
1988	208,5	276,6	531,9	13,7	600,9	379,9	2 465,2	4 268,3	1 332,7	8 127,9	5 843,3	19 780,7
1989	208,9	273,0	532,9	14,6	608,7	377,4	2 481,0	4 287,8	1 373,9	8 410,3	5 944,1	20 224,9
1990	210,0	268,4	533,6	14,5	627,1	371,5	2 489,3	4 304,5	1 397,2	8 596,3	6 000,3	20 508,3
1991	214,8	265,0	530,7	13,6	628,3	361,8	2 437,4	4 236,8	1 390,9	8 682,5	6 123,2	20 648,2
1992	217,1	263,4	524,5	13,2	609,6	346,9	2 343,7	4 101,3	1 331,4	8 731,0	6 239,6	20 620,4
1993	221,6	258,7	525,2	12,5	574,9	329,8	2 219,1	3 920,2	1 262,3	8 705,0	6 371,9	20 481,0
1994	229,5	260,7	533,8	11,9	560,1	313,6	2 147,9	3 828,0	1 232,0	8 887,6	6 500,4	20 677,5
1995	238,0	262,8	545,1	11,5	565,2	309,2	2 146,9	3 840,7	1 230,1	9 081,6	6 585,2	20 975,6
1996	250,5	264,3	555,8	11,4	562,3	306,2	2 114,1	3 814,2	1 198,9	9 229,9	6 683,3	21 176,7
1997	264,2	267,7	567,9	10,7	555,4	303,7	2 080,8	3 786,1	1 169,0	9 428,3	6 740,4	21 388,0
1998	277,5	270,7	577,9	9,3	559,6	303,9	2 071,3	3 792,7	1 166,3	9 802,3	6 802,5	21 841,4
1999	286,8	273,0	580,5	8,6	556,5	302,4	2 057,1	3 778,0	1 192,8	10 267,7	6 889,0	22 414,4
2000	283,3	284,9	583,2	9,5	561,6	312,3	2 054,5	3 806,0	1 250,8	10 757,6	6 974,2	23 071,9
2001	284,0	292,1	582,6	9,3	564,6	315,9	2 069,1	3 833,7	1 290,1	11 081,6	6 995,0	23 484,3
2002	278,6	290,7	595,2	8,7	531,5	312,6	2 021,4	3 760,2	1 319,6	11 240,2	7 035,7	23 634,3
2003	279,6	287,5	600,4	8,9	511,7	307,6	1 967,8	3 683,9	1 327,0	11 278,0	7 100,1	23 668,6
2004	282,6	290,2	583,6	9,1	489,8	296,4	1 901,4	3 570,5	1 350,7	11 355,8	7 114,2	23 673,8
2005	283,2	292,6	581,1	8,8	470,2	297,0	1 849,4	3 499,1	1 406,7	11 452,7	7 174,8	23 816,5
2006	280,3	293,2	581,8	8,8	461,1	289,8	1 800,7	3 435,3	1 464,2	11 645,6	7 249,4	24 074,8
2007	271,7	295,9	579,5	8,7	460,3	284,7	1 776,9	3 406,0	1 532,7	11 920,8	7 296,4	24 427,7
2008	260,7	292,3	575,2	8,7	457,9	277,8	1 745,8	3 357,7	1 573,4	11 992,1	7 361,3	24 545,1
2009	254,2	295,1	567,6	8,4	437,8	267,5	1 654,6	3 231,0	1 545,2	11 757,0	7 426,4	24 213,8
2010	251,6	298,4	565,0	8,1	414,1	252,0	1 580,0	3 117,7	1 516,3	11 872,3	7 480,4	24 238,3

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

4.3- L'emploi intérieur total par branche (Nombre de personnes en «équivalent temps plein») - en milliers de personnes

Année	Industrie								Construc- tion	Services prin- cipale- ment marchands	Services prin- cipale- ment non marchands	Ensemble
	Agriculture	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	Fabrication denrées alimentaires, boissons, produits à base de tabac	Cokéfac- tion et raffinage	Fabrication équipements électriques, électro- niques, informatiques; fabrication de machines	Fabrication de matériels de transport	Fabrication d'autres produits industriels	Total Industrie				
	Code AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	BE				
1980	2 100,1	264,9	566,5	16,4	685,4	468,9	3 067,8	5 069,9	1 905,3	7 737,7	4 964,0	21 777,0
1981	2 026,6	266,9	570,7	15,6	669,2	451,3	2 943,7	4 917,3	1 883,5	7 813,7	5 099,3	21 740,4
1982	1 962,3	271,7	574,2	14,7	662,1	445,6	2 876,6	4 844,9	1 843,7	7 910,5	5 217,3	21 778,6
1983	1 905,9	279,5	579,7	13,7	648,8	440,1	2 802,4	4 764,3	1 773,5	7 999,9	5 300,8	21 744,4
1984	1 848,9	278,5	579,7	12,7	630,3	426,8	2 696,6	4 624,6	1 665,1	8 064,4	5 408,7	21 611,7
1985	1 789,5	275,0	575,6	12,1	616,1	410,8	2 616,6	4 506,2	1 616,5	8 092,2	5 521,9	21 526,3
1986	1 734,8	272,4	573,8	12,0	608,5	395,4	2 564,5	4 426,7	1 623,8	8 233,4	5 611,4	21 630,1
1987	1 672,2	270,2	572,4	12,4	593,9	377,7	2 502,5	4 329,1	1 640,4	8 445,8	5 715,9	21 803,4
1988	1 612,4	269,6	569,4	13,3	590,6	366,2	2 464,7	4 273,8	1 670,9	8 706,8	5 770,0	22 033,9
1989	1 550,0	266,5	568,7	14,2	598,8	364,3	2 481,7	4 294,2	1 714,8	9 001,6	5 869,0	22 429,5
1990	1 487,9	262,6	567,9	14,2	616,4	359,1	2 489,5	4 309,6	1 733,4	9 185,7	5 942,2	22 658,8
1991	1 430,8	259,3	561,3	13,3	617,3	349,7	2 436,3	4 237,2	1 711,3	9 212,4	6 049,7	22 641,4
1992	1 369,6	257,6	549,8	12,9	599,8	335,1	2 343,6	4 098,9	1 628,3	9 202,9	6 142,3	22 442,1
1993	1 306,1	253,4	547,4	12,3	564,9	318,8	2 218,9	3 915,7	1 531,6	9 084,2	6 236,2	22 073,8
1994	1 270,3	255,2	550,4	11,6	549,3	302,8	2 142,7	3 812,1	1 484,8	9 177,9	6 352,6	22 097,7
1995	1 240,2	256,7	558,4	11,2	552,4	297,6	2 138,3	3 814,7	1 479,2	9 273,2	6 417,3	22 224,6
1996	1 212,7	257,9	565,6	11,1	549,2	294,4	2 102,4	3 780,6	1 442,9	9 312,0	6 486,0	22 234,2
1997	1 187,7	259,3	578,1	10,4	542,6	292,0	2 067,6	3 749,9	1 406,7	9 459,9	6 534,2	22 338,4
1998	1 169,1	258,7	584,6	9,1	545,4	291,8	2 053,4	3 743,0	1 394,4	9 752,2	6 588,0	22 646,6
1999	1 155,4	259,6	585,8	8,4	542,5	290,5	2 034,9	3 721,7	1 415,9	10 157,3	6 674,4	23 124,7
2000	1 142,5	272,1	588,7	9,3	548,2	300,6	2 034,7	3 753,5	1 471,2	10 641,8	6 741,3	23 750,3
2001	1 137,6	277,7	587,9	9,1	551,0	304,4	2 048,3	3 778,4	1 511,3	10 988,6	6 773,4	24 189,3
2002	1 123,1	276,1	598,1	8,5	518,4	301,1	2 003,2	3 705,4	1 545,8	11 221,1	6 788,1	24 383,5
2003	1 106,0	272,1	605,2	8,7	499,2	296,4	1 950,4	3 631,9	1 555,8	11 278,7	6 842,6	24 415,0
2004	1 084,4	275,2	587,4	8,8	478,0	285,7	1 885,0	3 520,1	1 587,1	11 377,8	6 878,2	24 447,6
2005	1 069,8	276,3	586,0	8,5	459,2	286,5	1 837,8	3 454,4	1 649,2	11 504,1	6 939,2	24 616,6
2006	1 053,5	275,9	590,9	8,5	451,4	280,1	1 795,4	3 402,2	1 725,4	11 679,9	7 032,7	24 893,7
2007	1 047,5	279,6	587,3	8,4	449,9	274,2	1 770,9	3 370,3	1 802,3	11 917,9	7 104,7	25 242,7
2008	1 030,6	279,4	585,3	8,4	447,7	267,9	1 739,6	3 328,3	1 851,7	12 033,2	7 174,8	25 418,6
2009	1 016,9	282,3	575,7	8,1	428,1	257,9	1 652,0	3 204,1	1 827,8	11 763,6	7 243,7	25 056,2
2010	1 003,1	286,3	573,3	7,8	405,2	243,5	1 580,4	3 096,4	1 803,6	11 886,3	7 292,5	25 081,8

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

4.4 - L'emploi intérieur total par branche (nombre de personnes) - en milliers
de personnes

Année	Industrie									Construc- tion	Services prin- cipale- ment marchands	Services prin- cipale- ment non marchands	Ensemble
	Agriculture	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	Fabrication denrées alimentaires, boissons, produits à base de tabac	Cokéfac- tion et raffinage	Fabrication équipements électriques, électro- niques, informatiques; fabrication de machines	Fabrication de matériels de transport	Fabrication d'autres produits industriels	Total Industrie					
	Code	AZ	DE	C1	C2	C3	C4	C5	BE				
1980	1 717,1	280,2	598,8	17,2	714,6	488,7	3 214,2	5 313,7	1 926,0	8 452,3	5 222,0	22 631,0	
1981	1 658,1	282,2	602,4	16,3	696,9	469,7	3 080,0	5 147,6	1 900,3	8 531,8	5 361,5	22 599,4	
1982	1 599,6	287,2	606,0	15,3	689,5	463,8	3 007,4	5 069,2	1 857,8	8 637,2	5 485,8	22 649,6	
1983	1 548,5	295,0	610,0	14,3	675,8	458,4	2 929,6	4 983,2	1 785,0	8 737,3	5 580,6	22 634,6	
1984	1 497,4	293,2	609,0	13,2	656,3	444,4	2 816,0	4 832,1	1 673,3	8 790,9	5 716,6	22 510,3	
1985	1 445,0	288,8	604,5	12,6	641,4	427,7	2 731,7	4 706,6	1 622,4	8 812,1	5 871,5	22 457,6	
1986	1 398,3	285,4	602,7	12,5	633,3	411,4	2 676,1	4 621,6	1 627,2	8 952,8	5 977,2	22 577,1	
1987	1 344,7	282,7	600,4	12,9	617,3	392,8	2 606,5	4 512,6	1 640,2	9 173,4	6 098,9	22 769,8	
1988	1 292,2	281,8	597,5	13,7	612,9	380,2	2 561,6	4 447,7	1 666,3	9 438,6	6 142,6	22 987,4	
1989	1 238,1	278,2	596,5	14,6	620,5	377,7	2 575,0	4 462,4	1 705,5	9 729,5	6 245,8	23 381,2	
1990	1 178,3	273,4	594,7	14,5	638,0	371,9	2 579,2	4 471,7	1 719,0	9 914,5	6 304,7	23 588,2	
1991	1 121,2	269,8	588,5	13,6	639,1	362,1	2 525,6	4 398,7	1 697,2	9 974,1	6 426,3	23 617,5	
1992	1 066,7	267,9	578,6	13,2	620,2	347,2	2 430,6	4 257,8	1 616,7	9 974,1	6 538,6	23 453,9	
1993	1 012,6	262,9	576,4	12,5	584,5	330,1	2 302,1	4 068,6	1 522,6	9 901,6	6 674,1	23 179,5	
1994	966,6	264,9	583,1	11,9	569,6	313,8	2 227,9	3 971,2	1 477,6	10 048,6	6 812,0	23 276,1	
1995	931,0	266,9	593,5	11,5	574,9	309,4	2 227,1	3 983,3	1 472,1	10 202,7	6 902,9	23 492,1	
1996	905,3	268,0	603,8	11,4	571,9	306,5	2 191,4	3 953,0	1 436,0	10 322,3	7 005,2	23 621,8	
1997	888,2	271,3	615,6	10,7	564,9	303,9	2 154,6	3 920,9	1 399,0	10 504,1	7 066,0	23 778,1	
1998	873,0	274,1	625,7	9,3	567,9	304,1	2 143,2	3 924,3	1 389,7	10 866,3	7 131,0	24 184,2	
1999	860,3	276,3	628,3	8,6	564,6	302,6	2 127,6	3 908,0	1 415,0	11 333,9	7 222,0	24 739,3	
2000	843,6	288,3	630,8	9,5	569,7	312,8	2 125,1	3 936,3	1 474,2	11 824,6	7 307,3	25 386,1	
2001	837,1	295,4	630,3	9,3	572,8	316,5	2 139,7	3 964,0	1 516,1	12 132,3	7 322,1	25 771,6	
2002	822,3	294,1	642,7	8,7	539,7	313,2	2 092,0	3 890,4	1 550,5	12 287,1	7 360,8	25 911,1	
2003	807,4	290,9	647,4	8,9	519,8	308,2	2 037,5	3 812,6	1 559,9	12 335,2	7 429,4	25 944,5	
2004	800,5	293,5	630,1	9,1	497,8	296,9	1 970,2	3 697,6	1 586,1	12 433,8	7 452,2	25 970,3	
2005	791,7	295,9	627,9	8,8	478,3	297,6	1 918,8	3 627,2	1 651,8	12 555,2	7 523,3	26 149,2	
2006	773,5	296,6	629,6	8,8	469,5	290,8	1 872,5	3 567,6	1 724,5	12 764,2	7 606,5	26 436,3	
2007	748,2	299,3	627,3	8,7	468,7	285,7	1 848,8	3 538,5	1 807,7	13 056,7	7 660,3	26 811,4	
2008	721,0	295,6	622,5	8,7	466,2	278,8	1 816,9	3 488,7	1 860,0	13 146,5	7 731,7	26 948,0	
2009	701,8	298,5	615,1	8,4	446,1	268,5	1 726,0	3 362,5	1 838,2	12 925,2	7 807,3	26 635,0	
2010	688,5	301,8	612,7	8,1	422,5	252,9	1 651,6	3 249,6	1 811,6	13 061,3	7 868,1	26 679,1	

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

ANNEXE 2

1 Les dépenses et les recettes des administrations publiques au sens des comptes nationaux (en Md€ courants)

Année	État			ODAC ¹			APUL ²			Adm SS ³			Total APU ⁴		
	Dépenses	Recettes	Capacité de financement	Dépenses	Recettes	Capacité de financement	Dépenses	Recettes	Capacité de financement	Dépenses	Recettes	Capacité de financement	Dépenses	Recettes	Capacité de financement
1980	98,1	97,8	-0,3	15,0	16,0	1,0	35,4	30,5	-5,0				204,390	203,205	-1,185
1981	116,9	111,5	-5,4	18,1	18,7	0,6	41,4	35,1	-6,3				243,351	231,379	-11,972
1982	138,0	128,7	-9,3	22,2	22,8	0,7	49,1	41,4	-7,8				287,100	270,356	-16,743
1983	153,6	140,6	-13,0	24,1	24,7	0,6	55,6	48,0	-7,6				321,241	304,774	-16,467
1984	168,0	152,2	-15,8	29,0	28,2	-0,8	57,3	52,1	-5,2				356,013	336,548	-19,464
1985	183,4	164,3	-19,1	31,5	32,5	1,0	63,3	57,6	-5,7				386,260	363,349	-22,910
1986	191,4	176,4	-15,0	27,8	26,3	-1,5	70,2	64,9	-5,3				410,734	384,288	-26,446
1987	198,5	185,6	-12,8	28,4	28,2	-0,2	73,8	69,3	-4,5				426,514	408,633	-17,882
1988	211,4	192,5	-18,9	28,0	28,6	0,6	80,5	75,0	-5,4				455,090	430,552	-24,538
1989	219,0	203,3	-15,7	28,4	30,6	2,2	87,0	81,0	-6,0				479,201	460,565	-18,636
1990	231,2	210,0	-21,2	30,9	32,8	1,9	93,0	87,8	-5,2				512,090	486,524	-25,566
1991	240,4	219,5	-20,9	32,8	34,6	1,8	101,2	93,2	-7,9				543,001	511,041	-31,960
1992	255,8	218,9	-36,8	35,2	37,1	1,9	106,3	98,5	-7,7				576,159	525,147	-51,012
1993	278,8	219,9	-58,9	38,9	40,3	1,4	108,3	104,4	-3,9			Non disponible	613,248	540,910	-72,338
1994	279,5	225,0	-54,4	36,9	38,3	1,4	113,8	109,5	-4,3				626,055	562,766	-63,289
1995	280,4	232,6	-47,8	46,3	40,5	-5,7	117,8	114,2	-3,7				650,606	585,256	-65,350
1996	291,8	247,8	-44,0	41,3	40,9	-0,4	123,2	122,4	-0,8				668,507	619,096	-49,411
1997	304,0	256,0	-48,0	41,8	49,3	7,6	122,6	124,2	1,6				685,333	643,450	-41,883
1998	301,3	263,7	-37,6	43,1	43,6	0,4	126,2	129,0	2,8				697,011	662,268	-34,743
1999	316,4	281,4	-35,0	42,9	44,2	1,3	131,7	134,7	3,0				719,046	694,311	-24,735
2000	318,6	284,5	-34,1	46,0	45,3	-0,7	141,3	142,6	1,4				744,119	722,181	-21,938
2001	329,9	294,3	-35,5	50,5	49,5	-1,0	144,7	145,9	1,2				772,649	747,903	-24,746
2002	350,3	293,1	-57,2	54,1	55,1	1,0	154,1	155,8	1,7				815,807	765,109	-50,698
2003	354,6	293,7	-60,9	55,9	55,1	-0,8	163,0	163,6	0,7				847,956	783,004	-64,952
2004	375,6	323,4	-52,2	53,7	59,2	5,5	177,6	175,1	-2,5				881,769	821,887	-59,882
2005	386,4	334,9	-51,5	58,7	62,0	3,3	187,1	184,1	-3,0				920,351	869,394	-50,957
2006	379,8	331,5	-48,4	59,9	66,6	6,7	198,5	195,1	-3,5				952,566	909,840	-42,726
2007	378,9	338,9	-39,9	68,3	59,4	-8,9	212,9	205,2	-7,7	444,3	450,4	6,2	992,619	940,720	-51,899
2008	397,4	333,9	-63,6	64,6	59,4	-5,1	222,4	213,0	-9,4	456,4	471,7	15,3	1 030,025	965,400	-64,625
2009	405,7	288,6	-117,1	73,1	68,5	-4,6	229,6	223,4	-6,2	477,0	462,6	-14,3	1 071,907	928,818	-143,089
2010	454,0	332,4	-121,5	79,9	89,0	9,1	228,7	227,0	-1,7	493,0	471,0	-22,0	1 094,490	957,591	-136,899

Source : Comptes nationaux - base 2005, Insee

1. Les Organismes divers d'administration centrale regroupent des organismes de statut juridique varié - souvent des Établissements publics à caractère administratif (EPA), auxquels l'État a confié une compétence fonctionnelle, spécialisée, au niveau national. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le Fonds de réserve des retraites (FRR), l'Office national des anciens combattants (Onac), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), etc. font notamment partie des Odac, ainsi que Charbonnages de France depuis 2001.
2. Les Administrations publiques locales comprennent les collectivités locales et les organismes divers d'administration locale.
3. Les Administrations de sécurité sociale comprennent les régimes d'assurance sociale (caisses de sécurité sociale, Unedic, fonds spéciaux tels que le FSV et le Forec) et des organismes dépendant des assurances sociales (Odass, essentiellement les hôpitaux publics ainsi que les hôpitaux privés participant au service public hospitalier).
4. Administrations publiques. La somme État + Odac + Apul + Adm SS est consolidée pour faire le « total APU ». Cependant la consolidation de certaines opérations (telles que les intérêts, les transferts en capital et les transferts courants) est particulièrement fragile sur la période 1980-1993.

2 Le budget de l'État : lois de finances initiales (LFI) et exécution budgétaire (en Md€)

LFI		Exécution budgétaire (hors FMI)								
Année	Solde général (hors budgets annexes)	Solde général (hors budgets annexes)	Solde du budget général	Dépenses du budget général ¹	Recettes du budget général ²	dont				Soldes des comptes spéciaux du Trésor ³
						Recettes fiscales nettes ²	Prélèvements sur recettes	Recettes non fiscales	Fonds de concours	
1980	-4,8	-4,4	-5,3	87,0	81,7	83,0	-8,8	4,4	3,1	1,8
1981	-4,4	-11,9	-11,4	105,2	93,8	94,3	-9,9	5,9	3,5	1,5
1982	-14,1	-14,7	-13,0	123,8	110,2	110,2	-11,9	7,9	4,0	-0,6
1983	-17,5	-19,4	-20,6	138,8	118,2	120,0	-15,0	8,8	4,4	-0,6
1984	-19,0	-22,4	-22,4	150,3	127,8	129,2	-16,3	10,2	5,4	-1,4
1985	-21,1	-23,3	-23,3	160,0	136,7	138,9	-18,2	10,2	5,8	-0,7
1986	-21,9	-21,1	-22,7	169,1	146,4	148,7	-20,4	11,0	7,0	0,8
1987	-19,8	-18,2	-17,3	170,9	154,4	159,4	-23,1	11,6	7,4	-4,1
1988	-17,8	-17,8	-16,0	176,2	160,2	168,2	-26,7	13,3	6,2	0,9
1989	-15,3	-15,3	-13,4	185,4	172,1	177,8	-28,7	16,3	5,7	-2,9
1990	-14,1	-14,1	-15,1	195,8	180,7	183,7	-28,3	19,2	7,1	0,0
1991	-12,6	-19,9	-16,8	203,6	186,8	186,8	-32,5	24,1	8,4	-3,1
1992	-14,1	-34,8	-31,5	217,3	185,8	185,8	-33,7	25,0	8,7	-2,2
1993	-25,3	-48,5	-45,2	229,1	184,0	184,0	-35,3	26,4	8,8	-3,3
1994	-45,9	-45,6	-42,0	236,6	194,6	190,9	-36,6	30,9	9,1	-3,4
1995	-41,9	-49,2	-46,3	243,3	196,9	198,4	-35,8	25,0	9,3	-2,9
1996	-43,9	-45,0	-45,2	250,2	205,0	207,3	-37,0	24,2	10,6	0,2
1997	-43,4	-40,8	-41,0	252,2	211,2	216,0	-38,5	23,9	9,8	0,2
1998	-39,3	-37,7	-38,5	251,6	213,2	221,4	-38,8	24,0	9,9	0,7
1999	-36,1	-31,4	-32,8	260,7	227,8	238,7	-40,8	23,1	6,9	1,4
2000	-32,8	-29,2	-29,3	259,3	230,0	240,0	-43,5	27,4	6,0	0,2
2001	-28,4	-32,1	-31,6	266,0	234,4	244,8	-46,2	31,2	4,6	-0,4
2002	-30,4	-49,3	-50,0	277,5	227,5	240,2	-49,6	32,8	4,1	0,7
2003	-44,6	-56,9	-56,7	278,3	221,6	239,8	-52,9	30,2	4,5	-2,3
2004	-55,0	-43,9	-45,4	288,4	243,0	265,7	-61,2	33,8	4,8	1,5
2005	-45,2	-43,5	-45,2	294,3	249,1	271,6	-64,4	36,1	5,8	1,7
2006	-47,0	-39,0	-42,5	272,9	230,4	267,9	-65,8	24,8	3,6	3,5
2007*	-42,0	-34,7	-38,2	337,4	299,2	272,3	-66,8	23,1	3,8	3,5
2008*	-41,7	-56,3	57,0	348,1	291,1	265,1	-69,9	22,8	3,2	0,7
2009	-67,0	-138,0	-129,9	367,1	237,2	214,3	-76,2	19,5	3,5	-8,1
2010	-117,4	-148,8	-150,8	425,7	274,9	253,6	-102,9	18,2	3,1	2,0

Source : ministère de l'Économie et des finances, Direction du budget

1- Hors remboursements et dégrèvements.

2- Nettes des remboursements et dégrèvements.

3- Hors opérations d'ordre relatives à la dette.

♦ Les données 2007 et 2008 sont retraitées en nouvelle nomenclature 2009, qui reclasse en recettes fiscales un certain nombre de recettes classées jusqu'alors en recettes non fiscales

3 Le budget de la défense

3.1 - La répartition du budget de la défense par nature de dépense et par armée et service en LFI (en M€ courants)

Année	Dépenses hors équipement (Titre 3 au sens de l'ordonnance de 1959)					Dépenses d'équipement (Titres 5 et 6 au sens de l'ordonnance de 1959)					Total hors pensions
	Air	Terre	Marine	Services communs	Total	Air	Terre	Marine	Services communs	Total	
1980	1 142	2 136	864	1 503	5 644	1 685	1 581	1 456	1 877	6 599	12 243
1981	1 410	2 450	1 016	1 865	6 741	1 973	1 874	1 786	2 100	7 733	14 474
1982	1 632	2 854	1 200	2 289	7 975	2 325	2 153	2 146	2 454	9 078	17 053
1983	1 785	3 138	1 328	2 310	8 561	2 578	2 321	2 312	2 632	9 843	18 404
1984	1 826	3 308	1 386	2 374	8 894	2 773	2 542	2 573	2 842	10 730	19 624
1985	1 880	3 422	1 438	2 536	9 276	2 939	2 694	2 781	3 091	11 506	20 781
1986	1 925	3 558	1 497	2 787	9 767	3 157	2 904	3 006	3 086	12 153	21 920
1987	1 861	3 613	1 479	2 826	9 779	3 585	3 267	3 372	3 506	13 730	23 509
1988	1 833	3 661	1 478	2 771	9 743	3 647	3 273	3 597	3 965	14 481	24 224
1989	1 859	3 740	1 515	2 777	9 891	3 954	3 533	3 911	4 079	15 477	25 368
1990	1 930	3 883	1 575	2 786	10 174	4 097	3 653	4 145	4 210	16 105	26 279
1991	2 008	4 061	1 658	3 032	10 759	4 131	3 562	4 203	4 241	16 137	26 896
1992	2 048	4 122	1 704	2 998	10 871	4 107	3 633	4 185	4 150	16 075	26 945
1993	2 099	4 209	1 787	3 124	11 219	4 171	3 717	4 107	3 981	15 976	27 195
1994	2 141	4 309	1 818	3 521	11 790	3 769	3 195	3 848	3 925	14 738	26 527
1995	2 150	4 418	1 867	3 461	11 897	3 687	3 118	3 731	4 089	14 625	26 522
1996	2 192	4 489	1 884	3 425	11 991	3 439	3 018	3 478	3 784	13 719	25 709
1997	2 185	4 479	1 868	3 805	12 337	3 441	3 000	3 549	3 529	13 519	25 856
1998	2 260	4 630	1 888	3 714	12 492	3 057	2 679	3 088	3 480	12 304	24 796
1999	2 276	4 658	1 885	3 705	12 523	3 181	2 841	3 288	3 671	12 982	25 505
2000	2 306	4 690	1 904	3 751	12 652	2 956	2 739	3 127	3 646	12 468	25 120
2001	2 338	4 693	1 890	3 756	12 676	2 924	2 701	3 209	3 668	12 503	25 179
2002	2 394	4 785	1 903	3 901	12 983	2 665	2 464	3 075	3 798	12 002	24 985
2003	2 465	5 016	1 994	4 062	13 538	3 102	2 627	3 436	4 110	13 276	26 814
2004	2 455	4 958	1 996	4 202	13 611	3 615	2 997	3 838	4 003	14 453	28 064
2005	2 470	4 972	1 975	4 282	13 699	3 635	3 015	3 799	4 290	14 739	28 438
2006 ¹	2 588	5 570	2 233	3 879	14 270	1 132	991	1 176	11 576	14 875	29 145
2007	2 629	5 497	2 248	4 314	14 688	1 311	941	1 348	11 558	15 158	29 846
2008	2 597	5 571	2 246	4 474	14 887	1 279	1 009	1 345	11 701	15 334	30 221
2009 ²	2 557	5 561	2 154	4 824	15 096	1 380	996	1 446	14 064	17 887	32 983
2010 ³	2 412	5 328	2 094	5 318	15 152	1 307	957	1 258	13 522	17 044	32 196
2011 ⁴	1 891	4 807	2 201	6 261	15 159	1 444	1 014	1 265	12 292	16 014	31 173
2012 ⁴	2 039	4 194	1 809	7 171	15 212	1 308	958	1 507	12 460	16 233	31 445

Source : ministère de la Défense

1- À partir de 2006, les montants retenus par armée sont ceux inscrits dans les BOP du programme 178, les crédits d'équipement sont regroupés dans le programme 146.

2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extra budgétaires) et plan de relance de l'économie

3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extra budgétaires) et plan de relance de l'économie

4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extra budgétaires)

Année	Air	Terre	Marine	Services communs	Total hors pensions
1980	2 827	3 716	2 319	3 380	12 243
1981	3 383	4 323	2 802	3 965	14 474
1982	3 956	5 007	3 347	4 743	17 053
1983	4 362	5 459	3 640	4 942	18 404
1984	4 599	5 850	3 959	5 216	19 624
1985	4 819	6 116	4 219	5 627	20 781
1986	5 083	6 462	4 503	5 872	21 920
1987	5 446	6 880	4 850	6 333	23 509
1988	5 480	6 934	5 074	6 736	24 224
1989	5 813	7 273	5 425	6 856	25 368
1990	6 027	7 536	5 719	6 996	26 279
1991	6 139	7 623	5 860	7 273	26 896
1992	6 155	7 755	5 889	7 147	26 945
1993	6 270	7 927	5 893	7 105	27 195
1994	5 909	7 505	5 666	7 446	26 527
1995	5 837	7 537	5 598	7 550	26 522
1996	5 631	7 507	5 362	7 210	25 709
1997	5 627	7 479	5 417	7 334	25 856
1998	5 317	7 309	4 976	7 194	24 796
1999	5 457	7 499	5 173	7 376	25 505
2000	5 262	7 429	5 031	7 397	25 120
2001	5 262	7 394	5 099	7 424	25 179
2002	5 059	7 248	4 978	7 699	24 985
2003	5 567	7 644	5 430	8 172	26 814
2004	6 070	7 955	5 834	8 205	28 064
2005	6 105	7 988	5 774	8 572	28 438
2006 ¹	3 720	6 561	3 409	15 455	29 145
2007	3 940	6 437	3 597	15 872	29 846
2008	3 876	6 580	3 591	16 175	30 221
2009 ²	3 938	6 557	3 601	18 888	32 983
2010 ³	3 719	6 285	3 352	18 840	32 196
2011 ⁴	3 334	5 821	3 465	18 553	31 173
2012 ⁴	3 347	5 152	3 316	19 630	31 445

Source : ministère de la Défense

1- À partir de 2006, les montants retenus par armée sont ceux inscrits dans les BOP du programme 178, les crédits d'équipement sont regroupés dans le programme 146.

2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extra budgétaires) et plan de relance de l'économie

3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extra budgétaires) et plan de relance de l'économie

4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extra budgétaires)

Année	Dépenses hors équipement					Dépenses d'équipement*					Total hors pensions
	Alimentation	Carburant	Fonctionnement résiduel	Rémunérations et charges sociales	Total	Forces classiques		Espace	Nucléaire	Total	
						Total	dont fabrications				
1980	258	327	1 052	4 007	5 644	nc	nc	nc	nc	6 599	12 243
1981	290	563	1 205	4 684	6 741	nc	nc	nc	nc	7 733	14 474
1982	323	704	1 442	5 506	7 975	nc	nc	nc	nc	9 078	17 053
1983	361	702	1 569	5 928	8 561	nc	nc	nc	nc	9 843	18 404
1984	377	636	1 643	6 238	8 894	7 416	3 184	0	3 315	10 730	19 624
1985	392	637	1 643	6 604	9 276	7 940	3 341	0	3 565	11 506	20 781
1986	405	631	1 754	6 977	9 767	8 301	3 445	0	3 852	12 153	21 920
1987	416	523	1 780	7 059	9 779	9 377	3 933	116	4 238	13 730	23 509
1988	420	446	1 785	7 092	9 743	9 617	3 923	208	4 657	14 481	24 224
1989	425	419	1 806	7 241	9 891	10 369	4 171	301	4 806	15 477	25 368
1990	430	435	1 825	7 484	10 174	10 754	4 101	459	4 892	16 105	26 279
1991	446	408	1 907	7 998	10 759	10 931	4 288	470	4 736	16 137	26 896
1992	446	414	1 939	8 072	10 871	10 965	4 184	552	4 558	16 075	26 945
1993	441	389	1 958	8 432	11 219	11 355	4 496	589	4 032	15 976	27 195
1994	450	393	2 193	8 753	11 790	10 883	4 387	550	3 305	14 738	26 527
1995	454	339	2 166	8 937	11 897	10 844	4 452	619	3 163	14 625	26 522
1996	459	324	2 154	9 053	11 991	10 130	4 098	623	2 965	13 719	25 709
1997	422	309	2 127	9 480	12 337	10 097	4 057	503	2 919	13 519	25 856
1998	387	323	1 981	9 801	12 492	9 294	3 811	474	2 535	12 304	24 796
1999	337	279	1 833	10 074	12 523	10 049	3 953	399	2 534	12 982	25 505
2000	308	281	1 856	10 206	12 652	9 701	3 500	350	2 417	12 468	25 120
2001	252	360	1 824	10 240	12 676	9 713	3 699	416	2 373	12 503	25 179
2002	240	378	1 894	10 470	12 983	8 902	3 267	448	2 652	12 002	24 985
2003	252	361	2 012	10 913	13 538	9 878	3 824	435	2 963	13 276	26 814
2004	234	331	2 105	10 941	13 611	10 940	4 656	402	3 111	14 453	28 064
2005	242	347	2 110	11 001	13 699	11 126	4 750	465	3 148	14 739	28 438
2006 ¹	234	318	2 272	11 447	14 270	11 063	4 761	489	3 323	14 875	29 145
2007	236	383	2 500	11 568	14 688	11 419	4 795	469	3 271	15 158	29 846
2008	242	353	2 608	11 684	14 887	11 566	4 749	393	3 375	15 334	30 221
2009 ²	248	457	2 702	11 692	15 096	13 956	5 229	200	3 731	17 887	32 983
2010 ³	224	433	2 845	11 650	15 152	13 497	nd	nd	3 547	17 044	32 196
2011 ⁴	204	450	2 802	11 703	15 159	12 604	nd	nd	3 410	16 014	31 173
2012 ⁴	181	525	2 960	11 546	15 212	12 890	nd	nd	3 343	16 233	31 445

Source : ministère de la Défense

1- À partir de 2006, les montants retenus par armée sont ceux inscrits dans les BOP du programme 178, les crédits d'équipement sont regroupés dans le programme 146.

2- Loi de finances pour 2009 - ressources (crédits budgétaires, extra budgétaires) et plan de relance de l'économie

3- Loi de finances pour 2010 - ressources (crédits budgétaires, extra budgétaires) et plan de relance de l'économie

4- Loi de finances pour 2011 et 2012 - ressources (crédits budgétaires, extra budgétaires)

Année	France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Italie	États-Unis	Pays-Bas	Belgique	Canada
	M€	M€	M£	M€	M€	M\$	M€	M€	M\$ canadiens
1988	889 853	1 071 658	469 760	241 359	562 950	4 853 962	207 686	139 135	600 840
1989	955 901	1 137 338	514 241	270 567	615 596	5 260 900	220 061	150 511	645 147
1990	1 009 345	1 240 394	554 486	301 379	676 899	5 743 825	234 400	162 479	668 181
1991	1 049 480	1 502 177	582 946	344 572	744 033	5 986 225	256 346	171 269	683 239
1992	1 086 356	1 613 228	608 165	369 009	783 773	6 318 950	267 483	180 312	698 544
1993	1 101 677	1 654 234	639 356	381 735	807 362	6 642 375	274 731	184 194	724 960
1994	1 142 214	1 735 500	681 327	406 010	853 910	7 054 250	290 236	195 300	770 873
1995	1 183 060	1 801 300	718 383	437 788	923 571	7 397 575	302 233	202 269	810 426
1996	1 212 223	1 833 700	762 610	464 251	982 259	7 816 800	315 059	206 241	836 864
1997	1 268 483	1 918 090	810 601	503 875	1 048 766	8 304 325	348 016	221 184	882 733
1998	1 323 654	1 965 380	865 710	539 493	1 091 362	8 747 000	362 464	229 572	914 973
1999	1 367 966	2 012 000	928 730	579 942	1 127 091	9 268 600	386 193	238 248	982 441
2000	1 443 014	2 062 780	976 533	630 263	1 191 058	9 951 475	417 960	252 163	1 076 577
2001	1 497 185	2 116 120	1 021 828	680 678	1 248 648	10 286 175	447 731	259 433	1 108 048
2002	1 542 928	2 135 640	1 075 368	729 258	1 301 873	10 642 300	465 804	268 559	1 152 905
2003	1 587 902	2 150 670	1 139 441	783 082	1 341 850	11 142 225	477 495	276 116	1 213 175
2004	1 655 571	2 188 960	1 202 370	841 294	1 397 728	11 853 250	490 816	291 032	1 290 906
2005	1 718 047	2 221 110	1 254 292	909 298	1 436 379	12 622 950	513 669	303 472	1 373 845
2006	1 798 115	2 314 590	1 328 597	985 547	1 493 031	13 377 200	540 786	318 837	1 450 405
2007	1 886 792	2 432 030	1 405 796	1 053 161	1 554 199	14 028 675	572 316	335 528	1 529 589
2008	1 933 195	2 470 710	1 433 870	1 087 749	1 575 144	14 291 550	594 741	345 618	1 603 418
2009	1 889 231	2 372 740	1 393 854	1 047 831	1 526 790	13 938 925	571 454	340 381	1 528 985
2010	1 932 802	2 471 860	1 458 452	1 051 342	1 556 029	14 526 550	588 377	354 354	1 624 664
2011	1 987 699	2 564 651	1 503 963	1 073 630	1 587 200	15 100 232	604 332	370 176	1 711 740

Source : Mémorandum Otan de mars 2012

Des écarts avec les données nationales publiées par ailleurs peuvent être constatés du fait du décalage des publications.

L'euro n'existant pas avant le 1er janvier 1999, les séries antérieures à cette date sont des séries divisées par les taux de conversion de l'euro.

POUR MÉMOIRE, TAUX DE CONVERSION

France	6,55957	Italie	1 936,27
Allemagne	1,95583	Pays-Bas	2,20371
Espagne	166,386	Belgique	40,3399

Chiffre d'affaires de l'industrie de défense																						
en Md€ courants																						
Année	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
France	11,9	12,6	13,1	13,2	12,8	11,8	12,0	11,3	10,4	9,4	9,6	9,5	9,5	9,5	9,4	10,3	10,4	10,8	10,2	9,2	10,4	9,9
Export	5,8	5,7	5,9	4,3	4,4	3,1	2,6	2,9	4,5	6,6	6,4	3,9	2,7	2,8	4,4	4,3	7,1	3,8	4,0	4,6	3,2	3,7
Total	17,7	18,3	19,0	17,5	17,2	14,9	14,5	14,2	14,9	16,0	16,0	13,4	12,2	12,3	13,8	14,6	17,5	14,6	14,2	14,0	13,6	13,6
CA Export/ CA Total (en %)	32,8	31,1	31,1	24,8	25,5	21,0	17,6	20,4	30,1	41,3	39,9	29,0	22,5	23,0	31,9	29,5	40,6	26,0	28,2	32,9	23,3	27,2

Source : Direction générale de l'armement, Direction du développement international

Part du chiffre d'affaires de l'industrie de défense dans le PIB total																						
en Md€ courants																						
Année	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PIB*	909,2	979,4	1032,8	1071,2	1108,0	1119,8	1157,9	1196,2	1226,6	1264,8	1321,1	1367,0	1439,6	1495,6	1542,9	1587,9	1655,6	1718,0	1798,1	1886,8	1933,2	1889,2
CA France/ PIB (en %)	1,31	1,29	1,27	1,23	1,16	1,05	1,03	0,95	0,85	0,74	0,73	0,70	0,66	0,63	0,61	0,64	0,63	0,63	0,57	0,49	0,54	0,52
CA Export/ PIB (en %)	0,64	0,58	0,57	0,41	0,40	0,28	0,22	0,24	0,37	0,52	0,48	0,28	0,19	0,19	0,29	0,27	0,43	0,22	0,22	0,24	0,16	0,20
CA total/ PIB (en %)	1,95	1,87	1,84	1,67	1,58	1,36	1,27	1,19	1,21	1,26	1,19	0,97	0,85	0,82	0,89	0,92	1,06	0,85	0,79	0,74	0,70	0,72

Source : Direction générale de l'armement, Direction du développement international

◆ PIB = Source Insee, comptes nationaux (base 2005)

2 La destination des exportations françaises d'armement par région géographique

2.1 - Répartition des prises de commandes françaises par région géographique (en M€ constants 2010)

Zone géographique ¹	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total 2001-2010
Afrique du Nord	52,0	81,3	60,2	26,5	81,0	440,1	532,6	917,2	62,8	141,5	2 395,3
Afrique subsaharienne	76,8	40,9	29,7	16,7	265,9	52,9	48,5	19,6	145,3	60,3	756,6
Amérique du Nord	101,5	89,6	123,7	132,1	314,1	311,5	438,0	155,0	156,9	212,7	2 035,1
Amérique centrale et Caraïbes	55,9	23,3	59,0	30,4	10,7	8,4	5,2	2,4	174,9	208,2	578,5
Amérique du Sud	361,0	33,2	15,8	32,2	145,0	68,8	243,7	1 631,4	4 023,9	198,9	6 754,0
Asie centrale	6,1	24,3	2,7	2,4	1,2	2,0	4,4	3,2	4,0	342,4	392,9
Asie du Nord-Est	126,1	173,5	525,8	159,9	275,3	572,6	189,6	175,5	175,2	169,6	2 543,2
Asie du Sud-Est	289,3	978,2	615,2	218,3	141,5	531,4	131,1	413,4	416,5	457,3	4 192,0
Asie du Sud	257,8	441,1	505,0	274,9	1 595,9	438,5	285,9	347,4	267,2	802,4	5 216,0
Proche et Moyen-Orient	1 186,3	609,3	591,7	1 412,0	454,7	1 786,5	2 583,3	1 560,0	1 667,6	1 218,0	13 069,3
Union européenne	1 652,0	1 130,1	1 490,1	998,6	593,3	840,7	1 126,3	1 049,2	812,5	541,1	10 233,9
Autres pays européens	175,4	259,7	558,0	115,3	145,1	199,0	92,7	216,8	92,7	327,5	2 182,2
Océanie	69,9	240,2	73,2	176,9	324,8	753,8	17,5	67,2	32,1	49,6	1 805,2
Divers [♦]	287,3	155,3	66,1	102,2	70,4	75,7	197,7	113,1	199,1	388,0	1 655,0
Total	4 697,5	4 279,9	4 715,9	3 698,7	4 419,0	6 081,9	5 896,7	6 671,5	8 230,6	5 117,6	53 809,3

Source : Direction générale de l'armement, Direction du développement international (Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France en 2010), traitement OED

1- Les zones géographiques prises en compte correspondent à celles définies en commun avec nos partenaires européens dans le cadre du COARM, et incluent tous les États membres ou associés à l'Onu.

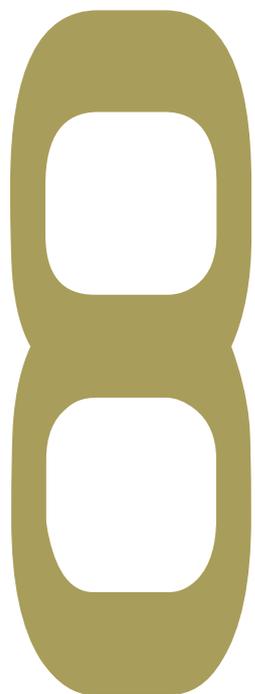
♦ Organisations internationales, États non membres de l'Onu.

Zone géographique ¹	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total 2001-2010
Afrique du Nord	210,2	20,0	31,4	26,1	27,2	69,8	83,0	98,5	296,1	307,9	1 170,2
Afrique subsaharienne	78,8	31,0	53,8	153,3	101,5	16,7	40,3	76,4	66,4	53,5	671,7
Amérique du Nord	114,3	102,0	97,8	182,5	139,8	208,1	112,0	207,6	195,1	203,6	1 562,9
Amérique centrale et Caraïbes	50,9	27,4	29,1	16,2	32,3	6,3	1,6	0,7	2,9	30,7	198,0
Amérique du Sud	86,5	73,9	293,1	109,9	79,9	55,8	58,1	69,8	80,7	133,7	1 041,4
Asie centrale	49,1	15,2	12,1	2,2	0,6	2,1	4,5	1,8	0,3	8,6	96,5
Asie du Nord-Est	99,5	68,7	89,5	226,7	178,6	377,2	203,8	206,7	140,3	137,3	1 728,2
Asie du Sud-Est	136,7	184,9	314,6	744,0	337,3	319,5	516,7	234,3	478,9	190,1	3 456,9
Asie du Sud	196,8	395,4	195,3	513,0	340,2	325,6	307,8	353,1	338,4	374,3	3 339,7
Proche et Moyen-Orient	1 206,1	2 758,1	2 443,5	4 377,4	1 374,3	1 431,6	1 200,8	758,5	1 011,7	1 344,5	17 906,4
Union européenne	806,2	744,2	941,5	1 152,3	1 157,3	1 149,1	1 525,8	914,6	814,4	604,0	9 809,4
Autres pays européens	467,8	342,3	142,9	75,5	98,9	153,4	141,7	111,5	163,9	157,1	1 854,9
Océanie	10,7	8,9	7,4	56,9	119,9	90,2	510,2	149,5	131,8	158,5	1 243,9
Divers [♦]	166,2	277,1	150,8	153,7	108,3	57,8	22,9	32,1	35,5	79,1	1 083,6
Total	3 679,6	5 049,2	4 800,4	7 789,8	4 095,9	4 263,2	4 729,1	3 215,1	3 756,3	3 782,9	45 161,5

Source : Direction générale de l'armement, Direction du développement international (Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France en 2010), traitement OED

1- Les zones géographiques prises en compte correspondent à celles définies en commun avec nos partenaires européens dans le cadre du COARM, et incluent tous les États membres ou associés à l'Onu.

♦ Organisations internationales, États non membres de l'Onu.



[Glossaire, nomenclature et sigles

1- Glossaire.....	135
2- Nomenclature.....	146
3- Sigles	149
4- Sources	151

A

Administrations publiques (APU)

Le secteur institutionnel des "Administrations Publiques" est défini en fonction de deux critères :

- sa fonction économique principale consiste à produire des services non marchands destinés à la consommation individuelle et collective, ou à effectuer des opérations de redistribution du revenu et de la richesse nationale,
- la majeure partie de ses ressources provient de contributions obligatoires.

Le secteur des administrations publiques comprend l'État, les collectivités locales et les administrations de sécurité sociale.

Le secteur institutionnel des "Administrations Publiques" (S13) est subdivisé en trois sous-secteurs selon l'étendue de leurs

compétences et l'origine de leur financement. Chaque sous-secteur est à son tour subdivisé comme suit :

- S1311 Administrations publiques centrales (APUC) :
 - Etat (S13111)
 - Organismes divers d'administration centrale - ODAC - (S13112)
- S1313 Administrations publiques locales (APUL) :
 - Collectivités locales (S13131)
 - Organismes divers d'administration locale - ODAL - (S13132)
- S1314 Administrations de sécurité sociale (ASSO) :
 - Régimes d'assurance sociale (S13141)
 - Organismes dépendant des assurances sociales - ODASS - (S13142)

C

Chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)

Selon la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, les chômeurs correspondent aux personnes qui satisfont simultanément aux critères suivants :

- être sans travail (est exclue toute personne ayant déclaré avoir exercé une activité, même de très courte durée, au cours de la semaine de référence),
- être disponible dans un délai de 15 jours (un mois en cas de maladie bénigne),
- chercher activement un emploi (au moins une démarche durant le mois précédent l'enquête), ou en avoir trouvé un qui débute ultérieurement.

Le niveau de chômage au sens du BIT est mesuré chaque année au mois de mars à partir de l'Enquête sur l'emploi réalisée par l'Insee.

En revanche, l'agence nationale pour l'emploi (ANPE) ne recense que les seules personnes inscrites, ou demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). Outre les différences de critère, il existe une différence sensible entre le nombre d'inscrits à l'ANPE répertorié par le ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité et celui calculé à partir de l'enquête sur l'emploi à une période voisine. Incluant les chômeurs hors champ de l'enquête sur l'emploi (vivant dans des « communautés »), cet écart "résiduel" serait en outre dû en partie aux aléas de l'enquête (réponses erronées ou imprécises) mais aussi aux difficultés de mise à jour des fichiers de l'ANPE

Compte satellite de la Défense

Un compte satellite considère généralement trois types de producteurs économiques nationaux :

- les producteurs du produit caractéristique ;
- les producteurs de produits connexes ;
- les autres producteurs.

Dans le cas de la défense, le produit caractéristique est le service de défense, assuré par l'État. Les produits connexes sont les produits d'armement, fournis dans le passé par deux types d'agents économiques : les établissements industriels de défense et les entreprises d'armement. La disparition des arsenaux et le changement de statut de DCNS, rend la première de ces catégories marginale, celle-ci se limitant à quelques activités d'entretien. Les autres producteurs représentent le reste de l'économie.

La comptabilité nationale ne considère pas les biens spécifiquement militaires comme des investissements. Ils sont comptabilisés en consommation intermédiaire : en effet, ils ne servent pas à

fabriquer d'autres biens, comme les biens d'équipement classiques, et ils sont destructibles par nature. Cela revient à les considérer comme entièrement consommés "intermédiairement" (c'est-à-dire pour produire un service de défense) dès leur achat, même s'ils peuvent servir plusieurs fois. La consommation intermédiaire comprend donc les commandes de l'Etat aux industries d'armement.

La FBCF (formation brute de capital fixe, c'est la notion comptable d'investissement) de la défense se limite en comptabilité nationale aux acquisitions d'équipements duaux, c'est à dire à ceux qui peuvent servir aussi bien dans la sphère civile que militaire (par exemple, les aéroports, les installations portuaires ou la construction de logements). Il en résulte des montants très élevés de consommation intermédiaire, et beaucoup plus faibles d'investissements.

Coût de la main d'œuvre (ou coût salarial)

Le coût de la main d'œuvre est constitué par l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise en contrepartie directe de l'emploi d'un salarié : rémunération directe (salaire de base, primes, congés, ...), charges sociales légales, conventionnelles

et contractuelles, charges d'apprentissage et de formation professionnelle, participation aux frais de transport, avantages en nature, œuvres sociales.

D Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) [approche exécution]

La dépense intérieure de R&D (DIRD), calculée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représente l'ensemble des coûts (hors taxes) des travaux de R&D exécutés sur le territoire national, pendant une année donnée, quelles que soient l'origine et la nationalité des financements.

La DIRD totale se décompose en deux sous-agrégats : la dépense intérieure exécutée par les administrations (DIRDA) et celle exécutée par les entreprises (DIRDE). Au sein de la première, qui constitue la R&D publique, on distingue une dépense intérieure de R&D civile et une dépense intérieure de R&D de défense exécutée par les administrations (dénommées ici respectivement DIRDAC et DIRDD).

Dépense extérieure de R&D

La notion de dépense extérieure de recherche et développement (DERD) a été élaborée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de mettre en évidence les travaux de R&D financés par un organisme et exécutés en dehors de lui. Ces derniers comprennent principalement les sous-traitances de

recherche exécutées à l'extérieur de l'organisme sur le territoire national et les dépenses de recherche effectuées à l'extérieur du territoire national, ainsi que les différentes contributions aux organisations internationales.

Dépense nationale de recherche et développement (DNRD) [approche financement]

La dépense nationale de R&D représente l'effort financier (hors taxes) consacré dans l'année à la R&D par les agents nationaux, quelle que soit la destination des financements. L'écart entre le montant de la DIRD et celui de la DNRD constitue le solde des échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger (la

DNRD est égale à la DIRD plus les financements de R&D accordés à l'étranger, moins les financements de R&D reçus de l'étranger). On peut distinguer de la même manière une dépense nationale de R&D des administrations (DNRDA), qui inclut la partie financée par les administrations de défense (DNRDD), et une dépense nationale de R&D des entreprises (DNRDE).

E Effectifs réels (données du recensement des agents de l'État - RAE)

Les « effectifs réels » sont obtenus en comptabilisant le nombre de personnes recevant une rémunération imputée sur le budget de l'État, ainsi que des organismes publics en général. Dans la statistique issue du fichier de paie, les salariés sont affectés à leur ministère payeur, et non pas nécessairement à celui dans lequel ils sont en fonction. Les résultats agrégés sont collationnés via les services statistiques des ministères et diffusés par l'Insee, conjointement avec le ministère du budget, des comptes publics et

de la fonction publique qui assure in fine la synthèse de l'ensemble des données relatives aux agents publics.

Au sein du ministère de la défense, l'observatoire économique de la défense (OED) assure annuellement le recensement des agents de l'État (RAE) qui sont rémunérés par ce département, et réalise des synthèses détaillées à usage interne.

Effectifs en équivalent temps plein

Les effectifs civils et militaires figurant dans le 4.1 sont mesurés en "équivalent temps plein annuel". Ainsi, un agent ayant travaillé durant 6 mois à temps complet compte pour 0.5 année-travail.

Si ce même agent avait été à mi-temps, il aurait compté pour 0.25 année-travail.

Emploi intérieur

L'emploi intérieur est un concept des comptes nationaux qui correspond à celui de population active occupée intérieure. L'emploi intérieur, évalué en moyenne annuelle, comprend l'ensemble des personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. On passe donc de la population active occupée à l'emploi intérieur en intégrant les actifs non résidents occupés sur le territoire économique et en ne prenant pas en compte les actifs résidents ayant un emploi dans le reste du monde. Tous les types d'emploi sont comptabilisés, y compris les emplois précaires.

L'emploi intérieur s'entend, depuis la base 1995 des comptes nationaux, pour la France entière, c'est-à-dire y compris les départements d'outre-mer. Il peut être présenté en nombre de personnes physiques ou en équivalents temps plein (correction due au temps partiel). Dans les deux cas, il s'agit d'une moyenne annuelle.

Dans les comptes nationaux, l'emploi intérieur est présenté selon deux types de ventilation : par branche et par secteur institutionnel.

Exportations (au sens des comptes nationaux)

Les exportations de biens et services comprennent tous les biens, neufs ou existants, qui, à titre onéreux ou gratuit, sortent définitivement du territoire économique à destination du reste du monde et tous les services fournis par des unités résidentes à des unités non résidentes.

Comme celles-ci incluent généralement un certain montant de biens et services consommés par des ménages non résidents sur le territoire économique (achats effectués par les touristes par exemple), il est nécessaire de procéder en conséquence à une correction territoriale sur les dépenses de consommation des ménages.

Exportations (au sens des douanes)

Les douanes fournissent des statistiques sur les exportations et les importations de matériel militaire. Ces statistiques sont établies sur la base des flux physiques transfrontaliers. Une déclaration mensuelle doit être remplie dans la nomenclature des douanes par les exportateurs. Elle doit fournir leurs livraisons de matériel militaire à l'exportation selon la valeur en euros et les quantités en kilogramme, et donner le pays d'origine et de destination. Ces chiffres ne prennent donc pas en compte les montants des services facturés ni ceux des prestations associées à la livraison du matériel. Les chiffres établis par le ministère de la défense

sont en général supérieurs à ceux établis par les douanes, l'écart représentant les services.

Enfin, des divergences notables existent sur la répartition par pays destinataire. En effet dans le cas des matériels exportés chez un constructeur étranger pour être intégrés dans un système qu'il exporte à son tour, les douanes enregistrent le pays de première exportation et le ministère de la défense le pays de destination finale, dans la mesure où il privilégie les équilibres stratégiques induits par les transferts d'armements.

F

FAB et CAF

Traditionnellement, l'enregistrement de la valeur en douane des flux de marchandises à leur passage à la frontière aboutit à deux modes de valorisation :

- FAB (Franco à bord) : prix des biens à la frontière (sortie) du pays exportateur ;
- CAF (Coût, Assurance, Fret) : prix des biens à l'entrée du pays importateur, qui inclut donc éventuellement les frais de transport et d'assurance entre les deux frontières. Ces coûts supplémentaires majorent d'autant le prix FAB de départ.

À partir de cette grille de mesure, deux systèmes concurrents de comptabilisation de la valeur des échanges ont été privilégiés :

- la méthode CAF/FAB, c'est-à-dire CAF pour les importations et FAB pour les exportations, qui présente l'avantage pour un

pays considéré de ne comptabiliser les flux qu'à l'entrée et à la sortie de son territoire. Celle-ci a longtemps été privilégiée par la balance commerciale ;

- la méthode FAB/FAB, qui traite les importations comme les exportations (toujours enregistrées FAB). Elle permet de rendre plus homogènes et symétriques les deux flux et d'assurer une meilleure comparabilité au niveau international.

Les comptes nationaux, conjointement avec les douanes, appliquent désormais le principe de la valorisation FAB/FAB des flux extérieurs, ce qui permet ainsi d'harmoniser les différents modes de comptabilisation des échanges internationaux.

Fonction publique

La fonction publique comprend trois sous-ensembles :

- la fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute ceux des établissements publics sous leur tutelle ainsi que les effectifs de l'enseignement privé sous contrat),
- la fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales),
- la fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics et des maisons de retraite publiques).

La notion d'emploi dans la fonction publique revêt certaines particularités :

- *Effectifs budgétaires* : lors du vote annuel de leur budget, le Parlement pour les agents de l'État, les instances territoriales (conseils municipaux, généraux,...) pour les agents des collectivités locales et les conseils d'administrations des hôpitaux pour leur personnel "autorisent" des emplois dont le nombre diffère

des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants et du temps partiel.

- *Titulaires (catégories statutaires)* : les personnels titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
 - catégorie A, qui assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
 - catégorie B, qui est chargée des fonctions d'application ;
 - catégories C et D, qui assurent les tâches d'exécution.
- *Non titulaires* : ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), les auxiliaires, les vacataires, les collaborateurs extérieurs, ou encore certains "emplois aidés" tels que les "contrats emploi-solidarité".

Formation brute de capital fixe (FBCF)

La formation brute de capital fixe, qui représentait en base 80 uniquement l'achat de biens de production durables qui sont par nature physiques, voit en nouvelle base son champ s'élargir sensiblement sous l'influence de nombreux économistes qui recherchent un rapprochement de ce concept avec celui d'investissement des entreprises, en y incluant en particulier certains investissements immatériels. Toutefois, l'intégration des dépenses de recherche et développement n'y a pas encore été réalisée et ce point important fait toujours l'objet de débats au sein de la communauté internationale des comptables nationaux.

La FBCF comprend la valeur :

- des biens durables acquis par les unités de production afin d'être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production ;

- de certains services correspondant à une partie des investissements immatériels : les logiciels informatiques et bases de données, les œuvres littéraires et artistiques (y compris dans le domaine audiovisuel avec en particulier les films de cinéma) au moment où elles sont produites ;
- des dépenses d'équipement militaires susceptibles d'un usage civil équivalent, qui sont désignées parfois sous le terme de dépenses « duales » : les aéroports, les équipements portuaires, les routes, les hôpitaux, les établissements scolaires, les camions de transport de troupes, etc. . . .
- des dépenses de prospection minière et pétrolière, qu'elles aboutissent ou non.

I

Importations (au sens des comptes nationaux)

Les importations de biens et services comprennent tous les biens, neufs ou existants, qui, à titre onéreux ou gratuit, entrent dans le monde et tous les services fournis par des unités non résidentes à des unités résidentes.

Celles-ci incluent généralement un certain montant de biens et services consommés par des ménages résidents hors du territoire économique (achats effectués par les touristes français à

l'étranger par exemple), et il est nécessaire d'en tenir compte dans la correction territoriale en accroissant d'autant les dépenses de consommation des ménages enregistrées sur le territoire. Il s'agit donc d'une correction symétriquement inverse à celle apportée aux achats en France par les ménages non résidents définitivement sur le territoire économique en provenance de l'étranger (voir le paragraphe Exportations).

Industries de l'armement

Anciennement incluses dans les industries des biens d'équipement, les industries contribuant à l'équipement militaire sont désormais intégrées dans un ensemble plus vaste. Celui des industries manufacturières, extractives et autres industries (alinéa BE de la nomenclature en 10 postes). Ce changement a lieu à l'avènement de la révision 2 de la nomenclature d'activités et de produits en vigueur : nomenclature d'activités française (NAF) et classification des produits français (CPF). Active dans les entreprises dès 2008, elle est utilisée pour l'élaboration des comptes nationaux en base 2005.

La nomenclature de diffusion se compose de 88 divisions. Les tableaux présentés ici et diffusés par les comptes nationaux déclinent la nomenclature en niveaux A10 (10 postes), A17 (17 postes), A38 (38 postes), A88 (divisions).

La fabrication des matériels naval et aéronautique, des missiles balistiques de longue portée, des véhicules blindés de combat, se trouve désormais classée dans la division A88_30 « Fabrication d'autres matériels de transport (hors automobile) », agrégée en A38_CL puis A17_C4 (Fabrication de matériels de transport).

La maintenance de ces matériels de transport est traitée dans la division A88_33 « Réparation et installation de machines et d'équipements », agrégée en A38_CM (Autres industries manufacturières – réparation et installation de machines et d'équipements) puis A17_C5 (Fabrication d'autres produits industriels).

La fabrication des armes et munitions est désormais classée dans la division A88_25 « Fabrication de produits métalliques, sauf machines et équipements » et agrégée avec la métallurgie au niveau A38_CH, puis A17_C5 (fabrication d'autres produits industriels).

La fabrication d'ordinateurs et périphériques, d'équipements de communication ou d'aide à la navigation, d'instrumentation scientifique et technique, d'horlogerie, se trouve classée dans la division A88_26 « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques », qui est aussi le niveau A38_CI, inclus dans le niveau A17_C3 (Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines).

Ainsi, 3 postes industriels vastes contiennent les biens d'équipement militaires : C3, C4 et C5.

Industrie manufacturière (DC)

L'industrie, qui est définie généralement en termes économiques comme l'activité de transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation, est délimitée dans les comptes nationaux à partir des nomenclatures d'activités et de produits (NAF/CPF et NES pour la nomenclature de travail et de diffusion). Trois grands regroupements sont le plus souvent effectués :

- l'industrie au sens large, qui regroupe l'ensemble des activités économiques classées habituellement dans le secteur "secondaire" et recouvre les branches EB à EH. Elle intègre en particulier la branche de la construction (ex-BTP) classée en EH. C'est également le champ normalement couvert par l'Indice

de la production industrielle (IPI) élaboré par l'Insee qui mesure l'activité conjoncturelle en volume de l'industrie ;

- l'industrie totale, qui correspond à la grande branche DB des comptes nationaux ;
- l'industrie manufacturière, qui correspond à la grande branche DC des comptes nationaux, et exclut donc du champ précédent les industries agro-alimentaires (EB) et l'énergie (EG). Elle comprend les industries de biens de consommation (EC), l'industrie automobile (ED), les industries de biens d'équipement (EE) et les industries des biens intermédiaires (EF). De fait, elle représente le noyau considéré comme le plus homogène et significatif de l'activité de transformation industrielle.

L

Loi organique relative aux lois de finances (Lolf)

Depuis le 1er janvier 2006 la Lolf est le nouveau cadre de gestion pour l'ensemble de l'administration de l'État. Le budget n'est plus présenté par nature de dépenses (fonctionnement, investissement, intervention...) mais par politique publique (sécurité, culture, défense, justice...), désormais appelée mission. Le Parlement et le citoyen sont ainsi en mesure d'apprécier la totalité des moyens déployés pour mettre en œuvre chaque politique de l'État.

La destination des crédits est déclinée en missions, programmes et actions. Depuis l'intégration de la mission « Sécurité » au budget

du ministère de l'intérieur (1/1/2009), le ministère de la défense est concerné par 3 missions :

deux missions ministérielles :

- une mission défense proprement dite ;
- une mission anciens combattants, mémoire et liens avec la nation (budget des anciens combattants).

et une mission interministérielles : recherche et enseignement supérieur (programme recherche duale "civile et militaire").

N

N° SIREN

Numéro d'identification des entreprises dans le répertoire SIRENE, géré par l'Insee.

N° SIRET

Numéro d'identification des établissements dans le répertoire SIRENE, il comporte quatorze chiffres dont les neuf premiers correspondent au numéro SIREN. Si une entreprise vend un établissement à une autre entreprise, le numéro SIRET va donc

changer. Si une entreprise déplace un établissement d'un lieu à un autre, un établissement est supprimé et un autre créé avec un nouveau numéro.

P

Parités de pouvoir d'achat (PPA)

La méthode des parités de pouvoir d'achat a été mise au point et est utilisée notamment par les économistes de l'OCDE afin de remédier aux insuffisances des comparaisons internationales classiques d'agrégats économiques tels que le PIB exprimés en termes monétaires. Ces dernières en effet reposent sur des conversions des monnaies nationales à partir des taux de change courants qui ne tiennent pas compte de la structure et de l'évolution des prix relatifs dans chaque pays.

Afin de donner une image plus proche du pouvoir d'achat réel de chaque monnaie nationale, le principe de construction des parités de pouvoir d'achat part d'une comparaison entre les prix moyens de paniers de biens et de services similaires au sein de chaque

pays, auxquels on a appliqué les indices de prix élémentaires en vigueur, de la même façon que l'Insee calcule en France l'indice des prix à la consommation. Les agrégats sont ainsi mesurés sur la base des taux de change corrigés que constituent les taux de conversion des monnaies en parités de pouvoir d'achat.

Dans cette méthode, les indices de volume comparés ne reflètent que les différences de volumes des biens et services produits. Toutefois, si l'effet-prix est corrigé, il n'en est pas forcément de même de l'effet de structure qui découlerait de poids trop différents des produits dans la production nationale dans le cas où les structures économiques des pays comparés seraient trop éloignées les unes des autres.

Population active

La population active comprend, de manière générale, la population qui a un emploi (population active occupée) et celle qui en cherche un (chômeurs). Elle inclut de plus les militaires du contingent.

L'Insee utilise deux grandes approches pour mesurer la population active résidente :

- la première approche comptabilise, en moyenne annuelle, le nombre de personnes employées dans les différents secteurs d'activité économique, calculé à partir de diverses sources administratives et des recensements, et le nombre de chômeurs au sens du BIT;
- la seconde approche mesure, au 1^{er} janvier ou au mois de mars de l'année considérée, le niveau de la population active en partant d'une structure de la population totale par sexe et

par âge à laquelle sont appliqués des taux d'activité observés lors de l'enquête emploi réalisée en mars, eux-mêmes calés sur les taux d'activité aux recensements.

L'écart entre les résultats des deux approches s'explique essentiellement par les différences de dates d'évaluation, mais aussi par les divergences entre les définitions et conventions des sources et les imprécisions des estimations qui ne sont pas de même nature dans chaque cas. La première approche, plus exhaustive, mesure mieux le niveau global, alors que la seconde, qui dépend plus du champ de l'enquête emploi, reflète plus fidèlement les évolutions fines sur courte période.

Dans les comptes nationaux, le concept le plus pertinent est celui d'emploi intérieur (voir à ce mot).

Population active occupée

La population active occupée est la principale composante de la population active totale, et connaît les mêmes difficultés de mesure que cette dernière. Selon les conventions de l'enquête emploi annuelle, elle comprend toutes les personnes au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées,

qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc.

« La production est une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources – main-d'œuvre, capital, biens et services – pour fabriquer des biens ou fournir des services. Ne font pas partie de la production les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain. C'est ainsi que l'accroissement sauvage des stocks de poissons dans les eaux internationales ne constitue pas une production, au contraire de la pisciculture. » (SEC 95)

La comptabilité nationale accorde moins d'importance à la distinction entre production marchande et non marchande, en raison notamment du fait que la nouvelle nomenclature d'activités ne permet pas de dissocier clairement activité marchande et non marchande. En conséquence, il n'a donc pas semblé utile de maintenir une estimation séparée pour le PIB marchand et le PIB non marchand, qu'il est toutefois toujours possible de calculer au prix d'une certaine approximation. En pratique, seul le PIB total est évalué.

En principe, le partage entre production marchande et non marchande a été maintenu mais en s'appuyant sur le concept de vente à un « prix économiquement significatif ». Un prix est dit économiquement significatif s'il a une influence significative sur les montants que les producteurs sont prêts à offrir et sur les montants que les acquéreurs souhaitent acheter. A contrario, un prix est considéré comme n'étant pas économiquement significatif quand il a une influence faible ou nulle sur la quantité que le producteur est prêt à offrir, et une influence seulement marginale sur les quantités demandées.

Si on fait abstraction des organismes sans but lucratif de droit privé, il existe deux types de producteurs : les producteurs publics et les producteurs privés. Le caractère public ou privé d'un producteur dépend de la nature des unités qui le contrôlent.

Tous les producteurs privés sont, par convention, des producteurs marchands, quel que soit le type de leurs ressources. Ainsi, un agriculteur, même largement subventionné, est toujours considéré comme un producteur marchand et il est, selon le type d'exploitation qu'il dirige, classé parmi les ménages ou parmi les sociétés non financières. Seuls, donc, les producteurs publics sont susceptibles d'être non marchands : le cas échéant, ils sont classés parmi les administrations publiques.

La règle dite des 50 % permet de distinguer une production marchande d'une production non marchande. Elle met en regard d'un côté les ventes hors taxes, de l'autre les coûts de production : consommation intermédiaire, rémunération des salariés, autres

impôts sur la production, consommation de capital fixe. Les charges financières supportées par le producteur n'entrent cependant pas en considération du côté des coûts. Si le rapport des ventes aux coûts de production est durablement supérieur à 50 %, il s'agit d'une production marchande.

La distinction entre producteurs marchands et producteurs non marchands repose donc sur les conditions économiques dans lesquelles se réalise la production.

De ce fait, la production est désormais ventilée entre :

- la « production marchande » (P11), qui est « écoulee ou destinée à être écoulee sur le marché » (SEC 95) ;
- la « production pour usage final propre » (P12), que les agents conservent pour leur consommation personnelle ou leur FBCF, et qui est essentiellement le fait des ménages (loyers imputés que les ménages propriétaires se versent à eux-mêmes notamment) ;
- la production des administrations ou « autre production non marchande » (P13), qui est fournie à d'autres unités soit gratuitement soit à des prix économiquement non significatifs. Elle pose des questions spécifiques au niveau de la mesure de sa valeur.

La production est évaluée « au prix de base », qui est définie ainsi :

« Le prix de base correspond au montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, le cas échéant, diminué des impôts à payer moins les subventions à recevoir du fait de la production ou de la vente de cette unité (en d'autres termes, diminué des impôts sur les produits moins les subventions sur les produits). Le prix de base exclut les éventuels frais de transport facturés séparément par le producteur. Il inclut par contre les éventuelles marges de transport apparaissant sur la facture établie par le producteur, même si c'est sous un poste séparé. » (SEC 95)

Le passage à la valorisation au prix de base correspond à une autre logique économique dont le souci est d'enregistrer les recettes effectives du producteur (hors impôts et y compris subventions sur les produits) et non plus les coûts qu'il supporte (impôts nets de subventions). Les effets sont particulièrement importants dans les branches de l'agriculture et de l'énergie.

La production de services non marchands des administrations est mesurée conventionnellement par l'ensemble des coûts de production supportés par leurs branches non marchandes : consommation intermédiaire, rémunération des salariés, consommation de capital fixe et autres impôts sur la production nets de subventions d'exploitation.

Production effective et distribuée

La distinction entre production effective et distribuée renvoie à celle entre branches et produits. La séparation entre activité (branche) et produit s'avère nécessaire en comptabilité nationale pour tenir compte du fait qu'au terme du processus de production le produit final peut parfois comprendre certains sous-produits de nature différente qui étaient indissociablement contenus dans les biens intermédiaires en amont. C'est notamment le cas dans la sidérurgie de la transformation ou de l'utilisation de certaines matières premières (charbon, coke) qui aboutit à produire de manière secondaire des dérivés du soufre sous forme d'oxydes. De ce fait, la branche qui est définie comme théoriquement "pure" (son activité homogène débouche en principe sur un seul produit), peut être en réalité amenée à produire à titre secondaire certains biens qui seront transférés à la catégorie de produit à laquelle ils appartiennent.

La production « effective » est la production d'une branche, et la production « distribuée » celle d'un produit. La différence entre les

deux est constituée des transferts de produits, qui sont soustraits de la production de la branche qui les a effectivement produits à titre secondaire pour les inclure dans la production distribuée des produits correspondants. Ces transferts sont de trois types :

- les produits fatals (sous-produits liés ou inévitables) ;
- les transferts de produits agricoles (problème du reclassement de certains produits agricoles transformés de l'agriculture vers l'industrie agro-alimentaire) ;
- les ventes résiduelles (ventes de biens et services marchands par les branches non marchandes des administrations, tels que la vente de photocopies par les universités).

En raison de la compensation globale entre les transferts, la somme des productions effectives des branches est égale à la somme des productions distribuées des produits.

Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché

Le produit intérieur brut (PIB), est le principal agrégat mesurant le résultat synthétique de l'activité économique nationale.

Le PIB peut être reconstitué à partir des trois approches classiques :

- 1- dans l'optique de la production, le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité). C'est aussi le solde du compte de production de l'économie totale ;
- 2- dans l'optique du revenu, le PIB est égal à la somme des emplois du compte d'exploitation de l'économie totale (rémunération des salariés, impôts sur la production et les

importations moins subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte de l'économie totale) ;

- 3- dans l'optique de la dépense, le PIB est égal à la somme des emplois finals de biens et de services par les unités institutionnelles résidentes (consommation finale effective, formation brute de capital), plus les exportations, moins les importations de biens et services.

Les trois modes de calcul aboutissent par définition au même chiffre du PIB, ce qui assure la cohérence entre les différentes approches des comptes nationaux français.

R

Recherche et développement (R & D)

La « Recherche et développement » comprend l'ensemble des dépenses effectuées par une administration ou une entreprise dans le but d'accroître les connaissances scientifiques et techniques et de les amener jusqu'au stade permettant l'exploitation de nouveaux procédés de fabrication. Sauf indication contraire, la terminologie recherche et développement (R&D) s'entend au sens de la définition internationale dite de Frascati, d'après le manuel du même nom élaboré par l'OCDE. Elle recouvre la recherche fondamentale, la recherche appliquée (« recherche ») et le développement expérimental (« développement »).

La recherche fondamentale consiste en des travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de

nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière. La recherche appliquée consiste également en des travaux originaux entrepris en vue d'obtenir des connaissances nouvelles, mais dirigés vers un but ou vers des objectifs pratiques déterminés. Le développement expérimental consiste en des travaux systématiques basés sur des connaissances existantes obtenues par la recherche et/ou l'expérience pratique, en vue de lancer la fabrication de nouveaux matériaux, produits ou dispositifs, d'établir de nouveaux procédés, systèmes et services ou d'améliorer considérablement ceux qui existent déjà.

Recherche et Technologie (R&T)

Composante de la recherche et développement, la recherche et technologie (R&T) est un agrégat spécifiquement défense.

Il mesure l'effort consenti en amont des programmes d'armement, et correspond à l'activité qui permet, en s'appuyant sur les travaux réalisés dans le secteur civil, d'acquérir l'expertise, les connaissances et les capacités scientifiques, techniques et

industrielles nécessaires à la définition et au lancement des programmes d'armement.

La R&T comprend les études amont contractualisées avec l'industrie, les études subventionnées (ONERA, Institut Saint-Louis, écoles de la DGA), la recherche sur la dissuasion nucléaire (CEA), et la recherche duale (programme 191 de la Lof).

Répertoire SIRENE

Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements. L'Insee gère ce fichier qui est alimenté par les déclarations aux greffes des tribunaux de commerce, aux Urssaf, aux chambres des métiers et aux centres des impôts. Le système permet aux statisticiens de disposer d'une liste d'entreprises pour

alimenter les fichiers de gestion des enquêtes, mais il assure également la redistribution d'informations entre les différentes instances intéressées par la déclaration et permet donc un allègement des obligations administratives des entreprises qui n'ont pas à se faire enregistrer par chacun des organismes.

S

Secteur et branche d'activité

Le secteur d'activité regroupe toutes les unités productrices résidentes exerçant à titre principal une même activité (telle que définie dans les nomenclatures d'activités). La production issue des activités secondaires éventuelles exercées par les unités appartenant à un secteur donné fait alors partie de la production globale de celui-ci.

La notion de branche se réfère, en revanche, à une approche technico-économique de la production. La branche regroupe

toutes les « unités de production homogènes », qui produisent un même bien ou service, selon la nomenclature de produits en cours. Elle est constituée d'unités productrices ou de fractions d'unités productrices, pas toujours directement observables, qui exercent une même activité portant sur un seul produit.

Ainsi, une même entreprise, par exemple, relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités, mais elle n'appartient qu'à un seul secteur.

Secteur institutionnel

Le terme de "secteur", couramment utilisé dans les comptes nationaux, renvoie à deux notions fort différentes. Le secteur d'activité économique est un regroupement d'unités productrices en fonction de leur activité économique principale (les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, etc.), alors que le secteur institutionnel est un regroupement des divers agents économiques (entreprises, administrations, ménages, etc.) selon la fonction principale qu'ils occupent au sein de l'économie nationale (production, consommation, redistribution, etc.).

Selon la définition de la comptabilité nationale, un secteur institutionnel est constitué de l'ensemble des unités institutionnelles qui ont un comportement économique analogue. Pour caractériser ce comportement, deux critères sont utilisés simultanément :

- la fonction économique principale ;
- l'origine des ressources principales (qui permet d'affiner le premier critère).

L'ensemble des unités institutionnelles résidentes est regroupé en cinq secteurs institutionnels :

- les sociétés non financières (SNF), dont la fonction principale est de produire des biens et services marchands dans la sphère réelle (S11) ;
- les sociétés financières (SF), dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaire financiers) ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers). Les entreprises d'assurance, qui sont

considérées comme des intermédiaires financiers dans la nouvelle base, font donc partie de ce secteur (S12) ;

- les administrations publiques (APU), dont la fonction principale est de produire des services non marchands destinés à la consommation individuelle et collective, ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et de la richesse nationale. La majeure partie des ressources de ces « autres producteurs non marchands » provient de contributions obligatoires versées par des unités appartenant aux autres secteurs (S13) ;
- les ménages (M), dont la fonction principale est de consommer ou éventuellement de produire des biens et services marchands dans le cadre d'une entreprise individuelle (EI), ou encore des biens et services non financiers pour leur usage final propre (S14) ;
- les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLsm), dont la fonction principale est de produire des biens et services non marchands destinés aux ménages. Ce sont des « autres producteurs non marchands privés ». Le secteur comprend des unités telles que les cultes, les associations, les syndicats de travailleurs ou les partis politiques (S15).

Le reste du monde (RdM), qui ne constitue pas à proprement parler un secteur institutionnel, est composé d'un ensemble de comptes visant à retracer globalement les relations entre l'économie nationale et les unités non résidentes.

T

Taux d'exportation

Le taux d'exportation exprime l'effort d'exportation d'un secteur ou d'une branche donnée. Il est couramment mesuré par le rapport en pourcentage des exportations de biens et de services relatifs

à un secteur ou à une branche donnée sur la production de ce secteur ou de cette même branche.

Titre (budgétaire)

Division du budget général qui s'applique également aux dotations de chaque ministère et qui permet de désigner principalement les dépenses de personnel et de fonctionnement de l'État, les investissements effectués par l'État, et les dépenses de subventions ou d'interventions publiques.

Le budget de la défense se décompose, selon l'ordonnance de 1959 en vigueur jusqu'à 2005, en dépenses ordinaires et en dépenses en capital :

- **Dépenses ordinaires**

Titre III - Moyens des armes et services

- 1^{re} partie - Personnel. - Rémunérations d'activité
- 2^e partie - Personnel en retraite. - Pensions et allocations
- 3^e partie - Personnel. - Charges sociales
- 4^e partie - Matériel et fonctionnement des armes et services
- 6^e partie - Subventions de fonctionnement
- 7^e partie - Dépenses diverses

- **Dépenses en capital**

Titre V - Équipement

- 1^{re} partie - Espace, communications, dissuasion
- 2^e partie - Études
- 3^e partie - Équipements conventionnels des forces
- 4^e partie - Infrastructure
- 5^e partie - Soutien des forces et entretien des matériels

Titre VI. - Subventions d'investissement accordées par l'État

- 6^e partie - Équipement culturel et social
- 7^e partie - Équipements administratif et divers

Depuis 2006, avec la mise en place de la Lof, on distingue sept titres ou nature de dépenses :

Titre 1 - Dotations des pouvoirs publics

Titre 2 - Dépenses de personnel

- rémunération d'activité
- cotisations et contributions sociales
- prestations sociales et allocations diverses

Titre 3 - Dépenses de fonctionnement

- dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel
- subventions pour charge de service public

Titre 4 - Charge de la dette de l'Etat

- intérêts de la dette financière négociable
- intérêts de la dette financière non négociable
- charges financières diverses

Titre 5 - Dépenses d'investissement

- dépenses pour immobilisations corporelles de l'État
- dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État

Titre 6 - Dépenses d'intervention

- transferts aux ménages
- transferts aux collectivités territoriales
- transferts aux autres collectivités
- appels en garantie

Titre 7 - Dépenses d'opérations financières

- prêts et avances
- dotations en fonds propres
- dépenses de participations financières

V

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée est le solde du compte de production. Elle est égale à la différence entre la valeur de la production et celle des consommations intermédiaires (valeur des biens et services consommés pour produire). Du point de vue économique, cet agrégat représente la valeur nouvelle créée au cours du processus

de production. La valeur ajoutée est calculée « brute », c'est-à-dire y compris la consommation de capital fixe (concept proche de la notion d'amortissement économique), et est évaluée comme la production au prix de base.

Les données des comptes nationaux peuvent être mesurées comme toute grandeur économique en valeur ou en volume. La distinction entre les deux termes renvoie implicitement à une opération consistant à "déflater" un montant en valeur par un niveau de prix approprié. Dans la pratique, elle correspond à une opération dite de "partage volume/prix" sur la base de la relation suivante :

Indice de valeur = Indice de volume x Indice de prix

Il convient surtout de souligner que les notions usuelles d'euros courants et d'euros constants ne sont pas exactement équivalentes à celles de valeur et volume, car elles sont relativement imprécises et peuvent prêter à confusion. Les concepts employés dans les comptes nationaux s'appuient sur des définitions plus rigoureuses qui partent d'une approche en termes de structure des prix d'une année donnée, qui implique à la fois une pondération des productions en volume et un système de prix relatifs évoluant tous deux dans le temps.

Les comptes nationaux utilisent d'une manière générale trois systèmes de prix :

- les comptes en valeur : les agrégats et toutes les valeurs comptables sont mesurés aux prix de l'année en cours ;
- les comptes en volume aux prix de l'année précédente (dits en volume $n - 1$) : les grandeurs sont mesurées à partir de la structure des prix de l'année précédente. Conformément aux recommandations internationales, la présentation de séries en volume par « chaînage » traduit la volonté de privilégier l'importance des comptes aux prix de l'année précédente, qui ont l'avantage de gommer les effets de distorsion dus à l'évolution des prix relatifs au fur et à mesure que l'on s'éloigne

d'une année de référence fixe, comme cela est le cas dans le calcul à prix constants. Ce sont ces séries dites « aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2005 » qui sont données en priorité dans les publications des comptes annuels. Ces séries sont calculées en appliquant aux comptes à prix courant d'une année de référence donnée (la « base 2005 » correspondant au choix de l'année 2005) les évolutions successives aux prix de l'année précédente. Elles présentent toutefois l'inconvénient de ne plus satisfaire exactement aux équations comptables, dont les équilibres ne sont plus respectés ;

- les comptes en volume aux prix d'une année de base fixe (dits aussi à prix constants) : les grandeurs sont mesurées à partir de la structure constante des prix d'une année de base fixe (alors que le chaînage s'applique au contraire à une structure continuellement variable). Les comptes nationaux français maintiennent la publication de données dans ce système de prix, dont le principe général de calcul ne change pas. L'établissement de ceux-ci est simplifié et rendu plus automatique, à partir des TES en valeur et aux prix de l'année précédente, que l'on a retraités afin d'obtenir des équilibres comptables en volume. Pour l'instant, seuls les agrégats des comptes trimestriels sont directement élaborés et diffusés dans ce système de prix, qui est normalement utilisé dans les travaux de synthèse conjoncturelle de l'Insee, et pour l'établissement des budgets économiques et des prévisions de la direction de la prévision. Afin de ne pas laisser vieillir exagérément la structure de prix utilisée, et conformément aux exigences européennes, cette base de prix devrait changer tous les cinq ans.

Nomenclature d'activités française (NAF) révision 2 en usage au 1^{er} janvier 2008

A10_AZ AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE

A17_AZ Agriculture, sylviculture et pêche

A38_AZ Agriculture, sylviculture et pêche

A88_01 Culture et production animale, chasse et services annexes (NAF 01.11Z à 01.70Z)

A88_02 Sylviculture et exploitation forestière (NAF 02.10Z à 02.40Z)

A88_03 Pêche et aquaculture (NAF 03.11Z à 03.22Z)

A10_BE INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, INDUSTRIES EXTRACTIVES ET AUTRES

A17_C1 Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac

A38_CA Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac

A88_10 Industries alimentaires (NAF 10.11Z à 10.92Z)

A88_11 Fabrication de boissons (NAF 11.01Z à 11.07B)

A88_12 Fabrication de produits à base de tabac (NAF 12.20Z)

A17_C2 Cokéfaction et raffinage

A38_CD Cokéfaction et raffinage

A88_19 Cokéfaction et raffinage (NAF 19.10Z et 19.20Z)

A17_C3 Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques – fabrication de machines

A38_CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques

A88_26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (NAF 26.11Z à 26.80Z)

A38_CJ Fabrication d'équipements électriques

A88_27 Fabrication d'équipements électriques (NAF 27.11Z à 27.90Z)

A38_CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.

A88_28 Fabrication de machines et équipements non cités ailleurs (NAF 28.11Z à 28.99B)

A17_C4 Fabrication de matériels de transport

A38_CL Fabrication de matériels de transport

A88_29 Industrie automobile (NAF 29.10Z à 29.32Z)

A88_30 Fabrication d'autres matériels de transport (NAF 30.11Z à 30.99Z)

A17_C5 Fabrication d'autres produits industriels

A38_CB Fabrication de textiles, industries de l'habillement, cuir et chaussure

A88_13 Fabrication de textiles (NAF 13.10Z à 13.99Z)

A88_14 Industrie de l'habillement (NAF 14.11Z à 14.39Z)

A88_15 Industrie du cuir et de la chaussure (NAF 15.11Z à 15.20Z)

A38_CC Travail du bois, industries du papier et imprimerie

A88_16 Travail du bois - fabrication articles en bois, liège (sauf meubles), vannerie et sparterie (NAF 16.10A à 16.29Z)

A88_17 Industrie du papier et du carton (NAF 17.11Z à 17.29Z)

A88_18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements (NAF 18.11Z à 18.20Z)

A38_CE Industrie chimique

A88_20 Industrie chimique (NAF 20.11Z à 20.60Z)

A38_CF Industrie pharmaceutique

A88_21 Industrie pharmaceutique (NAF 21.10Z et 21.20Z)

A38_CG Fabrication de produits en caoutchouc ou plastique, autres produits minéraux non métal.

A88_22 Fabrication de produits en caoutchouc ou en plastique (NAF 22.11Z à 22.29B)

A88_23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (NAF 23.11Z à 23.99Z)

A38_CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements

A88_24 Métallurgie (NAF 24.10Z à 24.54Z)

A88_25 Fabrication produits métalliques, sauf machines et équipements (NAF 25.11Z à 25.99B)

A38_CM Autres industries manufacturières – réparation et installation de machines et d'équipements

A88_31 Fabrication de meubles (NAF 31.01Z à 31.09B)

A88_32 Autres industries manufacturières (NAF 32.11Z à 32.99Z)

A88_33 Réparation et installation de machines et d'équipements (NAF 33.11Z à 33.20D)

A17_DE Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution

A38_BZ Industries extractives

A88_05 Extraction de houille et de lignite (NAF 05.10Z et 05.20Z)

A88_06 Extraction d'hydrocarbures (NAF 06.10Z et 06.20Z)

A88_07 Extraction de minerais métalliques (NAF 07.10Z à 07.29Z)

A88_08 Autres industries extractives (NAF 08.11Z à 08.99Z)

A88_09 Services de soutien aux industries extractives (NAF 09.10Z et 09.90Z)

A38_DZ Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné

A88_35 Production et distribution électricité gaz vapeur et air conditionné (NAF 35.11Z à 35.30Z)

A38_EZ Production et distribution d'eau, assainissement, gestion déchets et dépollution

A88_36 Captage, traitement et distribution d'eau (NAF 36.00Z)

A88_37 Collecte et traitement des eaux usées (NAF 37.00Z)

A88_38 Collecte, traitement et élimination des déchets – récupération (NAF 38.11Z à 38.32Z)

A88_39 Dépollution et autres services de gestion des déchets (NAF 39.00Z)

A10_FZ CONSTRUCTION

A17_FZ Construction

A38_FZ Construction

A88_41 Construction de bâtiments (NAF 41.10A à 41.20B)

A88_42 Génie civil (NAF 42.11Z à 42.99Z)

A88_43 Travaux de construction spécialisés (NAF 43.11Z à 43.99E)

A10_GI COMMERCE DE GROS ET DÉTAIL, TRANSPORTS, HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

A17_GZ Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles

A38_GZ Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles

A88_45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (NAF 45.11Z à 45.40Z)

A88_46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (NAF 46.11Z à 46.90Z)

A88_47 Commerce de détail, sauf automobiles et motocycles (NAF 47.11A à 47.99B)

A17_HZ Transports et entreposage

A38_HZ Transports et entreposage

A88_49 Transports terrestres et transport par conduites (NAF 49.10Z à 49.50Z)

A88_50 Transports par eau (NAF 50.10Z à 50.40Z)

A88_51 Transports aériens (NAF 51.10Z à 51.22Z)

A88_52 Entreposage et services auxiliaires des transports (NAF 52.10A à 52.29B)

A88_53 Activités de poste et de courrier (NAF 53.10Z et 53.20Z)

A17_IZ Hébergement et restauration

A38_IZ Hébergement et restauration

A88_55 Hébergement (NAF 55.10Z à 55.90Z)

A88_56 Restauration (NAF 56.10A à 56.30Z)

A10_JZ INFORMATION ET COMMUNICATION

A17_JZ Information et communication

A38_JA Édition, audiovisuel et diffusion

A88_58 Édition (NAF 58.11Z à 58.29C)

A88_59 Production de films cinématographiques, vidéo et programmation TV - enregistrement sonore et édition musicale (NAF 59.11A à 59.20Z)

A88_60 Programmation et diffusion (NAF 60.10Z à 60.20B)

A38_JB Télécommunications

A88_61 Télécommunications (NAF 61.10Z à 61.90Z)

A38_JC Activités informatiques et services d'information

A88_62 Programmation, conseil et autres activités informatiques (NAF 62.01Z à 62.09Z)

A88_63 Services d'information (NAF 63.11Z à 63.99Z)

A10_KZ ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

A17_KZ Activités financières et d'assurance

A38_KZ Activités financières et d'assurance

A88_64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite (NAF 64.11Z à 64.99Z)

A88_65 Assurance (NAF 65.11Z à 65.30Z)

A88_66 Activités auxiliaires des services financiers et d'assurance (NAF 66.11Z à 66.30Z)

A10_LZ ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

A17_LZ Activités immobilières

A38_LZ Activités immobilières

A88_68 Activités immobilières (NAF 68.10Z à 68.32B)

A10_MN ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, ACTIVITÉS DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN

A17_MN Activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités des services administratifs et de soutien

A38_MA Activités juridiques, comptables, de gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyse technique

A88_69 Activités juridiques et comptables (NAF 69.10Z et 69.20Z)

A88_70 Activités des sièges sociaux - conseil de gestion (NAF 70.10Z à 70.22Z)

A88_71 Activités d'architecture et ingénierie - contrôle et analyses techniques (NAF 71.11Z à 71.20B)

A38_MB Recherche-développement scientifique

A88_72 Recherche-développement scientifique (NAF 72.11Z à 72.20Z)

A38_MC Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques

A88_73 Publicité et études de marché (NAF 73.11Z à 73.20Z)

A88_74 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (NAF 74.10Z à 74.90B)

A88_75 Activités vétérinaires (NAF 75.00Z)

A38_NZ Activités de services administratifs et de soutien

A88_77 Activités de location et location-bail (NAF 77.11A à 77.40Z)

A88_78 Activités liées à l'emploi (NAF 78.10Z à 78.30Z)

A88_79 Activités des agences voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (NAF 79.11Z à 79.90Z)

A88_80 Enquêtes et sécurité (NAF 80.10Z à 80.30Z)

A88_81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (NAF 81.10Z à 81.30Z)

A88_82 Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (NAF 82.11Z à 82.99Z)

A10_OQ ADMINISTRATION PUBLIQUE, ENSEIGNEMENT, SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE

A17_OQ Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale

A38_OZ Administration publique

A88_84 Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire (NAF 84.11Z à 84.30C)

A38_PZ Enseignement

A88_85 Enseignement (NAF 85.10Z à 85.60Z)

A38_QA Activités pour la santé humaine

A88_86 Activités pour la santé humaine (NAF 86.10Z à 86.90F)

A38_QB Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement

A88_87 Hébergement médico-social et social (NAF 87.10A à 87.90B)

A88_88 Action sociale sans hébergement (NAF 88.10A à 88.99B)

A10_RU AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES

A17_RU Autres activités de services

A38_RZ Arts, spectacles et activités récréatives

A88_90 Activités créatives, artistiques et de spectacle (NAF 90.01Z à 90.04Z)

A88_91 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles (NAF 91.01Z à 91.04Z)

A88_92 Organisation de jeux de hasard et d'argent (NAF 92.00Z)

A88_93 Activités sportives, récréatives et de loisirs (NAF 93.11Z à 93.29Z)

A38_SZ Autres activités de services

A88_94 Activités des organisations associatives (NAF 94.11Z à 94.99Z)

A88_95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (NAF 95.11Z à 95.29Z)

A88_96 Autres services personnels (NAF 96.01A à 96.09Z)

A38_TZ Activités des ménages : employeurs, producteurs de biens et services (pour usage propre)

A88_97 Activités des ménages : employeurs de personnel domestique (NAF 97.00Z)

A88_98 Activités des ménages : producteurs de biens et services (pour usage propre) (NAF 98.10Z et 98.20Z)

A38_UZ Activités extraterritoriales

A88_99 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux (NAF 99.00Z)

3 Sigles

A		M	
APU	Administrations publiques	Md€	Milliard d'euros
APUL	Administrations publiques locales	M€	Million d'euros
B		MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
BIT	Bureau international du travail		
BITD	Base industrielle et technologique de défense	MINEFE	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
C		MIRES	Mission interministérielle "recherche et enseignement supérieur
CAF	Coût, assurance, fret		
CEA	Commissariat à l'énergie atomique		
CGA	Contrôle général des armées	N	
CSRSM	Conseil supérieur de la réserve militaire	NAF	Nomenclature d'activités française
D		NAP	Nomenclature d'activités et de produits
DAF	Direction des affaires financières	O	
DGA	Direction générale de l'armement	OBI	Opérations budgétaires individualisées
DGFIP	Direction générale des finances publiques	OCCAr	Organisation conjointe de coopération en matière d'armement
DICoD	Délégation à l'information et à la communication de défense	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
DIRD	Dépense intérieure de recherche et développement	OEAP	Observatoire économique de l'achat public
DIRDD	Dépense intérieure de recherche et développement de défense	OED	Observatoire économique de la défense
DNRD	Dépense nationale de recherche et développement	OPEX	Opérations extérieures
DRH-MD	Direction des ressources humaines du ministère de la défense	OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
E		P	
EMA	État major des armées	PIB	Produit intérieur brut
F		PLF	Projet de loi de finances
FAB	Franco à bord	PPA	Parité du pouvoir d'achat
FBCF	Formation brute de capital fixe	PPE	Postes permanents à l'étranger
G		R	
FMI	Fond monétaire international	RAE	Recensement des agents de l'État
FSC	Fonds de stabilisation des changes	R&D	Recherche et développement
G		RDE	Recherche-développement essais
GIFAS	Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales	R-U	Royaume-Uni
I		S	
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	SEA	Service des essences des armées
K		SEC	Système européen des comptes nationaux et régionaux
K€	Millier d'euros	SGA	Secrétariat général pour l'administration
L		SSA	Service de santé des armées
LFI	Loi de finances initiale	T	
LFR	Loi de finances rectificative	TES	Tableau des entrées-sorties
Lof	Loi organique relative aux lois de finances	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
LPM	Loi de programmation militaire	V	
LR	Loi de règlement	UE	Union européenne

A

- Annuaires statistiques de la France, Insee.
- Agence européenne de défense (comparaison internationale des dépenses de R&D).

B

- Bilan social 2010 – Direction des ressources humaines du ministère de la défense sous-direction des études et de la prospective

C

- Calepin internationales mars 2012, Direction générale pour l'armement, Direction de la stratégie
- Chorus
- Comptes nationaux – Base 2005, Insee

D

- Déploiement des forces françaises hors métropole, ministère de la Défense, État-major des armées
- Données sur la recherche et le développement, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ; enquête « Recherche ».
- Données sur les retraites, Service des retraites de l'État, Direction générale des finances publiques.

L

- Le chiffre du commerce extérieur, Direction générale des douanes et droits indirects.
- Lois de finances initiales pour 2012
- Les chiffres clés du budget de l'État (PLF 2012), Ministère du Budget, des comptes publics et de la réforme de l'État

O

- Otan, Mémoire statistique, mars 2012.

P

- Projet de loi de finances 2012
- Perspectives économiques de l'OCDE.
- Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

R

- Rapport d'évaluation de l'état de la réserve militaire en 2010, Conseil supérieur de la réserve militaire
- Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France en 2010, ministère de la Défense, Délégation générale pour l'armement.
- Recensement des agents de l'État 2010, ministère de la Défense, Direction des affaires financières, observatoire économique de la défense
- Recensement des marchés publics – Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi – Observatoire économique de l'achat public (Décembre 2011)
- Répartition du domaine métropolitain de la défense (2011), ministère de la Défense, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.

Conception et réalisation : Simone Jaury
Tél. : 01 42 19 59 73 - Fax : 01 42 19 42 15
Intranet/ADER : simone.jaury@intradef.gouv.fr
Internet : simone.jaury@defense.gouv.fr
Direction des affaires financières
Observatoire économique de la défense
(SGA/DAF/QEFI/OED)

14, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS SP07

e-mail : oed@sga.defense.gouv.fr

Chef de projet : Cne Irène Pucci

Chef du bureau des éditions : CF M. Stoupak

Directeur artistique : M. Saby-Maiorano

Secrétaire de rédaction : I. Arnold

Conception et réalisation graphique de la couverture : C. Pirot

Conception et réalisation graphique de la maquette : M. Saby-Maiorano

graphiste : S. Malivert

Fabrication et diffusion : T. Lepsch

Impression Sipap-oudin

© Création DICOd avril 2012

SGA
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES



Délégation à l'information et à la communication de la Défense
DicoD avril 2012 - www.defense.gouv.fr
n° ISBN : 978-2-11-129827-9